



**PUBLIC ORDER
EMERGENCY
COMMISSION**

**COMMISSION
SUR L'ÉTAT
D'URGENCE**

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Paul S. Rouleau**

VOLUME 16

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Thursday, November 3, 2022

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Jeudi 3 novembre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Avocats en chef de la Commission	Me Shantona Chaudhury Me Jeffrey Leon
Avocats séniors de la Commission	Me Frank Au Me Erin Dann Me Gabriel Poliquin Me Natalia Rodriguez Me Daniel Sheppard
Avocats régionaux de la Commission	Me Mona Duckett Me Sacha Paul Me Maia Tsurumi
Avocats de la Commission	Me Stephen Armstrong Me Misha Boutilier Me Eric Brousseau Me Sajeda Hedaraly Me Alexandra Heine Me Nusra Khan Me Étienne Lacombe Me John Mather Me Allison McMahan Me Jean-Simon Schoenholz Me Dahlia Shuhaibar Me Guillaume Sirois-Gingras
Directrice exécutive de la Commission	Mme Hélène Laurendeau

III

Appearances / Comparutions

Gouvernement du Canada	Me Robert MacKinnon Me Donnaree Nygard Me Brendan van Niejenhuis Me Andrea Gonsalves Me Andrew Gibbs Me Caroline Laverdière Me Stephen Aylward
Gouvernement de la Saskatchewan	Me P. Mitch McAdam, K.C. Me Michael J. Morris, K.C.
Gouvernement du Manitoba	Me Denis Guenette Me Coral Lang
Gouvernement de l'Alberta	Me Mandy England Me Stephanie Bowes Me Hana Laura Yamamoto Me Peter Buijs Me Shaheer Meenai
Ville d'Ottawa	Me Anne Tardif Me Alyssa Tomkins Me Daniel Chomski
Ville de Windsor	Me Jennifer L. King Me Michael Finley Me Graham Reeder

IV

Appearances / Comparutions

M. Peter Sloly	Me Tom Curry Me Rebecca Jones Me Nikolas De Stefano
Service de police d'Ottawa	Me David Migicovsky Me Jessica Barrow
Police provinciale de l'Ontario	Me Christopher Diana Me Jinan Kubursi
Service de police de Windsor	Me Thomas McRae Me Bryce Chandler Me Heather Paterson
Fédération de la police nationale	Me Nini Jones Me Lauren Pearce Me Jen Del Riccio
Association canadienne des chefs de police	Me Aviva Rotenberg
CLA/CCCDL/CAD	Me Greg DelBigio Me Colleen McKeown
Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique	Me Cheyenne Arnold-Cunningham Me Meagan Berlin Me Mary Ellen Turpel-Lafond
Association de National Crowdfunding & Fintech	Me Jason Beitchman

V

Appearances / Comparutions

Fondation de la Constitution
Canadienne et le Professeur Alford

Me Sujit Choudhry

Me Janani Shanmuganathan
Prof. Ryan Alford

Coalition des résidents d'Ottawa et
entreprises

Me Paul Champ
Me Emilie Taman
Me Christine Johnson

The Democracy Fund, Citizens for
Freedom, Coalition JCCF

Me Rob Kittredge
Me Antoine D'Ailly
Me Alan Honner
Me Dan Santoro
Me Hatim Kheir
Me James Manson

Association canadienne des libertés
civiles

Me Cara Zwibel
Me Ewa Krajewska

Les organisateurs du convoi

Me Brendan Miller
Me Bath-Sheba Van den Berg

Bureau d'assurance du Canada

Me Mario Fiorino

VI
Table of Contents / Table des matières

	PAGE
Présentation par Me Daniel Sheppard	1
<u>M. BENJAMIN DICHTER, Assermenté</u>	23
Déclaration par Me Jim Karahalios	24
Interrogatoire en chef par Me John Mather	26
Contre-interrogatoire par Me Jim Karahalios	69
Contre-interrogatoire par Me Andrea Gonsalves	75
Contre-interrogatoire par Me Brendan Miller	88
Contre-interrogatoire par Me David Migicovsky	101
Contre-interrogatoire par Me Christine Johnson	110
Contre-interrogatoire par Me Nikolas De Stefano	120
Contre-interrogatoire par Me Jim Karahalios (suite)	125
<u>M. JAMES BAUDER, Assermenté</u>	135
Interrogatoire en chef par Me Jeffrey Leon	136
Contre-interrogatoire par Me Brendan van Niejenhuis	176
Contre-interrogatoire par Me Brendan Miller	184
Contre-interrogatoire par Me David Migicovsky	187
Contre-interrogatoire par Me Christopher Diana	196
Contre-interrogatoire par Me Paul Champ	198
Contre-interrogatoire par Me Rob Kittredge	206
Contre-interrogatoire par Me Paul Champ (suite)	210
<u>Mme TAMARA LICH, Assermentée</u>	214
Interrogatoire en chef par Me John Mather	215

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le jeudi 3 novembre, 2022 à 9:30

LA GREFFIÈRE: *Order.* À l'ordre.

The Public Order Emergency Commission is now in session. La Commission sur l'état d'urgence est maintenant ouverte.

COMMISSAIRE ROULEAU: *. Good morning.* Bonjour.

Alors, on va commencer différemment aujourd'hui. On va avoir une présentation de la part de l'avocat pour la Commission.

Me DANIEL SHEPPARD: Je suis Daniel Sheppard pour la Commission. J'ai une présentation PowerPoint, s'il vous plait.

--- PRÉSENTATION PAR Me DANIEL SHEPPARD:

Monsieur le Commissaire, la Commission va présenter son rapport sur le financement pour aider les manifestants.

COMOR00000005 décrit les activités de financement majeures qui ont fourni de l'argent aux protestataires à Ottawa. Ce rapport de survol décrit des entités qui étaient impliquées dans ce processus de plateforme de sociofinancement, des traiteurs de paiements, et aussi de la cryptomonnaie.

C'est un récit de rencontres et de prises de décision pour comment organiser ces activités de financement et comment l'argent serait distribué, et ça donne l'information pour la Commission pour les sources et la disposition d'environ 24 millions de dollars en dons.

Prochaine diapo.

1 Avant d'aller rentrer dans les résultats, voici
2 le processus suivi par la Commission. On a commencé par revoir
3 l'information qui avait été par les parties à la procédure. Une
4 grande partie de l'information n'était pas dans les mains des
5 parties. La Commission a envoyé des sommations et, avec ses
6 pouvoirs de négociation, a reçu des documents de dix autres
7 sources et aussi de l'information de sources ouvertes. Et aussi,
8 dix témoins qui ont donné des énoncés qui ont été utilisés pour
9 compléter ce rapport.

10 Prochaine diapo.

11 Évidemment, il y avait beaucoup d'activités de
12 financement durant les protestations à Ottawa. Ce rapport se
13 concentre sur quatre sources : le GoFundMe et les campagnes de
14 transfert de fonds associées au Freedom Convoy, le Adopt-a-
15 Trucker, GiveSendGo et les campagnes de transfert d'argent, et
16 aussi le GiveSendGo sur cette campagne-là et un sous-ensemble de
17 campagnes de cryptomonnaie pour des monnaies virtuelles afin
18 d'appuyer les manifestants.

19 Les résultats de l'enquête. Chaque ligne donne
20 une source de fonds et comment les fonds étaient distribués et
21 traités par des intermédiaires divers. L'épaisseur de chaque
22 ligne, c'est le montant de financement. On va y revenir tout à
23 l'heure à la fin de la présentation pour savoir ce que la
24 Commission a appris concernant les fonds et leurs destinataires.

25 Avant de passer à cela, ça serait utile de voir
26 les individus et les entités qui ont joué des rôles importants
27 dans les activités de financement pour le Convoi de la liberté.
28 Nous avons Tamara Lich qui a créé les campagnes de GoFundMe et

1 les transferts électroniques pour le Convoi de la liberté; Chris
2 Garrah, l'organisateur de la campagne Adopt-a-Trucker et ses
3 autres activités de financement; Chad Eros, un comptable, qui a
4 fourni des conseils aux organisateurs du Convoi de la liberté, a
5 créé le Convoy Corporation et a été impliqué dans le GiveSendGo;
6 Jacob Wells, le cofondateur de GiveSendGo qui était impliqué
7 dans le mouvement de tout ça vers sa plateforme.

8 Il y a aussi plusieurs entreprises qui étaient
9 impliquées. J'ai déjà parlé de GoFundMe et GiveSendGo, donc ce
10 sont des plateformes de sociofinancement qui prennent des dons
11 pour appuyer certaines causes. Il y a aussi des institutions
12 financières canadiennes, comme la TD et la RBC, donc deux
13 institutions financières qui ont reçu quelques-uns de ces fonds,
14 et enfin, des traiteurs de paiement comme Stripe et Stripe
15 Payment Canada Limited qui ont joué un rôle important en toile
16 de fond, comme vous allez voir dans ma présentation et que vous
17 allez en plus les détails dans le rapport de survol.

18 Prochaine diapo.

19 Ce qui deviendra évident à la lecture du rapport,
20 c'est que souvent il y avait des événements qui se produisaient
21 en parallèle. C'est pas vraiment un récit linéaire, mais il faut
22 plutôt comprendre les acteurs différents qui étaient impliqués
23 dans des conduites de financement.

24 La première partie de l'histoire, c'est la
25 période du 14 janvier au 2 février de 2022 associée à la
26 création de la campagne de GoFundMe pour le Convoi de la liberté
27 et les transferts électroniques.

28 Alors, tout ça commence avec Tamara Lich et la

1 création d'un fonds dans GoFundMe le 14 janvier 2022. Quatre
2 jours plus tard, elle a aussi publié sur Facebook qui a donné
3 une adresse email et qui a demandé des transferts directs de
4 transferts de fonds pour appuyer le Convoi de la Liberté. Les
5 campagnes GoFundMe et les transferts électroniques étaient liés
6 au compte à la TD au nom de madame Lich. Et les deux campagnes
7 ont commencé à recevoir des fonds le même jour qu'elles ont été
8 créées.

9 Dans son entrevue avec la Commission, ils ont su,
10 les GoFundMe, en dedans de quelques heures de la création, et
11 ça, c'est parce que ç'a été signalé dans les algorithmes à cause
12 du taux élevé des dons qui avaient été faits déjà au début de la
13 création. Ce signalement a fait en sorte que les gens impliqués
14 dans le GoFundMe et ces individus étaient déjà inquiets de cette
15 capacité de ces activités de financement d'être conformes avec
16 les conditions de services de GoFundMe, surtout les campagnes
17 qui distribuent de l'argent selon leur description.

18 Lorsqu'un individu crée une campagne de GoFundMe,
19 il faut décrire ce qu'ils vont faire avec l'argent amassé.
20 GoFundMe demande aux gens qui organisent de distribuer les... de
21 faire avec l'argent ce qu'ils ont dit ils allaient faire.

22 Dans le cas du Convoi de la liberté, ils ont dit
23 qu'ils allaient faire certaines choses :

24 « En donnant des donations pour aider
25 pour le cout de combustible,
26 alimentation et hébergement, les fonds
27 seront dépensés pour couvrir les couts
28 de combustible pour nos camionneurs en

1 premier, et pour aider avec
2 l'alimentation, si nécessaire, et
3 contribuer à l'hébergement, au besoin.
4 Toutes les autres donations restantes
5 vont être données à une association
6 d'anciens combattants crédibles et ce
7 sera choisi par les donateurs. »

8 Et GoFundMe avait des préoccupations avec ces
9 énoncés. Ils ont dit qu'ils n'étaient pas certains comment ça
10 serait possible pour ce qui était maintenant des milliers de
11 donateurs de se mettre d'accord sur une organisation crédible
12 d'anciens combattants qui recevrait les fonds.

13 Donc, ils avaient une équipe VIP qui a contacté
14 madame Lich. C'est un groupe d'employés de GoFundMe qui traite
15 avec les campagnes de financement de haut profit et ils ont
16 commencé à parler à madame Lich pour voir comment les fonds
17 allaient être dépensés.

18 Ces communications ont continué entre le
19 16 janvier et le 27 janvier, au début avec madame Lich, mais
20 bientôt ç'a été remis à d'autres individus qui travaillaient
21 avec elle pour gérer la campagne et pour faire les pourparlers
22 avec GoFundMe. GoFundMe a posé des questions, ils ont reçu des
23 réponses, et au 27 janvier, ils étaient à l'aise pour libérer
24 une partie de l'argent qui avait été amassé. Jusqu'à date, les
25 dons étaient toujours sous le contrôle de GoFundMe.

26 Le 27 janvier, afin de formaliser les assurances
27 que madame Lich et ses associés avaient donné à GoFundMe, ils
28 avaient pondu une lettre d'attestation. La lettre d'attestation

1 était un document que madame Lich devait signer avec un nombre
2 d'obligations et il fallait qu'elle soit d'accord pour avoir
3 accès à la première tranche de 1 million de dollars, donc elle
4 serait fiduciaire pour ce qui est des bénéficiaires, donc les
5 camionneurs dans la protestation, qu'elle livrerait les fonds
6 dans une façon conforme avec sa propre déclaration dans les
7 termes, les modalités des activités de financement, et aussi les
8 camionneurs devaient recevoir et signer des formulaires
9 d'inscription pour recevoir et avoir aussi quelque chose qu'on
10 pourrait suivre de façon numérique.

11 Et finalement, les conseillers qui [...]

12 Lich devait créer un comité de financement, un
13 comité de finance pour la distribution des fonds. Elle a signé
14 cette lettre le 27 janvier et l'a retournée à GoFundMe.

15 Prochaine diapo.

16 À ce moment-là, GoFundMe a décidé de libérer
17 1 million de dollars au compte en banque de madame Lich, mais
18 l'argent n'a pas été transmis le 27 janvier, donc ç'a créé une
19 confusion parmi les acteurs. Comme la Commission a découvert,
20 bien que GoFundMe avait décidé de libérer les fonds le
21 17 janvier, ce n'était que le 1^{er} février qu'une opération a été
22 en effet initiée.

23 Entre le 27 janvier et le 1^{er} février, Chad Eros,
24 le comptable qui avait été retenu par les organisateurs,
25 commençait à exprimer ses préoccupations par rapport au fait que
26 les fonds allaient être envoyés [au] compte personnel de madame
27 Lich; ça serait plus approprié d'avoir une corporation, une
28 société à but non lucratif qui ferait la distribution des fonds.

1 Par conséquent, le 30 janvier, une fois que
2 l'argent allait être libéré, monsieur Eros a incorporé Freedom
3 22 Human Rights and Freedom non-profit corporation dont on parle
4 souvent, on l'appelle tout simplement « Convoy Corporation ». Le
5 1^{er} février, c'est lorsque le transfert de fonds a été initié.

6 Les dossiers obtenus de la TD indiquent que Chris
7 Barber avait été ajouté comme deuxième signataire au compte de
8 madame Lich. Les dossiers démontrent aussi qu'un deuxième compte
9 à la TD a été ouvert, donc c'était un compte conjoint entre
10 madame Lich et monsieur Barber. Le rapport les appelle les
11 comptes TD 1 et 2, respectivement.

12 Le 2 février, tôt le matin, 1 million de dollars
13 a été déposé dans le compte TD numéro 1, mais pour des raisons –
14 et je vais y arriver –, il y a très peu de cet argent qui a été..
15 il n'y avait pas d'accès. Donc, il y a eu des gels finalement
16 par GoFundMe (sic) sur le premier et deuxième compte TD.

17 Avant de continuer avec le récit des activités de
18 financement de GoFundMe, je vais vous parler d'une autre
19 campagne de financement qui s'appelle « Adopt-a-Trucker » et sur
20 la plateforme GiveSendGo.

21 Chris Garrah a articulé le concept Adopt-a-
22 Trucker sur Facebook, et donc, établi des liens avec des gens
23 d'Ottawa et avec des camionneurs pour que les camionneurs
24 puissent avoir accès à des douches, à de l'hébergement, à de la
25 nourriture. Afin d'appuyer ce concept, monsieur Garrah a créé un
26 sociofinancement sur GiveSendGo le 18 janvier. Cette campagne
27 était liée à un compte en banque à son nom à la Banque Royale du
28 Canada.

1 Subséquemment, suite à la création de la campagne
2 de financement et avec l'aide de Serge, il a créé un site web.
3 Le site web faisait de la sollicitation de donations par
4 transfert électronique et qui était lié à une adresse courriel
5 qui était liée à ce même compte à la RBC. Et encore une fois, le
6 18 janvier, ces campagnes ont commencé à amasser des fonds.

7 Prochaine diapo.

8 Maintenant, je vais revenir à la campagne
9 GoFundMe. On va parler des événements qui ont mené à la
10 fermeture de cette campagne. J'ai déjà dit que le 27 janvier,
11 GoFundMe avait autorisé la libération de 1 million de dollars,
12 mais le 28 janvier, c'était la première journée où les
13 manifestants du Freedom Convoy ont commencé à arriver à Ottawa.

14 Des représentants de GoFundMe ont dit à la
15 Commission que, le 28 janvier, [ils] ont commencé à avoir des
16 rapports médiatiques contradictoires par rapport aux
17 manifestations. Ils savaient que certains médias disaient que
18 c'était pacifique et d'autres rapports des médias qui disaient
19 qu'il y avait du harcèlement et des activités illégales. Donc,
20 GoFundMe était inquiet par la conformité avec les modalités et
21 conditions, pas seulement pour la distribution des fonds, mais
22 aussi cette condition que les fonds ne soient pas utilisés pour
23 financer des activités ou une conduite illégale.

24 Plusieurs communications ont suivi entre GoFundMe
25 et les organisateurs du convoi. Le 31 janvier, GoFundMe a envoyé
26 des courriels aux organisateurs avec des questions et demandant
27 de leur confirmer qu'aucun fonds serait donné aux manifestants
28 qui prenaient part aux activités illégales.

1 Une activité qui a été spécifiée, c'était les
2 barricades de route. Le 1^{er} février, le jour où l'opération de
3 1 million de dollars a été initiée, GoFundMe a envoyé un
4 courriel aux organisateurs avec d'autres questions, à savoir
5 s'il serait d'accord pour dénoncer les conduites illégales.

6 GoFundMe a demandé aux organisateurs de répondre
7 aux questions en dedans de 24 heures. Une réponse n'a pas été
8 réussie durant cette période et, le 2 février, le même jour où
9 le million de dollars avait été reçu dans le premier compte de
10 la TD, GoFundMe a décidé de suspendre en attendant une enquête.

11 Au cours des deux prochaines journées, il y a eu
12 des rencontres. Le 2 février, des représentants de GoFundMe ont
13 rencontré le chef adjoint Bell du SPO, et le 3, le maire Watson
14 d'Ottawa.

15 Le 3 février, le Convoi de la liberté a eu des
16 communications avec GoFundMe. Une lettre écrite par Keith
17 Wilson, demandant... et qui était agissant comme avocat, et pour
18 répondre aux questions posées, donc a répondu aux questions du
19 1^{er} février. Et par la suite, il y a eu un appel téléphonique
20 entre monsieur Wilson, monsieur Eros et d'autres associés des
21 campagnes de financement et la plateforme GoFundMe.

22 Dans leur entrevue avec l'avocat de la
23 Commission, les représentants de GoFundMe ont indiqué qu'ils ont
24 quitté cette réunion insatisfaits des réponses reçues et ils ont
25 continué d'être préoccupés par rapport au caractère illicite de
26 la manifestation et du rôle que les fonds pourraient jouer dans
27 ces manifestations.

28 Le 4 février, GoFundMe a eu une deuxième

1 rencontre avec le chef adjoint Bell. Ce jour-là, des
2 représentants de GoFundMe ont indiqué croire que des individus
3 associés au Convoi de la liberté et à son leadership utilisaient
4 les médias sociaux pour encourager le harcèlement des employés
5 de GoFundMe.

6 GoFundMe a indiqué que ses employés avaient reçu
7 des menaces après que la décision a été prise de suspendre la
8 campagne de financement et la fréquence de ces menaces a
9 augmenté le 4 février.

10 Le soir du 4 février, GoFundMe a décidé d'annuler
11 la campagne de financement et, pendant les 24 heures qui ont
12 suivi, est arrivé à la conclusion qu'ils devaient rembourser
13 tous les dons effectués sur la plateforme.

14 Le rapport décrit également les événements qui
15 ont eu lieu autour du déplacement de la campagne de financement
16 de plateforme GoFundMe à la plateforme GiveSendGo. Comme je l'ai
17 dit tout à l'heure, les événements avaient souvent lieu en
18 parallèle et il s'est avéré qu'il y avait des événements
19 importants impliqués dans ce mouvement entre les deux
20 plateformes qui ont commencé à avoir lieu dès le 6 janvier avant
21 même que madame Lich ait signé la lettre d'attestation, avant
22 aussi l'annulation de la campagne de financement GoFundMe.

23 Prochain cliché.

24 Pour bien comprendre cette partie de l'histoire,
25 il y a d'autres personnes qui doivent vous être présentées.

26 Le 26 janvier, un homme appelé John Ballard a
27 contacté Jacob Wells, le cofondateur de GiveSendGo. Monsieur
28 Ballard, d'après la Commission, est associé à une plateforme de

1 média social américain qui s'appelle CloudHub. Lors de la
2 réunion du 26 janvier, monsieur Ballard a parlé à monsieur Wells
3 à propos de la possibilité de travailler ensemble pour
4 convaincre les organisateurs du Convoi de la liberté de déplacer
5 leur campagne de sociofinancement de GoFundMe à GiveSendGo.

6 Suite à cette discussion, le 27 janvier, monsieur
7 Wells a créé ce qu'il décrit à la Commission comme étant une
8 maquette de la campagne sur sa plateforme montrant à quoi
9 ressemblerait cette campagne sur GiveSendGo. Pour être clair, ce
10 n'était pas une campagne active, cette campagne ne pouvait
11 recevoir de fonds.

12 Le 28 janvier, monsieur Ballard a obtenu les
13 coordonnées de monsieur Eros par monsieur Garrah. Monsieur
14 Ballard a contacté monsieur Eros pour lui demander de se joindre
15 à une conversation téléphonique pour parler de la possibilité de
16 collecter des fonds sur GiveSendGo. Monsieur Eros a accepté de
17 participer à cette conversation. Cependant, avant cet appel
18 téléphonique, monsieur Eros a déclaré avoir reçu un appel
19 téléphonique d'un autre homme, James Peloso, associé à
20 l'organisation Taking Back Our Freedoms. Monsieur Eros et
21 monsieur Peloso avaient déjà eu des interactions. Monsieur
22 Peloso a indiqué qu'il devrait être impliqué dans tous les
23 appels téléphoniques au sujet de GiveSendGo parce que Taking
24 Back Our Freedoms avait des donateurs qui n'accepteraient pas de
25 participer aux dons à moins que des membres de cette
26 organisation participent aux activités de financement.

27 Le 31 janvier, une réunion a eu lieu entre
28 monsieur Eros, monsieur Wells, monsieur Peloso, monsieur

1 Ballard, et une autre personne, Jeff Brain, qui est le condateur
2 de CloudHub. Pendant cette réunion, monsieur Ballard a décrit un
3 plan visant à déplacer le convoi ou, plutôt, sa campagne de
4 GoFundMe à GiveSendGo. Dans le cadre de ce plan, il a suggéré
5 également que les organisateurs du convoi devraient utiliser
6 CloudHub comme leur principale présence web pour faire la
7 promotion de leur campagne, de leur mouvement dans son ensemble.
8 Monsieur Ballard a également dit que CloudHub fournirait un
9 moyen de communication sécuritaire entre les organisateurs du
10 Convoi de la liberté.

11 Monsieur Brain, le fondateur de CloudHub, a
12 offert de fournir aux organisateurs du Convoi de la liberté près
13 d'un quart de million de dollars pour financer leurs opérations
14 avant qu'ils ne puissent avoir accès aux dons d'argent.

15 À la fin de cette réunion, aucune décision
16 n'avait été prise par rapport à l'offre de CloudHub qui offrait
17 ses services, aucune décision n'avait été prise quant à
18 l'acceptation de leur prêt. En fait, les participants ont jugé
19 que la participation de CloudHub créait de la confusion.

20 Suite à cette réunion, monsieur Eros et monsieur
21 Wells ont formé un lien, et, avec ce lien, une entente a été
22 conclue pour accepter les fonds sur GiveSendGo. Cette campagne
23 avec GiveSendGo a été acceptée et a démarré le 31 janvier.
24 Encore une fois, cela était avant la libération des fonds de la
25 campagne GoFundMe le lendemain. Lorsque la campagne a été
26 fermée, madame Lich a dit que la campagne GiveSendGo existait et
27 les donateurs ont pu verser leurs dons sur la plateforme
28 GiveSendGo.

1 Prochain cliché. Je vous ai dit tout à l'heure
2 que le processus de paiement joue un rôle très important dans
3 l'histoire de la campagne de sociofinancement du convoi. Ce rôle
4 était joué en coulisses et s'avérait très important à l'égard de
5 la campagne GiveSendGo. Aux yeux du public, il n'y a eu qu'une
6 seule campagne sur GiveSendGo associée à la collecte de fonds
7 pour le Convoi de la liberté.

8 Cependant, pour des raisons liées aux opérations
9 de Stripe, il y a eu en fait deux campagnes associées à la
10 collecte de fonds sur GiveSendGo. Pour bien comprendre pourquoi
11 c'était le cas, il faut savoir qui sont ces traiteurs ou ces
12 traitements de paiement et comment ils fonctionnent.

13 La plupart des plateformes de sociofinancement
14 n'acceptent pas ni ne distribuent les fonds eux-mêmes. Ces
15 plateformes sont un genre de coquille sur les réseaux sociaux
16 qui fournit une plateforme pour attirer les donateurs. Le
17 travail qui consiste à recevoir des dons par voie électronique
18 et à distribuer ces dons dans des comptes bancaires s'effectue
19 par des traiteurs de paiements tels que Stripe.

20 Pour la campagne GiveSendGo, afin d'élaborer une
21 campagne, il faut un compte Stripe. Cependant, pour créer un
22 compte Stripe, une personne a besoin d'avoir un compte bancaire
23 qui sera associé au compte Stripe. Cela représentait une
24 difficulté particulière pour monsieur Eros parce qu'à ce moment-
25 là la corporation Convoy n'avait pas de compte bancaire; la
26 Convoy Corporation avait été créée la veille, c'est-à-dire le
27 30 janvier. Il n'avait pas de compte Stripe et ne pouvait
28 l'associer à la campagne GiveSendGo.

1 Comme solution temporaire à ce problème, monsieur
2 Wells a suggéré qu'il utilise son compte Stripe qui serait
3 associé à la campagne GiveSendGo, et c'est ce qui s'est produit.
4 Entre le 31 janvier, lorsque la campagne a démarré, et le
5 7 février la campagne GiveSendGo était associée au compte Stripe
6 de monsieur Wells et, à travers cela, à son compte bancaire
7 personnel.

8 Le 7 février, monsieur Eros a créé un compte
9 Stripe; cependant, ce compte n'était pas associé à Convoy
10 Corporation directement. Le 7 février, la Corporation n'avait
11 toujours pas de compte bancaire. Pour que monsieur Eros puisse
12 créer un compte Stripe, il a conclu une entente avec Keith Wil
13 de façon à ce que le compte Stripe soit associé au compte en
14 fiducie de monsieur Wilson à son cabinet d'avocats. À ce moment-
15 là, le 7 février, la campagne est passée du compte Stripe de
16 monsieur Wells au compte Stripe de monsieur Eros, et du
17 7 février au 10 ou 11 février – la preuve est contradictoire –,
18 les dons effectués à la campagne GiveSendGo ont été déposés dans
19 le compte Stripe de monsieur Eros. Soit le 10, soit le
20 11 février, le compte Stripe est retourné à monsieur Wells et
21 tous dons subséquents effectués à la campagne GiveSendGo ont été
22 versés dans ce compte.

23 Prochain cliché.

24 Je reviendrai à la campagne de sociofinancement
25 dans un instant, mais avant, je voudrais dire quelques mots à
26 propos de certaines des activités liées à la cryptomonnaie qui
27 ont eu lieu. La majorité de ces activités ont eu lieu entre le
28 27 janvier et le 17 février 2022.

1 Prochain cliché.

2 Il y a eu un certain nombre de campagnes et de
3 collectes de dons en cryptomonnaie pour le Convoi de la liberté.
4 Mon rapport va se concentrer sur trois d'entre eux.

5 Tout d'abord, une campagne de cryptomonnaie
6 associée à la campagne Adopt-A-Trucker de monsieur Garrah. Comme
7 je l'ai dit tout à l'heure, une personne appelée Serge avait
8 créé un site web pour Adopt-a-Trucker. En plus de solliciter des
9 transferts courriels, ce site web donnait également des
10 renseignements qui permettaient à des individus de faire des
11 dons en six types de cryptomonnaie différents pour la campagne
12 Adopt-a-Trucker - « Adopter un camionneur ». Cependant, il
13 semble que ces cryptomonnaies n'étaient pas contrôlées par
14 monsieur Garrah directement, mais plutôt étaient contrôlées par
15 Serge.

16 Une deuxième campagne de cryptomonnaie a eu lieu
17 en association avec Pat King, il s'agissait de la campagne
18 Freedom Convoy. Une nouvelle cryptomonnaie avait été créée et on
19 avait parlé, donc, dans le cadre de cette campagne. Les
20 individus pouvaient échanger des cryptomonnaies existantes de
21 façon à acheter le Freedom Convoy token, une nouvelle
22 cryptomonnaie.

23 Intégré à cette nouvelle cryptomonnaie, il
24 existait un processus selon lequel 4 % de toute transaction
25 serait envoyé à une entité appelée « The Freedom Convoy
26 Foundation », l'idée étant que cela fournirait une source de
27 fonds à long terme pour les manifestants du convoi.

28 Cependant, la Commission n'a pas pu déterminer si

1 une telle entité existe et il semble qu'il n'y a pas de marché
2 actif aujourd'hui pour le Freedom Convoy token, donc aucun fonds
3 n'est envoyé vers cette entité.

4 La campagne la plus importante en cryptomonnaie
5 dont je vais vous parler dans mon rapport, c'est la campagne
6 HonkHonk Hodl.

7 Cliché suivant.

8 Cette campagne a été créée par un résident
9 d'Ottawa appelé Nicholas St. Louis autour du 27 janvier.
10 Monsieur St. Louis est le créateur de la campagne, mais il y
11 avait un certain nombre d'individus qui étaient associés à cette
12 campagne à différents moments, y compris Benjamin Dichter.

13 À l'aide d'une cryptomonnaie, une plateforme qui
14 s'appelle Tallycoin, cette campagne a permis d'obtenir
15 22 bitcoins en dons. La valeur de ces 22 bitcoins à l'époque
16 était environ 1,2 million de dollars canadiens, bien
17 qu'aujourd'hui la valeur serait bien moindre. De cette somme,
18 environ 800 000 \$ ont été distribués aux manifestants impliqués
19 dans la manifestation à Ottawa. Cela s'est fait en divisant
20 800 000 \$ de bitcoins en 100 portefeuilles électroniques et en
21 remettant dans des enveloppes scellées des instructions
22 indiquant comment avoir accès à l'un de ces portefeuilles
23 électroniques en ligne. Cela a été distribué aux camionneurs à
24 Ottawa pendant une période de 24 heures les 16 et 17 février
25 2022.

26 On en arrive maintenant à la partie du rapport
27 qui explique comment tous les fonds dont on vient de parler ont
28 été bloqués avant d'arriver entre les mains des collecteurs de

1 fonds. Pour bien comprendre cela, il faut comprendre deux types
2 d'ordonnances de tribunal impliquées dans le processus qui ont
3 fait en sorte que ces fonds ont été bloqués.

4 Tout d'abord, nous avons ce qu'on appelle une
5 ordonnance de blocage, il s'agit d'une ordonnance qui peut être
6 obtenue seulement par le procureur général d'une province ou du
7 Canada et cela est inclus dans la disposition du *Code criminel*
8 portant sur les produits de la criminalité. Une ordonnance de
9 blocage est obtenue par le procureur général lorsqu'il peut
10 démontrer qu'il y a des motifs raisonnables de croire qu'il peut
11 y avoir propriété liée à des infractions – propriété, donc, de
12 ces fonds. Cela est défini comme étant toute propriété utilisée
13 de n'importe quelle façon en connexion avec une infraction
14 pouvant porter à des accusations ou s'il y a intention
15 d'utiliser ainsi ces propriétés.

16 L'effet d'une ordonnance de blocage, c'est
17 d'empêcher quiconque de faire affaire de quelque façon que ce
18 soit avec la propriété en question à moins que ce le soit en
19 accord avec les conditions de l'ordonnance.

20 Le deuxième type d'ordonnance qu'il faut
21 comprendre, c'est ce qui s'appelle une injonction Mareva. Une
22 injonction Mareva est une ordonnance de la Cour civile obtenue
23 en général par des demandeurs contre des défendeurs pour
24 préserver ou geler les biens et les actifs lorsqu'on craint que
25 ces actifs soient dissipés. L'idée est de geler ces fonds de
26 façon à ce que si jamais les demandeurs remportent la poursuite,
27 ces actifs seront disponibles pour exécuter les mesures.

28 Ces deux types d'ordonnance, ordonnance de

1 blocage et injonction Mareva, ont joué un rôle très, très
2 important quant à la façon dont les fonds recueillis ont
3 finalement été gérés.

4 Cliché suivant.

5 Le 10 février, le procureur général de l'Ontario
6 s'est adressé à la Cour supérieure de justice de l'Ontario et a
7 obtenu une ordonnance de blocage quant aux fonds qui avaient été
8 obtenus sur la plateforme GiveSendGo, c'est-à-dire la campagne
9 du Convoi de la liberté et la campagne Adopt-a-Trucker.

10 Suite à cela, suite à cette ordonnance de
11 blocage, Stripe a gelé les comptes de monsieur Garrah et de
12 monsieur Eros. Stripe n'a pas cependant gelé le compte de
13 monsieur Wells parce que ce compte était détenu non par Stripe
14 Payment Canada Limited, mais par l'entreprise Stripe américaine.
15 Stripe a jugé que cela était au-delà de la portée de
16 l'ordonnance de blocage de l'Ontario.

17 Comme je l'ai dit tout à l'heure, soit le 10,
18 soit le 11 février, monsieur Wells a transféré le compte Stripe
19 associé à la campagne du convoi du compte de monsieur Eros qui
20 était gelé à son propre compte Stripe actif.

21 Monsieur Wells a également pris des mesures en ce
22 qui a trait à la campagne Adopt-a-Trucker. Le compte Stripe de
23 monsieur Garrah avait été gelé par l'ordonnance de blocage, mais
24 monsieur Garrah a transféré cette campagne à RallyPay, un compte
25 aux États-Unis, une plateforme américaine.

26 Les deux campagnes de collecte de fonds sont
27 demeurées liées à des processus de paiement actif et ont pu
28 continuer de recevoir des fonds. Il serait difficile pour ces

1 fonds d'arriver dans les mains des organisateurs. À ce moment-
2 là, la Banque TD et la Banque Royale avaient été averties des
3 ordonnances de blocage et ces deux banques ne pouvaient pas
4 faire affaire avec les fonds recueillis sur GiveSendGo.

5 Le 17 février, Zexi Li, dans son rôle à titre de
6 demanderesse dans le cadre d'un recours collectif des résidents
7 d'Ontario, a obtenu une injonction Mareva. Cette ordonnance
8 s'applique à un ensemble de catégories plus vastes ou d'actifs
9 plus vastes et inclut les actifs couverts par l'ordonnance de
10 blocage, mais s'applique aussi à d'autres individus et d'autres
11 actifs. Par exemple, cela s'applique à des actifs obtenus par
12 monsieur King et à des cryptomonnaies qui n'ont pas fait l'objet
13 de l'ordonnance de blocage.

14 Le même jour, la Banque Toronto-Dominion s'est
15 adressée au tribunal pour payer environ 1,5 million de dollars,
16 fonds qui se trouvait dans le deuxième compte TD contrôlé
17 conjointement par madame Lich et monsieur Barber. La banque a
18 indiqué que les vrais propriétaires de ces fonds étaient
19 inconnus et que les fonds devraient être retenus par le tribunal
20 jusqu'à ce que les récipiendaires appropriés de cet argent
21 puissent être identifiés.

22 L'argent est resté dans ces comptes bancaires
23 gelés par les deux ordonnances – de blocage et Mareva.

24 Ceci a changé le 9 mars lorsque l'ordonnance
25 Mareva a été amendée pour que ces fonds soient placés dans un
26 compte de dépôt fiduciaire, et dans les journées et semaines qui
27 ont suivi, les fonds ont été transférés à l'agent fiduciaire où
28 ils demeurent toujours.

1 Prochaine diapo.

2 Et voici la compréhension de la Commission par
3 rapport aux sources et destinations des fonds. Durant les
4 évènements en question, il y a eu beaucoup d'énoncés publics et
5 des questions soulevées sur le financement étranger et national,
6 et c'est aussi signalé pour la Commission. Le résultat : la
7 Commission a fait enquête auprès de certaines entités concernant
8 la source des fonds avec le nombre de donateurs et la valeur de
9 ces dons.

10 Le résultat de ces enquêtes nous montre des
11 activités différentes pour les fonds. Le plus facile, ce sont
12 les campagnes courriels avec Freedom Convoy et Adopt-a-Trucker.
13 Ces campagnes étaient 100 % canadiennes. C'était un système de
14 transferts électroniques qui se fait au Canada. Tous les dons à
15 ces activités de financement venaient à l'aide dans une
16 institution financière domiciliée au Canada.

17 Le GoFundMe était aussi plutôt canadien. Il est
18 rapporté que 86 % des donateurs étaient au Canada, mais en
19 valeur, 89 % de dons venaient du Canada.

20 Les deux campagnes de GiveSendGo nous montrent
21 quelque chose de différent. Ces deux campagnes étaient
22 américaines et où se trouvaient les donateurs. Freedom Convoy,
23 59 % venait des États-Unis, 51 % pour Adopt-a-Trucker.

24 Mais lorsqu'on mesure la valeur de ces dons, ça
25 nous donne des chiffres un peu différents. 55 % des dollars
26 donnés via Adopt-a-Trucker passaient par... étaient au Canada, et
27 pour le Freedom Convoy, un montant égal d'argent venait des
28 États-Unis et du Canada, 47 % chaque, et le 3 % qui venait

1 d'autres pays autour du monde.

2 Prochaine diapo.

3 Alors, on retourne à ce tableau qui décrit la
4 valeur de l'argent qui allait et était reçu par des entités
5 différentes. On va commencer avec la campagne GoFundMe [qui] a
6 amassé plus de 10 millions de dollars canadiens; 1 million qui a
7 été placé dans le compte bancaire de madame Lich, mais la
8 totalité a été remboursée aux donateurs. Alors, même si GoFundMe
9 a libéré 1 million de dollars, il a aussi remboursé tous les
10 gens qui ont fait des dons et ils ont compensé le manque à
11 gagner de 1 million de dollars.

12 De plus, à part du million de dollars dans son
13 compte, madame Lich a reçu 419 416,63 \$ dans des transferts
14 électroniques.

15 Donc, avec 1,4 million de dollars qui étaient
16 dans les premier et deuxième compte TD, il y a seulement 26 000
17 [qui] a été retiré. Ce qui restait, 1 million et quelques
18 dollars, a été placé ultimement en dépôt fiduciaire en vertu de
19 l'ordonnance Mareva.

20 Pour Adopt-a-Trucker, monsieur Garrah a amassé
21 environ 800 000 \$ canadiens sur GiveSendGo. De ce montant,
22 environ 330 000 a été libéré par Stripe pour être déposé dans le
23 compte RBC de monsieur Garrah. L'argent qui restait, qui était
24 dans le compte Stripe, ultimement a été mis en fiducie ou il y a
25 eu des problèmes avec des disputes par rapport aux cartes de
26 crédit et de demandes de se faire rembourser sur les cartes de
27 crédit.

28 Non seulement il y avait 330 000 \$ [qui] était

1 dans le compte de monsieur Garrah, il a aussi reçu environ
2 31 000 \$ en transferts électroniques. De ce montant-là, environ
3 220 000 \$ a été libéré du compte de monsieur Garrah et déboursé
4 sur une variété de choses, et environ 141 000 \$ a été payé par
5 RBC et a été placé en fiducie.

6 Pour GiveSendGo, le Convoi de la liberté, là, ça
7 devient un peu difficile d'avoir des chiffres précis, car
8 GiveSendGo rapportait des dons en devises US, mais que ces dons
9 étaient faits sur une période de temps et le taux de change
10 fluctuait.

11 Ce qu'on peut dire, c'est que GiveSendGo a dit
12 avoir reçu environ 9,8 millions de dollars US en dons et, en
13 utilisant le taux de change, c'était environ 12,4 millions
14 canadiens. De ce montant, environ 3,75 millions de dollars a été
15 placé dans le compte Stripe de monsieur Eros et ce qui... le
16 solde, le 6 millions et quelques, est allé dans le compte Stripe
17 de monsieur Wells.

18 L'argent dans le compte Stripe de monsieur Eros a
19 été placé en dépôt fiduciaire et ça n'allait ni au compte de
20 monsieur Wilson. Et il y avait aussi des demandes de frais et de
21 disputes avec les cartes de crédit.

22 Pour monsieur Wells et son compte Stripe, la
23 Commission n'avait pas accès au dossier bancaire, mais en
24 communications entre monsieur Wells et Stripe et des
25 communications vues par la Commission, il appert que tous les
26 dons ont été... qui étaient dans son compte Stripe ont été
27 remboursés aux donateurs moins certains frais.

28 Pour la campagne HonkHonk Hodl, 1,2 million de

1 dollars en bitcoins, il y en a donc 800 000 qui a été distribué
2 aux manifestants, et en fiducie, c'était 7,7 bitcoins qui
3 valaient environ 413 000 \$.

4 Et enfin, un 10 000 \$ de transfert bancaire qui a
5 été placé en fiducie, et ça, c'était lorsque Convoy Corporation
6 avait un compte en banque au Steinbach Credit Union.

7 Prochaine diapo.

8 Le rapport contient plus de détails sur ces
9 transactions. Alors, pour les parties, ce rapport est disponible
10 dans la base de données, et pour le public, ce rapport sera
11 publié en anglais et en français sur le site web de la
12 Commission avec plus de 100 documents sur ce qui donne plus de
13 détails sur les choses que je viens de vous présenter.

14 Sur ça, Monsieur le Commissaire, j'aimerais que
15 ce document soit coté.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci. Merci pour tous ces
17 détails de mouvement de fonds.

18 Maintenant, sommes-nous prêts à passer à la
19 prochaine étape?

20 **Me JOHN MATHER:** On aimerait appeler Benjamin
21 Dichter.

22 **LA GREFFIÈRE:** Monsieur Dichter, voulez-vous jurer
23 sur un document religieux ou faire une affirmation solennelle?

24 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, je prendrais la Torah,
25 s'il vous plait. Oui.

26 **LA GREFFIÈRE:** Votre nom, s'il vous plait?

27 **M. BENJAMIN DICHTER:** Benjamin Dichter - B-E-N-J-
28 A-M-I-N, Dichter, D-I-C-H-T-E-R.

1 LA GREFFIÈRE: Vous jurez que le témoignage à la
2 Commission sera la vérité, toute la vérité, rien d'autre que la
3 vérité? Que Dieu vous soit en aide.

4 M. BENJAMIN DICHTER: Oui.

5 --- M. BENJAMIN DICHTER, Assermenté:

6 Me JOHN MATHER: Bonjour, Monsieur Dichter.

7 M. BENJAMIN DICHTER: Bonjour.

8 Me JOHN MATHER: Et pendant que le registraire
9 prend la Torah, je crois que votre avocat aimerait faire une
10 déclaration avant de débiter.

11 Me JIM KARAHALIOS: Merci, Monsieur Mather.

12 Je suis Jim Karahalios, avocat pour le témoin,
13 monsieur Dichter, et j'épelle mon nom [...]

14 Merci, Monsieur le Commissaire, de m'avoir donné
15 cette minute pour l'introduction.

16 --- DÉCLARATION PAR Me JIM KARAHALIOS:

17 Me JIM KARAHALIOS: Monsieur Dichter a plusieurs
18 demandes. Puisque la Commission l'a mis sur son site web,
19 monsieur Dichter a fait une demande tardive pour la qualité
20 d'agir et qui a été rejetée, et dans cette demande, la demande
21 pour avoir la qualité d'agir était faite avec Chris Garrah qui,
22 comme nous avons vu dans le rapport précédent, était le
23 principal dans Adopt-a-Trucker. Monsieur Garrah a qualité d'agir
24 pour le groupe des organisateurs du convoi. Monsieur Garrah est
25 ici aujourd'hui.

26 Hier, nous avons reçu le temps alloué pour les
27 procureurs une fois que la preuve est donnée. C'est 15 minutes
28 pour les organisateurs du convoi, et [5] minutes pour le JCCF,

1 et 10 minutes pour l'avocat de monsieur Dichter. Et vu que les
2 organisateurs et l'autre fonds ont des intérêts semblables,
3 monsieur Dichter aimerait demander au commissaire, avec
4 l'approbation de monsieur Garrah, qui est le membre du groupe
5 d'organisation, de considérer – et j'espère que mon confrère des
6 organisateurs du convoi sera d'accord pour réallouer une partie
7 du 15 minutes à l'avocat de monsieur Dichter à la fin pour
8 d'autres questions.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU:** D'accord. Vous voulez avoir
10 un transfert des organisateurs du convoi, un transfert de
11 5 minutes pour vos arguments finaux?

12 **Me JIM KARAHALIOS:** Oui. Je crois que ça serait
13 plus équilibré à ce moment-là, une fois l'interrogatoire
14 principal.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je ne sais pas si ç'a été
16 discuté avec les organisateurs du convoi ou pas.

17 **Me JIM KARAHALIOS:** Je n'ai pas eu l'occasion d'en
18 parler avec mon collègue, mais monsieur Garrah est ici
19 aujourd'hui et c'est un membre et qui a qualité d'agir. Alors,
20 je suis désolé, j'ai pas eu le temps encore de parler à l'avocat
21 des organisateurs du convoi.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, je vois les avocats
23 justement qui sont en train de rentrer, donc ça n'a pas été
24 discuté, clairement. On va pouvoir étudier la question rendu au
25 contre-interrogatoire. Et je vous assure, il n'y a personne qui
26 sera pénalisé, le témoin ne sera pas pénalisé, et c'est ma
27 compréhension pour les témoins qui ne sont pas toujours
28 représentés par avocat.

1 **Me JIM KARAHALIOS:** Merci, Monsieur le
2 Commissaire.

3 La deuxième chose au nom de monsieur Dichter,
4 dans sa demande pour que son avocat dirige son témoignage, vous
5 avez parlé du Règlement 29 qui permet à monsieur Dichter qui
6 peut demander plus de temps dans son témoignage principal. À la
7 fin de la période de monsieur Mather, est-ce que monsieur
8 Dichter pourrait avoir le temps pour voir que cette demande en
9 vertu du Règlement soit faite ou pas? Alors, ça, ça serait
10 apprécié.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Donc...

12 **Me JIM KARAHALIOS:** C'est des périodes différentes
13 du témoignage.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, c'est... ma réponse est
15 la même. On va tout faire pour que ça soit équitable pour le
16 témoin et pour s'assurer qu'on a la preuve dont on a besoin.

17 **Me JIM KARAHALIOS:** Merci.

18 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me JOHN MATHER:**

19 **Me JOHN MATHER:** Alors, rebonjour. Je suis John
20 Mather, avocat pour la Commission. J'ai seulement quelques
21 questions concernant votre histoire.

22 Vous êtes de Toronto?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. J'ai grandi à Toronto
24 dans une famille de classe moyenne dans un foyer juif. J'ai été
25 adopté et j'ai eu... c'était le gros lot avec ma nouvelle famille.
26 Et plus tard dans ma vie, j'ai su de ma fratrie biologique, je
27 suis le descendant ou le petit-fils du brigadier général Denis
28 Whittaker. Alors, wow!

1 **Me JOHN MATHER:** Et que faites-vous en ce moment?

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je suis un camionneur et je
3 suis... je produis des diffusions, des podcasts. Ça fait à peu
4 près quatre ans que je suis camionneur et exploitant-
5 propriétaire depuis quelques années.

6 **Me JOHN MATHER:** Et c'est quoi la nature de votre
7 entreprise? Qu'est-ce que vous transportez?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je vais jusqu'aux États-
9 Unis, surtout dans le coin supérieur droit, Rhode Island, New
10 York, New Jersey, et marchandises, papier...

11 **Me JOHN MATHER:** Et par rapport à vos diffusions
12 sur le web?

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'est plusieurs choses.
14 Professeur Stephen Hicks, ça s'appelle Open College. Je fais un
15 balado aussi juridique avec quelques avocats. J'apprends
16 beaucoup depuis. Alors, toute une gamme de choses. Et on a
17 changé. Avant, c'était juste un passe-temps, et maintenant, ça
18 devient une petite entreprise.

19 **Me JOHN MATHER:** D'autres baladodiffusions?

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il y en a quelques-unes. On
21 a fait « You Too » avec Mike Bullard, on ne le fait plus;
22 « UnTrue Crime »; « One Godless Woman », c'est une activiste
23 saoudienne; « The Quiggin Report »... en tout, j'ai créé sept
24 baladodiffusions avec mes cocréateurs.

25 **Me JOHN MATHER:** Des fois, des compagnies de
26 baladodiffusions font partie d'une classe. Est-ce qu'il y a un
27 nom?

28 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, c'est... la plateforme

1 s'appelle Possibly Correct.

2 **Me JOHN MATHER:** Et est-ce que vous faisiez des
3 baladodiffusions en janvier 2022?

4 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. C'était un peu
5 tranquille, on terminait les festivités du Nouvel An. Alors, ça
6 fluctue. Des fois, c'est occupé, les créateurs vont faire...
7 m'envoient les scénarios, et tout dépendant de leurs
8 disponibilités, c'est là où je vais mettre le contenu.

9 **Me JOHN MATHER:** Il y a des rapports aussi que
10 vous aviez... vous étiez gemmologue, vous avez aussi conçu des
11 vêtements spéciaux...

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** J'étais... je travaillais dans
13 les diamants, j'étais gemmologue. J'ai un produit pour les motos
14 qui a eu un brevet. Et j'avais aussi une imprimerie près de
15 Ryerson University pendant quelques années.

16 **Me JOHN MATHER:** Et vous étiez candidat au conseil
17 municipal en 2014?

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Et aussi dans le parti
19 politique des conservateurs en 2015.

20 **Me JOHN MATHER:** Et quand je dis « le conseil
21 municipal », c'était le conseil municipal de Toronto.

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, exact.

23 **Me JOHN MATHER:** Et vous aviez un groupe, LGB
24 Tory? Dites-nous de quoi il s'agit.

25 **M. BENJAMIN DICHTER:** LGB Tory était une
26 organisation communautaire pour des amis à moi conservateurs
27 dans la communauté gay. Il y avait beaucoup de tension et ils se
28 sentaient un peu aliénés. J'ai beaucoup d'amis gays, c'est

1 pourquoi j'étais associé et qu'on a décidé de mettre sur pied de
2 défense des droits pour que les gens simplement puissent faire
3 leur coming-out et pour discuter. C'est plus facile de faire son
4 coming-out en tant que gay qu'en tant que conservateur dans la
5 communauté gay lorsque nous avons commencé.

6 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que ce groupe est toujours
7 actif? C'est la question.

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Périodiquement. Nous avons
9 eu une réunion il y a quelques mois et pour l'avenir, on veut
10 continuer. Je suis occupé avec plein d'autres choses à ce
11 moment-ci, donc ces gens me rencontrent pour entendre mes idées,
12 mes conseils, et cetera.

13 **Me JOHN MATHER:** Maintenant, parlons de la
14 manifestation à Ottawa en janvier-février 2022. Comment vous
15 êtes-vous impliqué?

16 **M. BENJAMIN DICHTER:** Tamara Lich m'a appelé le
17 15 janvier. C'est moi qui la connaissais depuis longtemps
18 d'après ce que j'ai entendu pendant les témoignages. Elle m'a
19 contacté, elle a dit : « On vient de lancer une campagne
20 GoFundMe ça fait environ deux jours. Ça semble bien marcher.
21 Est-ce que tu peux venir m'aider avec les messages, les
22 communiqués de presse, et cetera? » Et j'ai dit, « oui, bien
23 sûr ». J'ai à ce moment-là décidé de collaborer avec elle.

24 **Me JOHN MATHER:** Comment l'avez-vous rencontrée,
25 madame Lich?

26 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je l'ai rencontrée en 2017
27 ou 2018. J'étais en Alberta et je l'ai rencontrée à travers
28 d'autres personnes. Je suis allé à Medicine Hat et, en fait, je

1 suis resté chez elle.

2 **Me JOHN MATHER:** Quand vous avez dit que vous
3 l'avez rencontré à travers d'autres personnes, qui étaient ces
4 personnes?

5 **M. BENJAMIN DICHTER:** Des gens qui étaient fan de
6 l'un de mes balados et ils l'ont invitée au balado. Je me suis
7 joint au groupe et j'ai découvert Medicine Hat et Grande
8 Prairie. C'était la première fois que je me rendais là.

9 **Me JOHN MATHER:** Quel était ce balado dont ils
10 étaient fan?

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** « The Quiggin Report ».

12 **Me JOHN MATHER:** Vous avez dit que c'était autour
13 de 2017-2018?

14 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

15 **Me JOHN MATHER:** Après avoir rencontré madame Lich
16 la première fois, à quelle fréquence avez-vous eu des contacts?

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** On a... assez fréquemment. Des
18 fois, toutes les deux semaines, des fois une fois par mois,
19 simplement pour se donner des nouvelles. On parlait beaucoup de
20 positivité, on... c'était très positif entre nous, on avait
21 beaucoup de belle énergie. Elle s'intéressait à la politique,
22 alors on parlait de politique de façon générale et on se... les
23 gens des milieux ruraux en Alberta se préoccupaient de tout ce
24 qui se passait au niveau de la politique.

25 **Me JOHN MATHER:** Quand avez-vous pris connaissance
26 des intérêts politiques de madame Lich?

27 **M. BENJAMIN DICHTER:** Quand j'étais à Medicine
28 Hat, je ne savais pas qu'elle s'était impliquée en politique et

1 qu'elle connaissait des gens en politique. Je pensais qu'elle
2 était juste une fan, et puis j'ai appris qu'elle connaissait des
3 gens en politique. À ce moment-là, j'étais pas trop au courant.

4 **Me JOHN MATHER:** Mais vous avez eu des
5 conversations subséquentes avec elle sur la politique?

6 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ah, oui, oui, c'est un des
7 thèmes de nos conversations. Elle m'appelait puis on discutait
8 de ce qui se passait.

9 **Me JOHN MATHER:** Et à travers ces conversations,
10 qu'est-ce que vous avez appris à propos de madame Lich en
11 politique, quelles étaient ses intérêts, ses objectifs?

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** En fait, je ne sais pas.
13 C'est intéressant. C'est quelqu'un de très pragmatique et je ne
14 dirais pas qu'elle est une extrémiste, je dirais... je n'aime pas
15 trop les étiquettes, hein? C'est ça, le problème. Alors, bon, il
16 y a un spectre en politique, peut-être que je dirais qu'elle est
17 plutôt centre-droite, si on veut faire appel à ces étiquettes un
18 peu désuètes, mais elle est très libérale par rapport à
19 certaines questions sociales et moi aussi, donc, on était
20 d'accord là-dessus.

21 **Me JOHN MATHER:** Je ne vous demande pas de lui
22 donner une étiquette, ce que je voudrais comprendre, c'est : à
23 travers vos conversations avec elle, d'après vous, quelles
24 étaient les causes qui l'intéressaient, qu'est-ce qu'elle
25 essayait d'accomplir, quelle que soit l'étiquette ou les
26 étiquettes?

27 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je ne sais pas. Au final,
28 elle s'est retrouvée avec le Parti Maverick. J'essayais de lui

1 expliquer, Jay Hill, qui est le chef du Parti Maverick, est
2 député conservateur et je lui ai dit : « Tamara, c'est pas un
3 vrai parti, et qu'est-ce qui se passe? » Elle a dit : « Non,
4 non, non, je vais leur donner une chance, on ne sait jamais, il
5 faut quand même avoir une diversité de voix pour les Albertains.
6 – Très bien. »

7 Et avant le convoi, on a eu des conversations,
8 avant Noël, si je me rappelle bien, et elle semblait commencer à
9 comprendre. Elle m'a dit : « Ouais, je pense que tu avais raison
10 tout ce temps-là. Je commence à devenir frustrée parce que tous
11 ces gens sont liés au Parti conservateur. » Donc, je ne connais
12 pas les détails, c'est ce qu'elle m'a dit.

13 **Me JOHN MATHER:** Alors, d'après votre réponse, si
14 je comprends bien, elle était impliquée avec le Parti Maverick
15 et vous lui avez dit, « bon, ce parti est lié au Parti
16 conservateur, c'est un parti de l'establishment », et vous
17 n'étiez pas en faveur de cela. C'est exact?

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, c'est une tactique,
19 hein? Si vous êtes le Parti conservateur, eh bien, faites partie
20 du Parti conservateur, ne créez pas de faux parti. On voit
21 beaucoup de choses de ce genre qui se passent depuis quelque
22 temps et je trouve que c'est trompeur pour les citoyens qui ne
23 comprennent pas trop ce qui se passe en politique. Je n'appuie
24 pas cela. Il faut dire qui on est, en fait.

25 **Me JOHN MATHER:** À ce moment-là, donc décembre
26 2021, est-ce que vous étiez toujours un supporteur du Parti
27 conservateur?

28 **M. BENJAMIN DICHTER:** Eh bien, il y a des gens

1 dans ce parti qui m'adore, y'a des gens dans ce parti qui me
2 détestent parce que je leur dis lorsque je ne suis pas d'accord
3 avec ce qu'ils font. J'ai l'impression, donc, que je commençais
4 à en avoir marre de la politique.

5 **Me JOHN MATHER:** Si on met de côté les étiquettes,
6 comment décririez-vous vos opinions politiques de décembre 2021
7 à janvier 2022?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Eh bien, je suis quelqu'un
9 de la classe moyenne, j'ai grandi dans la classe moyenne, je
10 suis canadien, urbain, conservateur fiscal, libertaire quant aux
11 questions sociales. Je voudrais que tout le monde s'entende et
12 que tout le monde puisse se parler sans que l'on fonctionne en
13 silos, et je pense que cela s'est empiré au fil des ans, surtout
14 sur les campus universitaires.

15 **Me JOHN MATHER:** Madame Lich vous a appelé,
16 j'oublie quelle date d'après ce que vous m'avez dit, mais c'est
17 en janvier 2022. Elle vous a demandé de l'aider par rapport aux
18 messages et aux communiqués de presse. On sait, d'après la
19 preuve, que vous étiez d'accord pour l'aider. Exact?

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

21 **Me JOHN MATHER:** Pourquoi vouliez-vous participer
22 au convoi?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** J'étais très, très mal à
24 l'aise avec les mandats et le suivi des données. Beaucoup de
25 camionneurs étaient touchés par cela. Je suis moi-même vacciné,
26 mais j'ai vu que ça causait beaucoup de stress chez beaucoup de
27 personnes et je me suis dit, je la connais, je sais qu'elle est
28 quelqu'un de positif, donc je me suis dit on pourrait bien

1 travailler ensemble pour faire entendre des messages positifs
2 d'amour, de paix, d'unité et de liberté. C'était les quatre mots
3 que je répétais tout le temps.

4 **Me JOHN MATHER:** Quel jour êtes-vous arrivé à
5 Ottawa?

6 **M. BENJAMIN DICHTER:** Le 28 janvier.

7 **Me JOHN MATHER:** Comment êtes-vous arrivé à
8 Ottawa?

9 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je suis arrivé avec ma
10 voiture, pas avec mon camion, à cause de la nature de mon
11 contrat avec mon propriétaire-exploitant. J'ai seulement des
12 assurances lorsque je remorque une charge. Je ne voulais pas
13 apporter mon camion ici.

14 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous considéré la
15 possibilité de trouver un camion ou un autre véhicule en
16 solidarité avec les autres camionneurs?

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, parce que j'étais là
18 pour être un messenger, en fait, et je me suis dit que j'allais
19 passer tout mon temps à mener des entrevues, à parler. Je
20 voulais aller dans la rue parler aux gens au max. Je voulais
21 obtenir une exposition maximum pour pouvoir vraiment transmettre
22 ce message de paix, amour, unité et liberté.

23 **Me JOHN MATHER:** Qu'est-ce que vous souhaitiez
24 accomplir en participant au convoi?

25 **M. BENJAMIN DICHTER:** Eh bien, je voulais parler
26 de changements positifs. Je voulais réunir des gens. Le 28, ah,
27 c'est incroyable! On était devant le Château Laurier et j'ai vu
28 des milliers de gens qui arrivaient du Québec, parce que les

1 règlements étaient très stricts au Québec, et il y avait, donc,
2 tous ces gens qui se rassemblaient avec des panneaux disant
3 « Liberté et Unité! », et les Québécois serraient dans leurs
4 bras des Albertains, des gens de la Saskatchewan. Enfin, tout le
5 monde était rassemblé, on n'entendait plus « ah, le Québec
6 n'aime pas l'Alberta », et cetera, non, tout le monde
7 s'entendait.

8 Keith a parlé d'une de mes expériences hier avec
9 ses deux camionneurs au Tim Horton et il y en avait un qui était
10 de la Saskatchewan, l'autre était du Québec, et ils
11 communiquaient en utilisant Google Translate. Ils étaient
12 ensemble, ils blaguaient, c'était incroyable à voir. C'était
13 magnifique.

14 **Me JOHN MATHER:** Vous avez dit que vous étiez là
15 pour aider à transmettre les messages, à vous occuper des
16 relations publiques. Exact?

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, c'est une bonne façon
18 de décrire mes tâches.

19 **Me JOHN MATHER:** Est-ce qu'il y a d'autres
20 personnes qui travaillaient sur cet aspect de l'organisation?

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. J'avais une équipe de
22 trois personnes au final qui travaillaient avec moi dans ma
23 suite d'hôtel et c'était nous qui s'occupaient de la plupart des
24 communiqués de presse et des messages et tout ça.

25 **Me JOHN MATHER:** Pouvez-vous aider la Commission à
26 comprendre exactement qu'est-ce que ça voulait dire ce travail
27 de communiqué de presse, de relations publiques, de messages?
28 Quelles étaient vos tâches quotidiennes?

1 **M. BENJAMIN DICHTER:** Eh bien, il y avait beaucoup
2 d'entrevues, mes fils courriel, Twitter, les médias sociaux,
3 messages directs, je recevais des demandes d'un peu partout dans
4 le monde, de toutes les agences de presse, et j'essayais de
5 comprendre qui nous donnerait une juste représentation et
6 comparer tout ça avec qui était mobilisé et qui nous permettrait
7 de communiquer de la façon la plus efficace.

8 **Me JOHN MATHER:** D'après ce que la Commission a
9 compris, vous avez aussi fait des entrevues à la télé pendant le
10 convoi.

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Beaucoup d'entrevues
12 télévisées.

13 **Me JOHN MATHER:** Entre autres avec Fox News.

14 **M. BENJAMIN DICHTER:** Tucker Carlson, Hannity,
15 NewsMax, beaucoup de balados, Gad Saad, Jordan Peterson, Steven
16 Crowder. Je voulais fonctionner avec des médias d'affaires
17 courantes.

18 **Me JOHN MATHER:** Et vous avez donné au moins une
19 entrevue avec Russia Today?

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

21 **Me JOHN MATHER:** Vous vouliez avoir des entrevues
22 avec des médias d'affaires courantes. Qu'est-ce que vous voulez
23 dire?

24 **M. BENJAMIN DICHTER:** Des médias qui ont réussi à
25 faire appel à des médias de plateformes alternatives. On ne
26 voulait pas nécessairement faire des entrevues avec un média où
27 30 000 personnes suivraient le soir et ensuite ça ne serait pas
28 téléversé, il n'y aurait pas d'archivage. Donc, on voulait un

1 équilibre entre ces nouvelles plateformes et... bon, avec Russia
2 Today, je l'ai expliqué, c'est une des plateformes où j'ai pu
3 exploiter les médias en ligne et les médias alternatifs.

4 **Me JOHN MATHER:** Quand vous dites « les médias
5 courants », en fait, vous recherchez les médias qui avaient les
6 plus vastes plateformes, qui rejoindraient les plus vastes
7 auditoires.

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, parce que c'était plus
9 efficace.

10 **Me JOHN MATHER:** Si j'ai bien compris, vous ne
11 vouliez pas donner d'entrevue à des organisations des médias
12 telles que CBC, *Toronto Star*, *Globe and Mail*. Est-ce que c'est
13 exact?

14 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

15 **Me JOHN MATHER:** Pourquoi ne vouliez-vous pas
16 accorder d'entrevue à ces médias canadiens?

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Par exemple, le *Toronto Star*
18 a publié un mème, je ne me rappelle pas le petit dessin animé,
19 mais c'était complètement diffamatoire à l'égard des
20 camionneurs. On pouvait déjà voir ce qui était dit par les
21 médias canadiens bien établis qui essayaient de nous lier au
22 6 janvier, alors que ça n'avait rien à voir, et on l'a entendu
23 dans des témoignages ici, il y avait des textos qui arrivaient
24 du Bureau du premier ministre qui prouvaient exactement cela,
25 donc j'avais raison.

26 **Me JOHN MATHER:** On a entendu des preuves de la
27 part de différents témoins jusqu'à présent à l'effet que vous
28 avez été blessés pendant que vous vous rendiez à Ottawa et

1 pendant votre séjour à Ottawa. Est-ce que vous pourriez nous
2 expliquer exactement ce qui s'est passé et quand?

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** Le 4 février, quelqu'un est
4 arrivé dans ma chambre et a dit : « Les avocats viennent de
5 produire une vidéo qui est le total contraire de ce qu'on dit. »
6 Le vidéo, « *La Guerre des mondes* », c'est comme ça qu'on
7 l'appelle. Je l'ai regardé et j'ai été horrifié. Ça disait :
8 « Venez à Ottawa. Vos libertés sont en train de mourir. »
9 C'était vraiment très, très défaitiste. Pas « amour, paix,
10 unité, liberté » à la base du mouvement.

11 Donc, je suis allé à l'Hôtel ARC pour expliquer
12 mes sentiments, peut-être un peu agressivement, mais bon, il y
13 avait beaucoup de problèmes à ce moment-là. Voilà, simplement,
14 donc, une autre embûche qui nous mettait les bâtons dans les
15 roues.

16 Après une discussion de 20-30 minutes au sujet de
17 certaines problématiques – dont on va parler, j'en suis sûr –,
18 on m'a présenté le recours collectif et on m'a offert des
19 conseils juridiques gratuits si je signais. C'était la nature de
20 la réunion.

21 Je suis retourné au Sheraton et je me suis rendu
22 compte que j'avais oublié mon ordinateur. Je suis retourné et
23 j'ai glissé lors de mon premier aller-retour, et finalement, en
24 panique parce que j'avais oublié mon ordinateur – qui était ma
25 vie –, j'ai glissé sur un gros bloc de glace devant le bâtiment
26 EDC. Et je revois tout à fait la scène. Il était 21 heures,
27 21 h 30, le 4 février, je crois, et il y avait quelques camions
28 dans la voie de stationnement, il y avait aussi des voitures, et

1 les voies de circulation étaient ouvertes, il y avait quelques
2 voitures qui étaient garées devant le Sheraton, il y avait des
3 gens qui débarquaient des véhicules, et il y avait le silence,
4 il n'y avait personne. C'était le silence complet. Je me suis
5 senti complètement seul. J'étais bizarre.

6 Donc, j'essayais de me relever, j'ai entendu un
7 « crac ». J'ai jamais eu de fracture. J'ai senti mes orteils
8 blessés. Je n'arrivais pas à me relever. Et j'ai entendu au
9 loin, devant l'hôtel ARC, un camionneur avec une barbe, un
10 vêtement rouge qui m'a demandé : « Tu as besoin d'aide? » Et
11 j'ai dit : « Ouais, je pense que oui. » Enfin, on criait parce
12 qu'il était loin. Il s'est approché de moi, il a dit : « Est-ce
13 que t'as besoin d'aide? », j'ai dit oui. Il a mis sa main sur ma
14 cheville et il a dit : « Ah, Dieu, bénis cette cheville... », bon.
15 « Je t'aime, [mais] je m'attendais à un ambulancier. »

16 Quelqu'un d'autre m'a demandé si j'avais besoin
17 d'aide, j'ai dit : « Oui, oui, j'ai besoin d'un ambulancier. »
18 C'était incroyable! Une heure avant, il y avait tant de
19 friction, et c'était assez courant, une friction et puis on
20 réussi à s'entendre. Donc, ça arrivait. On arrivait à s'entendre
21 quand c'est nécessaire.

22 Donc, on m'a fait entrer dans le lobby de l'hôtel
23 ARC, on m'a déposé sur le canapé et on a appelé les ambulanciers
24 et tout le monde... bon, c'était très sérieux, tout le monde est
25 revenu pour m'aider. Chad était près de moi, Miranda me donnait
26 des médicaments, je ne savais pas trop ce qu'elle me donnait,
27 Brigitte était là. Les médecins sont arrivés pour m'examiner et
28 pour me dire que ma cheville était fracturée. C'était

1 incroyable!

2 Et finalement, les ambulanciers sont arrivés
3 après 30-45 minutes, et ils ont dit : « Oui, oui, la cheville
4 est fracturée, tu dois aller à l'hôpital. » Donc, j'ai dit :
5 « Très bien. Est-ce que je devrais appeler une ambulance? », et
6 ils ont dit : « Ben, le problème, c'est que tu n'es pas un cas
7 important. C'est juste une cheville brisée. Il y a d'autres gens
8 qui ont des problèmes plus graves. Si tu appelles une ambulance,
9 ça peut prendre environ 1 heure. » Donc, j'ai demandé aux
10 bénévoles, ils ont dit, « oui, un de nous peut t'amener en
11 voiture à l'hôpital », et l'Hôpital général d'Ottawa, je vais
12 vous dire, en 20 minutes à partir de l'hôtel jusqu'au moment où
13 un médecin a découpé mon jeans neuf. C'est incroyable. C'était
14 très court.

15 **Me JOHN MATHER:** Donc, il y a eu cet incident. Je
16 vais y revenir dans un instant. Vous avez aussi subi un accident
17 de voiture?

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, oui, la veille.

19 **Me JOHN MATHER:** Donc, pas mal de malchance.

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ben, je pensais à d'autres
21 choses, hein? Les messages, garder tout le monde content,
22 maintenir la paix, et cetera.

23 **Me JOHN MATHER:** Je veux revenir sur le contexte,
24 ce qui s'est passé avant que vous glissiez et que vous tombiez.
25 Vous aviez dit qu'il y avait eu une conférence de presse le
26 4 février avec... vous avez dit les avocats, c'est ça?

27 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'était pas une conférence
28 de presse. Quelqu'un est arrivé et a dit : « Les avocats

1 viennent de publier une vidéo qui est vraiment, vraiment
2 négative, obscure, le contraire de notre message. » J'ai dit :
3 « Quels avocats? De qui est-ce qu'on parle? » Et c'est là où
4 j'ai été voir de qui on parlait.

5 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous avez vu la vidéo
6 vous-même?

7 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, je l'ai vue.

8 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous avez reconnu les
9 avocats?

10 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non.

11 **Me JOHN MATHER:** Finalement, vous saviez de qui il
12 s'agissait?

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** Keith Wilson.

14 **Me JOHN MATHER:** Vous restiez au Sheraton?

15 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

16 **Me JOHN MATHER:** Et vous êtes allé au ARC?

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

18 **Me JOHN MATHER:** Pourquoi vous êtes allé à l'ARC
19 pour voir qui était sur la vidéo?

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Parce que c'est là où ils
21 étaient.

22 **Me JOHN MATHER:** Qui sont « ils »?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Eh bien, on était à trois
24 hôtels différents. Le Sheraton est devenu l'hôtel pour les
25 messages. Mon équipe s'occupait de ça. L'hôtel ARC s'occupait de
26 la logistique, il y avait toujours des conflits là, et ensuite
27 l'Hôtel Swiss où il y avait la sécurité qui communiquait avec la
28 police pour les voies d'urgence, et cetera. Ç'a pris un petit

1 bout de temps, mais finalement ça s'est bien organisé.

2 Donc, on m'a dit qu'ils étaient à l'hôtel ARC,
3 ces avocats. « Va les voir », c'est ce qu'on m'a dit. Donc, je
4 suis allé à l'hôtel ARC.

5 **Me JOHN MATHER:** Donc, les avocats étaient à
6 l'hôtel?

7 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

8 **Me JOHN MATHER:** Qui avez-vous rencontré à
9 l'hôtel?

10 **M. BENJAMIN DICHTER:** Keith, André, Eva et Chad.
11 C'était la première fois que je les rencontrais. Quelques autres
12 personnes. Brigitte est venue, Tamara aussi est arrivée
13 15 minutes après, après mon échange un peu échauffé, et quelques
14 personnes.

15 **Me JOHN MATHER:** Keith Wilson, Eva Chipiuk, André
16 Memauro?

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

18 **Me JOHN MATHER:** Chad Eros, Brigitte Belton?

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. Oui. Et quelques autres
20 personnes, je ne me rappelle plus.

21 **Me JOHN MATHER:** Décrivez-nous la conversation.

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** J'ai utilisé possibilité des
23 paroles de camionneurs avec Keith pour exprimer mon
24 mécontentement que j'avais passé presque trois semaines de vie
25 pour envoyer des messages de paix, d'amour, et d'être uni, des
26 gens de droites, de gauche, de partout, et j'ai dit :
27 « Comprenez-vous ce que vous venez de faire? » J'ai un frère
28 dans les forces policières et mes neveux aussi. Alors, ils sont

1 en train de surveiller l'ambiance et le comportement. Et tout
2 était parfait jusqu'à maintenant. Et il semblait préoccupé. Il a
3 dit : « Ben, désolé. » Ben oui, mais vous auriez dû y penser
4 avant. C'était ça.

5 Et après ça, c'est que : « Vous venez d'être
6 signifié, alors félicitations avec une poursuite de 1 million de
7 dollars. – Pourquoi? – Pour le klaxonnage. – Mais quels
8 klaxons? » C'était la même soirée où je me suis cassé la
9 cheville.

10 **Me JOHN MATHER:** Alors, vous avez eu cette
11 conversation avec monsieur Wilson. Vous avez exprimé vos
12 préoccupations, et après ça, est-ce que les communiqués de
13 Me Wilson se sont améliorés?

14 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. Ça semblait être la
15 même trajectoire. Quand les gens parlaient des organisateurs de
16 convois, il y avait beaucoup de groupes, c'était pas un seul
17 groupe. Et chaque groupe avait sa propre idée, mais on était
18 tous d'accord sur ces idées de... on voulait focaliser sur
19 ArriveCAN et les mandats, mais lui, c'était un autre groupe qui
20 s'en allait dans une autre direction.

21 **Me JOHN MATHER:** Et c'était quoi cette autre
22 direction?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Que c'était contraire à
24 l'unité, paix, amour et liberté. C'était... ça semblait venir...
25 j'ai commencé à tout comprendre qu'ils avaient des liens
26 politiques et, en dedans de quelques jours, il y a eu Keith
27 Wilson et Tom Marazzo, et l'ami de Ford, Dean French, en train
28 d'organiser des rencontres avec les gens de la ville en faisant

1 semblant de négocier une [entente], et ce qui était vraiment
2 choquant, c'est que personne chez la police, au bureau du maire,
3 au conseil municipal, ils n'ont même pas fait de diligence
4 raisonnable pour voir si ces peuples-là... que ces gens-là
5 pouvaient parler en notre nom. C'était bizarre.

6 **Me JOHN MATHER:** Pensez-vous que Me Wilson et
7 monsieur Marazzo avaient cette position de persuasion morale?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, je ne crois pas.
9 Premièrement, jusqu'à ce moment-là, sur GoFundMe, il y avait moi
10 et Tamara, et c'est pour ça qu'il y avait tellement d'attention.
11 On était sous les feux de la rampe. Je suis camionneur, alors il
12 y a une culture chez les camionneurs, et là, c'était des avocats
13 qui semblaient avoir un motif autre ou ils semblaient connaître
14 des gens de la classe politique. Je ne sais pas, et peut-être
15 ils étaient en train d'organiser une entente avec la ville, mais
16 c'est une entente pour Doug Ford, mais c'était pas pour les
17 camionneurs.

18 **Me JOHN MATHER:** Il me semble que vous craignez
19 qu'ils aient un agenda politique.

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, et c'est quelque chose
21 qu'on ne peut pas très bien décrire. On sait, on sent qu'il y a
22 quelque chose qui se passe et que ces gens sont bien connectés.

23 **Me JOHN MATHER:** Pensiez-vous que Wilson et
24 Marazzo avaient les mêmes objectifs par rapport à mettre fin aux
25 mandats?

26 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, je ne crois pas. Je
27 crois leur objectif, c'était de mettre fin à des manifestations
28 et de faire quitter les gens au plus vite.

1 Quand j'ai rencontré Tom Marazzo, il m'a dit :
2 « Écoute, moi, je vais être ici, je vais traiter avec les
3 camionneurs. » Je ne sais qui les a les placer là. C'était
4 toujours très fluide. Il m'a dit : « Moi, je vais m'occuper des
5 camions et je vais être un fantôme. Personne ne va savoir que
6 j'étais ici. Je vais être invisible. » J'ai dit : « Parfait. »
7 Parce que tous les jours, il y avait toujours des gens
8 différents qui avaient leurs propres conférences de presse, on a
9 réussi à contrôler ça. Alors, parfait, moi, je m'occupe des
10 énoncés, des communiqués et, bon, vous venez de déplacer des
11 camions, je trouve ça un peu suspect, mais je n'ai rien dit.

12 Et le lendemain, il y a quelqu'un qui vient à mon
13 hôtel pour me dire : « Devine ce que Tom Marazzo est en train de
14 faire? – Quoi? – Une conférence de presse. » Mais il y a moins
15 de 12 heures, il m'a dit qu'il serait un fantôme. Alors, c'est
16 ça, c'était impossible.

17 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous passé à Wilson ou
18 Marazzo... avez-vous exprimé leurs (sic) préoccupations&

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. Même Tamara, et Tamara
20 était d'accord avec moi et elle a fait plusieurs communiqués,
21 elle les tapait avec moi, elle était au téléphone parce que ça
22 se produisait souvent de dire aux gens : « Pas de
23 communications, à moins que ça soit approuvé par Benjamin et son
24 équipe. »

25 **Me JOHN MATHER:** Alors, ça, c'est pour les
26 communications, mais votre préoccupation, c'est que monsieur
27 Marazzo et Me Wilson cherchaient à mettre fin à la manifestation
28 ou trouver une façon d'y mettre fin. Est-ce que vous leur avez

1 parlé de d'ça?

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, pas directement. Je ne
3 vais pas lui dire « vous êtes en train de saboter la
4 manifestation ». J'ai pas fait ça. Les indicateurs étaient là,
5 mais je ne pouvais pas le prouver.

6 **Me JOHN MATHER:** Alors, qu'avez-vous fait pour
7 tenter de comprendre que c'est effectivement leur objectif?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ce que je voulais faire, je
9 voulais contrôler les communications, mettre fin à ces
10 conférences de presse. Je me souviens quand Keith m'a dit :
11 « Oui, écoute, on va tenter de contacter la Ville. – Mais,
12 comme, pourquoi? Attendez. Il y a des fêtes, il y a des danses,
13 on donne à manger aux itinérants et, j'ai dit, c'est pas des
14 négociations d'otages, parce que les médias conventionnels
15 mentent, et pourtant, vous voulez parler aux médias
16 traditionnels tous les jours en conférence de presse? On va
17 faire une conférence de presse à la fin de chaque semaine, à
18 moins que quelque chose survienne et on a besoin de dire quelque
19 chose.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, pour les gens dans le
21 public, ne parlez pas.

22 Monsieur, on est en train d'interpréter tout ça,
23 alors, s'il vous plait, tentez de ralentir. Vous vous emballez
24 et c'est bien correct, mais tentez de vous emballer lentement.

25 **Me JOHN MATHER:** Alors, Monsieur Dichter, j'ai
26 entendu ce que vous avez dit à l'une des communications et votre
27 approche de communications, et j'ai compris quand vous avez dit
28 que « j'allais pas voir Wilson et Marazzo et dire que 'vous avez

1 des objectifs autres' ». Est-ce que vous avez soulevé ça avec
2 madame Lich, monsieur Barber, madame Delton ou quiconque?

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** Avec Tamara, certainement,
4 et Tamara et moi, on se parlait tout le temps. Il y avait une
5 journée et demie où j'ai dû quitter, j'ai quitté le 30 et je
6 suis revenu le 2, et finalement, c'était le 3, à cause de
7 l'accident de voiture, mais j'ai dû lui parler 25 fois cette
8 fois-là. On avait une très bonne communication.

9 **Me JOHN MATHER:** Et qu'est-ce qu'elle a dit?

10 **M. BENJAMIN DICHTER:** « Je m'en occupe. Je vais
11 leur parler. » La chose principale, c'était la communication et
12 les communiqués, mais cette idée de « on va déplacer les camions
13 à Wellington », je ne comprenais pas l'objectif. Moi, j'étais
14 dans les rues du centre-ville avec quelques camions. Je n'ai pas
15 vu ces rues résidentielles et je suis certaine qu'il y a des
16 gens qui vont me dire qu'une rue par-ci par-là qui avait un
17 camion. C'est peut-être le cas, mais c'était pas mon expérience.

18 Toute cette idée de « on va tout consolider, on
19 va tout mettre sur Wellington », les policiers nous ont dit où
20 se garer. Chris Garrah était ici une semaine, il a eu des cartes
21 de la police, « garez-vous ici », parce qu'on voulait avoir des
22 voies d'urgence, et les gens pouvaient quand même circuler. Et
23 j'étais en voiture lorsque je suis rentré à Montréal et quand
24 j'ai quitté, et j'ai pu rentrer et sortir sans problème.

25 **Me JOHN MATHER:** On va parler de l'entente avec le
26 maire pour déplacer les camions. C'est de ça dont vous parliez,
27 n'est-ce pas? Et ce qu'on a entendu à date, et que le maire a
28 écrit une lettre en disant qu'il voulait bien rencontrer les

1 organisateurs si les organisateurs pouvaient démontrer qu'ils
2 étaient capables de sortir les camions du centre-ville ou de la
3 zone résidentielle et de les déplacer ailleurs.

4 Alors, on va y arriver, mais ultimement, aviez-
5 vous appris que madame Lich faisait partie de cette entente avec
6 le maire?

7 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, je ne savais pas
8 qu'elle faisait partie de l'entente. Durant le convoi, je me
9 suis même... tout était tellement opaque. Je ne l'avais jamais vu
10 passer. « On va conclure une entente. – Quoi? – On s'en
11 occupe. » Mais ça, c'est le contraire de ce qu'on doit faire. On
12 doit dire les gens des communications avant pour qu'on puisse le
13 communiquer, parce que tout ce que ça faisait, ça ne faisait
14 qu'intensifier l'anxiété des protestataires qui sont en train de
15 geler toute la journée. Il faut être capable de leur dire quoi
16 faire puis ils ne voulaient pas le faire, malgré mes efforts.

17 **Me JOHN MATHER:** Mais à un moment donné, vous avez
18 su que Tamara avait envoyé ces lettres. Peut-être que vous ne
19 compreniez pas ce qui se passait au moment, mais vous avez su à
20 un moment donné que Tamara avait échangé des lettres avec le
21 maire.

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je ne me souviens pas de
23 l'avoir vu durant le convoi, et peut-être que je l'ai vu, mais
24 j'avais des milliers de messages et ça se peut que je l'aie vu
25 et que je l'aie oublié.

26 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous parlé à madame Lich
27 concernant l'entente qu'elle avait avec le maire?

28 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, je ne lui ai pas parlé

1 depuis que je l'ai prise dans mes bras à l'hôtel avant qu'elle
2 se fasse arrêter. Je ne voulais pas qu'elle soit menacée ni à
3 risque et je savais qu'avec n'importe quel faux mouvement, elle
4 serait ciblée.

5 **Me JOHN MATHER:** Alors, madame Lich a été arrêtée
6 après l'entente avec le maire et après le 14 février et avec le
7 déplacement des camions. Lorsque vous avez parlé à madame Lich
8 cette dernière fois, lui avez-vous demandé si elle était
9 d'accord avec le maire pour déplacer les camions sur Wellington?

10 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, j'étais tellement
11 focalisé sur les communications, c'est là où j'ai fait l'énoncé
12 sur Jordan Peterson sur sa baladodiffusion, on n'est pas ici
13 pour renverser le gouvernement, c'est pour ça qu'on a des
14 élections. On espère que les parlementaires et médias vont
15 cesser leur rhétorique.

16 Elle était vraiment stressée. Alors, elle venait
17 une fois par jour, des fois deux fois par jour, des fois elle
18 disparaissait. Et elle était sous énorme... il y avait beaucoup de
19 stress, pas seulement le recours collectif, on ne savait pas
20 quoi faire, tout le monde avait peur, puis on nous avait dit
21 qu'il fallait se comporter d'une telle façon, sinon on va perdre
22 nos conseils juridiques gratuits, mais en même temps, aux
23 trois secondes, elle se faisait harceler avec un problème ici,
24 un problème là-bas. Et j'avais dit à Tamara, j'ai dit :
25 « Tamara, t'as besoin d'un contrôleur. » Elle ne voulait pas,
26 elle voulait traiter directement avec les gens et je sais que
27 ça, c'est sa force, elle communique très bien avec les gens.

28 Mais il y a quelque chose qui s'appelle de la

1 fatigue de décision. Déjà le matin, elle était épuisée. Alors,
2 moi, je me protégeais avec une petite enceinte. J'avais trois
3 personnes dans les communications qui travaillaient avec moi,
4 alors passez-le-nous et on va le filtrer parce que sinon, on ne
5 peut pas traiter d'un million de problèmes tout le temps, mais
6 sa structure de gestion n'est pas comme la mienne.

7 Alors, elle venait me voir à ma chambre pour que
8 je la prenne dans mes bras, pour que... la calmer, pour dire que
9 tout est correct, le gouvernement n'est pas méchant,
10 problématique, mais il y a des gens... il a beaucoup d'amour ici.
11 Et on avait eu beaucoup de séances comme ça où, vraiment, on
12 focalisait sur tout le positif.

13 **Me JOHN MATHER:** Alors, vous voyez madame Lich
14 comme une des organisateurs du convoi.

15 **M. BENJAMIN DICHTER:** Une, oui.

16 **Me JOHN MATHER:** Monsieur Barber?

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Un aussi.

18 **Me JOHN MATHER:** Madame Belton aussi?

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** Un, oui.

20 **Me JOHN MATHER:** Quelqu'un d'autre qui était un
21 organisateur principal?

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il y a beaucoup de gens que
23 je ne connais même pas. Je suis allé assister à une rencontre
24 pour une rencontre avec les capitaines de route, il y avait
25 40 personnes dans la salle. Je ne les connaissais pas, mais ils
26 étaient en train de diriger des convois différents, de parties
27 différentes du pays. Et avec toutes les cultures différentes du
28 Canada. Ils venaient de partout.

1 Alors, c'est pas un groupe de deux ou trois
2 personnes, il y avait des centaines de personnes et tous ces
3 groupuscules, des parallèles de bitcoins complètement
4 décentralisés, mais je crois qu'on avait la meilleure position
5 de persuasion morale. On pouvait aider à mieux influencer les
6 gens et c'était pas une garantie, et ça, c'était le cas le 18,
7 lorsque les capitaines de routes sont venus à mon hôtel. Une
8 fois que le camionneur avait été... les policiers ont sorti leurs
9 armes, ils l'ont arrêté dans la neige. Tamara avait été arrêtée,
10 Chris Barber aussi. Alors, je ne sais pas si c'était un manque
11 de leadership, mais il y avait ces capitaines de routes qui sont
12 venus à ma chambre et ils m'ont raconté l'histoire, et je leur
13 ai dit : « Bon, ben, je vais vous appuyer, mais si vous me
14 demandez si la police est en train de devenir violente, il est
15 peut-être temps de quitter. » Et à ma grande surprise, la
16 première personne, c'était Brigitte, qui a dit : « Il ne faut
17 pas que les gens se fassent blesser, on doit quitter, et tous
18 les capitaines de route qui étaient sur mon lit, qui étaient
19 debout, Johnny, ont dit « oui ». Alors, « appelez votre PLT tout
20 de suite et dites-leur on va partir, on va communiquer ce
21 message à tout le monde qu'on va quitter ».

22 Et après ça je suis allé sur les réseaux sociaux
23 et j'ai fait écho à ce sentiment sur un message Twitter.
24 J'aurais dû avoir un fil, mais en tout cas. Et Keith Wilson m'a
25 appelé et il m'a dit : « Tu dois partir. – Comment ça, je dois
26 partir? Je suis en fauteuil roulant. Ils vont, quoi, m'arrêter
27 ici à l'hôtel? » Il m'a dit : « Ben, ils pourraient. » Et j'ai
28 dit : « Keith, ne sois pas tellement dramatique. Je ne suis pas

1 dans la rue. » Mais il a fini... pendant 20 minutes plus tard, il
2 a dit : « Quelqu'un doit parler au nom de la liberté, et si tu
3 te fais arrêter aussi et il y a une ordonnance de bâillon, ben,
4 tu ne pourras pas parler. »

5 Alors, j'ai un ami à Ottawa, alors j'ai appelé un
6 Uber, j'ai quitté l'hôtel, la zone rouge, et je suis allé rester
7 chez mon ami jusqu'à ce qu'on m'enlève le plâtre.

8 **Me JOHN MATHER:** Quand vous êtes arrivé à Ottawa,
9 saviez-vous que Pat King avait été impliqué dans le déplacement
10 du convoi à travers le Canada jusqu'à Ottawa?

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Janvier 24 ou 25, la
12 première fois que Tamara a quitté Ottawa, mes réseaux sociaux
13 s'allument et je vois des vidéos de ce type, Pat King. Connais
14 pas. J'appelle Tamara, j'ai dit : « C'est qui ce type-là? » Elle
15 dit : « Ah, ben, c'est un blogueur. » J'ai dit : « Oui, écoute,
16 il faut qu'il parte. On ne peut pas avoir cette rhétorique.
17 C'est paix, amour. Ce qu'il dit, c'est pas pour nous. Je ne sais
18 pas c'est qui, mais dites-lui qu'il s'en aille. » Et il y a eu
19 un va-et-vient, un autre appel, elle a confirmé les vidéos. Elle
20 lui a dit... elle m'a dit qu'elle lui avait dit de partir, il
21 était très irrité, il a dit : « Parfait. Si je ne suis pas le
22 bienvenu, je vais rentrer chez moi – Parfait. C'est pas
23 personnel, mais on ne peut pas appuyer cette rhétorique. »

24 Et un jour, deux jours après, je ne sais pas ce
25 qui se passait en coulisses. Ils traversaient le pays, moi,
26 j'étais en Ontario en train de préparer la communication, puis
27 il m'a dit qu'il allait partir, et là, il se retrouvait au
28 prochain arrêt des camionneurs. Et je lui ai dit : « Écoute,

1 fais quelque chose. »

2 **Me JOHN MATHER:** Et quand vous parlez de la
3 rhétorique de monsieur King. C'est quoi?

4 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je ne sais pas si il faisait
5 semblant d'être drôle ou est-ce qu'il était sérieux, mais
6 c'était assez offensif et insultant, pas insultant pour moi
7 personnellement, mais pour certains groupes ethniques, des
8 groupes autochtones, des groupes juifs, et j'ai vu les balles,
9 et là j'ai arrêté, j'ai dit... je me suis arrêté là.

10 **Me JOHN MATHER:** [Avez-vous vu pu regarder le
11 témoignage de monsieur King hier?]

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** J'ai entendu son témoignage
13 hier.

14 **Me JOHN MATHER:** Il y a eu des déclarations qui
15 ont été présentées par rapport à ce qu'il a dit sur les
16 Autochtones, sur les Asiatiques, c'est à ça que vous faites
17 référence?

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

19 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous vous souvenez si
20 c'est ces *posts* que vous avez vus à l'époque?

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

22 **Me JOHN MATHER:** Corrigez-moi si j'ai tort, mais
23 étiez-vous... je reformule. Étiez-vous préoccupé par le fait... ces
24 déclarations vous offensaient ou saviez-vous que ce serait
25 associé au convoi ou les deux?

26 **M. BENJAMIN DICHTER:** Moi, je ne suis pas
27 facilement offusqué. J'ai le dos large et les gens qui disent
28 des bêtises ont bien le droit de dire des bêtises et on devrait

1 pouvoir répondre. Ça ne me dérangeait pas tellement. Ce qui me
2 préoccupait, c'était qu'il y aurait un impact négatif sur la
3 teneur du convoi, l'humeur des gens. J'avais... je craignais qu'il
4 crée une anxiété inutile. Je me demandais comment concevoir
5 cette manifestation et, bon, ne riez pas de moi, mais j'ai pensé
6 à quand j'étais jeune et que j'allais à des concerts des
7 Grateful Dead ou de Bob Dylan, à ce sentiment d'amour et de
8 paix, surtout au concert des Grateful Dead, mais sans la drogue.
9 C'était ce sentiment-là dont on avait besoin pour la
10 manifestation pour unir les gens et j'avais peur que ce genre de
11 rhétorique, totalement inappropriée, ne convienne pas à ce qu'on
12 essayait de faire.

13 **Me JOHN MATHER:** Comme on en a parlé avec monsieur
14 King, dans les médias, ses déclarations sont sorties et les
15 médias ont parlé de déclarations que vous avez faites par le
16 passé. Vous savez de quoi je parle?

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

18 **Me JOHN MATHER:** Plus particulièrement, il y a eu
19 des rapports à l'effet que – et dans ce cas, ça venait du *Globe*
20 *and Mail* –, qu'à un moment donné, en 2018, vous avez fait un
21 discours devant le People's Party au Canada où vous avez dit que
22 les groupes islamiques infiltraient les institutions politiques
23 du pays et apparemment vous auriez dit :

24 « L'adaptation de l'islam politique
25 érode notre société comme la
26 syphilis. »

27 Savez-vous de quoi je parle? De quel rapport je
28 parle?

1 **M. BENJAMIN DICHTER:** *Globe and Mail*, je ne me
2 souviens pas trop, ça fait quelques années, mais en gros, oui.

3 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que c'est ça que vous avez
4 dit en 2018?

5 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, et mon témoignage a été
6 déposé en tant que preuve. J'ai parlé d'imams qui se sont
7 prononcés de façon extrême par rapport aux Juifs et à la
8 communauté gay, et dans la communauté LGBTQ, il y a des gens qui
9 nous soutenaient et ils se préoccupaient par cette rhétorique.
10 C'est pourquoi j'ai fait cette déclaration.

11 **Me JOHN MATHER:** Donc, vous tenez toujours à cette
12 déclaration, mais comprenez-vous que ces déclarations pouvaient
13 affecter le convoi de la liberté compte tenu de votre rôle dans
14 le convoi?

15 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, je ne pense pas.

16 **Me JOHN MATHER:** Comme vous l'avez noté, vous avez
17 donné un contexte à ces déclarations et ç'a été déposé à la
18 législature.

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, en Ontario.

20 **Me JOHN MATHER:** À l'époque, est-ce que vous avez
21 pris des mesures pour contacter les médias qui ont fait des
22 rapports sur ces déclarations pour leur fournir le contexte,
23 celui que vous avez fourni à la législature et que vous
24 fournissez aujourd'hui?

25 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. Je suis sceptique
26 envers les médias traditionnels, très sceptique, et je l'ai vu
27 pendant le convoi. Le même journal a dit que les camionneurs
28 s'emparaient de la liberté et l'utilisait au nom de la

1 suprématie blanche. Alors, je ne tiens plus compte de ce qu'ils
2 disent.

3 **Me JOHN MATHER:** La Commission a entendu beaucoup
4 de preuves à propos du rôle de monsieur King. On a déjà parlé de
5 monsieur King et de monsieur James Bauder. En tant que quelqu'un
6 qui avait été impliqué dans l'organisation, d'après vous, quelle
7 était l'influence de messieurs King et Bauder pour le convoi?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je n'ai jamais vu monsieur
9 Bauder, je ne sais pas à quoi il ressemble. Je pense qu'il a
10 fait rédiger un protocole en 2019, je croyais que c'était une
11 blague, un même, mais c'est pas ce qu'on fait lorsqu'on est
12 sérieux par rapport au droit politique, au changement, donc je
13 n'ai pas tenu compte de lui. Il y avait quelqu'un d'autre,
14 Jeremy Mackenzie, qui était mon troll personnel parce que je
15 suis juif. Il est mon troll depuis quelques années.

16 Ce sont là des gens qui ont... donc, que personne
17 ne suit, mais les médias traditionnels semblent vouloir se
18 tourner vers ces gens qui n'ont... qui ont très peu à voir ou
19 presque rien à voir avec le convoi et ils en font des
20 célébrités.

21 C'est pourquoi j'étais préoccupé dans le cas de
22 monsieur Mackenzie. Pourquoi est-ce que cette personne témoigne
23 ici? Pourquoi? Il n'est pas camionneur, il n'a rien à voir avec
24 le convoi? Pourquoi on veut le rendre célèbre? Ça n'a aucun sens
25 pour moi.

26 **Me JOHN MATHER:** Vous avez dit que monsieur
27 Mackenzie était votre troll personnel. Qu'est-ce que vous voulez
28 dire?

1 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il fait plusieurs
2 commentaires au fil des années à propos de la théorie du complot
3 juif. En riant, j'ai dit qu'il donne à Mel Gibson l'apparence
4 d'un rabbin. Il est très, très agressif à l'égard des Juifs.
5 Bon, pourquoi pas? Je ne m'en préoccupe pas tellement. Et je
6 produisais un balado il y a quelques années, et cette femme, une
7 réfugiée d'Arabie saoudite, a grandi dans une société
8 extrémiste, mais elle était médecin, elle a déménagé au Canada.
9 Il l'a harcelée en ligne, il m'a harcelé en ligne. C'est ce
10 qu'il fait. Apparemment, c'est drôle. Bon, pourquoi pas?

11 **Me JOHN MATHER:** Pensez-vous que c'est de la
12 comédie ce qu'il fait, monsieur Mackenzie?

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non.

14 **Me JOHN MATHER:** Que pensez-vous que c'est?

15 **M. BENJAMIN DICHTER:** On vit dans une période où
16 quand les gens disent quelque chose extrême, ils disent « c'est
17 de la comédie », mais quand c'est digérable, ils disent « ah
18 non, non, c'est sérieux », ils veulent pouvoir faire les deux.
19 Et je crois que c'est ce qu'il fait. C'est pourquoi ces gens ont
20 très peu de gens qui les suivent, mais ce sont des personnalités
21 médiatiques, et, en fait, les médias veulent leur donner des
22 tribunes. Ça n'a aucun sens. Lorsque les gens disent, « ah, ils
23 ont 20 000 personnes qui les suivent », tout d'abord, c'est pas
24 tellement, et deuxièmement, c'est l'effet Streisand, plus on en
25 parle, plus ils ont de gens qui les suivent.

26 **Me JOHN MATHER:** On en a déjà parlé, mais j'ai
27 quelques questions sur l'entente conclue entre madame Lich et le
28 maire, et certains événements entourant cela. Le maire et madame

1 Lich ont échangé des lettres le 12 février. Le 13 février, il y
2 a eu une déclaration dans les médias comme quoi l'entente avait
3 été conclue.

4 Et pourriez-vous afficher COM831, s'il vous
5 plait?

6 Il s'agit d'un gazouillis de votre compte
7 « Tweet ». On voit les dates et heures ici : 8 h 24 p.m. ou
8 20 h 24.

9 On va remonter.

10 « Plus de fausses nouvelles. » Vous faites
11 référence aux articles dans les médias, cette fois de Citytv
12 News.

13 « Aucune entente n'a été conclue. Le
14 gouvernement fédéral n'a pas encore
15 levé ses mandats et passeports. Ne
16 suivez pas #fakenews. C'est mauvais
17 pour votre santé mentale. C'est
18 complètement faux. »

19 Pourquoi avez-vous posté ce gazouillis?

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Dès que Keith m'a dit qu'il
21 allait contacter la Ville, comme je l'ai dit tout à l'heure,
22 j'ai dit : « Pourquoi? Attends. Le gouvernement viendra vers
23 nous. » Mais non, il s'est... il ne m'a pas écouté. Et les autres
24 pensaient comme lui. Peut-être que j'ai tort, peut-être que les
25 autres lui ont dit autre chose, mais c'est pas ce que j'ai
26 conclu. Donc, je me moquais un peu de lui pendant la semaine qui
27 a suivi. En fait, on avait une bonne relation de travail. C'est
28 pourquoi j'étais assez choqué hier. Alors, je lui disais :

1 « Alors, Keith, comment ça va avec l'entente? » Et il disait :
2 « Bon, bah, pas si bien. » Et le 13 février, j'ai fait la même
3 chose, j'ai dit à Keith : « Comment ça va avec l'entente? » Et
4 il a dit : « Pas super. » Donc, soit il me mentait, soit il
5 mentait dans ce scénario. Je ne sais pas.

6 Et ce soir-là, j'allais sur Twitter pour
7 communiquer avec des gens et j'ai été attaqué par une couple de
8 milliers de personnes sur Twitter : « Vous êtes des vendus. »
9 Randy Hillier a posté un gazouillis, je ne sais pas, si vous ne
10 pouvez pas convaincre Randy Hillier, comment est-ce que vous
11 pouvez convaincre la Ville qu'il y a une entente? OK, très bien.

12 Donc, j'ai envoyé un message à Keith le lendemain
13 matin. J'ai dit : « Keith, j'ai été attaqué hier soir. Bon, je
14 pense que j'ai réussi à calmer les gens. Qu'en est-il de cette
15 entente pour que je puisse mettre fin à tout ça? » Je m'en
16 rappelle plus exactement comment j'ai dit ça. Et il a dit : « Ni
17 Eva ni moi n'avons rédigé quoi que ce soit pour la Ville. Encore
18 des rumeurs. » OK. Alors, c'est ce que je dis depuis le début.
19 Très bien.

20 **Me JOHN MATHER:** Pouvez-vous afficher BJD00000017?
21 C'est un document que vous avez remis à la
22 Commission hier, je crois.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Quelle était la date du
24 gazouillis?

25 **Me JOHN MATHER:** Le 13 février à 20 h 24.

26 Ah, je vous ai donné le mauvais code de
27 l'exhibit. Je pense qu'on a le message auquel vous faites
28 référence. Je n'ai pas le code de l'exhibit, peut-être que

1 j'aurai l'occasion de vous le montrer tout à l'heure pour
2 confirmer.

3 Mais vous avez eu un échange de textos avec... un
4 échange sur Signal avec monsieur Wilson le 14 et vous avez dit :
5 « Qu'est-ce qui se passe? » Il a dit : « Rien avec le maire. »
6 Et quand on aura l'occasion, on va afficher ces documents.

7 Ma question est la suivante : entre le moment où
8 vous avez lu l'article et le moment où vous avez « tweeté » à
9 propos de l'article, est-ce que vous avez demandé à quelqu'un si
10 cet article était véridique? Est-ce que vous vous êtes enquis de
11 la véracité?

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. J'étais débordé. En ce
13 temps-là, j'avais déjà communiqué mon scepticisme par rapport
14 aux médias traditionnels et je recevais ça directement de la
15 source, de nos avocats qui nous disaient : « Aucune entente. »

16 **Me JOHN MATHER:** Oui, mais votre avocat vous a dit
17 ça le 14, pas le 13 quand vous avez fait le gazouillis.

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, non, je leur ai parlé
19 aussi le 13 et avant, donc. J'ai demandé encore une fois
20 « comment ça va l'entente? », il a dit « pas super ». OK. Très
21 bien. Plus tard dans la soirée, sur Twitter, donc, ç'a été fait
22 puis on a reconfirmé le lendemain.

23 **Me JOHN MATHER:** Cette conversation que vous avez
24 eue avec monsieur Wilson le 13, est-ce que c'était par écrit?

25 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, non, face à face. Je
26 pense qu'il était dans ma chambre d'hôtel, si je ne me trompe
27 pas, ou dans la chambre à côté. On était toujours en train
28 d'entrer et de sortir. Parfois, je me rendais dans les autres

1 chambres d'hôtel, de Tamara ou des autres, ou parfois ils
2 venaient dans ma chambre.

3 **Me JOHN MATHER:** Est-ce qu'on pourrait afficher
4 COM841?

5 Et votre gazouillis est affiché :

6 « Plus de fausses nouvelles de Citytv.

7 Pas d'entente n'a été conclue. »

8 Et ensuite, on voit que c'est un *retweet* par
9 Tamara à Lich... pardon, du compte de madame Lich. C'est une
10 distinction importante à faire, entre elle et son compte, parce
11 que trois minutes plus tard, donc, madame, le compte de madame
12 Lich dit :

13 « Les médias montrent à leurs auditeurs
14 aucune entente n'a été signée. Fin des
15 mandats. Fin des passeports. Voilà
16 pourquoi on est ici. »

17 La Commission a reçu des preuves et a entendu des
18 preuves comme quoi vous aviez accès au compte Twitter de madame
19 Lich et que c'est vous qui avez fait ce gazouillis.

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ah oui, oui, depuis le
21 début. Elle ne connaissait pas très bien Twitter, elle m'a dit :
22 « Occupe-toi de Twitter. » Elle s'occupait de Facebook.

23 **Me JOHN MATHER:** Alors, vous avez « retweeté » de
24 son compte?

25 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. C'était très important
26 parce que ce qui se passait, vous vous rappelez, j'ai rappelé
27 tout à l'heure que j'essayais de vendre la paix, l'amour,
28 l'unité, et cetera, et il y avait des gens qui parlaient... qui

1 disaient le contraire et ça créait de l'anxiété. Il y avait des
2 gens qui attaquaient Tamara, moi : « Vous êtes des vendus. Je
3 n'ai jamais reçu mon argent pour le carburant. Qu'est-ce qui se
4 passe? » Donc, on voyait déjà la frustration qui s'intensifiait.

5 Donc, il fallait que je parle à tout le monde et
6 que je dise : « Non, calmez-vous, rien n'a changé. Si ça change,
7 on va vous le dire. » C'était ma position. Mais on voyait déjà
8 l'anxiété qui s'intensifiait et la dernière chose qu'on voulait,
9 c'était des conflits ou de la violence, c'est pourquoi
10 j'essayais de calmer les choses jusqu'à ce qu'on reçoive quelque
11 chose, par exemple s'il y avait une entente par écrit, très
12 bien, ça aurait été une autre paire de manches, mais ça ne s'est
13 jamais concrétisé.

14 **Me JOHN MATHER:** Vous étiez en contact régulier
15 avec madame Lich?

16 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, oui, bien sûr.

17 **Me JOHN MATHER:** Pourquoi n'avez-vous pas parlé
18 avec elle avant d'envoyer ce gazouillis?

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** On était une équipe de
20 communications avec moi et deux autres personnes. Toutes les
21 communications se faisaient entre nous du côté de Twitter qui
22 est devenu la plateforme principale qu'on utilisait, et si on
23 avait fait ça pour chaque gazouillis, eh bien, on n'aurait
24 jamais rien pu faire. Et Tamara n'était pas très intéressée par
25 Twitter. J'ai remarqué... je pense que c'était ce jour-là, ben,
26 autour de ce jour-là, elle envoyait un message de bon matin
27 positif, ça apparaissait de temps en temps, donc on voyait
28 qu'elle avait accès au compte aussi, mais c'est tout. Elle était

1 surchargée, elle s'occupait de tellement de choses;
2 principalement, elle était présente sur Facebook, si je ne me
3 trompe pas, et moi, je n'y étais pas.

4 **Me JOHN MATHER:** Monsieur le Commissaire, je n'ai
5 plus de temps. M'accordez-vous 5 minutes pour présenter un autre
6 document et une autre chose?

7 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Oui, et vous reviendrez à ce
8 document que vous n'avez pas réussi à montrer tout à l'heure?

9 **Me JOHN MATHER:** Oui. On va montrer ce document,
10 donc le document 18, je me suis trompé d'un chiffre, je suis
11 désolé. BJD18.

12 À l'écran, on voit qu'il semble que ce soit un
13 message que vous nous avez fourni. C'est le message, je crois,
14 que vous avez envoyé à monsieur Wilson sur Signal. Et si on fait
15 défiler vers le bas, vous voyez la réponse de Me Wilson.

16 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

17 **Me JOHN MATHER:** C'est à ça que vous faites
18 référence?

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

20 **Me JOHN MATHER:** Me Wilson a témoigné et a fait
21 une entrevue avec la Commission, et dans son entrevue, Me Wilson
22 a dit que vous étiez... d'après ce qu'il comprenait, vous étiez
23 conscient qu'une entente avait été conclue entre le maire et
24 Tamara et il a exprimé de la surprise par rapport au fait que
25 vous avez envoyé votre gazouillis et le retweet de Tamara.
26 Spécifiquement, Me Wilson a identifié ce document comme étant de
27 la preuve de cette connaissance, HRF1491 – HRF avec quatre zéros
28 et 1491.

1 On va faire défiler vers le bas et vous verrez
2 que c'est daté du 12 février à 15 h 47. Me Wilson vous écrit.
3 Dans le paragraphe du milieu :

4 « Donc, le comité de rédaction va
5 continuer à travailler sur le document
6 élargi pour qu'il soit révisé par le
7 conseil demain, et d'ici là vous
8 trouverez ci-bas une ébauche de
9 communication pour les capitaines et
10 les communications par rapport aux
11 arrangements du maire vous permettant
12 d'avancer sur Wellington et Elgin tout
13 en retirant l'excuse comme quoi Trudeau
14 veut lancer la police contre vous et
15 saisir les camions. N'oubliez pas, on
16 essaye d'empêcher Trudeau » d'être
17 justifié de faire appel à la police
18 pour utiliser les nouveaux pouvoirs,
19 les nouvelles mesures d'urgence contre
20 les camionneurs et pour permettre aux
21 camionneurs de rester à Ottawa aussi
22 longtemps qu'il le faut. »

23 Et on va remonter au début du document. Vous avez
24 répondu peu après :

25 « Ça me semble bien. »

26 D'après vous, de quoi Me Wilson parlait dans son
27 courriel lorsque vous avez cette réponse?

28 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'était une communication

1 avec le Bureau du premier ministre, et ce que j'avais compris,
2 ils allaient rédiger quelque chose pour Doug Ford. Il y avait...
3 apparemment, ils faisaient des progrès avec lui et j'ai dit :
4 « OK, très bien, ça me convient. Si on reçoit une réponse,
5 finalement ils vont nous parler au niveau provincial. C'est du
6 progrès. »

7 **Me JOHN MATHER:** Dans le courriel de Me Wilson, il
8 dit :

9 « Vous trouverez ci-dessous une ébauche
10 de communication pour les capitaines et
11 les camionneurs qui porte
12 spécifiquement sur l'entente avec le
13 maire qui nous permet d'avancer sur
14 Wellington et Elgin. »

15 D'après vous, qu'est-ce que ça voulait dire?

16 **M. BENJAMIN DICHTER:** L'entente ou l'arrangement
17 avec le maire, je ne sais pas. Je ne connais pas les détails
18 parce qu'encore une fois, tout était opaque. On ne me donnait
19 pas les détails spécifiques.

20 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous avez pris des
21 mesures pour comprendre ce dont il parlait dans ce courriel?

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. Ce que j'essayais de
23 faire, bon, je ne voulais pas marcher sur les pieds de personne,
24 c'était une ébauche par le comité de rédaction. Très bien. Si
25 vous arrivez avec quelque chose de signer, envoyez-moi le
26 document lorsque ce sera prêt et faites-le-moi savoir.

27 **Me JOHN MATHER:** J'ai une dernière question pour
28 vous, Monsieur Dichter. Vous avez fait allusion au fait que vous

1 aviez une bonne relation de travail avec Me Wilson et vous avez
2 été surpris d'entendre son témoignage hier. À part ce dont on
3 vient de parler, est-ce qu'il y a quoi que ce soit d'autre qui
4 vous a surpris?

5 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, il y a un point. Les
6 gens disent des choses et ça a fait monter un petit drapeau
7 rouge dans la tête. Avec le recours collectif, il y avait les
8 injonctions, les motions, très bien. Déjà, on avait parlé avec
9 lui et le JCCF. Très bien. Et il est revenu me voir et il m'a
10 dit... et il nous a dit individuellement... il m'a dit à moi
11 individuellement : « J'ai une bonne nouvelle. On a un certain
12 nombre de points que voulait le recours collectif, les
13 plaignants voulaient, et tous ces points ont été rejetés à une
14 exception près, et l'exception, c'est les klaxons qui doivent
15 être limités à un endroit bien précis. » Et j'ai dit : « Mais on
16 s'en fout des klaxons. On n'est pas là... on n'est pas ici pour
17 ça, on est ici pour les mandats et tout ça. »

18 Voilà comment il a communiqué ce fait avec moi,
19 et c'était tout. Ce que je ne lui ai pas dit, c'est que j'ai
20 pris ce document et je l'ai envoyé à un de mes amis qui est un
21 chercheur juridique à une firme, et je lui ai dit : « Voici ce
22 qu'on m'a dit que dit ce document. Je ne comprends pas le
23 jargon. Je veux dire, est-ce que tu peux l'interpréter pour moi
24 parce que lui dit que les médias mentent comme quoi on a gagné.
25 Quelle est ton interprétation de ce document? » Et mon ami m'a
26 dit : « Je ne sais pas qui t'a dit que tu as gagné. Ils
27 voulaient que le klaxonnement s'arrête, donc ça, ça faisait
28 partie de l'injonction. Et ils ont gagné. Donc, si quelqu'un te

1 dit que vous gagnez, cette personne n'est pas honnête avec
2 vous. »

3 Est-ce qu'il essayait de faire preuve de
4 compassion, et il savait qu'on avait beaucoup de stress, donc il
5 essayait de peindre ça en rose, ou est-ce qu'il était
6 malhonnête? Je ne sais pas. Je lui ai donné le bénéfice du doute
7 à l'époque. Je ne sais pas, peut-être qu'il voulait accorder son
8 soutien d'une façon ou d'une autre.

9 **Me JOHN MATHER:** Voilà. C'est tout pour mes
10 questions.

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Monsieur le Commissaire,
12 est-ce que je pourrai soumettre ma requête à l'égard du
13 Règlement 59 par rapport à mon témoignage avec mon avocat?

14 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Votre avocat devrait faire
15 ça à la fin du témoignage. C'est ce que je ferais, moi aussi. À
16 moins qu'il y ait des raisons particulières de le faire
17 maintenant, je pense qu'on devrait le faire à la fin. C'est
18 comme ça qu'on fait normalement.

19 **Me JIM KARAHALIOS:** S'il faut qu'on choisisse
20 entre maintenant ou la fin, je crois que la fin, c'est mieux,
21 mais monsieur Dichter semble vouloir répondre à quelques
22 questions en vertu de la Règle 59.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ça va vous prendre combien
24 de temps?

25 **Me JIM KARAHALIOS:** À ce moment-ci, 5 minutes.

26 **Me JOHN MATHER:** Cinq minutes pour des questions
27 suggestives? Bon. Y a-t-il des objections, des préoccupations?

28 Pardon?

1 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Oui, j'en ai une [...]

2 **L'INTERPRÈTE:** Inaudible. Il faut que monsieur
3 parle dans le micro.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY:** J'ai refusé la demande pour
5 que son avocat fasse la preuve. Maintenant, il demande
6 5 minutes. Peut-être il y aura quelque chose de plus à la fin,
7 alors c'est ce qu'on propose. Alors, ce seront des questions
8 suggestives pendant 5 minutes.

9 **Me DAVID MIGICOVSKY:** [...]

10 **L'INTERPRÈTE:** Inaudible.

11 **Me JOHN MATHER:** Monsieur le Commissaire, pour
12 vous aider, vous et le public, la Règle 59 dit que :

13 « Si on représentant ou un témoin veut
14 présenter de la preuve en principal qui
15 n'a pas été faite par la Commission, le
16 témoin sera interrogé tout de suite
17 après la Commission. »

18 Et on ne parle pas de questions suggestives ou
19 pas.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU:** D'accord.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Avec cette précision,
22 j'imagine qu'il peut poser ses questions maintenant, mais moi,
23 je suggèrerais que les questions ne soient pas suggestives [...]

24 **L'INTERPRÈTE:** Inaudible.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bon, bien, on semble être
26 pas très clair sur la règle. Quelle surprise! Alors, ce que je
27 vais faire, je vais laisser aller les questions et s'il y a un
28 problème, on traitera ça au moment. Mais je crois que c'est

1 préférable d'avoir cette preuve avant le contre-interrogatoire
2 des parties.

3 **Me JIM KARAHALIOS:** Merci le Commissaire.

4 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JIM KARAHALIOS:**

5 **Me JIM KARAHALIOS:** J'attire l'attention du témoin
6 à la pièce suivante, BRB40.

7 Monsieur Dichter, est-ce que vous reconnaissez
8 cette capture d'écran?

9 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. C'est un des *chats* de
10 groupe où on communiquait, moi, Tamara, les avocats, le CA.

11 **Me JIM KARAHALIOS:** Et qui faisait partie de ce
12 *chat*?

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** La plupart du conseil
14 d'administration, Chad, Keith Wilson, Eva, Tamara, Chris Garrah.
15 Tout le monde était là. Et ceci reflète le même sentiment des
16 autres textos.

17 **Me JIM KARAHALIOS:** Vous avez dit dans ce *chat*, le
18 14 février à 6 h 51 le matin, en disant qu'on vous accusait de
19 plusieurs choses sur votre compte Twitter par 2 000 fidèles.

20 Et la réponse de la déclaration de monsieur
21 Dichter..

22 Pouvez-vous lire à voix haute?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** De Tamara :

24 « Je n'ai rien vu encore. Alors, ne
25 t'en fais pas pour une rencontre à
26 9 heures, si j'entends quoi que ce
27 soit, je te le dirai. »

28 **Me JIM KARAHALIOS:** Où était madame Lich à ce

1 moment-là?

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** Elle demeurait... elle était
3 au Sheraton.

4 **Me JIM KARAHALIOS:** Et vous?

5 **M. BENJAMIN DICHTER:** J'étais au Sheraton.

6 **Me JIM KARAHALIOS:** Et à quel étage?

7 **M. BENJAMIN DICHTER:** Le 16^e.

8 **Me JIM KARAHALIOS:** Et elle?

9 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je crois le 14.

10 **Me JIM KARAHALIOS:** Vous vous voyiez combien de
11 fois?

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'était fréquent. Il y avait
13 quelques journées où elle n'était pas là, mais souvent.

14 **Me JIM KARAHALIOS:** Est-ce qu'elle vous a dit lors
15 de ces interactions fréquentes qu'elle travaillait ou avait
16 conclu une entente avec le maire?

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. Non. Et si elle l'a
18 fait, je l'ai oublié, mais je ne pense pas que je l'aurais
19 oublié.

20 **Me JIM KARAHALIOS:** Et cet échange semble le
21 confirmer?

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

23 **Me JIM KARAHALIOS:** Monsieur le Commissaire, est-
24 ce que je peux demander HRF1[4]91, c'est le courriel [...] mais
25 d'un contenu différent?

26 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Jusqu'à date... oui, je veux
27 dire, jusqu'à date, c'est pas suggestif du tout. On tente
28 d'éviter tout ce qui peut être une question suggestive. C'est

1 plus facile.

2 **Me JIM KARAHALIOS:** Eh ben, je vais faire de mon
3 mieux.

4 Alors, ici, on parle du témoignage de monsieur
5 Wilson hier. On a dit que ça, c'était votre approbation sur une
6 entente. Pouvez-vous lire la première ligne du deuxième
7 paragraphe de monsieur Wilson?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:**

9 « Donc, le comité de rédaction avait
10 continué à travailler sur l'autre
11 document plus large qui sera revu par
12 le CA demain, mais ci-bas est une
13 communication, une ébauche pour les
14 capitaines de routes, pour
15 l'arrangement avec le maire pour qu'on
16 puisse aller sur Wellington et Elgin,
17 et tout à coup (sic) en enlevant
18 l'excuse ou l'hypothèse que Trudeau
19 veut libérer les policiers et saisir
20 les camions. »

21 **Me JIM KARAHALIOS:** Est-ce qu'il y a eu une
22 communication, une ébauche de communication après?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non.

24 **Me JIM KARAHALIOS:** Avez-vous reçu un autre
25 courriel?

26 **M. BENJAMIN DICHTER:** Pas à ce que je sache.

27 **Me JIM KARAHALIOS:** Donc, il y a une pièce jointe.
28 Alors, lisez-le rapidement pour vous-même.

1 M. BENJAMIN DICHTER: D'accord.

2 Me JIM KARAHALIOS: Est-ce que ça ressemble à un
3 document comme une entente ou un contrat entre deux parties?

4 M. BENJAMIN DICHTER: Non. C'est ça, mon point. Il
5 n'y a pas de signature, il n'y a pas de date, il n'y a pas de
6 témoin. C'est une lettre.

7 Me JIM KARAHALIOS: Et puisque vous êtes dans le
8 domaine de la communication, c'est quoi, ce document-là?

9 M. BENJAMIN DICHTER: C'est de la relation
10 publique.

11 Me JIM KARAHALIOS: Comme un communiqué de presse?

12 M. BENJAMIN DICHTER: Oui.

13 Me JIM KARAHALIOS: Et maintenant, j'aimerais voir
14 un document BJ[B]12. C'est un article paru dans le *Toronto Sun*
15 qui parle de Dean French qui travaille sur une entente. Et si on
16 peut descendre à la quatrième page [...] je suis désolé, c'est
17 peut-être la page 3.

18 Il y a un article ici. Est-ce que vous l'avez
19 déjà vu?

20 M. BENJAMIN DICHTER: Oui.

21 Me JIM KARAHALIOS: Et monsieur French donne son
22 point de vue public par rapport à la manifestation et il dit, à
23 la page 6 du document :

24 « Je ne crois pas en la manifestation
25 ou le fait de klaxonner sur des rues
26 résidentielles. »

27 Connaissez-vous Dean French?

28 M. BENJAMIN DICHTER: C'est l'ancien chef de

1 personnel de Doug Ford et un ami depuis 1990.

2 **Me JIM KARAHALIOS:** Comment est-ce qu'il a mis fin
3 à son emploi?

4 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il a démissionné en mauvaise
5 posture.

6 **Me JIM KARAHALIOS:** Est-ce que vous avez entendu
7 le témoignage du maire par rapport à Dean French?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, et ça m'a... j'étais
9 étonné parce qu'il pensait que c'était une personne fiable. Et
10 comment est-ce que quelqu'un peut négocier au nom des
11 camionneurs, qui n'est pas un camionneur, et qui a des liens au
12 Bureau du premier ministre de l'Ontario qui critique les
13 camionneurs et la protestation?

14 **Me JIM KARAHALIOS:** On avait dit que... c'est dans
15 un témoignage, que l'ambiance, c'était un baril d'explosifs, que
16 si les camionneurs entendaient que leurs intérêts étaient
17 représentés par le premier chef qui était responsable de la
18 plupart des mandats de l'Ontario, comment est-ce que
19 l'atmosphère aurait changé lorsqu'on a su que c'était Dean
20 French qui parlait au maire et messieurs Wilson et Marazzo?

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'est là où on a vu des
22 conflits, et je comprends où le chef Sloly aurait dit que
23 c'était quelque chose qui allait exploser parce que les
24 communications étaient complètement contre contradictoires. Vous
25 voulez voir le camionneur : « Le type qui a imposé les mandats
26 provinciaux est en train de négocier une entente », c'est pas
27 une entente, c'est une capitulation. Une entente, ça veut dire
28 c'est gagnant-gagnant, mais là...

1 Alors ça, c'est le genre de truc qui causait
2 tellement d'anxiété et de division. Dans la première semaine
3 était tellement stressante, on était débordés, on ne s'attendait
4 pas à ce nombre de personnes et ç'a pris à peu près une semaine
5 pour le côté organisationnel pour que les groupes se parlent ou
6 décider d'aller chacun de son côté, et ça, ç'a commencé. Et le
7 niveau de « méconnaissance », tout ça, c'est revenu à la surface.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je crois que vous n'avez
9 plus de temps, Maitre, alors je vais vous demander de mettre un
10 terme à cette partie de votre interrogatoire. Vous avez demandé
11 5 minutes et je vous ai déjà donné beaucoup plus.

12 **Me JIM KARAHALIOS:** Une autre question.

13 Vous avez dit une vidéo « La guerre des mondes »,
14 Jordan Peterson et une baladodiffusion disant qu'on n'est pas
15 ici pour renverser le gouvernement. Et plus précisément, est-ce
16 que cette vidéo « War of the Worlds » – « La guerre des mondes »
17 – c'est une vidéo, BJD-8, et la raison que vous deviez expliquer
18 pourquoi vous n'étiez pas là, c'était en réponse à la conférence
19 de presse du 8 février donnée par Tom Marazzo?

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

21 **Me JIM KARAHALIOS:** Monsieur Wilson a dit quand il
22 a rencontré Tom Marazzo, il est très impressionné par son calme.
23 Je vais demander à la Commission d'afficher une vidéo, BJD-17.
24 Ça commence à 3min40.

25 (PRÉSENTATION VIDÉO)

26 **Me JIM KARAHALIOS:** Miss Zexi Li serait très
27 fière.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Mais vous n'êtes pas ici

1 pour témoigner.

2 **Me JIM KARAHALIOS:** Monsieur Dichter, que dites-
3 vous du comportement de monsieur Marazzo dans le contexte que
4 [...]

5 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je crois qu'on va mettre un
6 terme à ceci pour l'instant. Je vous avais donné une question,
7 vous en faites toujours plus. Alors, on va arrêter, il y aura
8 d'autres... une autre opinion (sic) à la fin de le faire.

9 Alors, on va prendre... faire la pause du matin. On
10 revient dans 15 minutes.

11 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is in recess for*
12 *15 minutes.* La Commission est levée pour 15 minutes.

13 --- L'audience est suspendue à 11:44

14 --- L'audience est reprise à 12:01

15 **LA GREFFIÈRE:** *Order.* À l'ordre.

16 *The Commission is reconvened.* La Commission
17 reprend.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, maintenant on va
19 débiter les contre-interrogatoires.

20 Le tout premier, l'avocate pour le gouvernement
21 du Canada.

22 **Me ANDREA GONSALVES:** Merci, Monsieur le
23 Commissaire.

24 **--- M. BENJAMIN DICHTER, Sous le même serment:**

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ANDREA GONSALVES:**

26 **Me ANDREA GONSALVES:** Bonjour, Monsieur Dichter.
27 Je suis Andrea Gonsalves, une des avocates pour le gouvernement

1 du Canada.

2 Dans votre témoignage, vous étiez la personne des
3 relations publiques pour le convoi.

4 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. On avait une équipe, il
5 y avait trois autres personnes et moi-même, et j'étais un des
6 directeurs.

7 **Me ANDREA GONSALVES:** Étiez-vous un des directeurs
8 de la corporation?

9 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

10 **Me ANDREA GONSALVES:** Et avez-vous une formation
11 ou un diplôme ou une expérience professionnelle en
12 communications et médias?

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, je n'ai pas de diplôme
14 en communications, mais j'ai déjà travaillé pour des entreprises
15 et qui m'ont enseigné les communications média. J'étais
16 propriétaire d'entreprise, alors je suis dans les médias.

17 **Me ANDREA GONSALVES:** Et vous faites aussi vos
18 propres... vous avez même un livre qui va être publié et que vous
19 allez lancer via votre site web.

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. J'ai écrit ce livre
21 avec un de mes amis qui était un journaliste pour le *Toronto*
22 *Star* pendant 30 ans et aussi un auteur publié. Et j'ai dit à
23 John : « Je ne sais pas comment écrire un livre, mais peux-tu
24 m'enseigner? Est-ce qu'on peut faire ce projet ensemble? » Et
25 ç'a été incroyable d'avoir quelqu'un dans ma vie qui comprenait
26 le processus de journaliste et pour avoir un cadre et une
27 séquence pour répéter l'histoire comme elle était, pas seulement
28 mon histoire mais d'autres personnes qui étaient impliquées dans

1 le convoi.

2 **Me ANDREA GONSALVES:** Et durant la période de la
3 manif, quand vous parliez ou quand vous approuviez des
4 publications au nom du Freedom Convoy, vous parliez au nom du
5 groupe que le convoi représentait.

6 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ça, c'était la tentative. Il
7 y a eu beaucoup d'autres groupes qui étaient en parallèle et on
8 ne peut pas parler au nom de tout le monde. On fait de notre
9 mieux pour trouver un message qui va interpeler tout le monde,
10 mais comme vous avez vu par les gens ici, les gens sont très
11 enthousiastes. Des fois, ils étaient irrités et le ton n'était
12 pas aussi enthousiaste. Alors, il y avait toujours... on cherchait
13 un équilibre avec toutes les personnalités qui étaient
14 impliquées.

15 **Me ANDREA GONSALVES:** D'accord. Et vous avez dit
16 auparavant, vous ne pouviez pas contrôler les camionneurs ni les
17 manifestants.

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Eh bien, je crois qu'on
19 était dans une transition, et surtout à cause du succès de
20 GoFundMe et GiveSendGo où on a beaucoup de persuasion morale.
21 Alors, s'il y avait un représentant du gouvernement qui venait
22 nous parler, on avait une position unique, ce serait plus facile
23 pour nous de vendre une idée, une entente vers le gouvernement.
24 Ça peut prendre un peu de temps.

25 À titre d'exemple, j'ai mentionné que le
26 18 février, lorsque les capitaines de routes étaient dans ma
27 chambre, et ils étaient d'accord avec moi pour dire que, oui, il
28 est temps de quitter parce que le gouvernement devient violent.

1 Mais Tamara a dit : « Oui, mais, Ben, il y a des gens qui ne
2 vont pas vouloir partir, mais c'est votre job comme capitaines
3 de routes de les convaincre à partir. Et si vous avez besoin de
4 moi, on va faire de notre mieux pour que tout le monde
5 accepte. »

6 **Me ANDREA GONSALVES:** Alors, Monsieur Dichter,
7 j'ai que très peu de temps avec vous. Alors, la question
8 simple : vous avez dit dans le passé, et vous avez signé un
9 affidavit, JCF00000014, où vous avez dit :

10 « Je ne contrôle pas les camionneurs ni
11 les autres participants à la
12 manifestation. »

13 Vous rappelez-vous de ça?

14 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. Contrôle et persuasion
15 morale, ce sont toutes des choses différentes.

16 **Me ANDREA GONSALVES:** Mais moi, je vous pose une
17 question quant au contrôle.

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Personne ne contrôle qui que
19 ce soit.

20 **Me ANDREA GONSALVES:** D'accord. Vous rappelez-vous
21 d'avoir parlé à une conférence de presse le 30 janvier?

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

23 **Me ANDREA GONSALVES:** Nous avons une
24 transcription, COM00000895. C'est une transcription d'une vidéo
25 qui a été préparée par les avocats de la Commission. Est-ce que
26 vous avez vu cette transcription?

27 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je l'ai lue, j'ai lu
28 beaucoup de choses en diagonale depuis 24 heures.

1 **Me ANDREA GONSALVES:** Mais vous n'êtes pas inquiet
2 quant à l'exactitude.

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. D'après ce que j'ai vu
4 à date, non.

5 **Me ANDREA GONSALVES:** Et on peut l'afficher, si
6 vous voulez, mais vous avez dit à la conférence de presse qu'il
7 y avait tellement de camionneurs que vous ne pouviez plus
8 retracer ou que vous ne pouviez pas suivre. Et les participants
9 aux manifestations avaient différents points de vue, objectifs,
10 demandes. Est-ce que c'est juste?

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je crois que tout le monde
12 était d'accord sur ce que ArriveCAN et les mandats... tout le
13 monde a des griefs avec le gouvernement, mais il y avait un
14 grief qui nous unifiait, c'était les mandats et ArriveCAN, et
15 tout le monde était là pour ça, et je pense que tout le monde
16 comprenait cela.

17 **Me ANDREA GONSALVES:** Donc, ça, c'était la ligne
18 principale. Il y en a d'autres qui en voulaient davantage. Il y
19 en avait d'autres qui voulaient changer... un nouveau
20 gouvernement.

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** Encore une fois, pas dans le
22 convoi. Il y a des gens qui ont pu dire des choses, mal dit les
23 choses, il y a tout des éléments marginaux lorsqu'il y a des
24 évènements semblables, mais ça, c'était pas nous.

25 **Me ANDREA GONSALVES:** Mais vous parlez du Convoi
26 de la liberté, vous parlez de l'organisation où vous êtes au
27 conseil d'administration et il y en avait d'autres impliqués et
28 les autres qui sont des disciples de ces communications. N'est-

1 ce pas?

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il y avait le conseil, mais
3 vous voyez des preuves en ligne comme quoi tout le monde se
4 considérait comme participant au Convoi de la liberté, c'est
5 comme ça que c'était vu, et le conseil lui-même en a choisi
6 comme nom « *Freedom 2022 Human Rights Freedom Organization* ».

7 **Me ANDREA GONSALVES:** Il y avait d'autres
8 personnes comme monsieur King qui ont participé à la
9 manifestation. Il avait des gens qui le suivaient et ces gens
10 avaient des objectifs et des points de vue différents, n'est-ce
11 pas?

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** Monsieur King a peu de gens
13 qui le suivent sur les médias. J'ai entendu certains chiffres
14 qu'il a lancés, j'ai été en ligne et je peux vous dire qu'il n'a
15 pas ce nombre de personnes qui le suivent en ligne – [3 000], et
16 cetera. C'est pourquoi on ne devrait pas se concentrer sur lui,
17 alors que le 25 février, j'ai dit à Tamara... ou 24, je ne me
18 rappelle plus, le jour où elle a quitté, « il doit... », je lui ai
19 dit « il doit partir », et on a eu un échange et, au final, elle
20 était d'accord avec moi. Et on a publié un communiqué de presse
21 sur GoFundMe et elle disait que Pat King représentait... lui et
22 lui seul, il ne représente pas le Convoi de la liberté et c'est
23 resté là pendant un certain temps.

24 **Me ANDREA GONSALVES:** Je sais de quel document
25 vous parlez. GFM00000001. Cette mise à jour à la page GoFundMe,
26 donc distancie le Convoi de la liberté de Pat King. Vous avez
27 jugé que cela était important pour l'atteinte des objectifs de
28 vous et des gens qui sont alignés.

1 **M. BENJAMIN DICHTER:** Pour que les gens suivent
2 les thèmes de amour, paix, liberté et unité, il fallait bien que
3 les gens soient clairs et que le gouvernement soit clair là-
4 dessus. Le gouvernement devait comprendre qu'on était des gens
5 raisonnables avec qui ils pouvaient discuter et le gouvernement
6 n'aurait pas eu cette impression avec ces gens, de rhétorique
7 qui nous préoccupait et qu'on ne voulait pas voir, dans laquelle
8 on ne voulait pas s'impliquer.

9 **Me ANDREA GONSALVES:** Ces préoccupations à l'égard
10 de ce qui était perçu du point de vue des manifestants vous a
11 entraîné à publier d'autres déclarations pour vous distancier de
12 la violence, n'est-ce pas?

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, bien sûr.

14 **Me ANDREA GONSALVES:** Et cela a dû être fait à de
15 nombreuses reprises. Par exemple, il y a un article signé du
16 26 janvier, COM00000630. Il y a eu aussi un Rapport de la
17 sécurité des évènements quotidiens officiel daté du 27 juillet,
18 HRF00000008.

19 Est-ce qu'on peut afficher ce document, s'il vous
20 plait?

21 Est-ce que c'est là le genre de document qui
22 aurait été approuvé par vous ou par l'une des trois personnes
23 avec qui vous travailliez en communications?

24 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, cela a été produit par
25 Tom Quiggin, qui est l'analyste du renseignement. La raison pour
26 laquelle il fallait transmettre ces messages, pour répondre à
27 votre question, c'était pas à cause du peuple, c'était à cause
28 des médias traditionnels qui déclaraient des choses fausses à

1 propos de ces gens violents fantômes que je n'ai jamais vus,
2 alors on a dû publier ce genre de choses. Et d'après les textos,
3 dans ce témoignage du Bureau du premier ministre, on a vu qu'ils
4 faisaient exactement ce que je pensais qu'ils faisaient.

5 **Me ANDREA GONSALVES:** Je vais vous demander de
6 répondre à mes questions seulement. Je vous ai simplement
7 demandé si vous avez approuvé ces messages avant qu'ils ne
8 soient publiés.

9 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. Ce n'était pas moi qui
10 approuvais ça.

11 **Me ANDREA GONSALVES:** Et si on va vers la deuxième
12 page, au point 10 :

13 « Les organisateurs du convoi
14 développent une capacité de
15 renseignement interne pour identifier
16 les sources de violence potentielles.
17 Un rapport distinct pour
18 l'identification des groupes violents
19 ou des individus violents suivra. »

20 Si ça c'est publié au nom du Convoi de la
21 liberté, cela est... est-ce que cela représente quelque chose de
22 vrai et de véridique?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, et aussi le mot
24 « potentielles ».

25 **Me ANDREA GONSALVES:** L'objectif, d'après ce que
26 j'ai compris, de la page GoFundMe du Convoi de la liberté,
27 c'était de rester à Ottawa jusqu'à ce que tous les mandats
28 soient levés.

1 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

2 **Me ANDREA GONSALVES:** Vous comprenez... bon, vous
3 faites des balados juridiques, vous êtes un ancien candidat au
4 Parlement, vous comprenez que le gouvernement fédéral n'a pas la
5 compétence de lever tous les mandats au Canada, n'est-ce pas?

6 **M. BENJAMIN DICHTER:** Les mandats fédéraux?

7 **Me ANDREA GONSALVES:** Non. Le libellé de la page
8 GoFundMe disait « tous les mandats ». Je veux m'assurer qu'on
9 comprend la même chose. Le mieux que le gouvernement fédéral
10 pouvait faire, c'était de lever les mandats fédéraux, n'est-ce
11 pas?

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** On savait que si le
13 gouvernement fédéral levait ces mandats, que les provinces
14 suivraient, et en fait c'est le contraire qui s'est produit. Les
15 provinces ont levé leurs mandats et le gouvernement fédéral a
16 continué avec ses mandats jusqu'au mois dernier.

17 **Me ANDREA GONSALVES:** Vous ne le saviez pas. Vous
18 espériez que ça se passerait.

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** Eh bien, c'était une bonne
20 estimation de ce que le gouvernement allait faire.

21 **Me ANDREA GONSALVES:** Il y a eu des... certains
22 participants ne comprenaient pas ce que le gouvernement fédéral
23 pouvait faire à l'égard de tous les mandats et, à certains
24 moments, vous vous êtes retrouvé dans les messages à vous
25 assurer que les messages ne donnent pas l'impression que le
26 Convoi de la liberté demandait au gouvernement fédéral de faire
27 cela. Le gouvernement fédéral n'avait pas l'autorité de faire
28 cela. N'est-ce pas?

1 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'est un petit peu compliqué
2 comme question.

3 **Me ANDREA GONSALVES:** Certains participants aux
4 manifestations ont mal compris ces notions de compétence et de
5 ce que le gouvernement fédéral pouvait ou ne pouvait pas faire.

6 **M. BENJAMIN DICHTER:** Effectivement, il y a des
7 gens dans la société qui ont besoin d'un peu d'éducation en
8 matière de droits civiques, mais pour les leaders
9 d'organisations et de groupes, au sein de notre conseil nous
10 comprenions que c'était le mandat fédéral. C'est là le mandat
11 qui détruisait les carrières, les entreprises et les emplois des
12 camionneurs parce qu'ils ne pouvaient pas traverser la
13 frontière.

14 **Me ANDREA GONSALVES:** Donc, j'ai vu dans les
15 documents – j'ai pas le temps de vous les montrer – qu'à un
16 certain moment vous avez dit vous assurer que le message était
17 peaufiné de façon à ne pas donner l'impression que le Convoi de
18 la liberté essayait de demander au gouvernement fédéral de
19 révoquer tous les mandats, n'est-ce pas?

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** On voulait effectivement
21 éliminer les mandats fédéraux, et cela pour faire en sorte que
22 tous les mandats seraient levés. C'était notre présomption
23 optimiste. D'après ce qu'on a vu au niveau provincial, c'était
24 une bonne hypothèse.

25 **Me ANDREA GONSALVES:** On vous a demandé dans la
26 conférence de presse du 30 janvier dont on a parlé, s'il y
27 avait... si c'était une bonne idée de demander au gouvernement
28 fédéral de lever le mandat pour les camionneurs qui traversaient

1 la frontière parce qu'il y avait des restrictions parallèles du
2 côté américain. Est-ce que vous vous souvenez de ça?

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

4 **Me ANDREA GONSALVES:** Désolée, avant que vous
5 poursuiviez, je veux clarifier quelque chose. Lors de cette
6 conférence de presse, vous avez reconnu ce fait, mais vous avez
7 dit que vous compreniez que les restrictions américaines avaient
8 été adoptées à la demande des Canadiens.

9 **M. BENJAMIN DICHTER:** Le gouvernement américain
10 n'a jamais appliqué cela.

11 **Me ANDREA GONSALVES:** Je veux qu'on soit bien
12 clairs. Le mandat américain a été annoncé en premier.

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, ç'a été annoncé après
14 les mandats canadiens.

15 **Me ANDREA GONSALVES:** Très bien. Je pense que la
16 preuve est différente, mais je vais m'arrêter là sur ce point.

17 Donc, lorsque vous et le Convoi de la liberté
18 dites « on est ici à long terme »... vous vous souvenez avoir dit
19 cela?

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

21 **Me ANDREA GONSALVES:** Vous n'étiez pas prêt à
22 quitter jusqu'à ce que vos demandes soient entendues.

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je reflétais le sentiment
24 des camionneurs qui venaient à Ottawa. Ce sont les camionneurs
25 qui se sont rassemblés dans les convois. Il y avait tellement de
26 convois, on n'arrivait pas à suivre. Tous ces gens se sont
27 entendus là-dessus. C'était leur sentiment que j'essayais de
28 refléter pour le gouvernement, pour que le gouvernement

1 comprenne, et c'était bizarre que les gens dans la ville
2 d'Ottawa pensent que ces gens-là resteraient seulement deux
3 jours.

4 **Me ANDREA GONSALVES:** Vous compreniez, donc, que
5 ce groupe ne serait pas prêt à quitter Ottawa, que ces gens
6 étaient engagés envers leur cause individuellement. C'est ce que
7 vous aviez compris, n'est-ce pas, et que ces gens n'allaient pas
8 quitter Ottawa jusqu'à ce qu'ils aient atteint leurs objectifs?

9 **M. BENJAMIN DICHTER:** On voulait que quelqu'un au
10 gouvernement les entende parce que c'était une demande d'aide
11 que cette manifestation. Les gens se sentaient aliénés,
12 abandonnés, et ils étaient en train de tout perdre ce qu'ils
13 avaient. C'était donc un geste de désespoir.

14 **Me ANDREA GONSALVES:** Monsieur le Commissaire,
15 j'ai dépassé d'une minute le temps qui m'est alloué. Est-ce que
16 je peux avoir 5 minutes?

17 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Dans les circonstances, je
18 vais vous donner 5 minutes supplémentaires.

19 **Me ANDREA GONSALVES:** Merci.

20 Donc, on a entendu votre preuve à l'égard du fait
21 que l'entente entre madame Lich et le maire Watson avait été
22 conclue ou pas. Les gazouillis, donc, indiquent ce que vous
23 pensiez de cette série d'évènements. Juste pour confirmer : vous
24 avez finalement compris qu'il y avait eu un échange de lettres
25 soulignant du moins une entente pour qu'il y ait une rencontre
26 entre le maire et les représentants du convoi. C'est ce que vous
27 compreniez?

28 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il y a eu une tentative de

1 communication. À l'époque, je ne savais pas, personne ne m'avait
2 dit qu'il y avait des gens qui avaient contacté le bureau de
3 Doug Ford et que ces gens étaient impliqués dans la
4 communication.

5 **Me ANDREA GONSALVES:** Vous avez parlé du lien
6 entre Me Wilson et ces événements. D'après vous, qui étaient les
7 clients de Me Wilson?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Me Wilson m'a dit que nous
9 étions ses clients, mais le contrat était avec le JCCF. Je n'ai
10 rien dit parce que ma mère est parajuriste, donc je connais un
11 peu les éléments fondamentaux. Je savais que ce contrat n'était
12 pas légitime, mais je n'ai pas poursuivi la question parce qu'il
13 y avait tellement d'autres problèmes à régler. On cherchait
14 désespérément des conseils juridiques gratuits et on s'est dit
15 peut-être qu'on allait comprendre tout cela un peu plus tard.

16 **Me ANDREA GONSALVES:** Est-ce que vous avez vu les
17 lettres échangées entre madame Lich et le maire Watson?

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non.

19 **Me ANDREA GONSALVES:** Jusqu'à ce jour, vous ne les
20 avez pas vues?

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, non, maintenant je les
22 ai vues, mais pas à l'époque.

23 **Me ANDREA GONSALVES:** D'accord. Alors, si je
24 comprends bien, vous n'avez pas fait d'efforts vous-même pour
25 essayer d'obtenir des renseignements qui permettraient de faire
26 en sorte que les camionneurs dans les zones résidentielles
27 quitteraient.

28 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'était ma compréhension

1 avec Tom Marazzo. Tom Marazzo a dit « je vais m'occuper des
2 camions », et j'ai dit « super, moi je vais m'occuper des
3 messages », et le lendemain, il donne une conférence de presse.
4 Mais il y a tellement de choses que je devais faire, je ne
5 voulais pas marcher sur les pieds des autres.

6 **Me ANDREA GONSALVES:** Vous n'avez pas approuvé de
7 communications écrites officielles du Convoi de la liberté au
8 groupe de personnes qui suivait le convoi comme quoi « nous
9 devons quitter le centre-ville » [ou] « il y a une entente avec
10 le maire comme quoi on doit quitter »?

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, non, non. Si quoi que
12 ce soit sortait sous le logo du Freedom Corporation, je ne m'en
13 occupais pas.

14 **Me ANDREA GONSALVES:** Merci, Monsieur le
15 Commissaire, de m'avoir laissé dépasser mon temps. J'ai terminé
16 mes questions.

17 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci.

18 Entendons maintenant l'avocat qui représente les
19 organisateurs du convoi.

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN MILLER:**

21 **Me BRENDAN MILLER:** Monsieur Dichter, je suis
22 Brendan Miller, avocat pour Freedom Corp.

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je vous suis depuis quelques
24 semaines. Heureux de vous rencontrer.

25 **Me BRENDAN MILLER:** Quelques points. Je veux
26 éclaircir certains points. Vous n'avez pas été très clair à
27 l'égard des dates, donc je veux clarifier ces dates. Ça va?

28 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

1 **Me BRENDAN MILLER:** Le 4 février 2022 – ou peut-
2 être était-ce le 3 –, vous avez subi un accident de voiture à
3 Kingston, vous vous êtes retrouvé dans le fossé.

4 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je me suis retrouvé dans le
5 fossé et contre un arbre le 3, et 45 minutes plus tard, j'étais
6 dans un Tim Horton en train de faire une entrevue avec Steven
7 Crowder.

8 **Me BRENDAN MILLER:** Vous étiez à Kingston et
9 ensuite, si j'ai bien compris, vous êtes à..

10 **M. BENJAMIN DICHTER:** À Kempville.

11 **Me BRENDAN MILLER:** Pardon, à Kempville, et
12 ensuite vous êtes retourné à Ottawa le soir du 4 février. C'est
13 ça?

14 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. Le 3 février, un ami
15 est venu me chercher après l'entrevue pour que je puisse
16 retourner à Ottawa.

17 **Me BRENDAN MILLER:** Alors, est-ce que c'était le 3
18 ou le 4 que vous avez brisé... vous vous êtes cassé la cheville?

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** Le 4.

20 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, le 4 février. Et après
21 vous être brisé la cheville, vous avez été hospitalisé pendant
22 une brève période?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je suis sorti de l'hôpital
24 le lendemain matin à 7 heures le matin. Je ne me souviens pas
25 vraiment ce qui s'est passé ce jour-là à cause du Dilaudid et
26 des médicaments, mais vers la mi-journée, j'ai commencé à
27 reprendre conscience de ce qui se passait et tranquillement j'ai
28 commencé à reprendre mon travail avec les médias.

1 **Me BRENDAN MILLER:** Très bien. Donc, le 5 février,
2 vous sortez de l'hôpital.

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, non, non, je suis sorti
4 de l'hôpital le... oui, c'est ça, le 5 février, le matin du 5.

5 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, vous sortez de l'hôpital
6 le matin du 5. Donc, vous aviez une mauvaise fracture?

7 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. Ça fait encore très
8 mal.

9 **Me BRENDAN MILLER:** Vous venez de dire que vous
10 preniez beaucoup de médicaments, c'est ça?

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, pendant 24 heures.

12 **Me BRENDAN MILLER:** Quels étaient ces médicaments?

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** Le Dilaudid.

14 **Me BRENDAN MILLER:** Si j'ai bien compris, après
15 cela, vous avez continué à prendre des médicaments contre la
16 douleur?

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ah, seulement des Advil.

18 **Me BRENDAN MILLER:** Après ce moment-là, après le
19 4 février, vous êtes assez limité au niveau de votre mobilité.
20 Vous deviez rester, j'imagine, dans votre chambre d'hôtel la
21 plupart du temps.

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

23 **Me BRENDAN MILLER:** Vous n'étiez pas dans la rue à
24 parler à des gens.

25 **M. BENJAMIN DICHTER:** J'essayais de sortir tous
26 les dimanches, et c'est ce que j'ai fait, effectivement, lorsque
27 le pasteur Hildebrandt donnait la messe, parce qu'il y avait la
28 communauté juive Lebovich qui voulait me rencontrer. Donc, tous

1 les dimanches, je me rendais à la messe. Le pasteur faisait la
2 messe, et dès le premier weekend, moi, Tamara et Chris étions
3 sur scène et il fallait être là tous les dimanches pour
4 remercier tout le monde d'être venu et de nous soutenir. Donc,
5 c'est ce que je faisais.

6 **Me BRENDAN MILLER:** À part ça, vous étiez confiné
7 à votre chambre?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** J'étais confiné à l'hôtel.
9 Je me suis rendu à une réunion à l'hôtel ARC au moment où
10 j'avais une fracture. Ça, c'était lors de la réunion avec les
11 capitaines routiers, une quarantaine. Une personne qui
12 travaillait avec moi m'a dit que c'était une bonne idée, même si
13 c'était difficile pour moi, donc je suis allé.

14 **Me BRENDAN MILLER:** Vous n'étiez pas un capitaine
15 routier?

16 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non.

17 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, du 4 février.. à partir
18 du 4 février, vous n'étiez pas dans la rue à parler aux
19 camionneurs physiquement.

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, mais la personne qui
21 m'aidait avec les messages, donc cette personne se rendait à
22 l'hôtel ARC et à l'hôtel Swiss tous les matins pour les réunions
23 pour me tenir au courant. J'étais en communication avec Tamara
24 et avec le groupe sur Signal, donc, il n'y avait pas de problème
25 de communication. Et j'avais deux amis... enfin, un reporter et un
26 autre ami qui sont venus à Ottawa et qui restaient dans la suite
27 à côté. Et ils parlaient aux gens, ils ramenaient les gens à
28 l'hôtel.

1 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, il y a des... à part
2 Tamara, il y a quelqu'un qui vous tenait au courant. Qui était
3 cette personne?

4 **M. BENJAMIN DICHTER:** Salman Sima. C'est un
5 militant iranien.

6 **Me BRENDAN MILLER:** Merci. Vous avez dit dans
7 votre preuve principale que madame Lich venait régulièrement
8 vous voir dans votre chambre tous les jours?

9 **M. BENJAMIN DICHTER:** Certains jours, elle a
10 disparu. Je me rappelle, il y a une journée où je n'ai pas pu la
11 rejoindre toute la journée. Elle faisait face à beaucoup,
12 beaucoup de stress. Je sympathise avec elle. Donc, par exemple,
13 elle est allée à Québec une journée, elle m'a contacté en début
14 de soirée. C'est arrivé à quelques reprises. Mais chaque fois
15 qu'elle était à l'hôtel, on se rencontrait assez fréquemment.

16 **Me BRENDAN MILLER:** Cette fréquence a diminué
17 après le 7 février, n'est-ce pas?

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. Je ne crois pas. Je
19 l'ai vue... sur ma vidéo promotionnelle, on la voit me faire une
20 étreinte le jour où elle [a été] arrêtée.

21 **Me BRENDAN MILLER:** Je ne dis pas que vous ne
22 l'avez pas vue, je dis que la fréquence à partir du 7 février a
23 diminué, la fréquence de vos contacts.

24 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je ne me souviens pas des
25 choses ainsi, mais peut-être, parce qu'il y avait tellement de
26 choses qui se passaient.

27 **Me BRENDAN MILLER:** Saviez-vous que tout le monde,
28 sauf vous-même et Chris, avait quitté le Sheraton le 7 février

1 et restait à l'hôtel Swiss?

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je savais qu'il y a eu
3 beaucoup de mouvements au niveau des chambres d'hôtel parce
4 qu'on recevait des menaces de mort. On a passé du ARC au
5 Sheraton et je sais que Tamara... est-ce qu'elle a quitté le
6 Sheraton pour se rendre au Swiss... peut-être, mais je sais que
7 Dagny était là tous les matins pour me dire ce qui se passe.

8 **Me BRENDAN MILLER:** Mais vous êtes d'accord pour
9 dire que madame Lich ne restait plus au même hôtel que vous à
10 partir du 7.

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Peut-être. Ah! Elle avait
12 une chambre d'hôtel, on avait tellement de chambres d'hôtel
13 différentes. J'ai occupé... j'étais dans quatre ou cinq chambres
14 d'hôtel qui apparemment étaient les chambres de Tamara. C'était
15 difficile de savoir à qui était la chambre d'hôtel. On avait un
16 bloc de chambres, donc c'est difficile de savoir c'était la
17 chambre de qui.

18 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, toutes ces personnes
19 allaient vous voir parce que vous étiez confiné à votre chambre,
20 n'est-ce pas?

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** J'allais dans les autres
22 chambres quand ils étaient là. Il y avait aussi une réunion de
23 conseil – au 16^e étage, je crois. J'ai assisté à quelques
24 réunions. Il y avait une communication.

25 **Me BRENDAN MILLER:** 11 février 2022. Vous étiez au
26 courant de cette réunion qui se déroulait entre les membres du
27 conseil, Dean French et le maire ou par le maire? Vous étiez au
28 courant le même jour.

1 M. BENJAMIN DICHTER: Je n'étais pas au courant.

2 Me BRENDAN MILLER: Vous dites que vous n'étiez
3 pas au courant?

4 M. BENJAMIN DICHTER: J'ai entendu le nom « Dean
5 French » dans un article de nouvelles. Je ne savais pas la
6 capacité à l'époque, maintenant je le sais. Je n'étais pas au
7 courant des détails. Encore une fois, tout était opaque.
8 « Keith, on va faire une affaire avec la Ville. »

9 Me BRENDAN MILLER: Alors, il y avait une réunion
10 du conseil à laquelle vous ne pouviez pas assister à ce moment-
11 là? C'était par téléphone parce que vous étiez dans votre
12 chambre. Vous vous en souvenez?

13 M. BENJAMIN DICHTER: Non, je ne m'en souviens
14 pas.

15 Me BRENDAN MILLER: Il y avait une réunion avec
16 vous, d'après nos dossiers, et vous n'êtes pas à...

17 M. BENJAMIN DICHTER: Au téléphone ou Zoom?

18 Me BRENDAN MILLER: Tout le monde était là en
19 personne au Swiss et vous avez téléphoné.

20 M. BENJAMIN DICHTER: Je ne m'en souviens pas.

21 Me BRENDAN MILLER: Il y aura témoignage à ce
22 propos.

23 M. BENJAMIN DICHTER: Très bien.

24 Me BRENDAN MILLER: Ç'a été discuté avant que
25 l'entente avec le maire. Tout le monde était au courant et vous
26 dites que vous n'étiez pas au courant?

27 M. BENJAMIN DICHTER: Non. Donc, l'entente, comme
28 je vous l'ai déjà dit, quand Keith a dit « ils nous ont

1 entraînés à la ville », j'ai remis en question cette stratégie.
2 Le conseil était prêt à tendre la main à la Ville, j'ai dit « je
3 ne suis pas d'accord ». Je n'ai pas eu de détails. Quand ils
4 avaient fait une entente, c'est quoi? Partir? Est-ce que c'est
5 une entente? C'est pas logique.

6 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, la majorité du conseil
7 n'était pas d'accord avec vous. D'accord?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** D'accord.

9 **Me BRENDAN MILLER:** D'accord. On vous a enlevé de
10 ce conseil?

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Plus tard, bien plus tard.
12 Vous voulez savoir pourquoi?

13 **Me BRENDAN MILLER:** Je vais en parler. Une
14 certaine partie de l'animosité, c'est que le conseil avait voté
15 de faire toutes ces choses, conclure ces ententes, et puis vous
16 êtes entré dans le compte de Twitter [de madame Lich] par
17 infraction en faisant semblant d'être elle. Twitter.

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Elle m'a demandé de le
19 faire.

20 **Me BRENDAN MILLER:** Vous avez affiché quelque
21 chose qui était faux. Vous saviez qu'ils avaient conclu cette
22 entente, vous le saviez.

23 **Me JIM KARAHALIOS:** Je m'élève contre cette
24 question, sur l'argumentative. On accuse le témoin d'avoir
25 menti. Ce n'était pas à propos.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU:** J'entends votre objection.
27 C'est un contre-interrogatoire, j'accorde une certaine liberté.

28 **Me BRENDAN MILLER:** Donc, vous dites avant

1 d'entrer dans son compte disant au grand public...

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** D'abord, je ne suis pas
3 entré dans son compte. Je me servais de son compte dès le début
4 et le compte est lié à son numéro de cellulaire. Si elle ne
5 voulait pas que je m'en serve, personne ne me l'a dit. Vous
6 savez, vous pourriez me dire que vous ne voulez pas que je m'en
7 serve. Ça ne m'a jamais été communiqué.

8 **Me BRENDAN MILLER:** Personne au conseil... personne
9 ne vous dit de le faire. C'était votre initiative.

10 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, Tamara a dit « toutes
11 les communications passent par Benjamin ».

12 **Me BRENDAN MILLER:** Je ne pose pas à ce sujet.

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** Mais c'est important. Elle
14 me disait « tout passe par lui ».

15 **Me BRENDAN MILLER:** Ça vous donnait la possibilité
16 d'aller dans son compte Twitter et inventer quelque chose.

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je n'ai rien inventé.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ça devient trop
19 argumentatif. Je crois qu'il a répondu à la question.

20 **Me BRENDAN MILLER:** Une fois cette affaire conclue
21 et que les camions sont déplacés... vous êtes au courant?

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** Pourquoi est-ce que Keith
23 m'a dit que ça n'allait pas bien?

24 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Il vous pose une question au
25 sujet des camions. Essayons de répondre aux questions et nous
26 allons tout faire ainsi.

27 **Me BRENDAN MILLER:** Vous avez donc reçu ce
28 courriel avec les communications, une feuille pour tous les

1 camionneurs au sujet de l'entente. Vous l'avez bien reçue, on
2 l'a vu, vous avez répondu : « Ça paraît bien. »

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'est un article de
4 communication, c'est pas une affaire. C'est la communication.

5 **Me BRENDAN MILLER:** Quelle était votre attente?
6 Croyiez-vous que la Ville d'Ottawa allait conclure un contrat?

7 **M. BENJAMIN DICHTER:** Après, on m'a dit il n'y a
8 pas d'affaire. Ça, c'est l'essentiel. J'étais bombardé en ligne,
9 les gens s'énervaient, les camionneurs s'énervaient, je devais
10 communiquer quelque chose. Voilà pourquoi j'ai tendu la main
11 parce ces textos. J'ai demandé à Keith : « Est-ce qu'il y a une
12 entente? – Non. » Il a dit dans un message texto : « Nous
13 n'avons rien rédigé. » Tamara aussi m'a dit : « Il n'y a rien.
14 Je vous dirai s'il y a quelque chose. » Il n'y a jamais eu quoi
15 que ce soit.

16 **Me BRENDAN MILLER:** Vous communiquez. Les
17 camionneurs vous tendent la main. Qui étaient ces camionneurs
18 qui vous tendaient la main, qui se préoccupaient?

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** En ligne. J'étais bombardé
20 par des milliers de messages.

21 **Me BRENDAN MILLER:** Et personne du conseil, du
22 conseil dont vous faisiez partie?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Le conseil n'était pas en
24 colère. Les gens dans la rue, je ne voulais pas que les gens
25 dans la rue se fâchent et, qu'à Dieu ne plaise, deviennent
26 violents. Je devais communiquer. Il n'y a pas d'affaire.

27 **Me BRENDAN MILLER:** Parlons-en. Vous avez dit dans
28 votre témoignage qu'après que la police ait commencé à prendre

1 des mesures d'application de la loi, certaines personnes sont
2 venues vous parler parce que Tamara avait été arrêtée, Chris
3 Barber avait été arrêté. On vous demande : « Que faire? » Et
4 vous avez dit : « Vous devez partir. »

5 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. Non. Ce que j'ai dit
6 particulièrement, directement, j'ai dit : « Je vous appuie quoi
7 que vous vouliez faire. Si vous voulez demander mon opinion, je
8 pense que peut-être c'est le moment de partir. » Je pensais
9 qu'ils pouvaient m'attaquer, franchement.

10 Brigitte est la première à intervenir et à dire :
11 « Oui, je crois que c'est le moment de partir. » Joe, je crois,
12 ensuite. « Oui, ça devient violent. »

13 « Alors, si c'est cela que vous voulez faire, je
14 ferai de mon mieux pour le communiquer. » Et nous avons tous
15 commencé à travailler.

16 **Me BRENDAN MILLER:** Bon. L'affaire qui était en
17 voie de négociation, l'entente, vous dites que vous n'étiez pas
18 au courant, mais l'entente là était d'avoir... de bouger les
19 camions sans violence, n'est-ce pas?

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. L'entente était de
21 consolider les camions sur Wellington. C'est ce que j'ai entendu
22 cette semaine.

23 **Me BRENDAN MILLER:** Mais les sortir des quartiers
24 résidentiels.

25 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, partir d'Ottawa tout à
26 fait. C'est ce que j'ai communiqué. Pas les consolider sur
27 Wellington pour rendre plus facile d'encercler les camions.

28 **Me BRENDAN MILLER:** Vous n'étiez pas content avec

1 monsieur Wilson et monsieur Chipiuk et les gens qui négociaient
2 pour essayer de mettre fin aux choses paisiblement, mais vous
3 étiez d'accord pour dire tout le monde devait partir une fois la
4 violence commencée. C'est ce que vous auriez préféré?

5 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. J'étais mal à l'aise
6 avec Keith Wilson et Eva parce que c'est pas la relation entre
7 le client et l'avocat qui nous dit quoi faire et de conclure
8 leurs propres ententes et dicter aux camionneurs ce que nous
9 devons faire.

10 **Me BRENDAN MILLER:** Vous étiez au conseil. Vous
11 comprenez comment ça marche?

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** Bien sûr.

13 **Me BRENDAN MILLER:** Je comprends, mais le conseil
14 lui a donné des instructions. C'est pas seulement ce que vous
15 voulez.

16 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ce que JCCF leur faisait les
17 effrayait. On leur offrait des conseils juridiques gratuits, et
18 si on n'écoutait pas... si vous ne nous écoutez pas, nous allons
19 cesser de vous donner des conseils juridiques gratuits. Tout le
20 monde avait peur. Il y avait un recours collectif, on ne savait
21 pas quelles seraient les conséquences potentielles, et toute
22 cette pression venant du JCCF qui essayait régulièrement de
23 dicter comment le message... comment le convoi devait fonctionner,
24 comment le conseil devait fonctionner. C'était très difficile.
25 Ça causait bien des problèmes.

26 **Me BRENDAN MILLER:** Je comprends que vous preniez
27 des décisions au sujet des médias avec lesquels communiquer?

28 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ceux que Keith appuyait. Il

1 a dit hier...

2 **Me BRENDAN MILLER:** Oui, je comprends, mais vous
3 avez dit précisément aujourd'hui Russia Today.

4 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

5 **Me BRENDAN MILLER:** Je comprends que mes clients
6 n'avaient pas d'intervention dans la communication avec Russia
7 Today.

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. Comme toutes les autres
9 entrevues.

10 **Me BRENDAN MILLER:** Est-ce que vous savez que
11 Russia Today fait de la propagande russe?

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ils pensaient que [c'est
13 hystérique aussi, parce que la] CBC.

14 **Me BRENDAN MILLER:** Vous êtes allé à un groupe de
15 propagande russe afin de présenter ce que vous croyez être un
16 message que vous vouliez communiquer?

17 **Me JIM KARAHALIOS:** Commissaire, est-ce que c'est
18 une question ou une réponse?

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Il pose la question. Le
20 témoin pourra répondre.

21 **Me BRENDAN MILLER:** Vous êtes allé à Russia Today,
22 vous savez que c'est une combine de propagande russe. Vous
23 pensiez que ça serait une bonne stratégie de communication?

24 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je l'ai fait pour une
25 raison. Ils nous appuyaient. CBC a commencé à diffuser un récit
26 que peut-être que le convoi était une opération russe, et je
27 voulais amener la CBC à créer ce récit. C'est comme ça dans les
28 médias. Ils n'ont pas accepté, mais c'était bien.

1 Me BRENDAN MILLER: On vous a dit de ne pas le
2 faire. C'était de votre propre chef?

3 M. BENJAMIN DICHTER: On m'a dit de faire toutes
4 les communications. C'est ce qu'on m'a dit de faire.

5 Me BRENDAN MILLER: Mais pas de contacter un
6 groupe de propagande russe.

7 M. BENJAMIN DICHTER: C'était un bon récit, ils
8 aimaient ça. Tout le monde change d'avis.

9 COMMISSAIRE ROULEAU: Je crois que c'était une
10 question.

11 Ensuite, le Service de police d'Ottawa.

12 Me DAVID MIGICOVSKY: Bonjour, Monsieur le
13 Commissaire.

14 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me DAVID MIGICOVSKY:

15 Me DAVID MIGICOVSKY: Monsieur Dichter, je
16 m'appelle David Migicovsky, je suis avocat pour le Service de
17 police d'Ottawa.

18 Monsieur Dichter, est-ce que j'ai raison, quand
19 vous veniez à Ottawa, ce n'était pas votre intention de
20 perturber la vie des résidents.

21 M. BENJAMIN DICHTER: Non. Non. Les gens qui
22 vivent ici? Non.

23 Me DAVID MIGICOVSKY: Votre grief était avec le
24 gouvernement.

25 M. BENJAMIN DICHTER: Oui.

26 Me DAVID MIGICOVSKY: Il n'y avait pas de raison
27 que la police, à votre arrivée, que vous et d'autres membres du
28 convoi pourraient harceler et klaxonner ou avoir une activité

1 antisociale vis-à-vis les résidents?

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je n'ai pas vu de
3 harcèlement ni comportement antisocial pendant les quelques
4 jours sur la scène quand je me promenais. J'ai entendu bien des
5 allégations, de croix gammées par exemple.

6 J'ai parlé à une femme qui avait une croix gammée
7 sur son affiche. Elle a dit : « Oui, je suis une juive
8 religieuse. Ce que fait le gouvernement, c'est précisément ce
9 qu'ils nous ont fait en Allemagne dans les années 30. » Ça, ce
10 n'est pas un comportement antisocial. Les gens étaient des
11 militants, c'était des contestataires.

12 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Ma question n'est peut-être
13 pas claire. J'ai dit par rapport aux renseignements prévus par
14 les membres du convoi avant l'arrivée à Ottawa, il n'était pas
15 prévu de faire quoi que ce soit d'illégal, harceler, ou mener
16 une activité antisociale.

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, personne. Et la police
18 d'Ottawa...

19 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Écoutez la question, c'est
20 assez simple.

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

22 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Vous êtes d'accord avec moi
23 que ce n'était pas l'intention?

24 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

25 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Vous avez donc indiqué,
26 j'imagine que vous êtes d'accord avec moi, que la police ne
27 s'attendra pas à ce qu'il y ait une activité antisociale ou des
28 infractions au règlement, selon ce qui a été dit, avant

1 l'arrivée du convoi.

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je ne sais pas ce que veut
3 dire « activité antisociale ».

4 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Vous vous attendriez à ce
5 que la police n'aura pas anticipé que les contestataires
6 stationneraient leurs véhicules où ils voulaient, ou klaxonner,
7 ou harceler des gens qui porteraient des masques, ou s'engager
8 dans une activité raciste ou misogyne. Ce n'était pas votre
9 plan, alors vous ne vous attendriez pas à ce que la police
10 l'anticipe?

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Les camions étaient
12 stationnés où la police d'Ottawa a dit où les stationner.

13 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Peut-être que je n'étais pas
14 clair. Je vais décomposer.

15 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ce n'était pas notre
16 intention, bien sûr que non.

17 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Donc, la police ne
18 s'attendrait à cela non plus. Vous vouliez promouvoir une manif
19 pacifique avec amour où les gens s'entendaient bien. N'est-ce
20 pas?

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. Mon frère est sergent
22 de police et je sais qu'il y a des protocoles pour tout. On
23 anticipe toujours qu'il peut y avoir un problème, des gens
24 peuvent problématiques dans toute contestation, dans tout
25 groupe. C'est comme ça. S'il a assez de gens réunis, il y aura
26 toujours quelqu'un qui pourrait poser un problème.

27 **Me DAVID MIGICOVSKY:** D'accord. Vous saviez que
28 les policiers avaient des unités d'ordre public en réserve le

1 premier weekend, au besoin? Mais vous ne l'avez pas prévu comme
2 étant un problème, d'accord?

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Et ce que vous lisiez dans
5 les réseaux sociaux avant d'arriver n'indiquait pas qu'il y
6 aurait un problème. Ce qui était prévu était plutôt une manif
7 pacifique.

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Mais avec beaucoup de gens.

9 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Malgré votre anticipation,
10 toutefois, par la suite, à votre arrivée, il y avait des gens
11 qui klaxonnaient.

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** Pendant un jour et demi, au
13 début, oui.

14 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Il y avait des résidents,
15 des commerces qui se sont plaints du comportement de quelques
16 personnes.

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Toutes les entreprises nous
18 appuyaient, ils croyaient que c'était formidable.

19 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Bien des commerces étaient
20 fermés au centre-ville, n'est-ce pas?

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** Fermés après. Le Centre
22 Rideau était ouvert au début, tous les commerces étaient
23 ouverts, et puis la Ville a introduit une urgence. Un
24 propriétaire de commerce m'a dit, « c'est 150 \$ de peine par
25 jour si j'ouvre aujourd'hui, mais nous vous appuyons. » C'était
26 comme ça que ça se passait.

27 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Donc, au bout du compte, il
28 y a eu une injonction émise par un juge à propos des klaxons.

1 M. BENJAMIN DICHTER: Oui.

2 Me DAVID MIGICOVSKY: Une autre injonction de la
3 Ville.

4 M. BENJAMIN DICHTER: Oui.

5 Me DAVID MIGICOVSKY: Donc, certains juges ont
6 trouvé que la conduite avait été un dérangement pour les
7 résidents et les commerces d'Ottawa, n'est-ce pas?

8 M. BENJAMIN DICHTER: Je ne sais pas quelle preuve
9 lui était fournie, je ne m'en occupais pas. Je ne sais pas si ce
10 sont seulement des allégations sans preuve et que le juge a
11 décidé que si cela se produit, ça ne devrait pas se produire. Je
12 n'étais pas là. Je ne participais pas.

13 Me DAVID MIGICOVSKY: Mais vous présumeriez que le
14 système de justice marche lorsqu'il y a des preuves et les juges
15 décident selon des preuves.

16 M. BENJAMIN DICHTER: Bien sûr, mais les juges ont
17 une marge de manœuvre. Tout le monde est différent dans ce
18 qu'ils acceptent.

19 Me DAVID MIGICOVSKY: La trahison est un crime
20 grave, n'est-ce pas?

21 M. BENJAMIN DICHTER: Oui, n'est-ce pas?

22 Me DAVID MIGICOVSKY: Donc, une des choses que
23 vous avez faites, vous voyez...

24 Montrez JBA0080.

25 Ça, c'est quelque chose que monsieur Bauder a
26 émis. Et vous partagez les points de vue de monsieur Bauder?

27 M. BENJAMIN DICHTER: Non.

28 Me DAVID MIGICOVSKY: Je présume, donc, vous ne

1 partagez pas les points de vue de monsieur Bauder. Il me semble,
2 d'après votre preuve, que vous avez eu quelques désaccords avec
3 quelques autres membres du convoi aussi. N'est-ce pas?

4 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. Voulez-vous que je
5 parle du protocole d'entente?

6 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Non, non. Je vous pose la
7 question. Vous avez eu des conflits avec des points de vue
8 d'autres membres du Convoi de liberté aussi.

9 **M. BENJAMIN DICHTER:** Nous étions tous très bien,
10 solidaires. Nous pouvions résoudre nos problèmes au tout début
11 jusqu'au 4 février. Quand j'ai rencontré des gens du JCCF, tout
12 à coup, là, la méfiance commençait. Et certaines personnes qui
13 voulaient être au conseil se sont énervées.

14 Mais au début, ils étaient formidables pendant
15 les premières semaines, Tamara, c'était remarquable

16 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Mais les choses se sont
17 détériorées, il n'y avait plus de cohérence dans le groupe.

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Sur certaines questions.
19 Quand je me suis cassé la cheville, j'ai raconté l'histoire sur
20 le divan. Tout le monde est venu autour de moi, tous
21 m'appuyaient. Oui, il y a des différences de point de vue, mais
22 c'était un moment remarquable. Nous avons pu résoudre des
23 conflits quand il n'y avait pas de gens qui alimentaient la
24 division, à mon avis.

25 **Me DAVID MIGICOVSKY:** J'ai écouté le témoignage
26 des manifestants de convois toute la semaine. Et vous aussi?

27 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

28 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Il semble qu'il y ait

1 beaucoup de désaccords.

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il n'y a aucun membre du
3 conseil... Chris Barber, c'est le seul qui a témoigné.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Il semble qu'il y avait
5 beaucoup de désaccords entre vos points de vue et ceux de Tamara
6 Lich.

7 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non. Nous étions toujours
8 d'accord avec... Tamara et moi. Il y avait des messages entre
9 nous, des appels, tout allait bien.

10 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Donc, si j'ai bien compris,
11 vous aviez l'opinion que Keith Wilson n'était pas honnête quand
12 il vous a dit qu'il n'avait pas d'affaire de conclue.

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** Keith Wilson?

14 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Il n'était pas honnête quand
15 il vous a dit qu'il n'y avait pas d'entente.

16 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ça semblait être le cas

17 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Et c'était l'avocat qui
18 représentait quelques-uns.

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il représentait la JCCF.

20 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Donc, quelques désaccords
21 là, et je crois que madame Lich ne vous a pas parlé des
22 négociations avec le maire, n'est-ce pas?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je n'étais pas au courant de
24 cela.

25 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Donc, il y avait des
26 renseignements cachés là?

27 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'était opaque.

28 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Quand vous avez reçu la

1 lettre qu'il a écrite, ce Manifeste de la Liberté, vous n'avez
2 pas interprété cela comme disant aux camionneurs de partir.

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** Excusez-moi. Non.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Je veux que vous identifiiez
5 quelques images. Avançons. Deux petits points pour terminer.

6 Je vous demande, s'il vous plait, Monsieur le
7 Greffier, JBA0000002.

8 Alors, voici quelques photos je crois que vous
9 avez prises le jour où il y a eu une action d'application de la
10 loi.

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je n'ai pas pris ces photos.
12 J'étais dans un fauteuil roulant, je ne pouvais pas sortir.

13 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Vous avez vu ces photos?

14 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

15 **Me DAVID MIGICOVSKY:** En fait, nous pouvons voir
16 quelques indications sur l'image, il y a des badges de quelques
17 officiers, et à l'arrière, sur la veste jaune... sur le gilet
18 jaune, il y a d'autres officiers identifiés par A12. N'est-ce
19 pas?

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Vous pouvez voir d'où
22 venaient les diverses forces policières, n'est-ce pas?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je n'étais pas sur le
24 terrain. Quand j'étais à l'hôtel, par exemple, mon ami Salman,
25 qui a connu cela en Iran, sortait et me revenait et il prédisait
26 tout, il disait : « Voici ce qu'ils feront, voici comment ils
27 vont bloquer tout le monde », et il m'a dit : « Qui a mis tous
28 les camions dans une seule zone? – Je ne sais pas, j'ai aucune

1 idée. »

2 AUCUNE INTERPRÉTATION [12.49.36 à 12.51.40]

3 **Me DAVID MIGICOVSKY:**

4 « [...] les semi-remorques [...] »

5 Et vous avez compris que c'était l'information
6 que la police recevait du convoi et [...]

7 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, c'était une des
8 réponses, effectivement, et Chris avait été là pendant une
9 semaine, donc il pouvait me répondre. Moi, plusieurs fois je
10 l'ai contacté dans la semaine, mais c'était sa responsabilité,
11 en fait.

12 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Nous allons voir le
13 JBA[00000068].

14 Et encore une fois, cela indique aux camionneurs
15 où ils peuvent aller ou ne pas aller. Donc, cela précise les
16 choses et cela indique où le convoi ne doit pas aller. Et en
17 arrivant... vous, vous êtes arrivé quand?

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous dépassez le temps
19 imparti. Je pensais que vous alliez présenter... là, il faudrait
20 terminer.

21 **Me DAVID MIGICOVSKY:** [...]

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** La date, c'était le 28.

23 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Et le samedi, vous avez vu
24 un certain nombre d'entrées vers la ville qui était fermée.

25 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. L'équipe qui était à
26 l'hôtel Swiss s'occupait du volume parce que personne n'avait
27 pensé qu'il y aurait autant de monde et ils travaillaient en
28 fait avec la police pour essayer de faciliter les choses et pour

1 s'assurer que les couloirs d'évacuation restaient bien ouverts.

2 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Très bien. Merci beaucoup.

3 J'ai terminé.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, nous passons à la
5 Police provinciale de l'Ontario.

6 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Christine Johnson [...]. Il y
7 a...

8 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète s'excuse, il n'a pas
9 entendu et...

10 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Pour les résidents et les
11 entreprises d'Ottawa. Normalement, on parlait d'un quart
12 d'heure, donc...

13 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous avez parfaitement
14 raison. Vous n'êtes pas la première personne à signaler cela.
15 Peut-être que vous voulez passer maintenant?

16 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Mais il aura peut-être une
17 pause pour le déjeuner, alors je vous [...]

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Nous sommes un peu en
19 retard, alors vous pourriez commencer.

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me CHRISTINE JOHNSON:**

21 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Bon après-midi, Monsieur.
22 Je m'appelle Christine Johnson, je suis une avocate qui
23 représente les entreprises et les habitants d'Ottawa.

24 J'aurais plusieurs questions à vous poser
25 aujourd'hui et je commencerais par les klaxons qui ont été
26 entendus par les habitants de la ville.

27 Le soir où vous avez fait une chute et vous avez
28 brisé votre jambe, il n'y avait pas de bruit, n'est-ce pas?

1 M. BENJAMIN DICHTER: Non, il n'y avait pas de
2 bruit, pas de klaxons.

3 Me CHRISTINE JOHNSON: Mais les klaxons ont
4 ensuite été utilisés.

5 M. BENJAMIN DICHTER: Moi, j'ai été là pendant
6 plusieurs jours, j'étais à l'hôtel et tout le monde avait besoin
7 de dormir. Les camionneurs avaient leurs enfants avec eux dans
8 la cabine, ils avaient besoin de dormir. Je ne sais pas qui
9 klaxonnait.

10 Me CHRISTINE JOHNSON: Donc, les premiers jours,
11 c'était relativement tranquille.

12 M. BENJAMIN DICHTER: Oui, oui, les premiers
13 jours. De temps en temps, il y avait des gens qui se déplaçaient
14 et lorsque les gens ont commencé à danser, il y avait beaucoup
15 d'enfants qui peut-être eux-mêmes klaxonnaient, mais...

16 Me CHRISTINE JOHNSON: Donc, les klaxons ont
17 continué pendant la première journée.

18 M. BENJAMIN DICHTER: Donc, pendant les premières
19 journées, il y a eu des klaxons, mais ce n'était pas permanent.
20 Moi, j'ai été là pendant trois semaines.

21 Me CHRISTINE JOHNSON: Et après votre chute, vous
22 avez été bloqué à l'hôtel.

23 M. BENJAMIN DICHTER: Oui. En fait, je ne sortais
24 qu'une fois par semaine, j'en ai parlé tout à l'heure, et je ne
25 me souviens plus exactement des détails.

26 Me CHRISTINE JOHNSON: Donc, vous n'avez pas
27 entendu directement les klaxons puisque...

28 M. BENJAMIN DICHTER: J'étais à l'hôtel à deux

1 blocs du Parlement et il y avait quelques camions qui étaient
2 stationnés dans la rue et ces camions-là ne klaxonnaient pas.
3 Donc, je ne savais pas trop d'où venaient ces klaxons parce que
4 c'était pas dans mes rues.

5 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Donc, les gens d'Ottawa
6 entendaient, eux, beaucoup de klaxons.

7 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je ne peux pas définir les
8 motifs, je ne peux dire que je suis d'accord ou pas d'accord. Je
9 vous dis quelle a été mon expérience. D'abord, quand j'étais
10 dans les rues dans les premiers jours, et moi, je viens de
11 l'Ouest, j'ai entendu ce qui se passait et du côté québécois,
12 bon, et lorsque le pasteur a présenté un discours, les gens ont
13 applaudi et il y avait six camions, et là il y a eu des klaxons.
14 C'est tout ce que j'ai vu.

15 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Mais Ottawa a pris une
16 injonction contre l'utilisation des klaxons, n'est-ce pas?

17 **M. BENJAMIN DICHTER:** Exact.

18 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Et je crois que vous avez
19 dit à un de mes amis que vous n'étiez pas du tout participant
20 dans cette motion et cette injonction.

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, ce sont les avocats qui
22 s'en sont occupés.

23 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Et vous... donc, il y a eu un
24 affidavit qui a été soumis comme preuve le 10 février. De quoi
25 s'agit-il?

26 **M. BENJAMIN DICHTER:** [...]

27 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Vous étiez à Ottawa pour la
28 démonstration.

1 M. BENJAMIN DICHTER: Oui.

2 Me CHRISTINE JOHNSON: Mais vous avez affirmé cet
3 affidavit vous-même...

4 M. BENJAMIN DICHTER: Attendez. Là, vous m'avez
5 perdu en route. Pouvez-vous revenir en arrière?

6 Me CHRISTINE JOHNSON: Vous nous avez dit plus tôt
7 que vous n'étiez pas impliqué dans une motion pour un injonction
8 le 7 février à propos des klaxons.

9 M. BENJAMIN DICHTER: Non, je n'étais pas là, donc
10 je n'ai pas participé à la réunion.

11 Me CHRISTINE JOHNSON: Mais donc, vous avez signé
12 l'affidavit.

13 M. BENJAMIN DICHTER: Ben, j'ai signé l'affidavit
14 pour mes avocats.

15 Me CHRISTINE JOHNSON: Et cette motion a été
16 entendue et on considérait qu'il y avait des klaxons et que ça
17 pourrait créer des dommages irréparables pour les habitants.

18 M. BENJAMIN DICHTER: Oui, effectivement (sic).

19 Me CHRISTINE JOHNSON: Mais est-ce que vous avez
20 fourni... est-ce que vous avez reçu une copie?

21 M. BENJAMIN DICHTER: J'ai vu la décision du
22 tribunal plus tard, mais il y avait tellement de choses qui se
23 passaient en même temps et on a laissé les choses juridiques
24 entre les mains des avocats, et là, on s'occupait plutôt des
25 camions et de la sécurité. Il y avait tellement de choses qui se
26 passaient en même temps en parallèle.

27 Me CHRISTINE JOHNSON: Mais les avocats ne vous
28 ont pas fourni une copie de cette ordonnance du tribunal?

1 **M. BENJAMIN DICHTER:** Peut-être que ç'a été envoyé
2 au bout de quelques jours par courriel.

3 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Et est-ce que vous avez
4 communiqué le contenu sur vos propres médias personnels?

5 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, pas du tout.

6 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Donc, vous n'avez pas
7 retransmis cette ordonnance ou son contenu.

8 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète n'a pas entendu.

9 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il y a eu tellement de
10 messages qui passaient en même temps, j'essaie de me souvenir,
11 mais je ne me souviens pas que ça se serait produit.

12 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Vous nous avez dit que vous
13 avez entendu des klaxons et vous avez considéré que c'était pas
14 quelque chose d'important pour la manifestation.

15 **M. BENJAMIN DICHTER:** Exact.

16 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Et vous avez présenté votre
17 personnalité sur les médias sociaux. Vous aviez un compte
18 Twitter où vous parliez de klaxonner.

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** Exact. Donc, c'était juste
20 pour rire. En fait, on pensait qu'on pourrait avoir de l'aide du
21 gouvernement, que les klaxons au départ ne visaient pas à être
22 agressifs et c'était simplement ce qui se passait dans la tête
23 des gens et plusieurs étaient désespérés. Et il y avait un
24 conducteur ukrainien, par exemple, qui voulait klaxonner parce
25 que... « Voyez-vous qui je suis (sic)? Ben, qu'est-ce que je peux
26 faire? Je peux klaxonner, c'est tout ce que je peux faire. »

27 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Donc, certains chauffeurs
28 ont considéré que leur passion de klaxonner était une façon de

1 se faire entendre, si je peux dire.

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. Au fil du temps, j'ai
3 changé un peu ce que je communiquais dans les médias.

4 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Quand est-ce que vous avez
5 invoqué cette histoire de klaxon?

6 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ben, au bout de quelques
7 jours, je pense.

8 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Et l'un de mes amis a
9 demandé à propos de votre livre que vous allez publier, je pense
10 que le titre, c'est « Le klaxon pour la liberté ». Alors,
11 pourquoi vous avez choisi ce titre?

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** Parce qu'il y a beaucoup de
13 médias qui ont parlé des klaxons parce que c'est devenu une
14 question fort controversée et il y a là un élément de liberté
15 pour communiquer. Et donc, le klaxon paraît être un moyen
16 évident.

17 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Donc, nous allons examiner
18 plusieurs documents, le document 00000042, et pendant qu'on
19 l'affiche, on vous a déjà posé des questions sur ces documents
20 et vous nous avez dit que vous n'étiez pas partie prenante, vous
21 n'étiez pas impliqué.

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ben, je ne suis pas analyste
23 de renseignements, donc je ne peux pas me prononcer.

24 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Donc, il y avait également
25 une personne [Tom Quiggin] qui vous aidait.

26 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, qui a travaillé pour la
27 GRC, Radio-Canada et ainsi de suite, et qui a travaillé pour le
28 gouvernement

1 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Donc, vous avez entendu
2 parler ou vu certains évènements (sic).

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, mais j'étais tellement
4 submergé par tout ce qui se passait, mais il m'envoyait des
5 documents pour m'expliquer ce qui se passait.

6 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Donc, voici un rapport sur
7 le 12 février.

8 Donc, on peut descendre en bas de la page.

9 Là, ici, un petit peu d'humour et de mêmes, donc,
10 à propos des klaxons et de ceux qui s'en servent. Et ici, on
11 appelle ça « Le klaxonneur », et il y a quelques descriptions de
12 ce qui se passe.

13 « Si ça ne marche pas, klaxonnez. Vous
14 pouvez aussi décider de klaxonner
15 ensemble et lutter contre le statu quo
16 et contre la tyrannie. Il faut
17 améliorer nos libertés. Il faut chasser
18 le premier ministre du pays. Continuer
19 jusqu'à ce que les choses
20 s'améliorent. »

21 Et vous voyez également toutes sortes de
22 caricatures en bas de la page.

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'est ce qu'on appelle des
24 « NPC », c'est-à-dire des rôles non jouables.

25 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Vous avez utilisé plusieurs
26 qualificatifs pour ça.

27 **M. BENJAMIN DICHTER:** Eh bien, ça, c'était de
28 l'humour d'internet, c'est une blague. C'est difficile à

1 analyser juridiquement, mais c'est le genre de blague que l'on
2 peut faire sur l'internet.

3 Et on savait également qu'il y avait une
4 injonction sur les klaxons et les gens, quand ils avaient
5 quelque chose à dire, ils commençaient par dire « Honk! Honk! »
6 pour imiter le bruit des klaxons, puis que klaxonner était
7 interdit.

8 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Donc là, cela ne
9 transmettait pas toujours le message par rapport aux
10 injonctions.

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, je pense que ce n'est
12 peut-être le genre d'humour que vous aimez ou que vous
13 connaissez, mais pour des gens qui se gèlent les pieds dans les
14 camions pendant trois semaines, ils ont besoin peut-être de
15 rigoler un peu. Et donc, c'est pour ça que nous avons la liberté
16 de parole pour résoudre les conflits, et l'humour était
17 important.

18 Et il y a tellement de blagues qui ont circulé
19 sur l'internet. Quelquefois, c'était même à propos de moi.
20 Quelquefois, ça manquait un peu de gout ou de politesse, mais
21 c'est pas à moi de régler ce que les gens peuvent dire.
22 Mais dans l'ensemble, c'était amusant. C'était différentes
23 opinions, différentes réactions.

24 Parce que les gens... il y avait des gens de par le
25 monde qui nous supportaient. Quand j'étais en Colombie, il y a
26 des gens qui m'en parlaient. À Miami, c'était pareil, les gens
27 me posaient toutes sortes de questions.

28 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Je ne vous amènerai pas à

1 l'autre rapport, mais voici le numéro, [HRF00000043], c'est un
2 rapport du 13 février où, là encore, on montre quelques dessins
3 humoristiques en disant, « ben, voilà, quelques blagues qui vont
4 vous reposer des klaxons (sic) ».

5 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui, oui. En fait, tout ça
6 est repris sur l'internet. Les gens, par exemple, prenaient
7 leurs noms et l'accompagnaient de « HonkHonk ».

8 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Donc, très brièvement
9 maintenant, vous nous avez dit ce matin que le Centre Rideau
10 était ouvert au départ, mais vous saviez que c'était ouvert
11 juste le premier weekend et que tout a fermé très rapidement, et
12 les magasins sont restés fermés pendant la manifestation.

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'est la Ville qui a demandé
14 à ce que les entreprises ferment, dont le Centre Rideau. Ça
15 n'avait aucun sens pour nous, parce que ces entreprises étaient
16 très, très occupées grâce à nous. Ils ont fait des profits
17 record.

18 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Votre affirmation n'est pas
19 exacte d'après nos discussions avec les clients de... nos clients.
20 Donc, qui vous a dit que c'est la Ville qui a obligé les
21 entreprises?

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il y avait le Iconic Cafe,
23 un magasin de Shawarma. Des vidéos en ligne. Un qui a été publié
24 la semaine dernière par quelqu'un qui travaillait dans l'un des
25 restaurants et cette personne a dit : « Les médias venaient à
26 notre restaurant et nous disaient : 'Ces gens sont dangereux.
27 Vous devriez fermer.' » Et elle a dit : « Si je n'étais pas là
28 pour voir les médias en train de nous forcer à penser que les

1 camionneurs étaient dangereux, peut-être que je les aurais crus,
2 mais j'étais ici, j'ai vu, tout le monde était paisible. On vous
3 a servi et c'était très bien. »

4 Je pense qu'il y avait un peu de politique autour
5 de ça.

6 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Savez-vous que beaucoup
7 d'entreprises ont été forcées de fermer à cause des manifestants
8 [sans masque] et leurs préoccupations par rapport aux amendes
9 que devaient payer les entreprises si celles-ci restaient
10 ouvertes et qu'il y avait des gens qui rentraient sans masque?

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je ne sais pas. Je ne peux
12 pas faire de commentaires. C'était peut-être le cas, mais
13 lorsque mon entreprise était au centre-ville de Toronto,
14 j'essayais de rester ouvert tous les jours de la semaine,
15 surtout lorsque les étudiants universitaires venaient. Et si moi
16 j'avais eu une telle manifestation, ça aurait été fantastique,
17 j'aurais souhaité avoir des manifestants comme ça quand j'avais
18 mon entreprise à Toronto.

19 **Me CHRISTINE JOHNSON:** Malgré les menaces de
20 harcèlement, ça ne vous aurait pas préoccupé?

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** Les camionneurs...

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous avez dépassé votre
23 temps et je ne pense pas qu'on devrait continuer dans cette
24 voie.

25 Maintenant, nous allons entendre le représentant
26 de la Police provinciale de l'Ontario.

27 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Bon après-midi, Monsieur le
28 Commissaire.

1 Je n'ai pas de questions. Merci.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Très bien.

3 C'est peut-être le moment de prendre la pause
4 déjeuner, mais laissez-moi regarder s'il y a d'autres personnes
5 à entendre.

6 Quant au représentant... Monsieur Karahalios, le
7 représentant du témoin, est-ce que vous aurez des questions?

8 **Me JIM KARAHALIOS:** Oui.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Et le JCCF, aurez-vous des
10 questions pour le témoin?

11 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:** Non.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU:** L'avocat de monsieur Sloly,
13 est-ce que vous aurez des questions?

14 **Me ERIC BROUSSEAU:** Nous aurons besoin de
15 5 minutes.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Et contre-interrogatoire?

17 **Me JOHN MATHER:** Non, pas à ce moment-ci.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Très bien.

19 Alors, on va essayer de passer au travers.

20 L'avocat de l'ancien chef Sloly, à vous la
21 parole.

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NIKOLAS DE STEFANO:**

23 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Nikolas De Stefano,
24 représentant l'ancien chef Sloly.

25 Bonjour, Monsieur Dichter.

26 **M. BENJAMIN DICHTER:** Bonjour, Nikolas.

27 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** On a entendu parler du
28 fait que vous faisiez partie d'un groupe, d'une opération qui

1 représentait certains manifestants. Exact?

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

3 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Il y avait aussi d'autres
4 groupes qui étaient présents à Ottawa pour la manifestation.

5 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il y avait beaucoup de
6 groupes.

7 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Et vous avez dit plus tôt
8 qu'il y avait plus de manifestants que ce à quoi vous vous
9 attendiez?

10 **M. BENJAMIN DICHTER:** On est tous d'accord là-
11 dessus.

12 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Exact. Est-ce que
13 l'échelle des évènements a vraiment dépassé ce que vous pensiez,
14 vous et votre groupe?

15 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

16 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Dans votre groupe, vous
17 avez dit, donc, qu'il y avait des gens au Sheraton qui étaient
18 responsables des messages, y'en a qui étaient à l'hôtel ARC et
19 qui étaient responsables de la logistique, et d'autres étaient à
20 l'hôtel Swiss pour la communication avec la police.

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

22 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Vous, avez-vous interagi
23 avec les membres de l'ELP?

24 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non.

25 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Qui de votre groupe était
26 responsable de ces communications?

27 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je ne sais pas. J'ai appris..
28 je ne m'étais pas rendu compte que tous les capitaines routiers..

1 ben, en fait, je ne savais pas lesquels avaient des liens avec
2 l'ELP et quels pas, c'était un peu au hasard, et l'ELP était là
3 à temps partiel. À certaines occasions, il y avait des
4 capitaines ou des camionneurs qui essayaient de rejoindre des
5 membres de l'ELP et ce n'était pas possible.

6 Mais je n'étais pas là avec les camions, je
7 n'étais pas sur le terrain. Donc, il n'était pas nécessaire pour
8 moi d'interagir avec l'ELP, à l'exception de la journée du
9 départ lorsque j'ai dit à tous les camionneurs... ben, enfin,
10 écoutez, je ne leur ai pas dit, hein? J'ai dit : « Est-ce que
11 vous voulez quitter? » Je ne leur ai pas dit de quitter. Et je
12 leur ai suggéré d'appeler leurs agents de liaison et j'ai dit :
13 « On se rencontrera en haut dans la salle de conseil après. » Et
14 Brigitte était en train de crier : « Dites ce que vous voulez.
15 Vous devez quitter. » Personnellement, non.

16 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** On a entendu des preuves à
17 l'effet que monsieur Marazzo avait été en contact avec l'ELP?

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** Exact.

19 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Vous n'étiez pas au
20 courant?

21 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non.

22 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Et vous n'avez pas été au
23 courant du contenu de cette discussion?

24 **M. BENJAMIN DICHTER:** Non, parce qu'ils
25 s'occupaient de leurs propres affaires.

26 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Vous avez aussi dit que
27 lorsque monsieur Marazzo... enfin, que lorsque des membres de
28 votre groupe concluaient ou disaient conclure des ententes avec

1 les mouvements des camionneurs, vous n'étiez pas d'accord avec
2 les conclusions de cette entente?

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** On m'a dit à plusieurs
4 reprises que ça n'allait pas bien. Je pensais que ça voulait... je
5 ne pense pas que ça voulait dire qu'il y avait une entente. Une
6 entente, c'est bidirectionnel. Capituler, dire « on quitte », si
7 on avait dit ça aux camionneurs, ils auraient été furieux.

8 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Je ne vais pas afficher le
9 texto – on l'a vu un peu plus tôt – où vous avez fait référence
10 à des milliers de manifestants qui vous critiquaient par rapport
11 à cette présumée entente.

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il y avait beaucoup de
13 manifestants, mais il y avait beaucoup de soutien en ligne, des
14 gens au Canada qui nous appuyaient, des gens à Ottawa qui nous
15 appuyaient, donc il y avait toutes sortes de gens et ça se
16 poursuivait tout le temps, tout le temps. Il y avait des gens
17 qui étaient dans les espaces Twitter, des groupes communautaires
18 qui communiquaient en direct, donc des gens qui se parlaient en
19 direct pendant 24, 36 heures consécutives avec des centaines,
20 parfois des milliers de personnes.

21 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Le 6 février, vous avez
22 donné une conférence de presse et vous avez mentionné... il y a
23 une transcription de ça, je ne vais pas la montrer, mais vous
24 avez mentionné qu'à Ottawa, il y avait des faiseurs de troubles
25 et qui étaient un peu à l'extérieur de votre groupe, à
26 l'extérieur de votre entourage. Vous vous rappelez?

27 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. Il y avait notre groupe
28 allié sur GoFundMe où il y avait une collecte de fonds, et il y

1 avait d'autres petits groupes.

2 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Vous avez dit que vous ne
3 pouviez pas contrôler ces gens.

4 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'est pourquoi j'ai expliqué
5 la persuasion morale. Nous avons de l'influence sur eux et nous
6 pouvions communiquer avec eux. Et, en passant, une chose qu'on a
7 communiquée, c'est que, en fait, on était soulagés avec... par
8 rapport au chef Sloly. Je ne me rappelle le jour, fin janvier,
9 il a dit : « Cela requiert une solution politique. Ce n'est pas
10 une solution de police qui est nécessaire parce qu'il s'agit
11 d'une manifestation paisible. » On s'est dit « ah! super!
12 Finalement, il y a un chef de police qui ne va pas tout
13 politiser ». Ç'a été un moment d'espoir pour nous.

14 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Mais vous êtes d'accord
15 pour dire qu'il y avait des membres des manifestants qui ne
16 faisaient pas partie de votre entourage, qui étaient des libres-
17 penseurs, des indépendants, et vous ne pouviez pas les forcer à
18 faire quelque chose qu'ils ne voulaient pas faire. Par exemple,
19 Pat King s'est fait de ne pas venir à Ottawa, mais il est venu.
20 Vous ne pouviez pas les forcer à faire des choses qu'ils ne
21 voulaient pas faire.

22 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'est ce que Tamara essayait
23 d'atténuer. Pat King n'allait pas... bon, comment dire les choses...
24 Comme beaucoup d'autres personnes, il allait venir, et d'après
25 ce que j'ai compris, la stratégie, c'était d'essayer de le
26 contrôler, de ne pas le laisser sous les feux de la rampe. Moi,
27 je ne l'ai jamais rencontré, je ne lui ai jamais parlé, je ne le
28 connais pas.

1 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** J'ai une dernière
2 question, Monsieur le Commissaire.

3 Donc, vous êtes d'accord avec moi pour dire que,
4 même si votre groupe pouvait conclure une entente avec la
5 police, même s'il y avait une acceptation de cette entente, une
6 mobilisation par exemple de déplacer les voitures ou cesser de
7 klaxonner, il y a des faiseurs de troubles qui auraient pu
8 intervenir et garer leurs camions au même endroit que
9 précédemment ou qui n'allaient pas respecter la règle parce que
10 vous n'aviez pas le contrôle.

11 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je ne suis pas d'accord,
12 parce que les gens dans l'industrie du camionnage, c'est une
13 industrie très règlementaire. On comprend les règles, les
14 documents, ce qu'il faut pour traverser la frontière. Les
15 camionneurs sont bien règlementés, donc ça ne m'inquiétait pas.
16 Mais il y a des gens qui sont passionnés. Parfois, on a besoin
17 de parler davantage à certaines personnes pour en venir à un
18 consensus. C'est pour ça, les personnes vont tout de suite
19 accepter. Ça dépend vraiment des attitudes individuelles. C'est
20 pas les camionneurs dans leur ensemble, mais on parle de
21 personnes individuelles.

22 **Me NIKOLAS DE STEFANO:** Merci.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU:** La seule personne qui reste
24 à entendre, c'est [Me Karahalios], l'avocat du témoin.

25 Je suis désolé si j'ai mal prononcé votre nom de
26 famille, Maitre Karahalios. Désolé pour ma prononciation.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JIM KARAHALIOS (suite):**

28 **Me JIM KARAHALIOS:** Monsieur Dichter, qu'est-ce

1 que vous pouvez nous dire à propos des mots de passe Twitter?

2 **M. BENJAMIN DICHTER:** Ces mots de passe peuvent
3 être changés facilement si vous avez accès au courriel et au
4 téléphone pour votre compte Twitter – ou vos comptes Twitter.

5 **Me JIM KARAHALIOS:** Qui étaient les sept premiers
6 membres de la Freedom Corporation? Vous avez donné les noms,
7 quels étaient les noms des sept premiers membres?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Moi, Tamara Lich, Chris
9 Barber, Chris Garrah... qui est-ce que j'oublie... Miranda, et
10 quelqu'un d'autre... Sean Tiessen.

11 **Me JIM KARAHALIOS:** Quelle est votre relation avec
12 Sean Tiessen.

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** Elle était bonne. Sean et
14 moi avons une bonne connexion, meilleure que les autres, à
15 l'exception de Tamara peut-être. C'est quelqu'un de raisonnable
16 et on gardait contact.

17 **Me JIM KARAHALIOS:** Quand lui avez-vous parlé la
18 dernière fois?

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** Il y a quelques mois, il y a
20 quatre, cinq mois. Non, moins que ça, quelques mois.

21 **Me JIM KARAHALIOS:** Pouvez-vous vous parler de
22 votre conversation avec Sean Tiessen à ce moment-là?

23 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui. Sean Tiessen m'a
24 expliqué qu'ils étaient vraiment contrariés d'un de mes
25 gazouillis et que « on allait vous blâmer », que « on allait
26 dire que c'était ta faute », et je me suis dit comment vont-ils
27 faire ça? Et j'ai dit : « Que pense le reste du conseil? », et
28 il a dit : « Ils ont tous très peur. Tamara et Chris se sont

1 fait accuser au civil et au criminel. Ils n'ont pas d'expérience
2 de la loi, ni l'un ni l'autre, et ils ont l'impression d'être
3 pris en otage par le JCCF par rapport aux conseils juridiques
4 parce qu'ils n'ont pas d'argent pour se battre dans le cas d'un
5 recours collectif de plusieurs millions de dollars. » Il a été
6 très direct.

7 **Me JIM KARAHALIOS:** Plus tôt, mon collègue des
8 organisateurs du convoi, leur représentant, vous a posé une
9 question sur votre position en tant que membre de l'organisation
10 du convoi. Êtes-vous toujours membre de l'Organisation du
11 convoi?

12 **M. BENJAMIN DICHTER:** Apparemment, oui.

13 **Me JIM KARAHALIOS:** Il y a eu des questions par
14 rapport à... qui restent encore à la Corporation, qui sont les
15 avocats qui ont été embauchés par la corporation, monsieur
16 Wilson ou la JCCF. Pouvez-vous nous parler des contacts avec les
17 avocats? Vous avez dit que votre mère était parajuriste. Quand
18 on signe des contrats avec des avocats, que font-ils?

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ce ne sont pas des preuves
20 qui sont pertinentes à cette procédure. Peut-être pouvez-vous
21 nous expliquer pourquoi vous posez la question?

22 **Me JIM KARAHALIOS:** Mon collègue, représentant des
23 organisateurs du convoi, a posé des questions à monsieur Dichter
24 quant à ses relations avec le conseil. Je ne crois pas que cette
25 preuve a été fournie avec exactitude, et monsieur Dichter a
26 maintenant l'occasion de répondre à la question, à savoir quel
27 est son point de vue en tant que membre directeur de
28 l'Organisation du convoi, c'est-à-dire, lorsqu'ils embauchent

1 des avocats, qu'est-ce que ces avocats doivent faire au nom du
2 conseil du convoi. Voilà ce que j'essaye de lui demander.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU:** [...]

4 **Me BRENDAN MILLER:** Mon collègue pose une question
5 qui fait l'objet d'un privilège de confidentialité. Je ne sais
6 pas trop qu'est-ce que cette question a à voir avec les
7 procédures.

8 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je ne crois pas que votre
9 client peut renoncer au privilège. Je pense que c'est
10 fondamental. Donc, je ne sais pas en quoi est-ce que cette
11 question est pertinente.

12 **Me JIM KARAHALIOS:** Bien. Je vais poser une ou
13 deux autres questions et je vais voir si je peux reformuler.

14 Bon, vous êtes une défenderesse dans le recours
15 collectif. Après l'injonction par rapport aux coups de klaxon,
16 qui, d'après vous, à Ottawa fait face à des accusations ou qu'en
17 est-il des ramifications juridiques après l'injonction par
18 rapport à l'arrêt du klaxonnement du Tribunal?

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je ne sais pas.

20 **Me JIM KARAHALIOS:** Dans cette même procédure, il
21 y avait une série d'injonctions Mareva et d'ordonnances
22 d'entiercement? Qu'en est-il de votre expérience en tant que
23 défenderesse dans cette procédure? Qu'en est-il de votre
24 expérience par rapport à ces injonctions Mareva et ordonnances?

25 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je recevais des courriels
26 privilégiés de Keith Wilson et de ses agents par rapport aux
27 injonctions Mareva jusqu'en mai 2022, donc, d'après ce que je
28 comprends, ses avocats me représentaient toujours.

1 **Me JIM KARAHALIOS:** Qu'est-ce qu'on vous a demandé
2 de faire dans le cadre de ces ordonnances du tribunal?

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je devais cesser d'utiliser,
4 donc, l'appli Bitcoin, je devais cesser d'utiliser les codes. Il
5 y avait cinq codes, je devais... j'en avais un.

6 **Me JIM KARAHALIOS:** Qu'est-ce que vous avez fait
7 avec cette phrase-code, cette phrase clé?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Je l'ai donnée à Keith
9 Wilson par le truchement de son agent, Norm Groot, qui me
10 représentait... qui me représente par rapport aux injonctions
11 Mareva et c'est allé au fiduciaire de la faillite.

12 **Me JIM KARAHALIOS:** Vous avez témoigné un peu plus
13 tôt, lorsque vous avez répondu aux questions de mon collègue,
14 représentant de l'Association des résidents d'Ottawa – désolé si
15 je n'utilise pas le bon nom de l'organisation –, vous avez dit
16 que le terme « coup de klaxon » ou « *honking* » est devenu
17 populaire comme mot-clic. Quel est l'incident pendant la
18 manifestation qui a mené ou les incidents qui ont mené au fait
19 que le « *honking* » devait un mot-clic?

20 **M. BENJAMIN DICHTER:** L'incident ou les incidents
21 particuliers? Il y a eu plusieurs choses. Plus particulièrement,
22 lorsque la teneur de la manifestation a changé, lorsque les
23 premières vidéos ont été publiées, mais ensuite on pouvait
24 commencer à voir beaucoup de gens qui arrivaient, qui
25 soutenaient, ça devenait populaire. Il y a eu, donc, la campagne
26 de bitcoins, c'est devenu un peu un même qui a pris une
27 importance majeure sur les médias sociaux.

28 **Me JIM KARAHALIOS:** Est-ce que le mot-clic

1 « honking » ou « honk », est devenu plus populaire après
2 l'injonction ou moins populaire?

3 **M. BENJAMIN DICHTER:** Plus populaire, parce que
4 les gens ne pouvaient pas klaxonner, alors tout ce qu'ils
5 pouvaient faire, c'est d'utiliser le mot-clic « honk ».

6 **Me JIM KARAHALIOS:** Dites-vous que le mot-clic
7 « honk » a remplacé le fait de klaxonner sur la rue?

8 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

9 **Me JIM KARAHALIOS:** Je voudrais demander au
10 greffier d'afficher un long PDF, [HRF1291], et allons à la
11 page 55.

12 **L'INTERPRÈTE:** Désolée, l'interprète n'a pas
13 compris le code.

14 **Me JIM KARAHALIOS:** Il y a une série de textos
15 entre Dean French et monsieur... Me Wilson.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU:** À quelle page?

17 **Me JIM KARAHALIOS:** Page 55 du PDF.

18 Monsieur Dichter, est-ce que vous voyez cela?

19 **M. BENJAMIN DICHTER:** C'est un peu flou, mais je
20 vois.

21 **Me JIM KARAHALIOS:** Pouvez-vous lire?

22 **M. BENJAMIN DICHTER:**

23 « Oui, il a très hâte de recevoir ton
24 appel. Dis à ton conseil que je n'ai
25 jamais parlé au premier ministre Ford
26 ni à Katie Telford... », bon, ça dit « le
27 chef de Turneau », mais il a corrigé
28 « Trudeau ».

1 Me JIM KARAHALIOS: Qui est Katie Telford?

2 M. BENJAMIN DICHTER: La cheffe d'état-major du
3 premier ministre.

4 Me JIM KARAHALIOS: Pouvez-vous nous parler de
5 l'importance de ce texto de monsieur French à monsieur Wilson?

6 M. BENJAMIN DICHTER: Eh bien, c'était pour
7 indiquer premièrement qu'il a la capacité de contacter le
8 premier ministre provincial et le premier ministre s'il le
9 souhaite, et il indique qu'il a d'importantes connexions
10 politiques.

11 Me JIM KARAHALIOS: Quand vous lanciez des
12 messages au nom des manifestants ou de la société, y avait-il
13 quelqu'un du Bureau du premier ministre provincial ou du premier
14 ministre fédéral qui vous a abordé pour arriver à une résolution
15 paisible?

16 M. BENJAMIN DICHTER: Non, jamais.

17 Me JIM KARAHALIOS: Un instant, Monsieur le
18 Commissaire.

19 HRF1325, s'il vous plait, Monsieur le Greffier.

20 Vous avez identifié les administrateurs de la
21 société. Vous voyez ce document? Ça semble être un procès-verbal
22 d'une réunion tenue à l'hôtel de ville. Quels administrateurs
23 assistaient à cette réunion?

24 M. BENJAMIN DICHTER: Chris Barber, semble-t-il,
25 et c'est tout.

26 Me JIM KARAHALIOS: Voulez-vous répéter?

27 M. BENJAMIN DICHTER: Christ Barber et personne
28 d'autre. Ce ne sont pas des membres du conseil.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Votre temps est écoulé. Y a-
2 t-il d'autres choses que vous devez faire ou est-ce qu'on peut
3 régler ça?

4 **Me JIM KARAHALIOS:** Nous pouvons presque terminer.
5 Accordez-moi 15 secondes, Monsieur le Commissaire.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Parfait.

7 **Me JIM KARAHALIOS:** Il y a un courriel dans les
8 preuves – et le temps me manque, je ne chercherai pas le numéro
9 du courriel –, c'est un courriel de monsieur Wilson qui
10 s'adresse à vous. Et la troisième ligne du courriel dit :
11 « Trudeau sera bien agacé. »

12 Que pensez-vous de cette ligne de monsieur Wilson
13 à vous, « Trudeau sera bien agacé »?

14 **Me BRENDAN MILLER:** Objection. Monsieur, on
15 demande à ce témoin d'interpréter un document dont il n'est pas
16 l'auteur et donner son opinion. Encore une fois, je ne vois pas
17 la pertinence.

18 **Me JIM KARAHALIOS:** C'est un courriel de monsieur
19 Wilson à monsieur Dichter en preuve, et je veux que monsieur
20 Dichter nous dise ce qu'il pensait d'un courriel qui concluait
21 que « Trudeau sera bien agacé ».

22 **Me BRENDAN MILLER:** Il n'y a pas de contexte.

23 **Me JIM KARAHALIOS:** Je peux vous trouver le
24 document. J'ai présumé que toutes les parties connaissent ce
25 document.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Si vous faites allusion au
27 document, vous devez le montrer.

28 **Me JIM KARAHALIOS:** On va essayer de l'identifier.

1 Donnez-nous un instant.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Est-ce que vous avez un
3 numéro de cote?

4 **Me JIM KARAHALIOS:** Je cherche, Monsieur le
5 Commissaire. Pardon.

6 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE:** Est-ce que vous avez une
7 date de ce courriel potentiel?

8 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Est-ce que vous avez la date
9 de ce courriel?

10 **Me JIM KARAHALIOS:** HRF1276.

11 Lisez silencieusement le courriel. Vous voyez la
12 dernière ligne dont je vous parle?

13 **M. BENJAMIN DICHTER:** Oui.

14 **Me JIM KARAHALIOS:** Quand vous lisez la ligne de
15 monsieur Wilson à l'époque, « Trudeau sera bien agacé », voulez-
16 vous nous dire... donnez à la Commission une idée, qu'est-ce que
17 vous lisez là?

18 **M. BENJAMIN DICHTER:** J'étais bien bouleversé.
19 J'ai produit un podcast avec des avocats. Ma mère est
20 paralégale. J'ai connu des avocats pendant toute ma vie. Je n'ai
21 jamais vu des avocats s'exprimer ainsi. Je pensais que nous
22 recevions des conseils professionnels. C'était Pat King dans un
23 costume.

24 **Me BRENDAN MILLER:** Monsieur, je ne comprends pas.
25 Mon confrère présente une preuve que cet individu était au
26 courant de l'entente, mais ce n'est pas à propos pour lui de
27 commenter sur la phrase, « Trudeau sera bien agacé », et son
28 idée de ce qui est le langage à propos.

1 Je ne veux pas parler de la jurisprudence,
2 comment les avocats peuvent communiquer. C'est superflu. Mais,
3 Monsieur, ceci n'est pas pertinent.

4 **Me JIM KARAHALIOS:** Je ne suis pas d'accord. Ça
5 touche la motivation de la personne qui envoie le courriel à
6 monsieur Dichter.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous avez posé la question,
8 il y a une réponse, le document est là, nous aurons à régler ça.
9 Merci.

10 En attendant, réexamen?

11 **Me JOHN MATHER:** Non, Monsieur le Commissaire.

12 **Me JIM KARAHALIOS:** Non.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bon. Alors, merci. Vous
14 pouvez maintenant partir. Merci.

15 **M. BENJAMIN DICHTER:** Merci beaucoup.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Merci de votre témoignage.

17 55 minutes, un peu moins de temps aujourd'hui.

18 Soyons de retour à 2 heures et demie, 14 h 30.

19 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is in recess until*
20 *2:30. La Commission est levée jusqu'à 14 h 30.*

21 --- L'audience est suspendue à 13:34

22 --- L'audience est reprise à 14:29

23 **LA GREFFIÈRE:** *Order. À l'ordre.*

24 *The Commission is reconvened. La Commission*
25 *reprend.*

26 **Me JEFFREY LEON:** Bonjour, Monsieur le
27 Commissaire.

28 Le prochain témoin sera James Bauder. Jeff Leon,

1 conseiller principal associé pour la Commission.

2 **LA GREFFIÈRE:** Monsieur Bauder, voulez-vous
3 affirmer ou déclarer sur un document religieux?

4 **M. JAMES BAUDER:** La bible, s'il vous plait.

5 **LA GREFFIÈRE:** Pour le procès-verbal, dites votre
6 nom.

7 **M. JAMES BAUDER:** James - J-A-M-E-S - Ralph -R-A-
8 L-P-H - Bauder - B-A-U-D-E-R.

9 **--- M. JAMES BAUDER, Assermenté:**

10 **LA GREFFIÈRE:** Est-ce que vous jurez que votre
11 témoignage à la Commission sera la vérité, toute la vérité, et
12 seulement la vérité? Que Dieu vous soit en aide.

13 **Me JAMES BAUDER:** Oui.

14 **Me JEFFREY LEON:** Merci.

15 Monsieur Bauder, n'a pas d'avocat. Il a demandé
16 de se prévaloir des protections disponibles pendant qu'il
17 témoigne.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous comprenez que vous êtes
19 « sommé » à comparaitre, Monsieur Bauder?

20 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU:** J'estime que le témoin ne
22 voudra pas répondre à toutes les questions si sa réponse peut
23 l'incriminer ou établirait sa responsabilité à une procédure
24 civile de la Couronne ou ailleurs ou sous toute loi provinciale,
25 le témoin n'aura pas à répondre à la question.

26 Même si le témoin, sous la loi provinciale, sera
27 tenu de répondre, les réponses données ne serviront pas, ne
28 seront pas admissibles en preuve contre lui dans tout procès

1 pénal ou autre procédure pénale contre lui à l'avenir, mis à
2 part poursuite pour parjure dans son témoignage ou en donnant
3 des preuves contradictoires.

4 Pour chaque question et réponse, on présumera que
5 vous vous prévalez de la protection sous la Charte et diverses
6 lois.

7 D'accord?

8 **M. JAMES BAUDER:** Merci, Monsieur le Commissaire.

9 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me JEFFREY LEON:**

10 **Me JEFFREY LEON:** Bonjour, Monsieur Bauder.

11 **M. JAMES BAUDER:** Bonjour.

12 **Me JEFFREY LEON:** Où êtes-vous né?

13 **M. JAMES BAUDER:** Je suis né à Kamloops, Colombie-
14 Britannique, Canada.

15 **Me JEFFREY LEON:** C'est votre anniversaire
16 aujourd'hui.

17 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

18 **Me JEFFREY LEON:** Bon anniversaire.

19 **M. JAMES BAUDER:** Merci.

20 **Me JEFFREY LEON:** Actuellement, vous habitez à
21 Calgary?

22 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

23 **Me JEFFREY LEON:** Depuis combien de temps?

24 **M. JAMES BAUDER:** Presque toute ma vie. J'ai
25 rencontré ma belle femme, Sandy, et nous sommes déménagés là-bas
26 il y a 15 ans. Je suis en Alberta et en Colombie-Britannique
27 pendant toute ma vie.

28 **Me JEFFREY LEON:** Et comment est-ce que vous

1 gagnez votre vie?

2 **M. JAMES BAUDER:** Je suis camionneur.

3 **Me JEFFREY LEON:** Vous êtes camionneurs depuis
4 combien de temps?

5 **M. JAMES BAUDER:** Depuis que j'étais un jeune à la
6 ferme, vers le début de la vingtaine. Et puis j'ai choisi une
7 autre carrière; de là, j'ai repris le volant il y a quelques
8 années.

9 **Me JEFFREY LEON:** Quelle était votre autre
10 carrière?

11 **M. JAMES BAUDER:** J'ai commencé dans le
12 pétrole/gaz à 18 ans, et à 26 ans, j'avais un poste de
13 conseiller, je me spécialisais dans différents niveaux de
14 gouvernance, de structure de politiques et d'atténuation des
15 risques à l'échelle internationale au niveau C+.

16 **Me JEFFREY LEON:** Je crois que vous avez fait
17 quelques études de gouvernance de sociétés?

18 **M. JAMES BAUDER:** J'ai un CV très intéressant,
19 oui.

20 **Me JEFFREY LEON:** Parlez-nous un peu de votre
21 expérience de gouvernance de sociétés.

22 **M. JAMES BAUDER:** Je ne sais pas si c'est
23 pertinent, mais j'ai passé une bonne part de ma carrière à
24 chercher la vérité, la vérification, l'évolution de modèles de
25 gouvernance, examiner les causes profondes, l'analyse de notre
26 gouvernance, et recouper avec des politiques et voir la
27 structure des politiques, et employer l'atténuation de risques
28 des modèles pour rectifier dans des projets à travers le monde.

1 **Me JEFFREY LEON:** Merci. Je voudrais traiter de
2 certains des convois que vous connaissez. Je comprends qu'en
3 2019 vous avez participé dans le convoi United We Roll, en
4 février 2019?

5 **M. JAMES BAUDER:** C'est juste.

6 **Me JEFFREY LEON:** Ce convoi est allé de Calgary
7 jusqu'à Ottawa.

8 **M. JAMES BAUDER:** Oui. En fait, Red Deer.

9 **Me JEFFREY LEON:** Et ce convoi a manifesté contre
10 des lois touchant le pétrole et le gaz.

11 **M. JAMES BAUDER:** Naughty Notley et Justin Trudeau
12 nous attaquaient et nous disions que ça suffisait.

13 **Me JEFFREY LEON:** Quel était votre rôle dans ce
14 convoi? À part être participant, vous aviez un rôle?

15 **M. JAMES BAUDER:** Oui. Je représentais Unity.
16 J'avais commencé la Fondation Canada Unity et j'ai eu un appel
17 de gens formidables, et j'ai dit « James, c'est pour vous. Vous
18 devez participer. » C'était un beau voyage, remarquable.

19 **Me JEFFREY LEON:** Avez-vous aidé à planifier?

20 **M. JAMES BAUDER:** Non.

21 **Me JEFFREY LEON:** Vous avez mentionné Canada
22 Unity. Je crois comprendre que Canada Unity est un organisme
23 humanitaire qui rassemble les gens et c'est fondé sur la
24 communauté. Est-ce que j'ai raison?

25 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

26 **Me JEFFREY LEON:** Une chose que fait Canada Unity,
27 c'est s'opposer aux mesures de santé publique contre COVID-19.

28 **M. JAMES BAUDER:** Canada Unity a évolué. J'ai eu

1 l'honneur et le privilège de servir. Nous représentons et nous
2 défendons tous les Canadiens pour une liberté de choix dans
3 l'unité rassemblés. Ça, c'est notre énoncé de mission.

4 **Me JEFFREY LEON:** Vous avez pris une position à
5 propos des mesures de santé publique de COVID-19. Quelle est
6 votre position?

7 **M. JAMES BAUDER:** Je trouve que toutes ces mesures
8 ne sont pas licites.

9 **Me JEFFREY LEON:** À compter d'août 2021, je crois
10 comprendre que vous avez commencé à planifier en vue d'un convoi
11 qui irait à Ottawa. N'est-ce pas?

12 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

13 **Me JEFFREY LEON:** Et vous avez employé le nom de
14 ce Convoi pour la liberté?

15 **M. JAMES BAUDER:** Oui. Si vous voulez, je pourrais
16 préciser, c'est pertinent. Convoi pour la liberté, c'est
17 important.

18 **Me JEFFREY LEON:** Oui?

19 **M. JAMES BAUDER:** Quand je vois ma femme qui dit :
20 « James, tu dois protéger la famille », je ne savais pas ce que
21 ça entraînerait. Mais j'ai trouvé ma foi. J'ai été baptisé
22 dernièrement. Le jour de mon baptême, ça m'a frappé en
23 profondeur.

24 Vous pouvez imaginer mon monde qui passe de
25 l'international, mes seules nouvelles venaient de CNN et de BBC
26 dans les aéroports. Je comprends assez bien comment les
27 décideurs dans la société, les décideurs de politiques peuvent
28 être bien distraits par rapport aux médias sans avoir tous les

1 faits.

2 J'ai fait une prière pour sauver mon âme vu la
3 division que je voyais dans mon pays. Et la réponse à ma prière
4 était le Convoi pour la liberté et mettre unité à l'avant-poste
5 de ce convoi.

6 **Me JEFFREY LEON:** Est-ce que Canada Unity a des
7 membres?

8 **M. JAMES BAUDER:** Quelques-uns.

9 **Me JEFFREY LEON:** Combien?

10 **M. JAMES BAUDER:** Des centaines de milliers.

11 **Me JEFFREY LEON:** Comment adhérez à Canada Unity?

12 **M. JAMES BAUDER:** Nous avons des plateformes
13 multiples.

14 **Me JEFFREY LEON:** Monsieur le Greffier, indiquez
15 COM00000505 sur l'écran.

16 Je crois qu'il s'agit ici d'une copie d'une page
17 Facebook qui vous appartient du 30 août 2021.

18 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

19 **Me JEFFREY LEON:** Vous dites :

20 « Vous voulez savoir ce que 'Justine'
21 Trudeau déteste plus que les
22 contestataires? Un convoi sur sa cour
23 avant. C'est ce que je dis tout
24 simplement. »

25 Plus loin :

26 « Si vous avez une semi-remorque et que
27 vous êtes prêt à aider à sauver notre
28 grand pays de devenir la Chine, textez-

1 moi. Je suis prêt à faire du bruit,
2 mais j'ai besoin de vous,
3 camionneurs. »

4 Est-ce que c'est un appel à des gens à participer
5 à votre convoi?

6 **M. JAMES BAUDER:** Oui. J'étais témoin de la
7 destruction de l'Australie et de nos frères et sœurs là-bas. Il
8 y a deux facteurs qui m'ont inspiré à le faire. Mis à part
9 répondre et être dirigé par le bon Dieu, premièrement, le United
10 We Roll Convoy, et je venais ici, j'étais témoin des sans-abris
11 dans les rues. Allez voir sur YouTube du Canada Unity. Je n'ai
12 pas participé à la politique, je ne suis pas quelqu'un de
13 politique dans la Fondation, c'est difficile à voir, il y a une
14 ligne directe là. Je suis sorti et j'ai nourri les sans-abris.
15 J'en ai fait un documentaire. C'était ma première visite ici.
16 Oui.

17 À voir l'Australie qui commençait un convoi là-
18 bas à propos de ces mandats illicites et voir nos frères et
19 sœurs dans le sud qui se faisaient traiter comme des citoyens du
20 troisième monde, du tiers-monde, ça m'a assez motivé pour que je
21 prenne l'initiative de faire ce que font les Canadiens. Nous
22 sommes les pacificateurs du monde, gardiens de la paix. Soyons
23 unis, montrons au monde ce que c'est que la paix et l'unité.

24 **Me JEFFREY LEON:** Je vous rappelle, nous avons une
25 heure pour votre témoignage. Je sais que vous voulez raconter
26 votre histoire.

27 **M. JAMES BAUDER:** On est censé faire ça?

28 **Me JEFFREY LEON:** Bon. Vous dites plus loin que :

1 « Le convoi c'est à cent pour cent pour
2 l'union canadienne. Sans ordre du jour
3 politique. En des termes simples, y'a
4 pas de passeport ou de vaccins, ni de
5 masques, ni de confinement à travers le
6 Canada. Nous voulons que le
7 gouvernement cesse immédiatement tout
8 cela. »

9 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

10 **Me JEFFREY LEON:** C'était le but de ce convoi.

11 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

12 **Me JEFFREY LEON:** Vous avez commencé à Calgary et
13 vous vous êtes rendus jusqu'à Ottawa.

14 **M. JAMES BAUDER:** C'est juste.

15 **Me JEFFREY LEON:** Quant à la planification,
16 combien de véhicules faisaient partie de ce convoi?

17 **M. JAMES BAUDER:** Plus de 500 quelquefois. Nous
18 nous sommes trompés au début. Nous avions nos dates
19 d'inscription. Ma femme et moi étions à Calgary avec Action for
20 Canada, nous étions un convoi de 1 personne. Nous avons commencé
21 et cela a pris des dimensions grandissantes.

22 **Me JEFFREY LEON:** Vous avez tout planifié?

23 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

24 **Me JEFFREY LEON:** Vous avez mis au point les
25 cartes, les routes, les horaires, la logistique?

26 **M. JAMES BAUDER:** J'ai demandé de l'aide en fait.
27 J'ai reçu beaucoup d'aide. Beaucoup d'aide. J'en suis
28 reconnaissant.

1 Me JEFFREY LEON: Vous êtes arrivé quand à Ottawa?

2 M. JAMES BAUDER: Je ne me souviens pas. Au mois
3 d'octobre. Je ne connais pas les dates.

4 Me JEFFREY LEON: Octobre, ça va.

5 M. JAMES BAUDER: Si vous avez besoin d'une date
6 précise, je pourrais vous la donner plus tard.

7 Me JEFFREY LEON: Si j'ai un besoin, je vous le
8 dirai.

9 Mettez sur l'écran COM00000858, s'il vous plait.

10 Voici une autre page de Facebook qui vous
11 appartient du 13 décembre 2021, et ça dit : « Opération *Bear Hug*
12 Ottawa : grande réussite. »

13 C'est ce dont nous allons parler, le convoi?

14 M. JAMES BAUDER: Mouais.

15 Me JEFFREY LEON: Vous dites « *Operation Bear*
16 *Hug* ». Pourquoi « *Bear Hug* »?

17 M. JAMES BAUDER: Si vous voulez... un instant. Bon.
18 Je cherche. Je peux en fait vous lire mon témoignage, pour
19 répondre à votre question, Jeffrey.

20 Me JEFFREY LEON: Vous faites allusion à quoi?

21 M. JAMES BAUDER: JBA00000043.

22 Me JEFFREY LEON: Voulez-vous l'afficher?

23 M. JAMES BAUDER: Puis je pourrais répondre à ces
24 questions au sujet de « *Bear Hug* ».

25 Non, c'est pas ça.

26 Me JEFFREY LEON: Expliquez-moi, Monsieur,
27 pourquoi vous employez le terme « *Bear Hug* »?

28 M. JAMES BAUDER: Je préfère lire mon témoignage.

1 **Me JEFFREY LEON:** Peut-on le faire... si vous
2 répondez à ma question...

3 **M. JAMES BAUDER:** L'objectif de « *Bear Hug* »,
4 soyons honnêtes ici, nous sommes dans un pays divisé à dessein,
5 les fondations de notre gouvernement, de notre gouvernance
6 comportent la division.

7 Donc, le contraire de la division, c'est l'unité.
8 C'est simple. Nous sommes un pays qui a bien des problèmes de
9 division. Et si vous communiquez avec Dieu, que vous priez tout
10 au long, une chose que nous avons vue dans l'équipe, c'est un
11 effort d'équipe. Je ne me souviens pas de la personne précise
12 qui est venue dire : « *Bear Hug* ». Nous commençons à voir cela
13 d'un point de vue de psychologie et ç'a été un grand périple de
14 garder l'amour et la paix comme organisateur avec un groupe de
15 camionneurs. Brigitte a dit ici il y a quelques jours : « Si
16 vous avez quelques centaines de camionneurs ensemble, on peut
17 être tapageurs. » Je le sais, j'en suis un.

18 Comment rassembler un pays dans l'unité où il y a
19 division? Un « *bear hug* ». L'amour. L'amour. Je peux vous en
20 faire une démonstration.

21 **Me JEFFREY LEON:** Je n'ai pas besoin de
22 démonstration.

23 **M. JAMES BAUDER:** C'était très évident. Si ceux
24 qui allaient à Ottawa ou à travers le Canada...

25 **Me JEFFREY LEON:** Je voudrais passer à ma
26 prochaine question.

27 COM00000858.

28 Rapidement, je vais traiter des choses que vous

1 avez faites à Ottawa dans ce convoi. Vous êtes allé dans les
2 magasins et au restaurant sans masque le premier jour?

3 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

4 **Me JEFFREY LEON:** Le deuxième jour, au Dollarama
5 qui a fermé la caisse et la police leur a dit d'ouvrir?

6 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

7 **Me JEFFREY LEON:** Le jour 3, vous avez fait un
8 blocus des médias sur CTV. C'est quoi un blocus de médias?

9 **M. JAMES BAUDER:** Nous sommes arrivés...

10 **Me JEFFREY LEON:** Dans un terrain de
11 stationnement?

12 **M. JAMES BAUDER:** Oui. Nous étions dans la rue. Il
13 y a des lois à ce propos. La police d'Ottawa aidait beaucoup. Ce
14 sont les lois que nous pouvons respecter. J'ai travaillé avec la
15 police tout au long du premier jour, août, tous les jours. C'est
16 ce que nous pouvons faire. Ils ont eu CTV pendant une demi-
17 heure, trois quarts d'heure, chaque personne, et puis il y avait
18 une causerie au sujet de la propagande qui se répandait.

19 **Me JEFFREY LEON:** Jour 4, vous avez fait la même
20 chose avec CBC, Société Radio-Canada.

21 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

22 **Me JEFFREY LEON:** Et puis vous dites que vous êtes
23 allé aux maisons de Justin Trudeau et du gouverneur général pour
24 fêter au milieu de la rue. Vous avez fermé la route pendant une
25 demi-heure. La police a été appelée et ne s'est pas ingérée.

26 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

27 **Me JEFFREY LEON:** Ça a duré 30 minutes à chaque
28 résidence?

1 **M. JAMES BAUDER:** Oui. Je me souviens, nous avons
2 fait deux convois là-bas l'un après l'autre. Le premier convoi,
3 on nous avait dit que Trudeau serait dans la maison principale
4 de Sussex. Il n'était pas là. Nous avons fait demi-tour pour
5 venir dans le parc Confédération et nous avons appris qu'il
6 était au chalet. Il y avait pas mal de convois et nous sommes
7 retournés au chalet. Et la police qui était là était assez à
8 l'aise. Tous commençaient la possibilité pour nous rattraper. Et
9 ils nous ont dit : « James, qu'est-ce que vous faites? » J'ai
10 répondu : « Nous avons perdu quelque chose. » Il a répondu :
11 « Qu'est-ce que vous avez perdu? » J'ai dit : « La liberté. Nous
12 venons chercher notre liberté. »

13 **Me JEFFREY LEON:** Merci. Et puis alors, vous êtes
14 allé à la maison de monsieur Trudeau encore une fois – c'est ce
15 que vous nous dites – et chez le gouverneur général, et vous
16 avez bloqué les routes pendant la grande circulation.

17 **M. JAMES BAUDER:** Oui, et il y a des vidéos pour
18 ça.

19 **Me JEFFREY LEON:** Et puis vous avez appelé ça
20 « *Bear Hug 2* », autrement dit vous aviez l'intérêt... l'idée de
21 renouveler les choses?

22 **M. JAMES BAUDER:** Bien, pour le premier, c'était
23 une promotion de convois vers Ottawa, d'avoir plusieurs convois
24 de préparés, et quand il y aurait des obligations imposées à
25 l'industrie du camionnage, eh bien, on était prêts à envoyer ça
26 vers Ottawa. Donc, pour *Bear Hug 1*, il y avait une chose en
27 décembre qui se préparait, mais on savait que le gouvernement
28 fédéral voulait avoir des obligations de vaccins, par exemple,

1 qu'il allait imposer, et quand je suis retourné à Calgary, tout
2 était fermé dans mes communications, mais après ça, ils me l'ont
3 redonné.

4 **Me JEFFREY LEON:** Oui, vous avez parlé d'un
5 protocole d'entente également?

6 **M. JAMES BAUDER:** Exact.

7 **Me JEFFREY LEON:** Et on va l'afficher, c'est le
8 00000866. On peut descendre un peu.

9 C'est bien ça le protocole d'entente?

10 **M. JAMES BAUDER:** Attendez, j'ai l'original par-
11 devers moi ici. Ça fait 15 pages, mais c'est pas l'original.

12 **Me JEFFREY LEON:** Ben, c'est le document tel qu'il
13 existe à l'heure actuelle.

14 **M. JAMES BAUDER:** Ben, attendez, je regarde de mon
15 côté. Ah, voilà. Alors, c'est la version en français et en
16 anglais?

17 **Me JEFFREY LEON:** Oui. Ce document a été préparé
18 par vous et votre épouse, Sandra, et par Martin Brodmann? C'est
19 qui, ce monsieur Brodmann?

20 **M. JAMES BAUDER:** Martin Brodmann est un
21 conducteur de camion et il travaille à l'échelle nationale.

22 **Me JEFFREY LEON:** Donc, c'est un document
23 important pour vous, ça?

24 **M. JAMES BAUDER:** Ben, ça sert l'objectif visé.

25 **Me JEFFREY LEON:** Est-ce que c'est resté identique
26 depuis le début ou est-ce qu'il y a eu des changements?

27 **M. JAMES BAUDER:** Pas depuis le retrait
28 stratégique.

1 **Me JEFFREY LEON:** Vous avez fait ce retrait
2 stratégique en février 2022?

3 **M. JAMES BAUDER:** Le 8 février, après avoir parlé
4 avec les gens du gouvernement qui nous ont accusés de toutes
5 sortes de choses.

6 **Me JEFFREY LEON:** Est-ce qu'on peut passer à la
7 page 2, s'il vous plaît? Et à la page suivante. Attendez, on
8 revient en arrière un peu.

9 Les différentes parties signataires – attendez,
10 on peut revenir en arrière? – sont nommées ici « Les citoyens
11 canadiens concernés, les communautés autochtones (sic), le Sénat
12 du Canada et le gouverneur général »?

13 **M. JAMES BAUDER:** Oui, mais il y en a quelques
14 autres que vous avez passés.

15 **Me JEFFREY LEON:** Bon, j'essaie de résumer, alors
16 je ne vais pas vous lire toute la liste.

17 On peut continuer à descendre. Là, il y a un
18 endroit... attendez, je... « par les citoyens canadiens concernés
19 représentés par vous-même et votre épouse et Martin Brodmann ».

20 **M. JAMES BAUDER:** Exact.

21 **Me JEFFREY LEON:** Et le Sénat du Canada représenté
22 par George J. Furrey, l'orateur du Sénat, et le gouverneur
23 général, c'est Mary May Simon représentant la reine du Canada.
24 Est-ce que vous avez eu une assistance juridique pour rédiger ce
25 document?

26 **M. JAMES BAUDER:** La réponse, c'est non.

27 **Me JEFFREY LEON:** Vous avez fait ça par vous-même,
28 tout seul?

1 M. JAMES BAUDER: Oui. Oui, un protocole
2 d'entente, c'est un protocole d'entente, c'est relativement
3 simple.

4 Me JEFFREY LEON: Et donc, si j'ai bien compris
5 votre intention était de faire participer le Sénat et la
6 gouverneure générale à ce protocole d'entente avec vous-même et
7 les autres parties.

8 M. JAMES BAUDER: Le Sénat et la gouverneure
9 générale, s'ils avaient répondu, l'étape suivante eut été de
10 contacter toutes sortes d'organismes un peu partout au Canada,
11 un certain nombre d'organisations ou d'associations que nous
12 aurions pu contacter et qui auraient facilité l'établissement
13 d'un comité des citoyens canadiens pour qu'on puisse travailler
14 en partenariat avec le Sénat et la gouverneure générale pour
15 traiter de ce mandat.

16 Me JEFFREY LEON: Et là, à l'article 3, on définit
17 le mandat. Et au Canada, donc l'unité, et il y a d'abord CU que..
18 les citoyens du Canada, ensuite SCGGC qui représente le comité
19 des citoyens du Canada et qui autoriserait des représentants. Et
20 puis il y a le Sénat et la gouverneure générale qui autoriserait
21 la représentation de l'Unité canadienne.

22 M. JAMES BAUDER: Attendez, là, il y a un des
23 groupes qui n'est plus là parce que cela représentait des
24 docteurs, des scientifiques, et ça ne marcherait plus pour
25 l'unité.

26 Me JEFFREY LEON: Attendez, si vous allez à
27 l'article 1, on parle de l'Unité Canadienne, « CU », et là, on
28 dit « CU » au point [3](a), c'est la même chose. C'est bien ça?

1 M. JAMES BAUDER: Exact.

2 Me JEFFREY LEON: Si on regarde l'article 3(d),
3 les parties utilisent ou adoptent différentes législations et ça
4 revient à :

5 « SCGGC qui doit instruire [...] tous les
6 niveaux des gouverneurs municipaux,
7 territoriaux, provinciaux et fédéral de
8 cesser et abandonner tous les droits
9 non constitutionnels, discriminatoires,
10 ségrégués et sans être limités, par
11 exemple, aux gouvernements fédéral,
12 provinciaux, territoriaux et municipaux
13 pour référer au SARS-CoV-2 (et pas
14 limité à cela) et pour traiter toutes
15 les institutions qui ont été affectées
16 et les citoyens, institutions et
17 entreprises privées. »

18 Le SCGGC aurait l'autorité pour informer tous les
19 niveaux du gouvernement de faire ça?

20 M. JAMES BAUDER: Oui, s'il y a entente, c'est de
21 cela qu'il s'agirait, mais personne n'a signé. C'est ça qu'on
22 espérait présenter pour aboutir à un accord et pour éviter tout
23 mouvement illégal.

24 Me JEFFREY LEON: Un protocole d'entente définit
25 les principes qui devraient faire partie d'une entente entre les
26 parties.

27 M. JAMES BAUDER: [...]

28 Me JEFFREY LEON: Et si nous regardons le

1 paragraphe (f) – je ne vais pas tout vous lire –, là encore :

2 « Cela donne instruction à tous les
3 niveaux du gouvernement de remettre en
4 place tous les employés dans toutes les
5 branches du gouvernement, l'industrie
6 privée, le secteur institutionnel et
7 les droits d'emploi pour éliminer toute
8 démission ou renvoi lié aux mesures
9 prises pour la COVID. »

10 Et puis on passe au point (g).

11 « Le SCGGC émettra une ordonnance de
12 cessation et abandon au niveau des
13 exigences de vaccins, aux règlements
14 discriminatoires sur les vaccins, un
15 [...] dans les initiatives et mandats,
16 énoncés en ce qui concerne la COVID.

17 Donc, le comité aurait le pouvoir d'émettre ce
18 mandat de cessation d'activités?

19 **M. JAMES BAUDER:** Oui, si on nous donnait
20 l'autorisation d'exister et s'il y avait encore des gestes posés
21 qui étaient illégaux, cela nous permettrait de les annuler.

22 **Me JEFFREY LEON:** Et puis le (h), il y a d'autres
23 ordonnances du même style aux membres du gouvernement du Canada
24 et des instructions pour les premiers ministres provinciaux et
25 territoriaux et les maires pour qu'ils « cessent toute activité
26 illégale dans le cadre de l'article 3 ».

27 Donc, vous auriez le pouvoir de faire ça s'il y
28 avait entente?

1 M. JAMES BAUDER: Exact.

2 Me JEFFREY LEON: Et puis au (j) :

3 « Lors de la signature du mémorandum,
4 CU Canada va immédiatement cesser
5 l'opération *Bear Hug* Ottawa et toute
6 démonstration ou manifestation pour
7 permettre l'unité. »

8 Donc, autrement dit, si ce mémorandum était
9 accepté, cela mettrait fin aux démonstrations et aux
10 manifestations.

11 M. JAMES BAUDER: Tout ce qu'il fallait faire,
12 c'était de pouvoir communiquer avec le gouvernement pour arrêter
13 toutes les manifestations. À ce moment-là, il s'agissait de
14 pouvoir faire valoir notre point de vue d'une côte à l'autre, et
15 même à la troisième.

16 Me JEFFREY LEON: Il y a également le
17 paragraphe (1) et il y a une entente qui dure 90 jours.

18 M. JAMES BAUDER: Oui, effectivement, et nous
19 pensions qu'il nous fallait à peu près 90 jours pour parler aux
20 différentes autorités canadiennes pour obtenir leurs signatures.

21 Me JEFFREY LEON: Et là, si on arrive au 4(c) :

22 « Le SCGGC va se représenter comme
23 étant le gouvernement du Canada dans
24 son ensemble et sans aucune
25 appartenance à un parti.

26 Le SCGGC deviendra le gouvernement du Canada?

27 M. JAMES BAUDER: Non, non, pas du tout. Compte
28 tenu de tout ce qu'on serait appelés à discuter en tant que

1 comité, nous avons les gens d'un côté et le gouvernement de
2 l'autre. Nous les mettons ensemble et ce comité va proposer un
3 certain nombre de choses au nom du gouvernement canadien.

4 Et alors, ça ne serait pas relié aux partis
5 existants, parce que si vous regardez les Libéraux, [le NPD],
6 les Conservateurs, ils sont loin d'être d'accord dans la façon
7 de gouverner et on ne voulait pas que les partis soient
8 impliqués. Il fallait pouvoir avoir une relation directe avec la
9 source des lois, c'est le Sénat, parce que c'est eux qui font
10 les lois. Et là, ensuite, il faut appliquer les lois, mais notre
11 gouvernement a choisi de complètement oublier les aspects moraux
12 de la législation que les gens défendent.

13 **Me JEFFREY LEON:** Et vous dites que le Sénat
14 aurait le droit d'appliquer les lois contre le gouvernement élu
15 dans le cadre de la Déclaration d'Helsinki?

16 **M. JAMES BAUDER:** Absolument. Parce que nous
17 l'avons signée et acceptée en tant que gouvernement et comme
18 pays pour représenter toute l'humanité pour éviter la
19 discrimination et c'est la loi que nous devons appliquer dans
20 notre pays.

21 **Me JEFFREY LEON:** Du calme. Du calme.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je sais que vous devenez un
23 peu émotif, ce que je comprends fort bien, mais...

24 **M. JAMES BAUDER:** [Excusez-moi.]

25 **COMMISSAIRE ROULEAU:** ...[baissez le ton].

26 **M. JAMES BAUDER:** [Non, je ne m'excuse pas.]

27 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Non, non, je ne vous demande
28 pas des excuses, mais...

1 M. JAMES BAUDER: C'est émotionnel parce qu'on
2 s'aperçoit que le gouvernement viole toute la législation
3 existante.

4 Me JEFFREY LEON: [Je comprends.]

5 M. JAMES BAUDER: Et le Sénat est notre dernier
6 recours. Et c'est dans notre chèque de paye et dans les
7 descriptions.

8 Me JEFFREY LEON: Alors, vous avez publicisé ce
9 protocole d'entente pour recruter. Et je vais passer un peu plus
10 loin, si vous le permettez.

11 Tout d'abord, quand vous étiez à Ottawa avec le
12 convoi d'Unité canadienne, vous avez envoyé ça en lettre
13 recommandée au Sénat et au gouvernement.

14 M. JAMES BAUDER: Oui, c'est indiqué dans la
15 documentation.

16 Me JEFFREY LEON: Mais ça, ce sont les gens
17 auxquels vous l'avez envoyé. Vous l'avez envoyé aux parties puis
18 à un certain nombre d'autres destinataires.

19 M. JAMES BAUDER: Absolument.

20 Me JEFFREY LEON: Et là, on peut aller... avancer un
21 petit peu pour un moment sur le convoi, janvier-février 2022, et
22 l'un de vos objectifs encore une fois, c'était d'attirer
23 l'attention du Sénat et de la gouverneure générale pour qu'il
24 signe ce protocole d'entente.

25 M. JAMES BAUDER: Effectivement.

26 Me JEFFREY LEON: Et quand vous étiez à Ottawa en
27 janvier-février 2022, est-ce que vous l'avez envoyé à ces
28 destinataires?

1 M. JAMES BAUDER: Non, ç'avait déjà été envoyé. Et
2 il y a eu beaucoup de soutien. Nos serveurs étaient complètement
3 défoncés.

4 Me JEFFREY LEON: Et la gouverneure générale
5 recevait beaucoup d'appels aussi?

6 M. JAMES BAUDER: Ben, je ne sais pas. Est-ce que
7 ça posait un problème?

8 Me JEFFREY LEON: Non, non, c'est une question que
9 je pose, c'est tout.

10 Et vous nous avez dit que vous avez retiré le
11 protocole d'entente le 8 février.

12 Et là, nous allons afficher un document, 0046,
13 OTT2046 (sic) [OTT00024296].

14 C'est envoyé à l'honorable Mary Simon,
15 gouverneure générale du Canada, avec le retrait du protocole
16 d'entente.

17 « Nous avons été informés que ce
18 document est présenté comme pour devoir
19 remplacer le gouvernement dûment élu.

20 Ce n'est pas du tout l'objectif visé
21 par ce document. »

22 Donc, vous l'avez retiré.

23 M. JAMES BAUDER: Je n'ai pas fait un retrait, je
24 l'ai tout simplement retiré, et c'est ce que je vous ai dit dans
25 l'énoncé.

26 Me JEFFREY LEON: Et pourquoi avez-vous décidé de
27 le faire? Pourquoi avez-vous retiré ce document?

28 M. JAMES BAUDER: Bien, je n'[en] avais plus

1 vraiment besoin, mais nous avions grandi tellement rapidement,
2 une petite famille de camionneurs, et il y a eu toutes sortes de
3 documents et tout le monde nous téléphonait, nous écrivait, et
4 cetera, et je crois que rétrospectivement la quantité de travail
5 que nous avions pour monter tout ça signifiait qu'il y avait
6 beaucoup de gens qui ne me connaissaient absolument pas, mais
7 qui étaient prêts à se rassembler pour le plus grand bien.

8 Donc, nous avons décidé de nous asseoir ensemble
9 et nous avons présenté tout ça. Martin représentait un certain
10 nombre de camionneurs. Nous avons parlé du protocole d'entente
11 qui reprenait tout notre mandat. C'est un document qu'on
12 présente au gouvernement pour tenter de communiquer et nous
13 voulons négocier et dire « vous avez commis des crimes à notre
14 rencontre en promulguant illégalement ces mandats illicites, donc
15 on veut se rencontrer ».

16 Et le protocole d'entente parle de tout cela
17 depuis le début parce qu'il y a deux camionneurs qui se sont
18 rencontrés et d'autres se sont joints pour en discuter. Mais ils
19 n'ont pas eu le privilège.

20 Qui ici a lu le protocole d'entente?

21 **Me JEFFREY LEON:** Désolé, Monsieur, ce n'est pas
22 ainsi qu'on se comporte à la Commission. Pouvez-vous répondre à
23 ma question?

24 **M. JAMES BAUDER:** Quelle est votre question?

25 **Me JEFFREY LEON:** Vous l'avez retiré, ce
26 protocole, parce qu'il y avait d'autres personnes associées...

27 **M. JAMES BAUDER:** [Oui.]

28 **Me JEFFREY LEON:** ...au Convoi de la liberté..

1 M. JAMES BAUDER: [Tout le monde...]

2 Me JEFFREY LEON: Laissez-moi terminer, s'il vous
3 plait.

4 M. JAMES BAUDER: [...se rassemble à Ottawa...]

5 Me JEFFREY LEON: Laissez-moi terminer.

6 M. JAMES BAUDER: [D'accord.]

7 Me JEFFREY LEON: Merci.

8 Vous l'avez retiré parce que d'autres personnes
9 impliquées dans le Convoi de la liberté vous ont demandé de le
10 retirer parce que ce protocole créait des problèmes pour les
11 raisons que vous énumérez ici, les mêmes raisons comme quoi les
12 gens ont interprété cela comme ne reconnaissant pas le
13 gouvernement canadien démocratiquement élu.

14 Je voudrais vous référer à un document – on n'a
15 pas besoin de le montrer, mais c'est JBA00000064 – où vous
16 expliquez :

17 « Le protocole d'entente est
18 officiellement retiré à cause de
19 pressions externes après une campagne
20 de salissage calomnieuse dirigée vers
21 Canada Unity et aux auteurs du
22 protocole. »

23 [Les auteurs Mark Brodmann, James Bauder, et
24 Anne.] Exact?

25 M. JAMES BAUDER: Je voudrais remonter un peu dans
26 le temps par rapport à ça parce que ç'a été assez cru.

27 Me JEFFREY LEON: [Je comprends.]

28 M. JAMES BAUDER: Nous étions un mouvement pour la

1 liberté et, au sein de ce mouvement pour la liberté, nous avons
2 parlé de faux médias et de toute la calomnie dans ces médias et
3 de la façon dont notre gouvernement utilise des termes haineux à
4 notre endroit, des termes blessants. Et nous n'avons jamais eu
5 l'intention de causer de la confusion.

6 Mais j'aime mes frères et sœurs tellement que
7 cela ne voulait rien [dire]. On avait déjà gagné de par notre
8 simple présence ici en unité. Donc, de notre point de vue à
9 l'interne, le fait qu'ils ont allumé CTV, CBC et Global, et de
10 toute façon, moi, je vais les poursuivre pour tout ce qu'ils
11 m'ont fait à moi et à ma famille.

12 À ce moment-là, on s'est dit tout est hors
13 contrôle. Ce document a perdu son objectif et à ce moment-là
14 j'ai dit à mon équipe : « Ben, voilà, on a gagné en fait. Le
15 reste est entre les mains de Dieu. Retirons ce document, c'est
16 un point de vue temporaire, et observons où tout cela ira. »

17 **Me JEFFREY LEON:** De votre point de vue, [les]
18 médias présentaient ce document comme une tentative de renverser
19 le gouvernement démocratique du Canada?

20 **M. JAMES BAUDER:** Je veux juste dire... je vous
21 demande de réfléchir un instant.

22 **Me JEFFREY LEON:** [Non, désolé, Monsieur.]

23 **M. JAMES BAUDER:** [Ils ont arrêté illégalement...]

24 **Me JEFFREY LEON:** Désolé, Monsieur, je dois vous
25 arrêter. Ce n'est pas la tribune ici pour faire un discours.
26 Vous avez répondu à ma question. Merci.

27 Pourriez-vous afficher, Monsieur le Greffier,
28 ALB00001819.

1 Êtes-vous familier avec le fait que, après la *Loi*
2 *sur les mesures d'urgence*, après sa promulgation, le
3 gouvernement a offert une explication quant à la raison pour
4 laquelle il a promulgué cette loi.

5 **M. JAMES BAUDER:** Je n'ai jamais vu ce document.

6 **Me JEFFREY LEON:** Je veux vous montrer un
7 paragraphe et vous poser une question sur ce paragraphe.

8 À la page 5, s'il vous plait.

9 Ce paragraphe qui commence par « *The Protests...* »
10 Si vous regardez à l'écran, vous verrez ce paragraphe, Monsieur.

11 « Les manifestations sont devenues un
12 point de rassemblement pour les
13 théories anti-gouvernement, anti-
14 autorité, anti-vaccination et
15 complotisme, et des groupes blancs
16 suprémacistes au Canada et dans
17 d'autres pays occidentaux. Les
18 manifestants ont toutes sortes de
19 griefs idéologiques avec des exigences
20 qui vont de la fin de toutes les
21 restrictions publiques de santé
22 jusqu'au renversement du gouvernement
23 élu. Un exemple : des organisateurs de
24 la manifestation ont suggéré la
25 création d'un gouvernement de coalition
26 avec les partis d'opposition et la
27 participation de la gouverneure
28 générale Mary Simon. »

1 M. JAMES BAUDER: Cela me semble hilarant.

2 Me JEFFREY LEON: Suite :

3 « Cette suggestion semble être une
4 évolution de la proposition formulée
5 précédemment provenant d'un groupe
6 appelé Canada Unity qui a fait circuler
7 un protocole d'entente qui propose que
8 le Sénat et la gouverneure générale
9 pourraient se joindre à eux pour créer
10 un comité afin d'ordonner la révocation
11 des restrictions liées à la COVID-19 et
12 aux mandats de vaccination. »

13 Je voudrais revenir sur le point de l'évolution,
14 « cette suggestion semble être une évolution ». D'après vous,
15 est-ce qu'il y a eu une évolution à partir de ce document visant
16 à créer, donc, une coalition avec la gouverneure générale et le
17 Sénat?

18 M. JAMES BAUDER: Non, on ne voulait pas. Les
19 partis politiques, ils n'étaient pas invités. C'était seulement
20 pour le peuple du Canada et le Sénat, c'est tout. Ça, en fait,
21 ça va m'aider dans ma poursuite, alors merci.

22 Me JEFFREY LEON: Bienvenue. Connaissez-vous Tom
23 Marazzo?

24 M. JAMES BAUDER: Ah, monsieur Tom. Je ne le
25 connaissais pas.

26 Me JEFFREY LEON: Lui avez-vous déjà parlé de
27 votre protocole d'entente?

28 M. JAMES BAUDER: Oui. Je ne sais pas. Je ne me

1 rappelle pas vraiment. On a parlé pendant 15 minutes deux fois,
2 au téléphone et puis en personne, puis c'est tout.

3 **Me JEFFREY LEON:** Je voudrais vous présenter... bon,
4 compte tenu du peu de temps dont nous disposons, je vais
5 poursuivre.

6 Vous avez parlé d'un document avant que je vous
7 le présente, COM00000857.

8 **M. JAMES BAUDER:** Jeffrey?

9 **Me JEFFREY LEON:** [Oui?]

10 **M. JAMES BAUDER:** J'aimerais... Jason, j'aimerais
11 faire allusion à quelque chose.

12 **Me JEFFREY LEON:** Vous pourrez le faire après.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Donc, c'est ALB1819.

14 **M. JAMES BAUDER:** Il y a quatre zéros?

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Beaucoup de zéros.

16 **M. JAMES BAUDER:** 1819.

17 **Me JEFFREY LEON:** Je vous donnerai la référence.
18 ALB00001819.

19 **M. JAMES BAUDER:** Merci, je l'ai. Merci, Jeffrey.

20 **Me JEFFREY LEON:** Allons à COM00000857.

21 Vous avez fait allusion à ce document plus tôt et
22 je veux vous donner l'occasion de m'en parler. Vous voyez, il
23 s'agit d'un « post » Facebook daté du 16 septembre 2021 adressé
24 à la constable Isabelle Cyr-Pidcock de la police d'Ottawa. Et
25 vous nous avez dit plus tôt que vous étiez demeuré en contact
26 avec la police d'Ottawa pendant le convoi de Canada Unity?

27 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

28 **Me JEFFREY LEON:** Est-ce que cela faisait partie

1 des contacts dont vous parliez?

2 **M. JAMES BAUDER:** À propos du contact avec la
3 police. Avant notre implication, on a envoyé ce protocole pour
4 que tout le monde le voie. On était deux camionneurs et on était
5 super contents de voir que ce groupe honoré de Canadiens qui
6 représente la police et l'armée avalise ce document.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous aurez la chance à la
8 fin de faire une déclaration, donc si on veut avancer, il faut
9 répondre aux questions.

10 **M. JAMES BAUDER:** C'est difficile pour moi. J'aime
11 raconter des histoires.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je le sais et c'est évident,
13 mais il faut un certain contrôle.

14 **Me JEFFREY LEON:** Ce document est déposé en preuve
15 et il sera passé en revue dans le cadre du processus suivi par
16 la Commission lorsqu'elle tirera ses conclusions.

17 Alors, j'aimerais maintenant vous parler du
18 Convoi de la liberté pour la période allant de janvier à février
19 2022.

20 Si j'ai bien compris, d'après vous, il s'agissait
21 d'une continuation de la planification que vous aviez démarrée
22 au mois d'août 2021?

23 **M. JAMES BAUDER:** Oui. On n'a pas arrêté. On était
24 là 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Tous les jours on faisait
25 ça. On allait de l'avant. On se tenait debout pour notre liberté
26 de choix.

27 **Me JEFFREY LEON:** Et à un certain moment, vous
28 avez été mis en contact avec d'autres personnes qui songeaient

1 organiser un convoi aussi?

2 **M. JAMES BAUDER:** Quand?

3 **Me JEFFREY LEON:** Fin décembre, début janvier? Pat
4 King...

5 **M. JAMES BAUDER:** Oui. Beaucoup de personnes
6 m'appelaient pour participer au convoi.

7 **Me JEFFREY LEON:** Qui vous a appelé? Vous
8 souvenez-vous?

9 **M. JAMES BAUDER:** Où est-ce que vous vous en allez
10 avec cette question, Jeffrey?

11 **Me JEFFREY LEON:** Des gens vous ont appelé à
12 propos d'un convoi fin décembre, début janvier. Qui était-ce?

13 **M. JAMES BAUDER:** Beaucoup de gens m'appelaient.

14 **Me JEFFREY LEON:** Avez-vous parlé à Chris Barber?

15 **M. JAMES BAUDER:** Non. Pas avant la rencontre
16 Zoom. Je ne le connaissais pas avant de se rencontrer sur Zoom.

17 **Me JEFFREY LEON:** Qui vous a invité à participer à
18 la réunion Zoom? Pat King?

19 **M. JAMES BAUDER:** J'ai dit à Pat... Attendez. Vous
20 faites référence à la façon dont on s'est réunis en tant
21 qu'équipe?

22 **Me JEFFREY LEON:** J'aimerais que vous vous
23 contentiez de répondre à mes questions.

24 **M. JAMES BAUDER:** Très bien. Si vous cherchez des
25 renseignements spécifiques, par exemple à qui j'ai parlé, eh
26 bien, posez-moi la question clairement.

27 **Me JEFFREY LEON:** Alors, l'évènement Facebook en
28 direct qui a été animé par Pat King, ça, c'était le 13 janvier.

1 Connaissez-vous monsieur King à ce moment-là?

2 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

3 **Me JEFFREY LEON:** Comment le connaissiez-vous?

4 **M. JAMES BAUDER:** Il faisait partie du convoi avec
5 lequel on était venus à Ottawa en 2019.

6 **Me JEFFREY LEON:** Est-ce que vous le suiviez sur
7 les médias sociaux?

8 **M. JAMES BAUDER:** Non, pas vraiment.

9 **Me JEFFREY LEON:** Vous vous rappellerez que Chris
10 Barber et Brigitte Belton ont aussi participé à cette rencontre
11 Facebook?

12 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

13 **Me JEFFREY LEON:** Plus tard, vous avez rencontré
14 Tamara Lich?

15 **M. JAMES BAUDER:** Ici, à l'hôtel ARC pour la
16 première fois, et je ne lui ai pas parlé, je l'ai juste vue. Je
17 l'ai juste aperçue. Je ne l'avais jamais rencontrée. Je lui ai
18 parlé au téléphone avant le lancement de tout ça. J'ai fait mes
19 recherches pour être certain que nous avons les mêmes intérêts
20 par rapport à ce mouvement. Il faut faire attention au niveau
21 des fonds du financement. On essayait de recruter quelqu'un en
22 qui on pouvait avoir confiance qui s'occuperait des fonds. Et je
23 me souviens avoir parlé avec Brigitte et ensuite, bon, elle a
24 dit que Chris était en contact avec elle et qu'il préparait le
25 convoi et qu'il y aurait des *slow rolls*, des circulations
26 lentes. Je lui ai parlé de Bear Hug Canada, comme quoi ça
27 existait déjà. Pour ceux qui ne pouvaient pas venir à Ottawa,
28 Bear Hug Canada représenterait les *slow rolls*, et cetera.

1 **Me JEFFREY LEON:** Je vais vous arrêter là. Il
2 s'agissait là de manifestations individuelles que vous
3 promouviez partout dans le pays?

4 **M. JAMES BAUDER:** Oui. À ce moment-là, on s'est
5 tous réunis sur Zoom.

6 **Me JEFFREY LEON:** Si j'ai bien compris, de votre
7 point de vue, ce qui s'est passé à ce moment-là, c'est que vous
8 avez fourni la structure pour que les gens puissent participer à
9 ce convoi, vous avez fourni le matériel que vous aviez déjà
10 élaboré?

11 **M. JAMES BAUDER:** Tous les aspects logistiques en
12 coulisses avec nos partenariats nationaux qu'on avait établis,
13 ils étaient tous déjà impliqués. N'importe qui était bienvenu
14 parce que notre mot d'ordre, c'est l'unité. Donc, « Vous voulez
15 venir? Venez, qui que vous soyez. » Ça, c'est pour tout le
16 Canada, pour que tout le monde soit uni.

17 **Me JEFFREY LEON:** Étiez-vous en contact... bon, vous
18 avez quitté Calgary quand? Est-ce que vous vous souvenez?

19 **M. JAMES BAUDER:** Quand ça?

20 **Me JEFFREY LEON:** Ben, en janvier 2022.

21 **M. JAMES BAUDER:** Oui, oui, on a quitté Calgary.

22 **Me JEFFREY LEON:** Est-ce que vous étiez en contact
23 vous-même avec la police tout au long de la route?

24 **M. JAMES BAUDER:** Bien souvent. Tous les jours.

25 **Me JEFFREY LEON:** De quoi parliez-vous?

26 **M. JAMES BAUDER:** Il y avait beaucoup
27 d'itinéraires qui étaient suivis, on avait des capitaines
28 routiers. La route de l'ouest était facile à organiser, c'était

1 plutôt la route de l'ouest et du sud de l'Ontario. On avait
2 beaucoup de stress logistique et on a dû travailler très
3 soigneusement avec un grand nombre de policiers.

4 Donc, au lieu... moi, je fonctionnais avec les
5 sergents d'état-major. Je travaillais avec eux depuis le
6 1^{er} août. Je leur ai dit : « Bon, allo! Comment ça va? On
7 revient. Préparez-vous. » À partir de là, ils ont commencé à
8 envoyer des policiers pour discuter avec les capitaines. Alors,
9 on parlait des itinéraires de l'aval, de l'amont, pour que tout
10 soit fluide. Si vous regardez les cartes routières et tout ça,
11 tout se dirigeait vers la rue Wellington.

12 **Me JEFFREY LEON:** D'après ce que j'ai compris,
13 vous étiez en contact avec la police de l'Ontario et la police
14 d'Ottawa?

15 **M. JAMES BAUDER:** Oui, ces deux-là (sic).

16 **Me JEFFREY LEON:** Et qu'est-ce qui s'est passé
17 quand vous êtes arrivés à Ottawa? Où est-ce qu'on vous a demandé
18 d'aller?

19 **M. JAMES BAUDER:** J'arrivais de l'ouest. Ce que je
20 voulais faire, c'était de contacter Martin Brodmann. Je savais
21 que Brigitte arrivait avec les gens du sud de l'Ontario et
22 ç'avait toujours été prévu qu'elle arriverait à l'avance. Et, en
23 fait, ils ont dû se diviser à la dernière minute parce qu'il y
24 avait trop de camions. C'était énorme. Donc ça, ça s'est fait le
25 vendredi et le samedi.

26 Ensuite, j'ai quitté pour... bon, j'ai conduit
27 toute la nuit pour qu'on puisse rencontrer le convoi de l'est,
28 alors que le convoi de l'ouest avec Chris et Tamara arrivait.

1 Brigitte était là avec tous les capitaines de la zone sud et il
2 y avait d'autres capitaines qui arrivaient ce jour-là aussi.

3 Alors, nous, on faisait rentrer... bon, il y avait
4 l'itinéraire de l'ouest qui était là, et nous, on est allés
5 chercher les gens de l'est pour qu'on puisse tous arriver en
6 unité.

7 **Me JEFFREY LEON:** Et quand vous êtes tous arrivés
8 ensemble et que vous vous êtes apprêtés à entrer à Ottawa, est-
9 ce qu'on vous disait où aller?

10 **M. JAMES BAUDER:** On nous a trompés parce qu'on
11 n'a pas pu suivre le plan originel. Si vous regardez la carte
12 initiale, c'était bien clair, tous les points se dirigeaient
13 vers Wellington et on avait une excellente carte graphique
14 d'itinéraire.

15 Donc, imaginez notre surprise quand on est
16 arrivés à ces barricades, à ces blocades... blocages. Honnêtement,
17 on n'a pas défoncé les barrières parce qu'on respecte les lois,
18 on respecte les citoyens. On travaillait en partenariat avec la
19 police, mais quand on est arrivés là aux portes de la ville, on
20 s'est dit, ben, c'est pas du tout ce qu'on avait planifié, et à
21 partir de ce moment-là, les gens m'ont blâmé, et m'ont blâmé
22 ouvertement. Dès que je suis arrivé au centre-ville, on a
23 commencé à me blâmer.

24 **Me JEFFREY LEON:** Ils vous blâmaient pour quoi?

25 **M. JAMES BAUDER:** De ne pas avoir amené les
26 camions à Wellington comme prévu.

27 **Me JEFFREY LEON:** Est-ce que le plan c'était
28 d'avoir tous les camions dans Wellington?

1 M. JAMES BAUDER: Il y avait deux itinéraires
2 principaux sur le plan et notre équipe de logistique avait mis
3 cela sur nos plans. Les plans sont téléchargés dans le serveur,
4 vous auriez à les afficher pour les réviser. Il y avait deux
5 grands couloirs, et je ne m'en souviens pas par cœur.

6 Me JEFFREY LEON: Vous-même, vous êtes allé où?

7 M. JAMES BAUDER: Je suis retourné au parc
8 Confédération pour commencer l'unité 1, et puis à l'hôtel ARC.

9 Me JEFFREY LEON: Vous conduisiez quel type de
10 véhicule?

11 M. JAMES BAUDER: C'était un véhicule de 1991,
12 [Glendale Royal] Classic, adopté et nommé « *Unity 1* », pas par
13 nous. Unity 1, c'était le premier véhicule du convoi qui a lancé
14 le mouvement d'unité.

15 Me JEFFREY LEON: De quelle taille?

16 M. JAMES BAUDER: C'est gros. 30 pieds.

17 Me JEFFREY LEON: Voulez-vous, Monsieur le
18 Greffier, montrer OPP00001489?

19 C'est un document que vous n'aurez pas vu
20 auparavant, Monsieur Bauder, mais ça vient du rapport de la
21 police de l'Ontario qui porte la date 28 janvier 2022, point 5.
22 Je crois que c'est le numéro 5. Et on mentionne une vidéo
23 affichée sur la page Facebook de Canada Unity :

24 « James Bauder, qui conduit dans le
25 convoi, indique que l'Opération *Bear*
26 *Hug* était censée amener la loi à Ottawa
27 et on ne quittera pas la ville avant le
28 rétablissement de la loi et qu'on

1 reprendra la liberté. »

2 Est-ce quelque chose dont vous vous souvenez
3 d'avoir communiqué à la police provinciale?

4 **M. JAMES BAUDER:** Oui, à maintes reprises.

5 **Me JEFFREY LEON:**

6 « Bauder dit qu'il y a des projets, des
7 membres du public et le transport
8 public à Ottawa ne seront pas
9 dérangés. »

10 Je m'arrête là. Quels étaient ces plans?

11 **M. JAMES BAUDER:** Dès le premier jour, le convoi 1
12 avoir des voies toujours ouvertes. C'était bien communiqué. Nous
13 avons un code de conduite, tout le monde l'avait approuvé.
14 C'était diffusé parmi tous les camionneurs. C'était bien
15 communiqué entre les capitaines. Nous étions partenaires. À
16 maintes reprises, on a parlé, ainsi de suite, et la sécurité du
17 public était la priorité numéro 1. Toujours.

18 Tout ce que nous pouvions faire ensemble dans le
19 partenariat – on a employé ce mot à maintes reprises –, le
20 partenariat et la sécurité.

21 **Me JEFFREY LEON:** Merci. Plus loin, on dit :

22 « Il a laissé entendre qu'il a des
23 plans qu'on ne peut pas divulguer pour
24 des raisons stratégiques et
25 sécuritaires. »

26 **M. JAMES BAUDER:** C'est où?

27 **Me JEFFREY LEON:**

28 « Bauder dit aussi qu'ils anticipent

1 gagner à Ottawa, ensuite ils passeront
2 aux États-Unis pour appuyer les
3 camionneurs là-bas.

4 Est-ce que ça faisait partie?

5 **M. JAMES BAUDER:** Quelle date?

6 **Me JEFFREY LEON:** 28 janvier 2022.

7 **M. JAMES BAUDER:** Oui. Nous avons allumé le monde
8 et nos confrères, consoeurs de l'autre côté de la frontière
9 voyaient ce que nous faisons. Les camionneurs étaient
10 impressionnés et commençaient à faire des convois là-bas. Quand
11 ce sera fait, peut-être que nous pourrions aller là-bas pour
12 leur donner un coup de main parce qu'ils nous appuyaient ici.
13 C'était ça.

14 **Me JEFFREY LEON:** Ensuite, on dit :

15 « Il mentionne aussi un protocole
16 d'entente rédigé. Quand ça sera signé,
17 le premier ministre Trudeau, Erin
18 O'Toole et le chef du NPD devront
19 démissionner. »

20 Est-ce que vous avez dit à la Police provinciale
21 de l'Ontario?

22 **M. JAMES BAUDER:** Je ne m'en souviens pas.

23 Évidemment, si nous les attrapons à commettre de la trahison, si
24 c'est ce que nous voyons, ils démissionneraient, n'est-ce pas?
25 Et nous voulions rencontrer le Sénat et dire : « Écoutez, nous
26 croyons que notre gouvernement commet une trahison. Appliquez,
27 s'il vous plait, la loi, Sénat. » Oui, on verrait sûrement
28 Trudeau – et Erin O'Toole n'est pas mieux –, des membres

1 applicables seraient identifiés partout au pays qui ont commis
2 une trahison et des crimes contre l'humanité. Et nous
3 n'arrêterons jamais jusqu'à ce que ce soit public. Une autre
4 audience devra se faire.

5 **Me JEFFREY LEON:** Je vois que mon temps est
6 compté. Quelques minutes de plus, s'il vous plait?

7 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous avez encore un quart
8 d'heure.

9 **Me JEFFREY LEON:** Monsieur Bauder, vous avez de la
10 chance.

11 **M. JAMES BAUDER:** Continuons.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU:** En fait, vous avez
13 13 minutes.

14 **Me JEFFREY LEON:** Vous avez dit que vous avez garé
15 votre véhicule dans le parc Confédération. Je crois comprendre
16 qu'il y avait des gens qui ont créé un tipi dans le parc
17 Confédération. Vous y avez participé?

18 **M. JAMES BAUDER:** Un tipi? Quand vous dites
19 « tipi », nous en voulions, nous aurons pu en avoir. Il n'y
20 avait pas de tipi que j'ai vu.

21 **Me JEFFREY LEON:** Est-ce qu'il y avait un incident
22 que la police vous a parlé de ça à propos de Pat King et des
23 choses qui se passaient dans le parc Confédération?

24 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

25 **Me JEFFREY LEON:** Dites cela à la Commission.

26 **M. JAMES BAUDER:** Quelques jours après l'arrivée à
27 ARC, c'était chaotique. J'étais bien béni de rencontrer ces deux
28 mères de clan, de tribus souveraines, que j'ai vues. Ma femme

1 est algonquine. C'était fort intéressant comme conversation.
2 Nous respectons nos aînés profondément. Quand il y a deux mères
3 de clan qui viennent vous parlé, la pertinence du parc
4 Confédération quand nous étions ici pour Bear Hug 1, nous avons
5 la permission d'employer le parc de la Confédération. Nous avons
6 obtenu la permission d'employer le parc Confédération.

7 Tout ça était en jeu pour Bear Hug 1 et 2. Nous
8 avons pris Unité 1 au parc de la Confédération. Et puis on a
9 rencontré ce qui paraissait des opérations de contrôle. Ce que
10 je voyais de Pat King, et cet incident qui s'est produit au parc
11 Confédération où ce que j'ai appris des mères de clan, c'est
12 qu'il y avait un chef faux, JD Anderson. Il prétendait être
13 chef, mais j'ai appris des mères de clan, qui sont la hiérarchie
14 et le droit tribal, que ce n'était pas le cas. Il allait dans
15 tous les sens à Ottawa.

16 Je ne suis pas au courant de l'opération du
17 contrôle, nous l'ignorions. Voilà pourquoi nous avons dû faire
18 appel à la police *on guard*. Il y avait bien des bulles, des
19 incidents, des fauteurs de trouble qui cherchaient la tension.

20 **Me JEFFREY LEON:** À un certain moment...

21 **M. JAMES BAUDER:** Pat (sic) a été embourbé dans
22 cela. Ils ont fait quelque chose de très mauvais, ils ont
23 commencé un feu sacré. La différence entre commencer un feu dans
24 un tonneau, ce faux chef allait dans tous les sens, et Pat était
25 là avec les gens après se contrôler, ça allait, et le gout de
26 graisse. Ensemble, ils voulaient envahir (phon.) le parc de la
27 Confédération, ce qui a causé beaucoup de conflits.

28 **Me JEFFREY LEON:** Donc, au bout du compte...

1 **M. JAMES BAUDER:** C'était grand, cet incident
2 était énorme. Vous n'avez aucune idée de ce qui est arrivé dans
3 les coulisses et ça m'a exclu. [...] James. J'éteignais des feux
4 pour essayer de mettre fin aux Autochtones de rechercher Pat
5 King et ces faux chefs. Je travaillais avec les mères de clan
6 qui ont travaillé avec l'hôtel de ville, j'ai travaillé avec la
7 police, et ensemble, nous étions en partenariat pour la
8 sécurité, et nous avons dû fermer le parc de la Confédération.
9 J'étais fâché. Si cet événement ne s'était pas produit, les
10 mères de clan travaillaient pour introduire des tipis. Vous
11 pouvez imaginer, s'il y avait eu des tipis, cela aurait complété
12 le cercle de l'unité. Sans ce tribal, il n'y avait pas d'unité
13 au pays. Ils ont joué une grande partie de ce mouvement d'Unité
14 partout au pays.

15 Nous étions bien passionnés, et malheureusement,
16 les opérations de contrôle ont nui.

17 **Me JEFFREY LEON:** Nous avons entendu des preuves,
18 des témoignages à propos de certaines plaintes formulées par des
19 citoyens, des résidents, quand le convoi était à Ottawa. Il y
20 avait des... on klaxonnait sans cesse, il y avait odeurs de gaz,
21 du diésel, du harcèlement. Vous avez vu ça?

22 **M. JAMES BAUDER:** J'ai éprouvé la plus grande
23 célébration d'unité de ma vie. Avec cela, il y a tout le reste
24 qui l'accompagne.

25 **Me JEFFREY LEON:** Quelques questions de plus.
26 Avez-vous eu quelque contact avec des camionneurs qui
27 organisaient les blocus à Windsor?

28 **M. JAMES BAUDER:** Non.

1 Me JEFFREY LEON: Coutts?

2 M. JAMES BAUDER: Non.

3 Me JEFFREY LEON: Emerson?

4 M. JAMES BAUDER: Non.

5 Me JEFFREY LEON: Surrey?

6 M. JAMES BAUDER: Non.

7 Me JEFFREY LEON: Hier, monsieur Marazzo, dans son
8 témoignage, il y avait une conférence de presse en *livestream* du
9 7 février. Il a déclaré :

10 « Je suis prêt à rencontrer à la table
11 les Conservateurs, le NPD et le Bloc
12 comme coalition. Je serai là avec la
13 gouverneure générale, à la table avec
14 quelqu'un qui s'occupe du Canada en
15 fait. »

16 Étiez-vous au courant de cette déclaration?

17 M. JAMES BAUDER: Non.

18 Me JEFFREY LEON: Ça vous a concerné?

19 M. JAMES BAUDER: Non. Mais ça, c'est une bonne
20 déclaration. C'est ce que nous voulions faire. Tom inspire
21 beaucoup confiance, nous étions reconnaissants d'avoir Tom. Très
22 reconnaissants. C'était pour aider bien des camionneurs qui
23 avaient beaucoup d'émotions, beaucoup de craintes. Il y avait
24 des agences de police, de multiples agences.

25 Me JEFFREY LEON: Je comprends. À un certain
26 moment après la Loi d'urgence était invoquée, je crois que vous
27 et votre femme étaient arrêtés, n'est-ce pas?

28 M. JAMES BAUDER: Oui. Je voudrais montrer cette

1 vidéo, ce qui montre...

2 **Me JEFFREY LEON:** Quelle est la longueur de la
3 vidéo?

4 **M. JAMES BAUDER:** Cinq minutes ou moins. C'est
5 pertinent, vraiment. C'est une nouvelle vidéo qu'on avait reçue.

6 **Me JEFFREY LEON:** Ça, c'est...

7 **M. JAMES BAUDER:** C'est la vidéo avec laquelle
8 nous avons eu des problèmes.

9 **LE GREFFIER:** [...] pour tout le monde, cette vidéo,
10 c'est JBA00000081.

11 **Me JEFFREY LEON:** Merci.

12 (PRÉSENTATION VIDÉO)

13 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette, mais la
14 `qualité du son empêche l'interprète... la vidéo.

15 **M. JAMES BAUDER:** Je sors de l'hôtel ARC dimanche.
16 Il y a cet agent de police là : « Voulez-vous partir? – Oui. »
17 Vous voyez le bloc... la blocade de neige? Vous êtes entravé. Nous
18 ne pouvions pas sortir et partir. Mais de l'autre côté de
19 Unity 1, il y avait une équipe qui déneigeait. Alors, nous
20 collaborions.

21 Aussi, ils nous ont pris par surprise. Je n'avais
22 pas bu de café le matin. Quinze de ces agents essayaient de
23 faire obstruction. Moi, j'ai dit : « Ah! Je prends les clés.
24 S'il vous plait, il ne faut pas faire mal au véhicule. » J'ai
25 pris mes clés, je suis redescendu. « Je vais sortir. »

26 Des minutes. Comment faire ça en quelques
27 minutes? J'étais bloqué par Ottawa, les équipes municipales qui
28 n'avaient pas bien déneigé les rues.

1 (PRÉSENTATION VIDÉO - CONTINUATION)

2 **Me JEFFREY LEON:** Faut l'arrêter là.

3 Peut-on l'avancer un peu?

4 **M. JAMES BAUDER:** Oui. Essayez là.

5 **Me JEFFREY LEON:** Essayons là.

6 Peut-être reculer?

7 **M. JAMES BAUDER:** Je crois que ce que vous allez
8 voir ici, il y a de l'audio, beaucoup d'audio.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU:** C'est un peu trop long.

10 **Me JEFFREY LEON:** Alors, on a vu ce qui vous est
11 arrivé.

12 **M. JAMES BAUDER:** Vous avez remarqué que nous
13 avons collaboré à cent pour cent. Si vous aviez vu le reste,
14 vous verriez que ma femme et moi avons bien respecté la loi.
15 Nous étions pacifiques et respectueux, comme toujours, avec la
16 police.

17 **Me JEFFREY LEON:** Voici la fin de mes questions.
18 Merci.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, si nous pouvions
20 inviter le gouvernement du Canada, s'il vous plait.

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN VAN NIEJENHUIS:**

22 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Bonjour, Monsieur
23 Bauder. Je m'appelle Brendan van Niejenhuis, avocat du
24 gouvernement du Canada ici. Bon anniversaire.

25 **M. JAMES BAUDER:** Merci.

26 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Passons au document
27 que vous avez rédigé après avoir quitté Ottawa. JBA00000043.

28 **M. JAMES BAUDER:** Première fois, deuxième fois, ou

1 troisième fois? J'ai fait trois messages pour le pays.

2 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Vous me direz. Est-ce
3 une lettre que vous avez préparée?

4 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

5 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Je suppose qu'en fait
6 vous étiez toujours, vous dites, sur la première ligne à Ottawa
7 quand vous l'avez écrite. Vous parliez d'être là pendant trois
8 semaines environ. N'est-ce pas?

9 **M. JAMES BAUDER:** Voulez-vous me montrer tout le
10 texte? Y'en a beaucoup.

11 Bon. Qu'est-ce qu'il vous faut comme question?

12 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** C'est le document que
13 vous avez publié après un séjour de trois semaines à Ottawa,
14 n'est-ce pas?

15 **M. JAMES BAUDER:** Oui. OK.

16 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** OK. Voyez le septième
17 paragraphe sur la page qui commence :

18 « L'appel est... pour la liberté et
19 l'amour, tous les Canadiens ont répondu
20 à l'appel lancé. »

21 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

22 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Vous dites au dernier
23 paragraphe :

24 « Les Canadiens ont fait un choix
25 d'aller à Ottawa, à Coutts, à Windsor,
26 pour défendre la liberté. »

27 N'est-ce pas?

28 **M. JAMES BAUDER:** À travers le Canada, où nous

1 sommes réunis pour notre liberté.

2 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Vous avez dit à
3 monsieur Leon qu'on n'était pas directement en contact avec les
4 participants aux évènements, à Coutts et Windsor par exemple,
5 pendant que vous étiez à Ottawa, mais vous étiez reconnaissants
6 de cette réponse à travers le pays. N'est-ce pas?

7 **M. JAMES BAUDER:** Oui, très reconnaissants. Ils
8 ont choisi l'unité par rapport à la division.

9 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Vous avez accompli
10 plus que vous ne pourriez espérer d'accomplir en termes de
11 réaction nationale et internationale. D'accord, Monsieur?

12 **M. JAMES BAUDER:** [Ouais. Ouais.]

13 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Et ce que vous avez
14 fait était un exemple pour Coutts et autres endroits?

15 **M. JAMES BAUDER:** Oui. Oui. Team Canada...

16 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Collectivement
17 parlant. Ces efforts de votre part et d'autres ont inspiré des
18 évènements à Thousand Islands, et cetera, à Peace Bridge, Fort
19 Francis et Confederation Bridge et le pont de l'Île-du-Prince-
20 Édouard.

21 **M. JAMES BAUDER:** Il y a beaucoup de gens
22 effectivement qui ont réagi parce qu'ils étaient en difficulté.

23 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Surrey, B.C.,
24 Vancouver, Toronto, [Quebec City, Regina et] Winnipeg?

25 **M. JAMES BAUDER:** Le Convoi de la liberté, c'est
26 ce qu'on fait, et c'est valable partout. On aime la liberté, et
27 donc, les gens peuvent avoir les mêmes réactions et désirer
28 avoir des convois.

1 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Et ça a inspiré des
2 gens aux États-Unis également.

3 **M. JAMES BAUDER:** Nous avons fait une campagne
4 stratégique, effectivement, et donc, tout cela a fait le tour du
5 monde finalement. C'est le Convoi de la liberté, la Liberté pour
6 le convoi, et Bear Hug. Tout cela s'est multiplié de par le
7 monde.

8 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** On a retrouvé ça en
9 Nouvelle-Zélande, Australie, Paris, les Pays-Bas, et cetera.

10 **M. JAMES BAUDER:** Oui. Oui. C'est vrai.

11 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Et le Royaume-Uni
12 aussi.

13 **M. JAMES BAUDER:** On a eu un mouvement
14 transfrontalier qui était le plus grand du monde, et je tiens à
15 remercier le Canada d'avoir montré ce qu'on vaut, ce qu'on veut.

16 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Et on va revenir à
17 l'énoncé de la preuve. C'est un énoncé que vous avez préparé
18 pendant la fin de semaine, je crois? Mais là, attendez, j'y
19 pense. C'est ce que vous... dont vous parliez tout à l'heure.

20 **M. JAMES BAUDER:** Le Canada, c'est ce que vous
21 voulez, et là, il y a toutes sortes de preuves et d'accusations
22 contre Trudeau pour trahison.

23 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** On va voir.

24 On descend dans le texte, « Le lancement du
25 Convoi de la liberté au Canada ».

26 Dans le premier paragraphe, vous expliquez ce qui
27 vous est arrivé au printemps 2021 et ce qui vous a amené à
28 participer à ces activités. Si j'ai bien compris, votre

1 employeur, quand vous étiez chauffeur de camion, vous a dit
2 qu'il faudrait prouver que vous avez été atteint (sic) par la
3 COVID pour... vous avez été vacciné contre la COVID pour accéder
4 aux installations de la clientèle, et, par conséquent, vous avez
5 été obligé de quitter votre emploi.

6 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

7 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Et vous ne vouliez pas
8 être vacciné et, par conséquent, vous ne pouviez plus visiter
9 les lieux de vos clients... enfin, les clients de votre
10 organisation.

11 **M. JAMES BAUDER:** Oui, effectivement, c'était
12 impossible.

13 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Et du côté de votre
14 employeur, c'était une condition pour continuer à garder ces
15 clients, donc ça n'est pas une décision qui vous a été imposée
16 par le gouvernement. C'est exact?

17 **M. JAMES BAUDER:** Non, pas vraiment. C'est pas
18 juste en tout cas. Attendez, on peut revenir à...

19 Pouvez-vous me reposer la question?

20 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Ce n'est pas une
21 décision qui vous était imposée par le gouvernement.

22 **M. JAMES BAUDER:** Oui, oui, oui, c'était imposé à
23 cent pour cent par le gouvernement fédéral. C'est de là que
24 c'est parti et puis ç'a été repris par les gouvernements
25 provinciaux qui sont toujours prêts à prendre une part du gâteau
26 pour avoir l'argent, donc... et puis ensuite au niveau local. Tout
27 cela a été un mandat parfaitement illégal, une obligation qui ne
28 devrait pas exister.

1 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Donc, vous êtes parti
2 à ce moment-là?

3 **M. JAMES BAUDER:** Non. Je n'ai pas de problème à
4 avoir des vaccins alors que je passe des frontières par exemple,
5 ç'a été approuvé, mais j'ai subi des thérapies, ainsi de suite.
6 C'est mon dossier médical, c'est mes droits, et il y a tellement
7 de lois auxquelles on réfère dans ce protocole d'entente, alors..
8 et le Canada pourrait peut-être respecter ça.

9 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Est-ce qu'on peut
10 aller à la page 6 du document? L'avant-dernier paragraphe, s'il
11 vous plait. Attendez, on n'est peut-être pas sur la bonne page.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous aviez dit 6?

13 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Je ne voudrais pas me
14 tromper deux fois.

15 **M. JAMES BAUDER:** On est là pour ça, parce qu'on
16 peut tous se tromper, et c'est pour ça qu'on se bat, pour avoir
17 la vérité.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** [OK, juste... vous pouvez
19 attendre la question.]

20 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Oui, c'est bien la
21 page 6 et l'avant-dernier paragraphe.

22 À la fin du paragraphe :

23 « Les mots 'Convoi de la liberté' et
24 'Opération Bear Hug' ont embarrassé
25 notre ministre libéral,
26 particulièrement Trudeau et Freeland
27 qui ont été rappelés à l'ordre par la
28 communauté internationale. »

1 Quand vous parlez de « communauté
2 internationale », vous parlez de qui?

3 **M. JAMES BAUDER:** Ben, y'a des vidéos un peu
4 partout, c'est facile à retrouver, et il y a beaucoup de
5 preuves, et si vous avez besoin de preuves, je peux vous les
6 donner. Je ne les ai pas dans ma poche là, mais ça existe.

7 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Non, non, mais je
8 voulais savoir ce que vous vouliez dire.

9 **M. JAMES BAUDER:** Très bien.

10 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** On va passer à un
11 autre document en date du 16 février, 00000008, JBA. C'est une
12 lettre à propos d'Unité Canada. Vous voyez? Si vous regardez les
13 troisième et quatrième paragraphes, s'il vous plait. « Unité
14 Canada et le Convoi de la liberté... », vous voyez ça?

15 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

16 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** On dit qu'il manquait
17 2 000 armes à Peterborough en Ontario.

18 **M. JAMES BAUDER:** Quand il y a un problème,
19 qu'est-ce qu'on fait? On a une police, on appelle la police. Et
20 lorsqu'il y a des crimes qui sont identifiés, on appelle le 911.
21 Là, c'est un peu plus important. Vous voyez, il était nécessaire
22 de sortir un document qui attirerait un peu plus l'attention, en
23 particulier du côté de la police.

24 Et si vous regardez le haut, je ne suis pas
25 expert en armes à feu, mais là on parle d'armes qui sèment la
26 panique parmi la population. Donc, vous voulions faire tout ce
27 qu'on peut pour aider. C'est ça, notre partenariat : « Regardez
28 ce qui se passe. Pouvez-vous essayer de régler ça et garantir la

1 paix pour tout le monde? », parce qu'avec tout ce qui se passe,
2 on ne veut pas que ça continue.

3 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** On revient à ma
4 question. C'est le 13 février, lorsque ç'a été annoncé par les
5 journaux, il y avait une remorque avec 2 000 armes à feu qui
6 avaient été volées en Ontario.

7 **M. JAMES BAUDER:** Eh bien, il y avait toutes
8 sortes de choses qui se passaient à ce moment-là. Je ne connais
9 pas les détails. C'était un processus pour essayer d'atténuer le
10 risque et d'amener la police à s'en occuper et à réagir.

11 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Et vous dites qu'il y
12 a toutes sortes d'armes qui peuvent être volées, mais on ne s'en
13 rend pas toujours compte parce que c'est un peu partout, c'est
14 dispersé.

15 Et là, si vous regardez le paragraphe suivant,
16 vous dites :

17 « Nous sommes inquiets parce que ces
18 armes pourraient être utilisées contre
19 les manifestations des citoyens
20 d'Ottawa. »

21 Donc, vous aviez peur qu'il y ait une connexion
22 entre les évènements tels que le Convoi de la liberté et ce vol
23 d'une grande quantité d'armes.

24 **M. JAMES BAUDER:** Non, je n'avais pas le détail,
25 je n'avais pas de preuves ou quoi que ce soit. C'est juste une
26 observation et c'est une lettre dans laquelle je formule cette
27 observation en disant qu'il faudrait faire quelque chose parce
28 que c'est préoccupant et c'est inquiétant. Mais je n'ai pas de

1 preuves, alors faites enquête, Mesdames et Messieurs.

2 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Mais le 16 février,
3 vous avez appris qu'une grande quantité d'armes avait été saisie
4 à Couuts en Alberta, justement où il y avait une autre
5 barricade.

6 **M. JAMES BAUDER:** Oui, j'en ai entendu parler
7 aussi qu'il y avait une saisie de certaines armes.

8 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Autrement dit, vous
9 pouviez vous demander s'il y avait une relation entre ces armes
10 volées et les convois qui existaient.

11 **M. JAMES BAUDER:** Parce que c'était à peu près en
12 même temps. Là, on ne rigole pas avec ça, c'est quand même
13 sérieux et il y a un véritable risque, et ma réaction a été de
14 nettoyer... d'aviser la police.

15 **Me BRENDAN van NIEJENHUIS:** Très bien. Merci. Ceci
16 met fin à mes questions.

17 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, nous allons
18 entendre les organisateurs du convoi.

19 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me BRENDAN MILLER:**

20 **Me BRENDAN MILLER:** Bon après-midi. Je m'appelle
21 Miller et je veux poser des questions sur ce qui s'est passé à
22 Ottawa [...]

23 **M. JAMES BAUDER:** Je vous entends mal. Pouvez-vous
24 vous rapprocher du micro, s'il vous plaît?

25 **Me BRENDAN MILLER:** Très bien.

26 Vous avez indiqué qu'il y avait eu un protocole
27 d'entente.

28 **M. JAMES BAUDER:** Exact.

1 **Me BRENDAN MILLER:** Et il s'agissait en fait
2 simplement d'un simple document.

3 **M. JAMES BAUDER:** Exact.

4 **Me BRENDAN MILLER:** Et Canada Unity n'a jamais
5 invoqué ou conseillé la violence contre le gouvernement
6 canadien.

7 **M. JAMES BAUDER:** Non.

8 **Me BRENDAN MILLER:** Vous n'avez jamais proposé des
9 sabotages comme faire sauter des ponts, et cetera.

10 **M. JAMES BAUDER:** Oui, là encore, ce sont des
11 rumeurs. Il y avait eu une rumeur que nos camions à Windsor, sur
12 le pont là, provoquaient des vibrations, donc nous avons envoyé
13 ça sur les médias pour dire qu'il fallait sortir du pont, si
14 c'était la réalité. C'est tout ce que je peux faire dans mon cas
15 pour essayer d'atténuer les risques. Dès qu'il y a un risque,
16 j'essaie de l'atténuer.

17 **Me BRENDAN MILLER:** Oui, mais il n'y a pas de
18 motivation et pas d'expression de la part de votre organisme et
19 de vous-même pour appeler à la violence d'une façon ou d'une
20 autre.

21 **M. JAMES BAUDER:** Non.

22 **Me BRENDAN MILLER:** [...]

23 **M. JAMES BAUDER:** Au contraire, nous prêchons
24 l'unité, la paix, donc nous sommes loin de tout cela.

25 **Me BRENDAN MILLER:** Et je vais vous poser une
26 question, vous n'êtes pas obligé d'y répondre parce qu'il y a là
27 un privilège et vous n'êtes pas obligé d'y répondre.

28 Est-ce que vous avez eu un avocat pour vous aider

1 à préparer le protocole d'entente?

2 **M. JAMES BAUDER:** Non. Non. Juste quelques
3 collègues chauffeurs de camions.

4 **Me BRENDAN MILLER:** Et est-ce que vous êtes
5 d'accord avec moi que, dans ce document, on propose que la
6 gouverneure générale et le Sénat puissent constituer un
7 gouvernement avec le comité?

8 **M. JAMES BAUDER:** Non, non, pas constituer un
9 gouvernement. Ce sont les défenseurs et les gardiens de la loi.
10 Quand Trudeau, il ne fait pas ce qu'il faut ou quelque chose, la
11 personne qui est gouverneure générale doit le rappeler à
12 l'ordre. [...]

13 **Me BRENDAN MILLER:** Si vous regardez la loi, la
14 gouverneure générale est nommée par le premier ministre et les
15 sénateurs sont nommés par le gouvernement. Donc, ce sont des
16 acteurs non démocratiques. Donc, ce que vous demandiez était en
17 fait une solution non démocratique en raison des participants.

18 **M. JAMES BAUDER:** Mais c'est quand même
19 démocratique quand vous demandez à des gens de communiquer
20 ensemble autour d'une table. Eh bien, s'ils ne répondent pas, eh
21 bien, y'a rien qui se passe, et puis s'ils sont là et on
22 communique... parce qu'il faut deux parties pour faire une
23 entente.

24 **Me BRENDAN MILLER:** L'autre question que je veux
25 vous poser, c'est qu'un certain nombre de participants qu'on a
26 déjà vus, ils vous ont demandé de retirer le protocole
27 d'entente.

28 **M. JAMES BAUDER:** Ils ne sont pas venus me trouver

1 directement, mais nous avons parlé avec tous les gens qui
2 voulaient parler avec nous. C'était ça qu'on visait dès le
3 départ parce qu'il y avait d'autres cas, par exemple Freedom
4 Corp, et là il y avait des choses en place, et là, ensuite, il
5 ont reculé. Mais moi, je n'ai même pas eu l'occasion de parler à
6 Freedom Corp, je ne savais même pas qui ils étaient, et ç'a pris
7 des semaines plus tard pour que je sache de qui il s'agissait.

8 **Me BRENDAN MILLER:** Et je crois qu'on fait
9 référence au fait que vous avez dit que le premier ministre
10 avait [été] condamné par la communauté internationale.

11 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

12 **Me BRENDAN MILLER:** Là, vous faisiez référence à
13 un incident où le premier ministre devait parler au Parlement
14 européen et là, les gens sont sortis, et cetera, en ce qui
15 concerne la situation d'urgence au Canada?

16 **M. JAMES BAUDER:** Oui, oui, c'est de ça qu'il
17 s'agissait.

18 **Me BRENDAN MILLER:** Merci.

19 **M. JAMES BAUDER:** Très heureux de rencontrer
20 Freedom Corp.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Le Service de police
22 d'Ottawa, maintenant.

23 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Merci beaucoup.

24 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me DAVID MIGICOVSKY:**

25 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Je suis David Migicovsky,
26 avocat représentant les services de la police d'Ottawa.

27 **M. JAMES BAUDER:** Enchanté de faire votre
28 connaissance.

1 Me DAVID MIGICOVSKY: Si j'ai bien compris, vous
2 avez participé à un convoi avant celui dont on parle.

3 M. JAMES BAUDER: Oui.

4 Me DAVID MIGICOVSKY: C'était United We Roll?

5 M. JAMES BAUDER: Oui.

6 Me DAVID MIGICOVSKY: En 2019?

7 M. JAMES BAUDER: Oui.

8 Me DAVID MIGICOVSKY: Et je crois que, à ce
9 moment-là, vous êtes demeuré à Ottawa plusieurs semaines?

10 M. JAMES BAUDER: En 2019?

11 Me DAVID MIGICOVSKY: En 2019.

12 M. JAMES BAUDER: On est venus, on est restés
13 trois jours, puis on est rentrés.

14 Me DAVID MIGICOVSKY: Trois jours. Et c'était
15 paisible?

16 M. JAMES BAUDER: Oui.

17 Me DAVID MIGICOVSKY: Étiez-vous garé sur la rue
18 Wellington?

19 M. JAMES BAUDER: Je crois, oui, et ensuite on est
20 allé à Arnprior puis on est revenus. Il y a eu des allers-
21 retours pendant quelques jours, on a klaxonné, on est retournés
22 chez nous.

23 Me DAVID MIGICOVSKY: Et vous avez maintenu
24 contact avec la police?

25 M. JAMES BAUDER: Je ne faisais pas partie des
26 organisateurs en 2019. C'était Glen Carritt et Haley Wile.
27 J'étais là avec ma caméra. En tant que participant, j'ai été
28 invité à participer au convoi parce que je suis camionneur.

1 J'étais invité, j'étais un participant et ma femme m'avait dit :
2 « James, c'était la première fois que je lançais Canada Unity,
3 elle a dit, c'est pas de toi qu'il s'agit. Filme les autres,
4 fais entendre leurs voix. » Je n'étais pas organisateur en 2019,
5 pas du tout, en aucune position d'organisateur.

6 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Très bien, mais vous étiez
7 ici avec plusieurs autres véhicules?

8 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

9 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Et vous n'avez pas eu de
10 problèmes avec la police?

11 **M. JAMES BAUDER:** Non. Pas à ma connaissance, non.
12 J'étais trop occupé à nourrir les sans-abris à Ottawa.

13 **Me DAVID MIGICOVSKY:** La police n'aurait pas pu
14 soupçonner que le convoi auquel vous participiez allait causer
15 des problèmes parce que ça n'a pas duré longtemps. Exact?

16 **M. JAMES BAUDER:** Aucune corrélation. Et je
17 n'étais pas impliqué avec la police en 2019. Je n'étais qu'un
18 simple participant.

19 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Je voudrais parler du
20 stationnement. Vous avez parlé des endroits où vous pouviez vous
21 garer à Ottawa. Vous vous en rappelez?

22 **M. JAMES BAUDER:** Quand ça?

23 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Cette fois-ci.

24 **M. JAMES BAUDER:** Le premier Bear Hug ou le
25 deuxième? Le premier ou le deuxième convoi Bear Hug?

26 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Cette fois-ci, lorsque vous
27 étiez ici en février.

28 **M. JAMES BAUDER:** Donc, Bear Hug 2.

1 Me DAVID MIGICOVSKY: Très bien. Vous avez dit
2 qu'on vous a donné des cartes.

3 J'aimerais bien qu'on montre cette carte,
4 JBA00000068. On va examiner le document puis ensuite on
5 reviendra.

6 M. JAMES BAUDER:

7 « Suivez les directives de la police.
8 Laissez les espaces dégagés pour les
9 véhicules d'urgence. Aucune remorque
10 fermée permise sur Wellington ou près
11 de la Colline. Toutes les zones de
12 rassemblement... », et cetera.

13 Me DAVID MIGICOVSKY: Donc, voici des cartes, plus
14 bas.

15 M. JAMES BAUDER: Il y a plusieurs cartes.

16 Me DAVID MIGICOVSKY: Donc, c'est de ça dont vous
17 parliez par rapport à l'information que vous aviez.

18 M. JAMES BAUDER: Oui, la logistique, la
19 planification.

20 Me DAVID MIGICOVSKY: Donc, est-ce qu'on pourrait...
21 Est-ce que vous arriviez de l'est sur l'autoroute 417?

22 M. JAMES BAUDER: Cette fois-ci? En fait, je suis
23 arrivé de l'est avec Martin et le convoi de l'est.

24 Me DAVID MIGICOVSKY: Bien. Donc, vous vous
25 dirigiez vers l'est sur l'autoroute 417?

26 M. JAMES BAUDER: Non. Je suis de Calgary. Je ne
27 sais pas ce que vous voulez dire. Moi, j'ai une grosse équipe,
28 hein? Je sais qui se spécialise dans la logistique, la

1 cartographie et tout ça. Je me suis simplement assuré que les
2 points de sécurité étaient en corrélation pour tous les
3 capitaines. Et si les capitaines avaient des problèmes ou des
4 questions, à ce moment-là on pourrait changer les choses.

5 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Donc, vous ne pouviez pas
6 vous garer sur Wellington. Exact?

7 **M. JAMES BAUDER:** Oui. En fait, tous les points
8 mènent à Wellington.

9 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Et vous verrez à la page 3
10 une carte qui montre « *Parking only* - capacité 38 semi-camions-
11 remorques ». Vous voyez ça sur Wellington?

12 **M. JAMES BAUDER:** Oui. C'était notre objectif,
13 hein, de nous mettre sur la bordure pour laisser les voies de
14 circulation ouvertes. On était là légalement.

15 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Vous voyez qu'il y a une
16 quantité limitée de stationnements sur la rue Wellington.

17 **M. JAMES BAUDER:** Eh bien, si vous savez la taille
18 du bloc et si vous connaissez la taille des véhicules, vous
19 savez combien de véhicules peuvent être garés.

20 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Donc, vous serez d'accord
21 pour dire que le parking était limité sur Wellington et vous le
22 saviez, exact?

23 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

24 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Donc, si on continue à faire
25 défiler le document, on voit des instructions quant à où les
26 véhicules étaient supposés arriver, qu'ils arrivent de l'ouest
27 ou de l'est, et il y a des zones de rassemblement pour ces
28 véhicules. N'est-ce pas?

1 M. JAMES BAUDER: Oui.

2 Me DAVID MIGICOVSKY: Rien ne suggérait qu'il y
3 avait un parking illimité sur Wellington, n'est-ce pas?

4 M. JAMES BAUDER: Non.

5 Me DAVID MIGICOVSKY: Examinons OPP... parlant de
6 cartes et de parking, donc OPP00004261. Allons à la page 5.

7 Vous verrez au bas de la page, « *Parliament Hill*
8 *Area 1* », vous voyez le plan de circulation qui indique qu'une
9 décision serait prise par le commandant des incidents en
10 fonction des emplacements des convois individuels pour savoir
11 quand bloquer la circulation à cet endroit clé.

12 Et si on descend, on parle de « *Stacking Area* »,
13 et vous voyez que, sur la rue Wellington entre Kent et Elgin,
14 les endroits seraient remplis sur la base du premier arrivé,
15 premier servi. Pas de réservation pour le parking des véhicules.
16 Donc, il y avait des instructions spécifiques, n'est-ce pas, par
17 rapport aux endroits où les convois pouvaient se garer. Exact?

18 M. JAMES BAUDER: Exact.

19 Me DAVID MIGICOVSKY: Ensuite, finalement,
20 simplement pour conclure, il y a un article dans le magazine
21 *Vice* à votre sujet. L'avez-vous vu?

22 M. JAMES BAUDER: L'avez-vous? Vous voulez peut-
23 être l'afficher si vous voulez y faire référence?

24 Me DAVID MIGICOVSKY: J'ai une question à ce
25 sujet. L'article dit que vous avez fait des « *posts* » sur
26 Facebook indiquant que les élections 2020 aux États-Unis avaient
27 été truquées?

28 M. JAMES BAUDER: Qu'est-ce que ça a à voir avec

1 tout ça?

2 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Je vous demande simplement
3 si c'est ça qui est « posté ».

4 **M. JAMES BAUDER:** Moi, je pense que ça a été
5 truqué, mais qu'est-ce que ça a à voir?

6 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Et vous avez partagé des
7 mots clés pour QAnon sur votre page Facebook?

8 **M. JAMES BAUDER:** Oui, et alors?

9 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Et le 11 septembre avait été
10 planifié par un gouvernement... une partie fantôme du
11 gouvernement.

12 **M. JAMES BAUDER:** Ben, écoutez, vous me demandez
13 de me rappeler des choses que je n'ai pas devant moi, je ne peux
14 pas m'en rappeler, mais je vous crois. Si vous l'avez vu de vos
15 propres yeux, eh bien, j'imagine que vous essayez d'en faire
16 quelque chose, mais quel est le but? Qu'est-ce que ça a à voir
17 avec notre présence ici pour parler d'une *Loi sur les mesures*
18 *d'urgence* invoquée illégalement par Trudeau?

19 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Je ne voulais pas vous
20 interrompre, pardon. Simplement pour terminer, je vais montrer
21 ce document, vous pourrez confirmer.

22 OPP00003562. Allons à la page 5.

23 J'ai des questions sur deux pages de ce document.
24 La troisième puce, « Informations de sources ouvertes », donc on
25 peut lire :

26 « Une image d'avis aux manifestants de
27 la part de la police d'Ottawa 'posté'
28 sur la page Facebook. »

1 Vous voyez cela? Est-ce exact, vous avez vu cet
2 avis aux manifestants?

3 **M. JAMES BAUDER:** Non.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Vous ne l'avez pas vu?

5 **M. JAMES BAUDER:** Non. Ça, c'est Freedom Convoy;
6 moi, je fais partie de Convoy for Freedom.

7 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Donc, vous n'avez pas vu
8 cela.

9 **M. JAMES BAUDER:** Non.

10 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Pouvons-nous maintenant
11 aller à la page 7, deuxième paragraphe. Votre nom est en gras.

12 « Informations de la police indiquent
13 que James Bauder de Canada Unity était
14 plutôt aligné avec King – c'est-à-dire
15 Pat King; son poste actuel quant à ces
16 collaborateurs qui pourraient l'aider à
17 orienter sa quarantaine de camions
18 reste inconnu. »

19 Est-ce vrai de dire que vous étiez aligné avec
20 monsieur King?

21 **M. JAMES BAUDER:** En quelle capacité?

22 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Eh bien, par rapport à votre
23 participation.

24 **M. JAMES BAUDER:** Pat King, ce n'est pas un
25 secret, c'est un type spécialiste des médias sociaux. C'est
26 pourquoi on a fait affaire à lui, c'est pour les médias sociaux,
27 il était très bon, et puis il a aussi des antécédents en
28 logistique, en convois, tout ça. Donc, Pat, c'était Pat. On n'a

1 pas besoin d'être d'accord, c'est ça la beauté de tout ce
2 mouvement. On a tous des droits individuels pour être ici et on
3 travaillait ensemble en équipe malgré nos différences.

4 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Ensuite, il est dit que vous
5 aviez une quarantaine de camions qui étaient sous votre
6 contrôle. Est-ce une estimation raisonnable?

7 **M. JAMES BAUDER:** Non.

8 **Me DAVID MIGICOVSKY:** C'était plus ou moins?

9 **M. JAMES BAUDER:** Ça dépend. Quelle date? Quand?
10 40 camions?

11 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Que vous auriez une
12 influence sur leur présence ou leur départ.

13 **M. JAMES BAUDER:** Je n'ai pas d'influence sur
14 quiconque qui exerce ses droits selon la Charte. Je ne voudrais
15 pas avoir d'influence sur ces gens. On a tous le droit d'être
16 ici de par nous-mêmes.

17 **Me DAVID MIGICOVSKY:** Très bien. Merci beaucoup.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, le représentant de
19 la Police provinciale de l'Ontario.

20 **L'INTERPRÈTE:** Micro éteint. Malheureusement,
21 l'interprète n'entend pas.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous êtes... ah, voilà. On ne
23 vous entendait pas.

24 **M. JAMES BAUDER:** Est-ce qu'il est ici?

25 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ah, il est sur Zoom. C'est
26 de la haute technologie ici.

27 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Est-ce qu'on m'entend bien?

28 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Oui.

1 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Il y a peut-être un délai.
2 Est-ce que vous me voyez à l'écran? Est-ce que vous m'entendez
3 bien?

4 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Oui.

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me CHRISTOPHER DIANA:**

6 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Je suis Chris Diana, avocat
7 pour la police de l'Ontario. J'ai quelques questions qui émanent
8 de votre preuve fournie en répondant à mon collègue qui vous a
9 présenté un document où vous avez exprimé vos préoccupations
10 comme quoi des armes avaient été volées à Peterborough. Vous
11 vous en souvenez?

12 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

13 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Donc, vous étiez préoccupé
14 par rapport à l'existence possible de ces armes à feu dans votre
15 secteur.

16 **M. JAMES BAUDER:** Oui, et avec raison.

17 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Savez-vous ce qui s'est
18 passé avec ces armes à feu?

19 **M. JAMES BAUDER:** Non. C'est la dernière fois que
20 j'en ai entendu parler, c'est avec ce rapport, et par la suite
21 j'avais autre chose à faire. J'éteignais d'autres feux.

22 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Donc, je ne pense pas que
23 cette information devrait être laissée sans résolution. Ces
24 armes à feu ont été retrouvées quelques jours après le vol. Le
25 saviez-vous?

26 **M. JAMES BAUDER:** Non. Honnêtement, après ce
27 rapport, il y a eu d'autres choses qui se sont produites et je
28 n'ai pas eu l'occasion de faire un suivi, mais je suis content

1 d'apprendre ça. Si on a pu aider de quelque façon en alertant
2 les gens, voilà. C'est ça qui arrive, hein? Des fois, on peut
3 avoir un effet sur la prévention des crimes.

4 **Me CHRISTOPHER DIANA:** Merci.

5 Monsieur le Commissaire, je pense que c'est un
6 fait important. Il ne faut pas laisser ça sans réponse et ce
7 document ne faisait pas partie de la liste pour le témoin, mais
8 je pense que c'est pertinent, donc j'aimerais y faire référence
9 à ce moment-ci. Le document OPP00001549.

10 Voilà.

11 Ce document est un courriel interne au sein de la
12 police de l'Ontario, vous ne l'avez jamais vu. Allons à la
13 page 2, « Mise à jour numéro 10 », c'est un courriel de Brad
14 Collins à d'autres personnes membres de la police de l'Ontario.

15 « La police régionale de Peel confirme
16 avoir retrouvé les armes à feu volées à
17 Peterborough. Les informations sont en
18 développement, mais beaucoup de
19 carabines ont été retrouvées à part
20 peut-être quelques items individuels. »

21 Voilà, c'est tout pour moi. Je n'ai pas d'autres
22 questions. C'était simplement un fait que je voulais porter à
23 votre attention.

24 **M. JAMES BAUDER:** Merci, et je suis content
25 d'avoir contribué à l'arrestation de certaines personnes.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Alors, entendons maintenant
27 l'avocat de l'ancien chef Sloly.

28 **Me TOM CURRY:** Nous n'avons pas de questions.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, représentants de la
2 Ville d'Ottawa.

3 **Me ALYSSA TOMKINS:** Nous n'avons pas de questions
4 pour ce témoin. Merci.

5 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, représentants de la
6 Coalition des résidents d'Ottawa.

7 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PAUL CHAMP:**

8 **Me PAUL CHAMP:** Bonjour, Monsieur Bauder. Je suis
9 Paul Champ, avocat représentant la Coalition des résidents et
10 des entreprises d'Ottawa.

11 **M. JAMES BAUDER:** Enchanté de faire votre
12 connaissance.

13 **Me PAUL CHAMP:** Pareillement.

14 Le protocole d'entente, les gens pouvaient le
15 signer ou l'appuyer en ligne?

16 **M. JAMES BAUDER:** Au moment où il était en
17 circulation, oui, et ensuite vous obteniez un certificat
18 original d'authenticité indiquant que vous l'aviez signé, un peu
19 comme pour DocuSign.

20 **Me PAUL CHAMP:** À votre connaissance, est-ce que
21 d'autres organisateurs du convoi l'ont signé?

22 **M. JAMES BAUDER:** Je ne peux pas ici me souvenir
23 de plus de 400 000 signatures.

24 **Me PAUL CHAMP:** Pas de problème.

25 Je veux un peu vous parler du plan. Quel était-il
26 pour votre arrivée à Ottawa? On a vu de vidéos, et cetera, et
27 votre réunion Zoom le 23 janvier avec monsieur Barber et madame
28 Belton et monsieur King. Quel était le plan pour votre arrivée

1 au centre-ville d'Ottawa? Vous alliez essayer d'encercler le
2 centre-ville? C'était ça, l'opération Bear Hug?

3 **M. JAMES BAUDER:** Non. On voulait venir ici et
4 parler avec le gouvernement, le gouvernement fédéral
5 spécifiquement.

6 **Me PAUL CHAMP:** Je voudrais demander au greffier
7 de présenter le document COM00838, la transcription.

8 Pendant qu'il cherche et affiche ce document, je
9 voudrais vous poser une autre question, Monsieur Bauder, à
10 propos des tactiques de manifestations pour votre venue à
11 Ottawa.

12 Était-il prévu d'avoir des groupes de personnes
13 sans masque qui iraient dans les restaurants, les magasins, et
14 cetera?

15 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

16 **Me PAUL CHAMP:** Ça faisait partie du plan pour
17 vraiment présenter votre point comme quoi vous êtes des gens
18 libres, vous pouviez aller où vous vouliez?

19 **M. JAMES BAUDER:** Oui. On était là pour Bear
20 Hug 1, n'est-ce pas? Et on a eu... vous voyez tous les vidéos nous
21 montrant exerçant nos droits en vertu de la Charte et ça prouve
22 que quand on suit la loi, on s'aperçoit que ces mandats ne sont
23 pas du tout fondés. C'est pourquoi on est allés là, qu'on a
24 parlé avec la police, et tout est sur vidéo.

25 Mais à n'importe quel moment, si on avait commis
26 des infractions à la loi, on aurait été arrêtés, mais la police
27 d'Ottawa a été très utile, elle nous a indiqué qu'on pouvait
28 organiser des événements légaux et on a dit à Ottawa à ce

1 moment-là qu'on serait de retour.

2 **Me PAUL CHAMP:** Donc, c'était une forme de
3 protestation, donc, d'aller dans les restaurants et dans les
4 magasins sans masque.

5 **M. JAMES BAUDER:** Oui, on protestait ça partout
6 dans le monde.

7 **Me PAUL CHAMP:** Je vais regretter ce que je vais
8 dire, mais la Charte des droits canadiens a des droits de
9 propriété. Qu'en est-il des droits de propriété des
10 propriétaires de restaurants et de magasins? Ces gens avaient le
11 droit de vous interdire l'entrée sans masque, n'est-ce pas? Ou
12 est-ce que vos droits étaient plus importants que leurs droits?

13 **M. JAMES BAUDER:** Eh bien, voyons voir. Vous
14 demandez aux Canadiens de participer à des mesures obligatoires
15 illicites. Je ne veux pas enfreindre la loi et me retrouver dans
16 une situation... écoutez, ces mesures obligatoires, on va pouvoir
17 prouver qu'elles étaient illégales. L'histoire va nous le
18 prouver, pas moi.

19 **Me PAUL CHAMP:** Est-ce qu'on pourrait montrer la
20 page 27?

21 Pendant ce que cela se fait, j'ai une autre
22 question pour vous, Monsieur Bauder.

23 N'était-ce pas une recette pour le conflit si des
24 propriétaires de magasins, par exemple un jeune employé
25 adolescent demandait à quelqu'un de quitter parce que cette
26 personne ne portait pas de masque, est-ce que ce n'était pas un
27 risque de conflit?

28 **M. JAMES BAUDER:** Je dirais que le risque de

1 conflit, c'est le jour où on a établi ces mesures obligatoires
2 au Canada et que le gouvernement a commencé à ce moment-là à
3 nous ignorer.

4 **Me PAUL CHAMP:** Très bien. Parce que c'est un
5 mandant illicite [...]

6 **L'INTERPRÈTE:** Si deux personnes parlent en même
7 temps, malheureusement l'interprète ne peut pas s'y retrouver.

8 **M. JAMES BAUDER:** ...[...] donc on ne pouvait pas
9 empiéter sur les droits [...]

10 **Me PAUL CHAMP:** [...] J'aimerais terminer ma
11 question. Lorsqu'un membre du personnel demande aux gens de
12 quitter, vous avez vu des conflits dans les magasins et les
13 restaurants, n'est-ce pas, Monsieur Bauder?

14 **M. JAMES BAUDER:** Il y avait des conflits partout
15 dans le pays.

16 **Me PAUL CHAMP:** Mais vous en avez vu à Ottawa,
17 alors qu'il y avait des milliers de personnes au centre-ville et
18 des gros camions, tout ça...

19 **M. JAMES BAUDER:** Oui, c'est pourquoi on a amené
20 la police et c'est la police qui s'est occupée des conflits.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je comprends que vous tenez
22 vraiment à répondre, mais attendez la fin de la question.

23 **Me PAUL CHAMP:** [...]

24 « M. Patrick King : Avec l'étincelle de
25 nouveau, pas seulement laisser les
26 camions pendant quelques jours à
27 Ottawa, James, donnez-leur une idée...

28 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Excusez-moi. Ralentissez

1 pour les interprètes. Merci.

2 **Me PAUL CHAMP:**

3 « ...James, donnez-leur une idée de ce
4 qui aura lieu à Ottawa quand nous
5 serons là, une idée. Ne pas tout
6 dévoiler encore, donnez-leur une
7 certaine idée. »

8 C'était quoi « ne pas tout dévoiler » à ce
9 moment-là, Monsieur Bauder? Vous vous souvenez?

10 **M. JAMES BAUDER:** Quelle date?

11 **Me PAUL CHAMP:** Excusez-moi. Ça, c'est une
12 transcription de votre appel Zoom avec madame Belton, monsieur
13 Barber et monsieur King le 23 janvier quand vous planifiez.

14 Ceci vous aidera peut-être. En bas, on dit :

15 « M. James Bauder : OK. Bon, vous
16 savez, allons voir. C'est quoi un
17 détail de Bear Hug? Premièrement, vous
18 invoquez que amusement avec des convois
19 à Ottawa. On ne va pas dire où, mais
20 nous allons nous amuser avec diverses
21 activités de convoi. Peut-être que nous
22 pourrons passer par le domicile de
23 Justin Trudeau. »

24 Monsieur Barber dit : « Bon. »

25 « M. James Bauder : Peut-être que nous
26 sommes coincés sur quelques ponts. »

27 Ça fait partie du plan, Monsieur Bauder, de peut-
28 être bloquer des ponts pendant quelque temps?

1 **M. JAMES BAUDER:** Vous avez remarqué quand nous
2 étions à Ottawa, il y avait un blocus et, bien sûr,
3 l'application des droits, nous avons le droit de coordonner avec
4 la police. Nous [...] sans plus.

5 **Me PAUL CHAMP:** Ce que vous avez fait en 2019,
6 Monsieur Bauder...

7 **M. JAMES BAUDER:** Je n'ai pas fait 2019. Ça,
8 c'était un autre organisateur. S'il vous plaît. Vous devez
9 comprendre, c'était déjà au procès-verbal que je n'ai rien à
10 voir avec 2019.

11 **Me PAUL CHAMP:** Mais vous avez participé à cette
12 protestation en 2019 avec un certain nombre de camions dans un
13 convoi. Vous êtes venu, disons, simplement quelques fois par
14 jour, vous avez roulé quelques fois autour des bâtiments du
15 Parlement, et vous rentriez. Vous l'avez fait pendant quelques
16 jours. Ça, c'était une réussite.

17 **M. JAMES BAUDER:** Non.

18 **Me PAUL CHAMP:** Vous deviez faire davantage cette
19 fois-ci, n'est-ce pas? C'était votre plan, vous deviez faire
20 quelque chose de plus? Pas seulement venir au centre-ville, vous
21 deviez rester au centre-ville pour créer un « *bear hug* » autour
22 du centre-ville. Est-ce que j'ai raison?

23 **M. JAMES BAUDER:** Ce sont vos paroles.

24 **Me PAUL CHAMP:** C'est vous qui avez dit « *bear*
25 *hug* ». C'est cela? Vous vouliez quelque chose de plus grand
26 cette fois-ci?

27 **M. JAMES BAUDER:** Oui. Évidemment, toutes les
28 autres options de communiquer avec le gouvernement avaient

1 échoué.

2 **Me PAUL CHAMP:** Vous deviez monter le volume,
3 n'est-ce pas? Vous deviez encercler le centre-ville, appliquer
4 des pressions, n'est-ce pas?

5 **M. JAMES BAUDER:** Qu'est-ce que ça veut dire
6 « encercler » et « appliquer des pressions »?

7 **Me PAUL CHAMP:** Oui [...]

8 **M. JAMES BAUDER:** Accolade de l'amour.

9 **Me PAUL CHAMP:** Appliquer des pressions?

10 **M. JAMES BAUDER:** À qui? À quoi?

11 **Me PAUL CHAMP:** Aux gens auxquels vous donnez une
12 accolade, un câlin.

13 Bon, Monsieur Bauder, je n'ai que deux minutes de
14 plus avec vous. Je vous parle des klaxons. Quand ils sont très
15 forts et quand on klaxonne tous en même temps, c'était presque
16 biblique. Est-ce que vous décririez ça ainsi?

17 **M. JAMES BAUDER:** Oui, je dirais par rapport aux
18 trompettes pour démolir les murs de Jéricho.

19 **Me PAUL CHAMP:** C'est ce que je voulais dire.
20 Joshua livre 6 parle de la façon de faire tomber les murs de
21 Jéricho avec les cornets.

22 **M. JAMES BAUDER:** Je n'ai pas lu la bible. J'ai
23 été baptisé l'an dernier, je n'ai pas encore lu la bible. Je
24 suis étrange, je ne sais pas, mais c'est vrai.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Avocat, s'il vous plait, en
26 particulier, je ne veux pas déclencher des choses, c'est
27 important qu'au minimum, que l'avocat donne l'exemple.

28 **M. JAMES BAUDER:** Qu'est-ce que ça veut dire? Je

1 me suis trompé (sic)?

2 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Non. J'ai quelques
3 difficultés avec le conseil, un problème. Ne vous inquiétiez
4 pas. Vous donnez votre preuve. Ça va de votre point de vue.

5 **Me PAUL CHAMP:** J'ai presque terminé.
6 Vous n'avez pas lu la bible. Vous connaissez
7 l'histoire de Jéricho?

8 **M. JAMES BAUDER:** J'en ai entendu parler d'autrui.
9 C'était fascinant. Très intéressant.

10 **Me PAUL CHAMP:** Et ça vous a inspiré un peu pour
11 les tactiques pour la protestation des camionneurs à Ottawa.

12 **M. JAMES BAUDER:** Non.

13 **Me PAUL CHAMP:** Vous l'avez soulevé avant moi.
14 Non?

15 **M. JAMES BAUDER:** Si vous voulez parler de Dieu,
16 quand j'ai été baptisé, Dieu m'a dit de créer ce convoi à Ottawa
17 et voilà où j'en suis.

18 **Me PAUL CHAMP:** Je ne veux pas entrer dans une
19 discussion sur votre foi, Monsieur Bauder. Je respecte votre
20 foi. Je comprends à quel degré votre foi inspire les tactiques
21 que vous avez suggérées avec d'autres gens à Ottawa, et j'ai
22 compris avec Jéricho, on voulait entourer la ville. On a marché
23 pendant six jours sur la ville..

24 **M. JAMES BAUDER:** C'était le Parlement. On a
25 marché autour du Parlement, c'est là où est le mal.

26 **Me PAUL CHAMP:** Samedi, le 1^{er} jour de
27 protestation, le 29, c'est ce que font les camions? On a
28 encerclé les bâtiments du Parlement, traversé les ponts jusqu'à

1 Gatineau et autour.

2 **M. JAMES BAUDER:** Le premier.

3 **Me PAUL CHAMP:** En janvier 2022.

4 **M. JAMES BAUDER:** Je ne sais pas, j'étais dans
5 l'Est. Je ne sais pas ce qui arrivait à ce propos. Nous avons
6 deux jours de convois qui venaient de partout au Canada. Comme
7 je l'ai dit, j'étais avec le type de l'Est et nous étions
8 coincés dans la plaine (phon.), et nous devions venir ici, ce
9 qui agaçait bien des gens. C'est comme ça.

10 **Me PAUL CHAMP:** Merci beaucoup, Monsieur Bauder.

11 **M. JAMES BAUDER:** Merci.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ensuite, le Democracy Fund
13 Citizens for Freedom.

14 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ROB KITTREDGE:**

15 **Me ROB KITTREDGE:** Bonjour, Monsieur Bauder. Je
16 m'appelle Rob Kittredge, avocat pour le Justice Centre for
17 Constitutional Freedoms, et vous, comme moi, vous parlez
18 beaucoup, vous êtes un témoin difficile.

19 **M. JAMES BAUDER:** Je n'essaie pas d'être
20 difficile, d'être ouvert.

21 **Me ROB KITTREDGE:** Oui, vous essayez aussi d'être
22 ouvert que possible. Je vais essayer de vous persuader de me
23 donner des réponses « oui » ou « non », si vous pouvez.

24 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

25 **Me ROB KITTREDGE:** Nous avons peu de temps ici et
26 j'essaye de construire un argument que la [*Loi sur les mesures*
27 *d'urgence*] invoquée indûment par Trudeau et vos réponses
28 pourraient aider.

1 M. JAMES BAUDER: Oui, je peux bien faire ça pour
2 vous.

3 Me ROB KITTREDGE: Ce que je cherche, c'est un peu
4 d'éclaircissement sur des questions posées par le confrère du
5 Canada, posées [...] à vous et d'autres à Ottawa avaient inspiré
6 d'autres protestations à travers le Canada et à travers le
7 monde. Vous avez répondu de façon émue à ces questions, et si
8 c'était moi, aussi, si j'étais à votre place.

9 Je veux quelques précisions pour le procès-
10 verbal, qu'est-ce que « inspiré » voulait dire pour vous dans ce
11 contexte. Si vous pouvez répondre « oui » ou « non », ça serait
12 bien.

13 L'avocat pour le Canada a dit quand il a dit que
14 « vous », c'était pas vous en particulier, il voulait dire - je
15 cite : « C'était le vous collectif », vous et les autres gens à
16 Ottawa. Est-ce que vous l'avez bien compris ainsi en répondant à
17 ses questions?

18 M. JAMES BAUDER: Non. Je pensais qu'il parlait de
19 moi en particulier.

20 Me ROB KITTREDGE: Vous en particulier? Bon. Peu
21 importe ce que je pense. L'avocat du Canada a suggéré que vous
22 avez inspiré d'autres protestations à travers le Canada et à
23 travers le monde. Vous êtes d'accord de ces questions?

24 M. JAMES BAUDER: Oui, je me souviens de la
25 question.

26 Me ROB KITTREDGE: Je comprends votre réponse émue
27 et [...] vous étiez fier qu'à Ottawa la protestation était vue par
28 d'autres au Canada et à travers le monde, et qu'indépendamment

1 ils avaient décidé de protester eux-mêmes. Est-ce que vous avez
2 compris ça?

3 **M. JAMES BAUDER:** [...]

4 **Me ROB KITTREDGE:** Il faut dire « oui » pour le
5 procès-verbal. C'est une transcription écrite.

6 **M. JAMES BAUDER:** Oui, [excusez-moi].

7 **Me ROB KITTREDGE:** [Pardon?]

8 **M. JAMES BAUDER:** Je dis « excusez-moi » beaucoup,
9 comme les Canadiens.

10 **Me ROB KITTREDGE:** Comme moi.

11 Alors que les protestataires à Ottawa et vous-
12 même avez inspiré des protestations hors Ottawa, vous ne les
13 avez pas organisées, n'est-ce pas?

14 **M. JAMES BAUDER:** Non.

15 **Me ROB KITTREDGE:** Des gens ayant peut-être vu ce
16 que vous faisiez ici à Ottawa, mais indépendamment ils ont
17 décidé de suivre votre exemple et parler en protestation aussi.

18 **M. JAMES BAUDER:** Oui.

19 **Me ROB KITTREDGE:** Pour être équitable avec vous,
20 vous, vous avez été équitable avec moi, dans une minute ou deux,
21 je vous demande : est-ce qu'il y a quelque chose que vous voulez
22 dire, comment ça vous ressentait d'être une inspiration pour des
23 gens à travers le monde?

24 **Me PAUL CHAMP:** Objection. Je ne sais pas si c'est
25 pertinent.

26 **M. JAMES BAUDER:** Ça va. Encore aujourd'hui, mes
27 sentiments... <sanglots> je suis brisé, mais... parce que les gens
28 se sont rassemblés et ont choisi librement. Je vais dire un

1 mot : unité. Toujours, toujours, je serai reconnaissant. Merci
2 au Canada d'avoir donné de l'espoir au monde, car nous en avons
3 besoin. J'ai beaucoup de sentiments, excusez-moi.

4 **Me ROB KITTREDGE:** Merci beaucoup.

5 **M. JAMES BAUDER:** Merci pour l'amour.

6 **Me PAUL CHAMP:** Paul Champ, pour le procès-verbal.

7 Je [...] je n'ai pas demandé à monsieur Bauder des
8 questions au sujet de ses commentaires haineux sur l'Islam, ses
9 commentaires de préjugés contre les homosexuels.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Ce n'est pas pertinent.

11 **Me PAUL CHAMP:** Je ne croyais pas que c'était
12 pertinent, voilà pourquoi je demande pourquoi monsieur Bauder a
13 la possibilité de répondre sur des questions qui autrement
14 seraient peu pertinentes.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Premièrement, c'est une
16 question pendant sa période de temps. On lui a demandé comment
17 il se sentait, je ne sais pas ce que ça ajoute, si c'est votre
18 point que vous soulevez dans le témoignage.

19 En tout cas, je vais lui donner... il n'a pas
20 d'avocat, je lui donnerai la possibilité de dire quelque chose à
21 la fin. Ceci est simplement... c'était connu d'avance. Mais que
22 voulez-vous au juste? Vous voulez que ce soit radié? Vous voulez
23 d'autres possibilités de contre-interroger? Qu'est-ce que vous
24 recherchez?

25 **Me PAUL CHAMP:** Monsieur Bauder a fait bien des
26 commentaires sur l'unité. Si c'est pertinent pour la Commission,
27 oui, je veux lui poser des questions sur ses points de vue sur
28 l'unité.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Si vous voulez faire un
2 autre contre-interrogatoire, vous avez terminé de le faire.
3 J'étais prêt, je ne vous ai pas coupé la parole. Si vous voulez
4 revenir, vous pouvez y aller.

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PAUL CHAMP (suite):**

6 **Me PAUL CHAMP:** Monsieur Bauder, vous avez
7 témoigné souvent au sujet de votre amour, la fraternité pour
8 autrui, votre amour de l'unité, mais vous serez d'accord avec
9 moi, vous n'avez pas d'unité envers tous les Canadiens. Ça
10 n'inclut pas les Canadiens par exemple de la foi musulmane,
11 n'est-ce pas?

12 **M. JAMES BAUDER:** Non.

13 **Me PAUL CHAMP:** Ça vous dérange, je crois, que le
14 gouvernement du Canada favorise l'idéologie musulmane. Vous
15 l'avez déjà dit, n'est-ce pas?

16 **M. JAMES BAUDER:** Ça, c'était avant que j'ai
17 trouvé Dieu? Est-ce que c'est avant que je trouve le bon Dieu?
18 Vous demandez des dates. Je ne suis pas d'accord avec ce que
19 vous dites aujourd'hui même. Je ne suis pas d'accord avec ça.

20 **Me PAUL CHAMP:** Je l'apprécie. Nous avons vu
21 quelques documents, je parle de... [...] Justin Trudeau était
22 Justine. Pourquoi est-ce que vous l'appellez « Justine » Trudeau?

23 **M. JAMES BAUDER:** Pourquoi pas?

24 **Me PAUL CHAMP:** Est-ce que vous voulez
25 l'émasculer? Quelques commentaires...

26 **M. JAMES BAUDER:** Ça peut être une faute de
27 frappe. Ça peut être une faute de frappe.

28 **Me PAUL CHAMP:** Est-ce que c'est une faute de

1 frappe?

2 **M. JAMES BAUDER:** Peut-être que c'est une faute de
3 frappe.

4 **Me PAUL CHAMP:** Est-ce que vous dites que c'est
5 une de faute de frappe ou que c'est négatif d'être transgenre?
6 Est-ce que...

7 **M. JAMES BAUDER:** Quand on voit monsieur Trudeau...
8 il a sa bouteille d'eau et [...] oui, nous l'appelons « Justine ».

9 **Me PAUL CHAMP:** Merci, Monsieur le Commissaire.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Réexamen?

11 **Me JEFFREY LEON:** Non. Merci.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Monsieur Bauder, vous pouvez
13 partir.

14 **M. JAMES BAUDER:** Puis-je partir?

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Oui, vous pouvez partir.
16 Vous avez terminé l'interrogatoire.

17 **M. JAMES BAUDER:** Très bien. Je n'ai pas terminé.
18 Est-ce que je ne peux pas avoir mon quart d'heure?

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Si vous voulez faire une
20 déclaration, c'est bien.

21 **M. JAMES BAUDER:** Il y a un sujet que je voudrais
22 soulever dans mes vidéos. Ça porte sur... un instant.

23 Où se trouve la vidéo? Jason, où êtes-vous? Le
24 discours à Québec... au Québec. Le discours d'unité Quel numéro?
25 Le communiqué de presse. Je ne l'ai pas ici. Est-ce que c'est
26 dans le dossier ou non? Quel numéro? Je voudrais vraiment
27 montrer cette vidéo.

28 **LE GREFFIER:** J'ai quatre vidéos JBA. Je peux vous

1 donner les titres si ça vous aide. J'ai une vidéo qui dit « Dans
2 les magasins sans masque ». J'en ai une « James chez Trudeau le
3 21 décembre ». L'autre, c'est « Protocole d'entente - 21
4 décembre. »

5 **M. JAMES BAUDER:** Non.

6 **LE GREFFIER:** On a déjà montré JBA81.

7 **M. JAMES BAUDER:** J'ai déjà essayé de présenter
8 bien des preuves, il y a eu des problèmes techniques. Dommage.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous pourriez récapituler
10 pour nous?

11 **M. JAMES BAUDER:** Lorsque nous avons quitté
12 Calgary ma femme et moi, pour ceux qui veulent faire la
13 recherche au Canada et voir la définition et notre histoire, la
14 gouvernance, la division par opposition à l'unité, quand je
15 voyais tous les aspects de gouvernance et de politiques, de voir
16 des solutions, vous pouvez imaginer quand le mot « unité » m'a
17 été donné, ce qui a changé éternellement ma vie, ma douleur
18 (sic), mon esprit. De là, j'ai fait un peu de recherche. Ça m'a
19 frappé qu'au Canada, il n'y a rien qui soit là pour l'unité du
20 Canada.

21 Vous pouvez faire une recherche dans Google, je
22 n'ai trouvé qu'une seule référence en tant que quelqu'un de
23 l'Alberta, pétrolier, agriculteur qui grandissait dans l'Ouest,
24 on disait que l'Ouest déteste l'Est et l'Est déteste l'Ouest. Je
25 me suis demandé, mais on était canadiens, on est tous canadiens,
26 ce sont nos frères et sœurs. D'où vient cette division?

27 Je vois la gouvernance et, par la structure, nous
28 sommes conçus pour être divisés dans notre gouvernance, ce qui

1 m'a beaucoup troublé. Voilà quand j'ai fait ma première prière :
2 « Bon Dieu, que faire? » Il répond : « Unité. »

3 Ah! Comment faire une action correctrice? Vous
4 voyez notre histoire, combien nous étions prêts de nous séparer.
5 Le Québec, quelqu'un au Québec a sauvé le pays. Je ne sais pas
6 qui. J'ai essayé de découvrir cette personne unique. Vous vous
7 souvenez dans l'histoire quand le Québec voulait se séparer et
8 nous avions un référendum 51 contre 49. Et si quelqu'un n'avait
9 pas levé la main pour dire « Unité ». Ça, c'était la seule
10 référence que je trouvais. À cette époque, quelqu'un a levé la
11 main au Québec et a dit : « L'unité. » Et puis il y a eu le
12 drapeau de l'Unité du Canada. C'était ça. C'est impossible!

13 Par Google, je me suis inscrit à tout, tout
14 « Unité du Canada ». Le tout. Marque de commerce, tout.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je ne suis pas certain.
16 Puis-je vous interrompre un peu?

17 **M. JAMES BAUDER:** Excusez-moi, Monsieur, j'ai des
18 histoires à raconter.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU:** C'est trop d'histoires. Je
20 ne sais pas si ça nous aide. Je comprends l'unité. Ça va. Je
21 crois que votre message a été clair.

22 **M. JAMES BAUDER:** Je vais terminer.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU:** [Oui, s'il vous plait.]

24 **M. JAMES BAUDER:** Ce que j'ai observé, l'unité
25 manquait. Je suis toujours reconnaissant que le Québec a sauvé
26 le pays, a mis l'unité sur la table. C'est mon humble, humble
27 [honneur] de venir de l'ouest, de venir au Québec, d'aller au
28 Québec avec ma femme et de voir le rameau d'olivier d'unité :

1 « Cessons les divisions, les conflits, rassemblons-nous. »

2 Merci, Canada, de ce mouvement précieux dans
3 l'histoire.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Bon. Merci.

5 Nous allons lever la séance pour la pause de
6 l'après-midi. Un quart d'heure.

7 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is in recess for*
8 *15 minutes.* La Commission est levée pour 15 minutes.

9 --- L'audience est suspendue à 16:48

10 --- L'audience est reprise à 17:03

11 **LA GREFFIÈRE:** *Order.* À l'ordre.

12 *The Commission is reconvened.* La Commission
13 reprend.

14 **LE GREFFIER:** Bon après-midi. Nous allons avoir
15 maintenant Tamara Lich.

16 **LA GREFFIÈRE:** Madame Lich, voulez-vous jurer sur
17 la bible ou sur un document..

18 **Mme TAMARA LICH:** La bible.

19 **LA GREFFIÈRE:** Merci. Veuillez donner votre nom.

20 **Mme TAMARA LICH:** Tamara Lich - L-I-C-H.

21 **--- Mme TAMARA LICH, Assermentée:**

22 **LA GREFFIÈRE:** Jurez-vous de dire la vérité, toute
23 la vérité, et rien que la vérité? Avec l'aide de Dieu.

24 **Mme TAMARA LICH:** Je le jure.

25 **Me BRENDAN MILLER:** Je suis l'avocat de madame
26 Lich. Nous avons déjà invoqué le 7 octobre les règles qui
27 gouvernent cette disposition.. cette déposition - pardon.

28 Nous aimerions afficher le document correspondant

1 que voici. Si vous voulez descendre. Encore un peu.

2 Voici la partie qui nous intéresse.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Vous êtes...

4 Elle est sous subpoena, ce qui confirme la
5 situation.

6 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me JOHN MATHER:**

7 **Me JOHN MATHER:** Bon après-midi, Madame Lich. John
8 Mather, avocat de la Commission.

9 D'abord, pouvez-vous dire à la Commission où vous
10 êtes née?

11 **Mme TAMARA LICH:** À Saskatoon en Saskatchewan.

12 **Me JOHN MATHER:** Où habitez-vous?

13 **Mme TAMARA LICH:** Medicine Hat, Alberta.

14 **Me JOHN MATHER:** Et pouvez-vous nous dire très
15 brièvement une histoire de vos emplois.

16 **Mme TAMARA LICH:** Je suis dans la logistique de
17 l'essence et de l'administration.

18 **Me JOHN MATHER:** Et avant la COVID-19, vous étiez
19 politiquement active.

20 **Mme TAMARA LICH:** Exact.

21 **Me JOHN MATHER:** Et vous avez été coordonnatrice
22 pour Wexit en Alberta. Vous avez été au conseil d'administration
23 de Wexit Canada et vous avez été vice-présidente des
24 communications pour Wexit Canada.

25 Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas
26 l'Alberta et la politique en Alberta [...]

27 **Mme TAMARA LICH:** Wexit est un mouvement qui a
28 démarré au Royaume-Uni et nous étions soucieux de ce qu'il

1 advenait aux Canadiens de l'Ouest en politique, donc nous avons
2 commencé à participer à ce mouvement, au niveau provincial
3 d'abord et fédéral ensuite.

4 **Me JOHN MATHER:** Où Wexit est devenu Wildrose
5 Independence Party, est-ce exact?

6 **Mme TAMARA LICH:** Oui, c'est exact.

7 **Me JOHN MATHER:** Là, ensuite, vous avez quitté ce
8 parti, vous êtes passée au parti Maverick.

9 **Mme TAMARA LICH:** J'ai siégé à deux comités au
10 Wexit Canada et autres, et nous sommes passés au Manitoba
11 pendant la pandémie, donc j'ai quitté quand la fusion a eu lieu.
12 Et j'ai commencé par le conseil de Wexit et ensuite je suis
13 passée au parti. Donc, Wexit n'a duré qu'un seul... un certain
14 temps.

15 **Me JOHN MATHER:** Donc, au niveau de ce qui s'est
16 passé dans l'Ouest, pouvez-vous nous expliquer quelles étaient
17 les préoccupations?

18 **Mme TAMARA LICH:** Il y avait la loi 48, la loi 69
19 qui étaient des projets de loi et il y avait des familles dont
20 les gens travaillaient dans l'industrie de l'énergie à Ottawa.
21 Il y a eu des pertes d'emploi, donc des licenciements, et donc
22 j'ai vu des gens qui perdaient leur emploi, qui venaient me
23 trouver dans mon bureau et qui me donnaient un CV et qui... pour
24 que j'essaie de leur trouver un emploi. Donc, je me suis dit que
25 tout cela méritait de l'aide.

26 **Me JOHN MATHER:** Donc, pouvez-vous nous expliquer
27 comment les choses se sont passées?

28 **Mme TAMARA LICH:** La loi 69 portait sur les

1 oléoducs et on parlait d'oléoducs qui étaient prévus pour
2 traverser les montagnes Rocheuses et un certain nombre de
3 projets ont été perdus, ont été arrêtés, donc les gens ont perdu
4 leur emploi.

5 **Me JOHN MATHER:** Et quel était l'objet du parti?

6 **Mme TAMARA LICH:** Il s'agissait de rechercher une
7 réforme constitutionnelle pour améliorer les choses dans l'Ouest
8 ou bien une indépendance dans le style du Québec, c'est-à-dire
9 une nation dans une nation.

10 **Me JOHN MATHER:** Et quelles sont les réformes
11 constitutionnelles que le parti Maverick recherchait?

12 **Mme TAMARA LICH:** Davantage de sièges d'abord à la
13 Chambre des communes. Dans l'Ouest, les élections sont toujours
14 décidées avant même qu'on vote pratiquement. Je crois... donc,
15 nous avons l'impression dans l'Ouest que nous n'avons pas la
16 voix dans la Chambre des communes.

17 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous pensez que le
18 gouvernement fédéral a trop de pouvoir?

19 **Mme TAMARA LICH:** Pas nécessairement.

20 **Me JOHN MATHER:** Je crois que ce que vous avez
21 dit, c'est que s'il n'y a pas de réforme constitutionnelle, le
22 parti Maverick serait en faveur de l'indépendance.

23 **Mme TAMARA LICH:** C'est exact.

24 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous avez déjà conduit
25 un camion?

26 **Mme TAMARA LICH:** Non, jamais.

27 **Me JOHN MATHER:** La Commission voit qu'en 2019,
28 vous avez participé aux Gilets jaunes. De quoi s'agissait-il?

1 **Mme TAMARA LICH:** Oui, j'ai participé, mais il y a
2 eu des protestations du genre en France et je m'y suis jointe à
3 Medicine Hat pour lutter contre les législations qui visaient
4 l'énergie, les industries de l'énergie. Donc, toutes les fins de
5 semaine, nous faisons des manifestations.

6 **Me JOHN MATHER:** Donc, il s'agissait de s'opposer
7 à la législation dont on a déjà parlé tout à l'heure.

8 **Mme TAMARA LICH:** Affirmatif.

9 **Me JOHN MATHER:** Et vous avez dit que le... pensez-
10 vous que ce mouvement vous a inspirés en France?

11 **Mme TAMARA LICH:** Oui, je pense que ça nous a
12 inspirés au départ.

13 **Me JOHN MATHER:** En France, il y a une
14 controverse, par exemple au niveau de l'islamophobie?

15 **Mme TAMARA LICH:** Oui, c'est bien possible.

16 **Me JOHN MATHER:** Et vous étiez organisatrice à
17 Yellow (sic) Hat pour les Gilets jaunes.

18 **Mme TAMARA LICH:** Oui, effectivement, j'ai pris ce
19 rôle. Comme je l'ai dit, j'allais à toutes les rencontres et je
20 rencontrais des gens.

21 **Me JOHN MATHER:** Les Gilets jaunes à Medicine Hat
22 ont ensuite changé de nom, et donc...

23 **Mme TAMARA LICH:** Oui, effectivement.

24 **Me JOHN MATHER:** Alors, pourquoi l'ont-ils fait?

25 **Mme TAMARA LICH:** J'ai lu un article ce matin,
26 mais je ne me souviens pas très bien de ce qui s'est passé, mais
27 il y avait eu des menaces contre le premier ministre et ils
28 voulaient s'en dissocier.

1 **Me JOHN MATHER:** Nous allons produire un document
2 maintenant. Commençons par les titres. C'est un article du
3 12 janvier 2019.

4 « Là, les Gilets jaunes de Medicine Hat
5 ont changé leur nom suite à des menaces
6 au premier ministre. »

7 **Mme TAMARA LICH:** C'est exact.

8 **Me JOHN MATHER:** D'une façon générale, il y avait
9 eu des menaces de mort vis-à-vis du premier ministre Trudeau.
10 Est-ce que vous vous en souvenez?

11 **Mme TAMARA LICH:** Je ne me souviens pas des
12 détails, mais nous avons changé de nom à cause de ça. Mais nous
13 avons effectivement changé de nom.

14 **Me JOHN MATHER:** Le changement de nom a été en
15 raison de ces menaces, non?

16 **Mme TAMARA LICH:** Effectivement, nous ne voulions
17 pas être associés à ce genre de menaces.

18 **Me JOHN MATHER:** Si vous voulez bien, nous allons
19 nous reporter à la page 3 de l'article :

20 « Il faut rester positif et il ne faut
21 pas jeter d'épithètes à la tête des
22 gens. Et nous ne voulons pas de
23 discours haineux. Il ne faut pas qu'il
24 y ait ce genre de stigmates dans ce que
25 nous faisons ou disons. »

26 Vous vous souvenez de tout ça?

27 **Mme TAMARA LICH:** Absolument.

28 **Me JOHN MATHER:** Et vous avez livré le même genre

1 de message au niveau de la protestation à Ottawa.

2 **Mme TAMARA LICH:** C'est exact.

3 **Me JOHN MATHER:** La Commission a entendu la preuve
4 à plusieurs reprises sur le convoi de 2009 appelé United We
5 Roll. Est-ce que vous connaissez ce convoi?

6 **Mme TAMARA LICH:** Oui, effectivement.

7 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous avez participé au
8 convoi?

9 **Mme TAMARA LICH:** Non, je n'y ai pas participé.

10 **Me JOHN MATHER:** Qu'est-ce que... quels sont vos
11 souvenirs?

12 **Mme TAMARA LICH:** Ben, je n'ai pas participé au
13 convoi, mais je connaissais des gens qui ont participé. United
14 We Roll a commencé par des mini-convois dans des petites
15 localités, donc j'ai participé à l'organisation chez nous dans
16 notre collectivité.

17 **Me JOHN MATHER:** Donc, vous aviez les numéros de
18 téléphone des gens et vous avez organisé un... à Medicine Hat.
19 Comment avez-vous procédé pour obtenir les numéros des gens?

20 **Mme TAMARA LICH:** Eh bien, je me déplaçais
21 beaucoup, et donc, je connaissais pas mal de monde et, par
22 conséquent, je pouvais obtenir un certain nombre de numéros.

23 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous saviez que Pat
24 King était impliqué dans United We Roll?

25 **Mme TAMARA LICH:** Oui, effectivement.

26 **Me JOHN MATHER:** Et comment l'avez-vous rencontré?

27 **Mme TAMARA LICH:** Il était sur les médias sociaux,
28 donc il y avait des vidéos, donc c'est comme ça que j'ai eu

1 l'occasion de prendre contact.

2 **Me JOHN MATHER:** À United We Roll, est-ce que vous
3 avez communiqué avec monsieur King?

4 **Mme TAMARA LICH:** Non, je n'ai pas communiqué.

5 **Me JOHN MATHER:** Quelle était la première fois que
6 vous avez communiqué avec lui?

7 **Mme TAMARA LICH:** La première fois, c'était après
8 que nous ayons démarré le convoi.

9 **Me JOHN MATHER:** Oui, et dans le contexte
10 d'Ottawa.

11 **Mme TAMARA LICH:** Oui, exact.

12 **Me JOHN MATHER:** Entre United We Roll et le convoi
13 à Ottawa, est-ce que vous avez suivi monsieur King sur les
14 médias sociaux?

15 **Mme TAMARA LICH:** Je l'ai suivi jusqu'à la fin de
16 United We Roll et après j'ai arrêté.

17 **Me JOHN MATHER:** Quand vous dites que vous l'avez
18 suivi, est-ce que vous l'avez suivi sur Facebook?

19 **Mme TAMARA LICH:** Oui, absolument.

20 **Me JOHN MATHER:** Et pourquoi avez-vous cessé?

21 **Mme TAMARA LICH:** Ben, parce que c'était terminé
22 et je n'avais pas de raison particulière de le suivre.

23 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous eu une impression de
24 ses opinions à monsieur King?

25 **Mme TAMARA LICH:** Eh bien, je pense qu'il
26 s'exprimait de façon plutôt tonitruante, mais sinon, je ne
27 savais pas grand-chose sur lui.

28 **Me JOHN MATHER:** Et a-t-il dit des choses

1 agressives à United We Roll?

2 **Mme TAMARA LICH:** Je ne m'en souviens pas.

3 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous avez communiqué
4 avec James Bauder à un moment à United?

5 **Mme TAMARA LICH:** [Je ne crois pas.]

6 **Me JOHN MATHER:** Et quelle était la première fois
7 que vous avez rencontré monsieur Bauder?

8 **Mme TAMARA LICH:** Je l'ai rencontré l'hiver
9 dernier à Ottawa pour la première fois.

10 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous l'avez rencontré
11 virtuellement avant?

12 **Mme TAMARA LICH:** Oui. Lorsqu'on s'organisait, il
13 était à la réunion.

14 **Me JOHN MATHER:** Dans le contexte de janvier 2022?

15 **Mme TAMARA LICH:** Exact.

16 **Me JOHN MATHER:** Alors, passons maintenant au
17 Convoi de la liberté. Comment avez-vous participé?

18 **Mme TAMARA LICH:** J'ai regardé la vidéo TikTok de
19 monsieur Barber et qui débutait le 23 janvier. J'ai vu la vidéo
20 et ça m'a intéressé tout de suite. Et là, on m'a dit qu'il
21 s'agissait de se préparer pour ce convoi à Ottawa et... [...]

22 **Me JOHN MATHER:** [Pouvez-vous ralentir un peu,
23 s'il vous plaît?]

24 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

25 **Me JOHN MATHER:** [Pour les interprètes.]

26 **Mme TAMARA LICH:** J'ai posé la question à une
27 autre amie qui m'a dit à peu près la même chose. Et là, nous
28 avons considéré que c'était une idée qui pouvait marcher et il y

1 a un ami de Red Deer de United We Roll qui m'a donné le
2 téléphone de monsieur Barber que j'ai contacté le 13 janvier. Je
3 ne me souviens plus du détail de la conversation, mais je me
4 souviens que j'ai dit : « Je suis prête à vous aider de toutes
5 les façons que je pourrai. Je suis spécialiste de la logistique
6 et de l'administration. Vous allez avoir besoin de médias
7 sociaux et de financement et si je peux vous aider, je vais le
8 faire. »

9 **Me JOHN MATHER:** Quelques questions. Qui c'est qui
10 vous a donné le nom de monsieur Barber?

11 **Mme TAMARA LICH:** C'était Glen Carritt.

12 **Me JOHN MATHER:** Est-ce qu'il y avait d'autres
13 personnes?

14 **Mme TAMARA LICH:** Non.

15 **Me JOHN MATHER:** Et les personnes avec lesquelles
16 vous avez discuté du convoi, qui était-ce?

17 **Mme TAMARA LICH:** Cindy Parker qui m'a aidée au
18 comité des finances et elle m'a aidée avec les médias sociaux
19 également. Et Kevin Tchinsky (phon.) que je connaissais du
20 Manitoba.

21 **Me JOHN MATHER:** Vous me corrigerez si je me
22 trompe, madame Parker et monsieur Tishinsky (phon.), est-ce
23 qu'ils ont participé à United We Roll?

24 **Mme TAMARA LICH:** Non, pas que je sache.

25 **Me JOHN MATHER:** Alors, pourquoi vous vouliez
26 participer à ce convoi?

27 **Mme TAMARA LICH:** J'étais de plus en plus alarmée
28 voyant les mesures obligatoires et ce qui se passait, ce qui

1 était infligé aux Canadiens.

2 Désolée, je vais devenir un peu émotive. Je vais
3 essayer de contrôler mes émotions.

4 Et je sentais qu'il fallait que j'exerce mes
5 droits démocratiques. Au fil des années, j'avais tenté avec des
6 courriels à des députés de le faire, mais je n'avais jamais reçu
7 de réponse, et je me suis dit que ceci sera important pour les
8 Canadiennes et les Canadiens qui vivaient avec des restrictions
9 et avec le confinement depuis deux années.

10 **Me JOHN MATHER:** Quand vous parlez de courriels
11 aux députés, parlez-vous de la COVID?

12 **Mme TAMARA LICH:** Une fois, mais avant la COVID,
13 j'avais envoyé des courriels par rapport aux projets de loi C-69
14 et C-48 et j'avais l'impression que personne ne m'écoutait. Je
15 sais que ce n'était pas juste moi, y'a des gens aussi qui
16 envoyaient des courriels et recevaient simplement « merci
17 d'avoir contacté notre bureau », et c'est tout.

18 **Me JOHN MATHER:** Vous vous êtes formé cette
19 impression comme quoi vous aviez du mal à trouver quelqu'un qui
20 vous écouterait par rapport aux lettres que vous aviez envoyées
21 par rapport aux problèmes dont on a parlé.

22 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

23 **Me JOHN MATHER:** Comment est-ce que les
24 restrictions et les mesures obligatoires de la COVID vous ont
25 affectée personnellement?

26 **Mme TAMARA LICH:** J'ai perdu mon emploi, mon mari
27 aussi a perdu son emploi le même jour. Mes parents travaillaient
28 sur des transports et ne pouvaient plus traverser la frontière.

1 On a parlé d'interdiction de voyage interprovincial; mes parents
2 sont en Saskatchewan, ma [grand-]mère aussi, et j'ai une fille
3 et une petite-fille au Manitoba. Alors, je trouvais cela très
4 alarmant.

5 **Me JOHN MATHER:** Pourquoi avez-vous perdu votre
6 emploi?

7 **Mme TAMARA LICH:** On a été renvoyés chez nous
8 début janvier à cause du variant Omicron, ceci combiné, bien
9 sûr, avec le ralentissement économique, ils ont fermé l'endroit
10 où je travaillais et la plupart d'entre nous avons mis à pied.

11 **Me JOHN MATHER:** À quel endroit travailliez-vous?

12 **Mme TAMARA LICH:** Je travaillais pour une
13 entreprise de services pétroliers et gaziers.

14 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous été affectée par les
15 passeports vaccinaux ou d'autres restrictions par rapport aux
16 gens non vaccinés?

17 **Mme TAMARA LICH:** On ne sortait pas. Mon mari et
18 moi, on jouait dans un groupe musical, on n'avait même pas le
19 droit d'aller jouer, tout était fermé. C'est entre autres
20 pourquoi on est allés au Manitoba. Après avoir perdu nos
21 emplois, on est allés visiter ma fille et on s'est rendu compte
22 que la ville où on était, c'était une ville fantôme, et on
23 préférait être sur la ferme à la campagne pour les aider avec
24 les travaux de la ferme pour être productifs.

25 **Me JOHN MATHER:** Qu'est-ce que vous vouliez
26 réussir avec votre participation au Convoi de la liberté?

27 **Mme TAMARA LICH:** J'espérais que quelqu'un nous
28 écoute, que quelqu'un écoute nos préoccupations,

1 essentiellement, au sujet, bien sûr, des mandats et des mesures
2 obligatoires.

3 **Me JOHN MATHER:** Aviez-vous un objectif au-delà de
4 vous faire écouter à propos des mesures obligatoires?

5 **Mme TAMARA LICH:** Non. On voulait être entendus,
6 on voulait avoir des discussions, on voulait mettre fin aux
7 mesures obligatoires.

8 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que votre objectif,
9 c'était de mettre fin aux mesures obligatoires? Est-ce que ça
10 suffisait? Ou qu'en était-il?

11 **Mme TAMARA LICH:** Si on avait pu simplement avoir
12 une discussion avec quelqu'un, je pense que ça aurait permis
13 d'ouvrir le dialogue et alors que le convoi traversait le
14 Canada, les Canadiens disaient « n'arrêtez pas, n'arrêtez pas,
15 jusqu'à ce qu'on soit libres, jusqu'à ce que les mesures soient
16 levées ». Alors, c'est un peu les deux, honnêtement.

17 **Me JOHN MATHER:** La frustration dont vous parlez à
18 l'égard des mesures obligatoires, est-ce que ça ressemble à la
19 frustration que vous ressentiez par rapport aux pipelines et au
20 secteur pétrolier et gazier?

21 **Mme TAMARA LICH:** J'étais beaucoup plus frustrée à
22 l'égard des mesures obligatoires.

23 **Me JOHN MATHER:** Pourquoi?

24 **Mme TAMARA LICH:** Parce que je voyais des familles
25 déchirées. Les suicides dans ma ville natale étaient si nombreux
26 qu'ils ont cessé de les signaler. Les personnes âgées mourraient
27 seules dans les résidences de soins longue durée et se dire au
28 revoir sur les tables électroniques...

1 Ma grand-mère a 94 ans et elle était confinée
2 dans son petit appartement, seule, pendant deux ans, et
3 maintenant qu'elle pourrait sortir, elle n'a plus de santé. Elle
4 a perdu deux ans de sa vie. Mon père... <sanglots>

5 Je suis désolée.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Prenez votre temps.

7 **Mme TAMARA LICH:** Mon père est un homme très
8 sociable, il est connu en Saskatchewan. Et je me rappelle qu'il
9 m'a dit un jour qu'il est allé au restaurant local où il allait
10 tous les jours, et ce sont de petites villes, hein, tout le
11 monde se connaît, et on lui a demandé de partir.

12 Et je ne voulais pas que mes enfants et que mes
13 petits-enfants vivent dans un monde comme cela. J'étais de plus
14 en plus inquiète.

15 Lorsque j'écoutais mon premier ministre m'appeler
16 « raciste » et dire que je ne devais pas être tolérée, je
17 trouvais sa rhétorique divisive. Et moi, je crois que si vous
18 êtes à la tête d'un pays, vous devez être le leader de tout le
19 monde, même si vous n'êtes pas d'accord avec certains d'entre
20 eux.

21 Partout au Canada, j'entendais des histoires.
22 Deux... trois personnes m'ont dit qu'elles avaient l'intention de
23 se suicider avant de commencer avec le convoi, et dans certains
24 cas, ce fut trop tard. Il y a des familles qui vivaient dans
25 leur véhicule parce qu'ils avaient perdu leur emploi. J'ai
26 entendu parler de gens qui avaient perdu leur emploi, qui
27 avaient tout perdu. Je ressentais sur mes épaules la tristesse
28 de milliers de Canadiennes et de Canadiens qui tous les jours me

1 disaient qu'on leur apportait de l'espoir. J'ai vu des petites
2 vieilles dames prier à genoux au bord de la rue et des enfants
3 avec des affiches qui disaient : « Merci de me redonner un
4 avenir. »

5 Excusez-moi.

6 **Me JOHN MATHER:** Vous avez offert d'aider en
7 contactant... avec Chris Barber et vous avez créé une page
8 Facebook. C'est ce que... la première chose que vous avez faite?

9 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

10 **Me JOHN MATHER:** Et vous avez lancé la campagne
11 GoFundMe?

12 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

13 **Me JOHN MATHER:** Et vous avez fait ces deux choses
14 le 14 janvier?

15 **Mme TAMARA LICH:** Oui. Et j'ai aussi ouvert un
16 compte Twitter.

17 **Me JOHN MATHER:** Oui. Est-ce que c'était différent
18 de celui qu'on a vu plus tôt aujourd'hui, qui était votre compte
19 personnel?

20 **Mme TAMARA LICH:** Oui, ça, c'était mon compte
21 personnel.

22 **Me JOHN MATHER:** En ce qui a trait à GoFundMe,
23 aviez-vous déjà fait des collectes de fonds?

24 **Mme TAMARA LICH:** Pas sur ce genre de plateforme.
25 Je vendais des amandes enrobées de chocolat, des choses comme
26 ça.

27 **Me JOHN MATHER:** Vous n'aviez jamais fait de
28 campagne sur les réseaux sociaux, des campagnes en ligne?

1 **Mme TAMARA LICH:** Non.

2 **Me JOHN MATHER:** La Commission comprend que le
3 17 janvier, vous avez créé ou les organisateurs ont créé un
4 comité des finances. Est-ce exact?

5 **Mme TAMARA LICH:** Oui. Je l'ai créé.

6 **Me JOHN MATHER:** Pouvez-vous nous expliquer quel
7 était l'objectif de ce comité des finances?

8 **Mme TAMARA LICH:** Oui. Lorsque j'ai commencé la
9 campagne GoFundMe, j'ai demandé, je crois à monsieur Barber,
10 quel devrait être le but, et il a dit : « 200 000 \$ », et j'ai
11 dit : « Jamais de la vie! » J'ai ri. « Je ne pense pas qu'on
12 n'arrivera jamais à un tel montant. » Et je me suis dit :
13 pourquoi pas 100 000 \$? Même ça, je trouvais ça beaucoup. Je
14 m'attendais littéralement à, quoi, 20 000 \$ de dons et j'étais
15 prête, enfin je jugeais que j'étais prête à m'en occuper avec
16 mes quelques compétences en comptabilité.

17 Et le lundi matin, je ne me rappelle plus du
18 total, mais je me suis rendu compte qu'il fallait que je crée un
19 comité des finances pour que les Canadiens et les Canadiennes
20 qui faisaient des dons d'argent soient assurés que nous serions
21 ouverts, transparents imputables, donc pour que les donateurs
22 sachent exactement ce qui se passerait avec leurs dons. C'était
23 très important pour moi.

24 **Me JOHN MATHER:** Et comment qu'un comité aurait-il
25 pu contribuer?

26 **Mme TAMARA LICH:** Eh bien, la réunion est
27 importante. Il y avait deux teneurs de livres qui avaient de
28 l'expérience comptable. Noeline Villebrun s'est jointe à nous

1 également, c'est une mère de clan déné des Territoires du Nord-
2 Ouest. Et nous étions en consultation d'un comptable agréé de
3 Medicine Hat.

4 Nous avons donc créé un comité, nous avons eu
5 toutes sortes de choses à déterminer, comment allions-nous
6 défrayer les couts engendrés par les voyages à Ottawa pour les
7 camionneurs. On a fait des calculs basés sur la distance, parce
8 qu'évidemment, si on conduit de Vancouver, ça va coûter beaucoup
9 plus cher que si on vient d'un endroit en Ontario.

10 **Me JOHN MATHER:** On va y revenir dans un instant.

11 Autour du 21 janvier 2022, lorsque les dons à
12 GoFundMe ont atteint la somme de 1 million de dollars, c'était
13 bien ça?

14 **Mme TAMARA LICH:** Oui. Il y avait beaucoup de
15 choses qui se passaient, mais je crois que c'est vrai.

16 **Me JOHN MATHER:** Alors, quelle a été votre
17 réaction lorsque vous avez atteint ce jalon?

18 **Mme TAMARA LICH:** Bien, j'ai été renversée,
19 j'étais... on n'avait pas vu cela venir, on ne s'attendait pas à
20 avoir ce niveau de soutien. C'était un peu drôle parce qu'en
21 conduisant à travers le Canada, les membres du comité ou
22 quelqu'un m'appellerait ou me texterait pour me dire il faut
23 relancer les choses, parce que quelques jours pendant que les
24 Canadiens donnaient 1 million par jour. C'était évidemment
25 extrêmement encourageant, mais en même temps je me disais... je me
26 sentais encore de plus en plus anxieuse parce que lorsqu'on
27 parle de ces sommes d'argent là, les avocats vont s'en mêler, et
28 puis nous voilà.

1 (RIRES)

2 **Me JOHN MATHER:** Oui, parce que ces sommes
3 d'argent, on parle de millions de dollars, c'est une grande
4 responsabilité.

5 **Mme TAMARA LICH:** C'est une responsabilité
6 massive.

7 **Me JOHN MATHER:** En plus de mettre sur pied le
8 comité des finances, qu'avez-vous fait d'autre pour gérer ces
9 millions de dollars?

10 **Mme TAMARA LICH:** Comme vous avez entendu de
11 monsieur Dichter, je l'ai contacté et pour la même raison que
12 nous avons ajouté Chris, je ne voulais pas être la seule
13 responsable. Donc, je l'ai ajouté sur la campagne de
14 sociofinancement sur GoFundMe, tout comme j'avais ajouté Chris
15 Barber comme étant un signataire du compte.

16 **Me JOHN MATHER:** Autre chose?

17 **Mme TAMARA LICH:** Probablement. Excuse-moi là, ça
18 ne me vient pas en tête.

19 **Me JOHN MATHER:** Et ensuite, le 2 février 2022, on
20 comprend que 1 million de dollars du compte GoFundMe a été
21 transféré dans un compte de la Toronto Dominion en votre nom.
22 Est-ce exact?

23 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

24 **Me JOHN MATHER:** Et ce compte de Banque TD a été
25 gelé le lendemain. Est-ce exact?

26 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

27 **Me JOHN MATHER:** Il y avait un autre compte TD qui
28 a été également bloqué?

1 **Mme TAMARA LICH:** Oui. On avait ouvert... enfin,
2 j'ai ouvert un compte chèques pour qu'on puisse garder les
3 transferts électroniques séparés des dons de GoFundMe. Je ne
4 sais pas trop pourquoi. Je pensais que ce serait plus facile à
5 gérer comme cela, de les garder séparés. Je n'étais pas certaine
6 de ce qui allait arriver puis je tentais de m'assurer que toutes
7 les cases avaient été cochées et que l'argent serait facilement
8 identifiable et qu'on pourrait bien en rendre compte.

9 **Me JOHN MATHER:** Oui. Et la Commission comprend
10 que vous avez reçu de l'argent à la fois par des transferts
11 électronique et par GoFundMe. Donc, vous vouliez séparer les
12 sources d'argent, vous avez ouvert un deuxième compte pour les
13 transferts électroniques.

14 **Mme TAMARA LICH:** Exactement. Après quelques jours
15 de la campagne GoFundMe, on recevait des messages à propos de
16 gens qui hésitaient beaucoup à se servir de la plateforme
17 GoFundMe puis ils demandaient une méthode alternative pour
18 donner de l'argent. C'est là qu'on a commencé avec les
19 transferts électroniques.

20 **Me JOHN MATHER:** Comment avez-vous appris que vos
21 comptes de banque avaient été gelés?

22 **Mme TAMARA LICH:** Monsieur Chad Eros et moi avons
23 été à la banque, les avocats étaient arrivés par avion puis on
24 allait couvrir le cout de ces vols. Donc, on était allés à la
25 Banque TD à Ottawa puis on allait envoyer cet argent. Et puis
26 là, on nous a dit « non, votre compte est bloqué ». La dame
27 était excellente. Elle m'a donné une note puis elle m'a dit que
28 « un monsieur J. Stein a laissé son nom ici, si vous pouvez le

1 contacter? », puis elle m'a indiqué qu'il travaillait avec le
2 Département des fraudes.

3 **Me JOHN MATHER:** Est-ce qu'on peut voir
4 COM.OR00000005?

5 C'est le rapport d'ensemble présenté ce matin en
6 ce qui concerne le sociofinancement.

7 Et si on peut aller au paragraphe 87 à la
8 page 33?

9 Ici, Madame Lich, on dit que le 5 février 2022,
10 vous avez tenté de faire un transfert à Northern Air Charter
11 d'une « branche » de la TD à Ottawa et que la transaction a été
12 refusée. Est-ce dont vous parliez?

13 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

14 **Me JOHN MATHER:** Vous avez dit que vous avez fait...
15 monsieur Wilson et votre mari étaient venus à Ottawa via ce vol,
16 n'est-ce pas?

17 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

18 **Me JOHN MATHER:** Qui a approuvé l'utilisation de
19 ces fonds dans ce but?

20 **Mme TAMARA LICH:** Ah, mon Dieu! Je ne suis pas
21 certaine si à ce moment-là on avait déjà créé le conseil ou non.

22 **Me JOHN MATHER:** Et vous parlez du conseil. Vous
23 parlez du conseil des directeurs de l'entreprise sans but
24 lucratif?

25 **Mme TAMARA LICH:** Oui. Je ne sais pas si on
26 l'avait créé à ce moment-là. Je ne me rappelle pas vraiment
27 bien, honnêtement. C'était peut-être moi, Chad et monsieur
28 Barber.

1 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous consulté le comité des
2 finances avant de tenter de se servir de cet argent?

3 **Mme TAMARA LICH:** Je ne crois pas que ce soit le
4 cas, non.

5 **Me JOHN MATHER:** Savez-vous pourquoi? Pourquoi
6 vous n'avez pas consulté le comité des finances?

7 **Mme TAMARA LICH:** Bon, tout le monde était très
8 occupé, c'était une période un peu folle, c'était chaotique.
9 Nous avons reconnu qu'il nous fallait avoir des avis juridiques
10 et des conseils juridiques sur le terrain. On croyait donc que
11 c'était urgent.

12 **Me JOHN MATHER:** Donc, on peut retirer ce
13 document.

14 Dans le même rapport – je ne vais pas l'afficher
15 –, on indique que la plupart de ce million de dollars était
16 gelé, que vous ne pouviez pas le retirer du compte. Est-ce
17 exact?

18 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

19 **Me JOHN MATHER:** Combien d'argent avez-vous pu
20 retirer?

21 **Mme TAMARA LICH:** 26 000 \$, je crois. Donc,
22 10 000... est-ce que vous voulez que je vous ventile l'utilisation
23 de ce chiffre?

24 **Me JOHN MATHER:** Vous avez anticipé ma question.

25 **Mme TAMARA LICH:** 10 000 \$ ont été communiqués
26 avec un fournisseur de de bulk fuel; 3 000 a été transféré
27 électroniquement à un autre fournisseur sur le terrain. Monsieur
28 Barber et moi avons été à la TD et nous avons retiré 3 000 en

1 comptant d'un compte et 10 000 en comptant... d'une « branche »,
2 pardon, et l'autre de l'autre « branche », autre succursale. Et
3 je souviens d'avoir été très nerveuse parce que j'étais très
4 consciente qu'on avait besoin d'un reçu, il fallait être
5 imputables, et les capitaines de route qui achetaient les
6 approvisionnements d'essence, et cetera, lorsqu'ils amenaient
7 leurs reçus, il y avait un surplus d'argent.

8 **Me JOHN MATHER:** Lorsque vous parlez des
9 capitaines de routes, vous parlez des 13 000 \$ pour les achats
10 en gros d'essence?

11 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

12 **Me JOHN MATHER:** Et cet argent était distribué aux
13 capitaines de routes?

14 **Mme TAMARA LICH:** Oui. Je ne l'ai pas conservé.
15 J'avais 10 millions de problèmes moi-même, alors je ne voulais
16 pas m'occuper de l'argent comptant. Je crois que je l'ai donné à
17 Chris et Chris l'a distribué aux capitaines de routes à ce
18 moment-là pour qu'il y ait de l'essence de disponible.

19 **Me JOHN MATHER:** Et le 10 000 \$ utilisé pour
20 l'achat d'essence en vrac, c'était d'où?

21 **Mme TAMARA LICH:** Une compagnie qui s'appelle
22 Fillerup.ca, je crois.

23 **Me JOHN MATHER:** Il y avait aussi une affaire de
24 3 000 \$ d'essence?

25 **Mme TAMARA LICH:** Oui. Ceci était pour Adam
26 quelque chose qui était la partie québécoise du convoi, j'oublie
27 son nom de famille.

28 **Me JOHN MATHER:** Après l'achat de cette essence,

1 comment a-t-elle été distribuée?

2 **Mme TAMARA LICH:** L'essence?

3 **Me JOHN MATHER:** Le carburant.

4 **Mme TAMARA LICH:** Ah, j'ai laissé cela aux
5 professionnels.

6 **Me JOHN MATHER:** Dans ces professionnels, avez-
7 vous une idée de la manière dont c'était distribué?

8 **Mme TAMARA LICH:** Ben, je suppose... non, en fait,
9 je ne sais pas.

10 **Me JOHN MATHER:** Et lorsque vous parlez des
11 professionnels, de qui parlez-vous?

12 **Mme TAMARA LICH:** Des camionneurs.

13 **Me JOHN MATHER:** Est-ce qu'il y avait quelqu'un en
14 particulier ou des gens en particulier qui étaient responsables
15 de s'occuper de la logistique, de la distribution?

16 **Mme TAMARA LICH:** Il y avait quelques bénévoles.
17 Il y avait un monsieur qui était là pour la première semaine et
18 qui s'en est occupé. Ensuite, il a dû quitter et une autre
19 personne l'a remplacé. Il venait de l'Alberta, de Calgary, je
20 crois. Et une autre personne de l'Ontario également qui a aidé.

21 **Me JOHN MATHER:** Et qui étaient ces gens?

22 **Mme TAMARA LICH:** Le premier, c'était Joey Mizu,
23 je crois; et ensuite... je ne connais pas son deuxième nom, Tehan,
24 j'oublie son nom, il était de Calgary; et John Scubic (phon.) de
25 l'Ontario.

26 **Me JOHN MATHER:** Qu'est-ce qui s'est passé avec
27 les reçus que les capitaines ont remis?

28 **Mme TAMARA LICH:** Je les ai mis dans une enveloppe

1 dans ma chambre, ils ont été scannés et Eva Chipiuk les avait
2 scannés. Un des capitaines de routes... l'oncle d'un capitaine de
3 routes était ici et on a créé un chiffrier pour suivre leur
4 utilisation.

5 **Me JOHN MATHER:** Est-ce qu'on peut aller à GFM156?
6 C'est une lettre d'attestation de GoFundMe.
7 connaissez-vous ce document?

8 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

9 **Me JOHN MATHER:** Pourriez-vous nous décrire ce
10 qu'il contient, quel est son but?

11 **Mme TAMARA LICH:** Je ne me souviens pas exactement
12 des détails. Est-ce que je peux le lire?

13 **Me JOHN MATHER:** Oui, allez-y.

14 **Mme TAMARA LICH:** Il me semble qu'ils voulaient
15 une confirmation sur l'utilisation des fonds et de leur
16 distribution.

17 **Me JOHN MATHER:** Bon. Maintenant, [...], on dit :
18 « Sous la surveillance du comité
19 financier, j'exécuterai le plan suivant
20 pour m'assurer que les objectifs de la
21 levée de fonds soient bien exécutés et
22 je distribuerai les fonds. »

23 Vous rappelez-vous d'avoir pris cet engagement
24 envers GoFundMe? Et donc, GoFundMe voulait ce type d'engagement
25 dans le cadre d'une discussion continue sur la possibilité de
26 libérer les fonds.

27 **Mme TAMARA LICH:** Oui, je crois qu'ils faisaient
28 preuve de diligence raisonnable.

1 **Me JOHN MATHER:** Et ici :

2 « Les fonds seront distribués via
3 transferts électroniques directement du
4 compte chèques de TD établi à mon nom
5 et seront envoyés aux participants au
6 convoi. Les participants devront
7 envoyer leur propre formulaire
8 d'inscription du convoi, les reçus pour
9 l'achat de l'essence et leur
10 participation sera ensuite vérifiée par
11 les capitaines de routes [...] et des
12 reçus du voyage à Ottawa, et les sommes
13 remboursées sont calculées à un taux
14 estimé de 0,62 ¢ canadiens par
15 kilomètre. »

16 Donc, cette attestation expliquait comment les
17 gens seraient remboursés en route vers Ottawa. Est-ce que des
18 plans semblables ont été faits pour la situation des convois qui
19 étaient à Ottawa?

20 **Mme TAMARA LICH:** Eh bien, le comité des finances
21 a décidé de trouver des feuilles d'inscription, on croyait que
22 c'était très important, puis on a également produit un code de
23 conduite. C'était basé sur les calculs faits par le comité des
24 finances pour les rembourser.

25 On n'avait pas anticipé jusqu'à quel point le
26 convoi serait important, donc j'ai pensé que les transferts
27 électroniques seraient une façon très simple de distribuer
28 l'argent, c'est pourquoi on avait cette feuille d'inscription,

1 on aurait leurs coordonnées et leurs adresses de courriel pour
2 leur envoyer l'argent.

3 **Me JOHN MATHER:** Mais la distribution une fois à
4 Ottawa, est-ce que vous aviez l'intention d'utiliser les
5 formulaires d'inscription une fois que l'argent serait distribué
6 à Ottawa également sur place?

7 **Mme TAMARA LICH:** Oui, c'était le plan.

8 **Me JOHN MATHER:** L'avez-vous appliqué?

9 **Mme TAMARA LICH:** On n'a pas eu besoin parce que
10 les fonds étaient bloqués.

11 **Me JOHN MATHER:** Qu'en est-il des 26 000 \$?

12 **Mme TAMARA LICH:** Pardon?

13 **Me JOHN MATHER:** Les 26 000 \$.

14 **Mme TAMARA LICH:** Ah, ça, c'était l'argent des
15 transferts électroniques, pas l'argent de GoFundMe.

16 **Me JOHN MATHER:** Donc, pour l'argent de GoFundMe,
17 vous aviez un plan de distribution, mais pour les transferts
18 électroniques, non?

19 **Mme TAMARA LICH:** Exact.

20 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous songé d'avoir un plan
21 de distribution pour les fonds transférés électroniquement?

22 **Mme TAMARA LICH:** À ce moment-là, j'avais tout
23 remis aux mains du comité des finances parce qu'une fois que
24 monsieur Barber et moi sommes partis sur la route, j'étais très
25 occupée à m'occuper d'autres choses. Donc, mes communications
26 avec le comité des finances étaient très rapides et je leur
27 faisais confiance. J'avais confiance qu'ils savaient ce qu'ils
28 faisaient.

1 **Me JOHN MATHER:** Et vous avez remis les choses au
2 comité des finances. La Commission comprend d'après les
3 témoignages et les documents que nous avons vus que vous êtes
4 devenue la personne associée dans la campagne GoFundMe et la
5 personne associée au 10+ millions de dollars. Était-ce comme ça
6 que vous perceviez les choses?

7 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

8 **Me JOHN MATHER:** Et quel effet est-ce que cela a
9 eu sur vous?

10 **Mme TAMARA LICH:** Bien, encore une fois, c'est une
11 responsabilité assez extraordinaire. Je voulais toujours être
12 aussi ouverte et transparente que possible et c'est pourquoi je
13 voulais dire aux gens ce qui se passait, j'avais dit que le
14 comité des finances avait été formé pour tenter de produire des
15 mises à jour sur ce qu'on faisait.

16 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous eu beaucoup de
17 questions sur l'argent et ce que vous pensiez faire avec?

18 **Mme TAMARA LICH:** Oui, bien sûr. Tout le monde
19 voulait savoir.

20 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que beaucoup de gens vous
21 ont abordée pour vous demander s'ils pouvaient avoir de cet
22 argent?

23 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

24 **Me JOHN MATHER:** Et monsieur Eros, qui a eu une
25 entrevue avec la Commission, puis il a affirmé qu'à un moment
26 donné, après le 1^{er} février, il vous a parlé au téléphone et vous
27 lui avez dit que vous vous sentiez débordée parce que beaucoup
28 de gens tournaient autour de vous pour demander de l'argent. Il

1 dit que vous les avez appelés des vautours dans un texto.

2 **Mme TAMARA LICH:** Ben, ce n'était pas vraiment [...]
3 des textos, mais c'était que c'était un peu comme s'il y avait
4 des vautours qui volaient autour de moi.

5 **Me JOHN MATHER:** Alors, comment avez-vous traité
6 cette situation, tous ces gens qui trainaient autour de vous et
7 demandaient de l'argent?

8 **Mme TAMARA LICH:** J'ai fait de mon mieux. J'ai
9 créé le comité des finances pour qu'on puisse s'assurer que
10 l'argent donné serait protégé, que je serais protégée. Enfin, je
11 ne sais pas, je mettais un pied devant l'autre et j'expliquais
12 que je n'étais pas en position de donner cet argent. Ce n'était
13 pas mon argent. Et l'argent, comme on l'a dit la campagne
14 GoFundMe, était principalement pour les camionneurs pour qu'ils
15 puissent acheter de... se procurer de l'essence, de la nourriture
16 et du logement, si nécessaire. Je ne pouvais pas acheter des hot
17 dogs. Je ne voulais pas acheter un système de son pour
18 150 000 \$, je ne croyais pas que c'était approprié, alors que je
19 ne pouvais pas donner de l'argent aux camionneurs. Donc,
20 beaucoup de gens venaient me voir et mes mains étaient liées.

21 À un moment donné, quelqu'un m'a menacée de
22 contacter un avocat pour exiger que je donne de l'argent, ce qui
23 était ridicule à ce moment-là, cela aurait retardé encore plus
24 les choses.

25 **Me JOHN MATHER:** Laissez-moi vous poser quelques
26 questions sur l'organisation du Convoi de la liberté.
27 Premièrement, à l'époque, vous voyiez-vous comme étant un des
28 fondateurs ou une des fondatrices du convoi?

1 **Mme TAMARA LICH:** Non, une partisane.

2 **Me JOHN MATHER:** Qui considérez-vous comme étant
3 les fondateurs?

4 **Mme TAMARA LICH:** Monsieur Barber et madame
5 Belton.

6 **Me JOHN MATHER:** Considérez-vous monsieur King ou
7 monsieur Bauder comme étant des fondateurs?

8 **Mme TAMARA LICH:** Non.

9 **Me JOHN MATHER:** Lorsque vous vous êtes jointe,
10 saviez-vous qu'ils aidaient et planifiaient, ils faisaient la
11 promotion du convoi?

12 **Mme TAMARA LICH:** Je ne me rappelle pas exactement
13 si c'était dans ma discussion initiale avec monsieur Barber ou
14 le jour suivant. Ne serait-ce pas le 13 ou le 14 que j'ai appris
15 qu'ils participaient.

16 **Me JOHN MATHER:** Bon, j'apprécie que vous vous
17 considérez comme étant une partisane et non pas une des
18 fondatrices. Avez-vous fini par vous voir comme étant une des
19 dirigeantes du convoi?

20 **Mme TAMARA LICH:** Bien, je me suis vue comme
21 faisant partie d'une équipe et peut-être était-ce à cause de la
22 campagne GoFundMe que mon nom était éminent ou à cause des
23 vidéos que je produisais. Je crois que c'est pour ça que j'étais
24 perçue comme étant une des dirigeantes, mais tout ce que je
25 voulais faire, c'était aider.

26 **Me JOHN MATHER:** Vous considérez-vous comme ayant
27 plus de poids que n'importe qui d'autre dans l'équipe?

28 **Mme TAMARA LICH:** Non.

1 Me JOHN MATHER: D'après vous, qui étaient les
2 membres de cette équipe?

3 Mme TAMARA LICH: Ben, évidemment, madame Belton
4 et monsieur Barber, les capitaines de routes, Joe Jensen,
5 [Miranda Gasior], Ryan Mihilewicz, Dale Enns, Sean Tiessen.
6 J'espère que je n'oublie personne.

7 Me JOHN MATHER: Lorsque monsieur Wilson vous a
8 décrite comme étant une dirigeante organique, êtes-vous d'accord
9 avec cet énoncé?

10 Mme TAMARA LICH: Je suppose c'est ce que j'avais
11 fait référence dans mes réponses précédentes.

12 Me JOHN MATHER: Si j'ai bien compris de vos
13 réponses précédentes, vous étiez perçue comme une dirigeante,
14 mais vous, vous ne sentiez pas que vous étiez la dirigeante.

15 Mme TAMARA LICH: Non, absolument pas.

16 Me JOHN MATHER: Chris Barber dans son témoignage
17 a affirmé qu'il y avait une lutte pour les pouvoirs entre les
18 organisateurs. L'avez-vous observé également?

19 Mme TAMARA LICH: Oui. Dans n'importe quel type
20 d'organisation, il y a toujours des luttes pour les pouvoirs. La
21 nôtre n'était pas différente à cet égard.

22 Me JOHN MATHER: Et quelles luttes de pouvoir
23 avez-vous observées?

24 Mme TAMARA LICH: Bien, ce que j'ai perçu, c'est
25 que des gens de l'organisation arrivaient et tentaient peut-être
26 de prendre le contrôle. Je n'aime pas tellement employer cette
27 expression, « prendre le contrôle », mais je crois qu'ils
28 étaient là avec le même objectif que nous avons, c'est

1 simplement que certains avaient d'autres projets, d'autres
2 approches où ils essayaient de promouvoir leur propre marque.
3 Beaucoup de gens venaient me voir me disant ce que je devais
4 faire avec l'argent, ce que je devrais faire avec l'argent, ce
5 que je pourrais faire avec l'argent, que je devais faire ceci ou
6 cela, c'était assez exaspérant.

7 **Me JOHN MATHER:** Et quels groupes et quelles
8 personnes faisaient cela?

9 **Mme TAMARA LICH:** Eh bien, le premier, celui qui
10 me préoccupait le plus, c'était une organisation qui s'appelait
11 Taking Back Our Freedoms. Je pensais qu'ils étaient là avec [...]
12 Ils sont arrivés avec des sacs de « swag ». Tout à coup,
13 j'étais... on m'amenait dans des réunions, je crois avec
14 GiveSendGo, parce qu'il y avait eu des problèmes avec GoFundMe
15 puis on ne savait pas trop ce qui allait arriver. Alors donc, je
16 me rappelle avoir été dans des réunions, des appels conférences,
17 je ne savais même pas ce qui se passait. Et j'ai eu une
18 discussion avec monsieur Eros après une de ces rencontres, il
19 était inquiet.

20 **Me JOHN MATHER:** Lorsque vous parlez des « sacs de
21 swag », est-ce que vous pensez que ces personnes cherchaient une
22 opportunité de faire leur propre promotion?

23 **Mme TAMARA LICH:** Oui, essentiellement.

24 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous étiez préoccupée
25 qu'il y avait d'autres groupes, d'autres personnes qui voulaient
26 utiliser les médias de masse, les 10 millions de dollars pour
27 faire leur propre promotion plutôt que de se concentrer sur la
28 cause?

1 **Mme TAMARA LICH:** Non, pas comme ça.

2 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous avez déjà pensé
3 que c'était un acte (phon.) de promotion pour vous-même?

4 **Mme TAMARA LICH:** Non, absolument pas. Non, non,
5 jamais, jamais je n'avais vu cela venir. Je n'ai jamais eu de
6 projet caché. Je voulais simplement aider les camionneurs à
7 traverser le Canada puis aller devant le Parlement avec des
8 affiches. C'est ça que j'avais envisagé, c'est ce que je voyais.

9 **Me JOHN MATHER:** Donc, la Commission comprend que
10 vous avez participé dans une conférence de presse le 3 février
11 2022 avec monsieur Wilson. Savez-vous de quelle conférence je
12 parle?

13 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

14 **Me JOHN MATHER:** Et je vais poser quelques
15 questions à propos de cette conférence dans un instant, mais
16 avant je voudrais comprendre ce qui est arrivé avec monsieur
17 Wilson.

18 **Mme TAMARA LICH:** Ben, ils sont arrivés le
19 2 février, c'était très tard le soir, ils sont arrivés par
20 avion. Je crois que j'étais toujours à l'hôtel ARC à ce moment-
21 là. Ils sont venus, ils se sont présentés, il y avait cinq
22 avocats, je crois, et c'est là que je les ai rencontrés pour la
23 première fois.

24 **Me JOHN MATHER:** Et pourquoi le convoi cherchait-
25 il un avocat ou des avocats?

26 **Mme TAMARA LICH:** Je savais qu'il y avait un
27 médecin qui était à Ottawa avec nous qui était très préoccupé
28 par rapport à ce qu'il voyait de certaines organisations qui se

1 joignaient au convoi. Si je me souviens correctement qui a
2 organisé un appel avec le JCCF.

3 **Me JOHN MATHER:** Qui était ce médecin?

4 **Mme TAMARA LICH:** Le docteur Francis Christian.

5 **Me JOHN MATHER:** Et à l'époque, pensiez-vous que
6 c'était le JCCF qui avait organisé l'arrivée de monsieur Wilson
7 et des autres pour aider le convoi?

8 **Mme TAMARA LICH:** [Oui, oui.]

9 **Me JOHN MATHER:** Et d'après vous, qu'est-ce que
10 voulait le JCCF?

11 **Mme TAMARA LICH:** J'avais entendu parler d'eux
12 auparavant. Je ne m'imaginai jamais que je les rencontrerais
13 (sic), mais le Justice Centre for Constitutional Freedoms,
14 d'après moi, c'était un organisme sans but lucratif qui aidait
15 dans des litiges et qui aidait à financer les causes devant les
16 tribunaux.

17 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous rencontré monsieur
18 Wilson avant le 2?

19 **Mme TAMARA LICH:** [Non.]

20 **Me JOHN MATHER:** Alors, comment avez-vous
21 rencontré monsieur Wilson le 2 février, le 3 février, [...] que
22 vous avez eu une conférence de presse avec lui?

23 **Mme TAMARA LICH:** Oui, je le peux. Encore une
24 fois, il y avait beaucoup de pression qui s'exerçait sur nous à
25 ce moment-là. Monsieur Marazzo et moi-même, au cours de première
26 journée ou deux, [...] que monsieur Marazzo m'a vue courir dans
27 toutes sortes de directions et les gens qui m'attiraient dans
28 toutes sortes de directions, il m'a amenée dans une salle, il

1 s'est assis et de sa voix très calme il m'a dit : « Écoutez,
2 prends une journée de congé et ne fais rien, détends-toi,
3 repose-toi. » Alors, j'ai dit, c'est bon, peut-être que jeudi
4 j'essaierai de m'échapper, de prendre un somme, de me détendre
5 un peu. J'étais d'accord. Je me suis dit, bon, d'accord, je vais
6 essayer.

7 Et là, on a eu une rencontre, je crois que
8 c'était le mardi soir... bien, en tout cas, c'était probablement
9 le mardi qu'on a eu cette discussion. Le mardi soir, on avait
10 une réunion, la soirée avant leur arrivée, et un des messieurs
11 de Taking Back Our Freedoms m'a dit que je devais aller à
12 l'hôtel Marriott pour une conférence de presse le lendemain à
13 14 heures.

14 **Me JOHN MATHER:** [...]

15 **Mme TAMARA LICH:** Oui, ça, c'était la soirée du
16 1^{er}. J'ai dit : « Non, je ne peux pas. Je ne peux pas. J'ai
17 besoin de me reposer. » Et ils ont été très alarmés quand j'ai
18 refusé.

19 Je n'ai aucune expérience avec les médias et je
20 ne dis pas que c'est ce qu'ils voulaient... qu'est-ce qu'ils
21 faisaient, mais [...] à ce moment-là, j'avais l'impression qu'on
22 allait me jeter aux loups, qu'on allait m'amener au Marriott, me
23 donner 10 minutes de formation sur la façon de traiter des
24 médias puis me mettre devant les médias ensuite.

25 Mais moi, je suis une personne de Saskatchewan ce
26 n'est pas mon monde à moi. Bien sûr que j'aurais eu beaucoup
27 d'anxiété. C'est une grande responsabilité. J'étais vraiment
28 inquiète, j'avais peur d'être dans cette situation alors que

1 j'étais terriblement peu préparée.

2 **Me JOHN MATHER:** Et c'était le 1^{er}.

3 **Mme TAMARA LICH:** Ah, je n'ai pas répondu à votre
4 question.

5 **Me JOHN MATHER:** Non, non, je n'ai pas voulu vous
6 interrompre. Allez-y.

7 **Mme TAMARA LICH:** J'avais oublié. Je n'ai pas
8 encore répondu à votre question.

9 Alors, Monsieur Wilson et l'équipe sont arrivés
10 le mardi soir. On les a rencontrés. Il m'a expliqué les raisons
11 pour être là, mais aussi il était là parce qu'il était inquiet
12 pour ses enfants aussi. Et immédiatement, je l'ai trouvé très
13 sympathique, et son équipe aussi. Je leur ai parlé de la
14 conférence de presse, j'ai presque... j'ai plaidé auprès de lui
15 pour qu'il m'aide parce qu'il avait de l'expérience. C'est une
16 personne qui fait confiance aux gens. Et rapidement, je devenais
17 consciente que je devais faire attention à qui je faisais
18 confiance, si ça peut faire du sens.

19 Alors, j'ai immédiatement fait confiance à Keith
20 et à son équipe. Il était d'accord pour m'aider. Donc, c'était
21 vraiment fou, c'était une journée folle. Je ne me rappelle pas
22 s'il a créé une ébauche de la déclaration que j'ai faite, le
23 comité des communications avait participé aussi. En tout cas, il
24 était d'accord pour m'aider. Et puis c'est comme le chevalier
25 blanc qui venait à ma rescousse, à mon avis.

26 **Me JOHN MATHER:** Alors, vous avez dit dans cette
27 réponse... bon, je recule un peu.

28 Le 1^{er} février, d'après vos réponses, tu te

1 sentais déjà dépassée par tout ce qui arrivait.

2 **Mme TAMARA LICH:** Oui. Avant de quitter la
3 Saskatchewan, je me sentais déjà dépassée.

4 **Me JOHN MATHER:** Et là, on vous demandait de
5 participer à une conférence de presse pour laquelle vous vous
6 sentiez très peu préparée.

7 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

8 **Me JOHN MATHER:** Et vous avez dit dans votre
9 réponse que vous commenciez à vous dire qu'il fallait faire
10 attention aux gens en qui vous aviez confiance.

11 **Mme TAMARA LICH:** Oui, parce qu'avec l'arrivée de
12 ces groupes, je leur faisais confiance. Ceux qui voulaient aider
13 étaient les bienvenus. Et à ce moment-là... si je peux reculer un
14 peu.

15 Alors, en s'organisant avant même de partir,
16 évidemment, le comité des finances, j'ai reconnu tout de suite
17 qu'il fallait le créer. Notre page Facebook était inondée de
18 message et je ne pouvais plus suivre, et j'ai trouvé des
19 bénévoles pour créer un comité sur les réseaux sociaux ou les
20 médias. Et j'ai compris qu'il nous fallait une équipe médiatique
21 et on a donc créé un petit comité là-dessus. Et monsieur Dichter
22 a fait allusion à cela aujourd'hui comme ayant participé audit
23 comité.

24 Et j'oublie où j'allais. Pouvez-vous reformuler
25 votre question, s'il vous plait?

26 **Me JOHN MATHER:** Ma question, c'était que, bon,
27 vous avez dit qu'à partir du 1^{er} février, vous avez commencé à
28 vous dire qu'il fallait faire attention aux gens à qui vous

1 faites confiance. Qu'est-ce qui vous a amenée à ce point-là?

2 **Mme TAMARA LICH:** À ce point-là, j'ai senti que
3 tout le monde... pas tout le monde, j'ai trouvé que certaines
4 personnes ne me voyait pas, ils voyaient juste les 10 millions
5 de dollars au-dessus de ma tête et ils venaient... et ces
6 organisations venaient, et il y avait d'excellentes
7 organisations là-dedans, et évidemment on était très
8 reconnaissants pour leur aide, mais avec les jours qui se
9 suivaient, je me sentais de plus en plus gênée par leur arrivée
10 et par le fait qu'ils prenaient le contrôle d'une réunion
11 d'information.

12 Et j'ai quitté l'hôtel ARC parce que, subitement,
13 ils étaient à côté de moi, dans la chambre d'à côté au 7^e étage,
14 ce que j'ai trouvé bizarre. Et l'un des capitaines de routes m'a
15 dit... en fait, on prenait un café dans ma chambre un matin, les
16 capitaines de routes [et moi-même], et ils m'ont dit que
17 lorsqu'ils quittaient, les gens ouvraient leurs portes et
18 refermaient leurs portes pour voir qui qui était dans notre
19 chambre.

20 **Me JOHN MATHER:** [...]

21 **Mme TAMARA LICH:** Je ne sais pas à qui appartenait
22 la chambre, mais monsieur Beyer et monsieur Peloso et leur
23 équipe étaient dans cette salle, dans cette chambre.

24 **Me JOHN MATHER:** Et ils étaient... est-ce qu'ils
25 faisaient partie du groupe « Reprendre le contrôle de nos
26 libertés »?

27 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

28 **Me JOHN MATHER:** Est-ce qu'il y a d'autres groupes

1 qui vous ont gênée ou causé des inquiétudes?

2 **Mme TAMARA LICH:** Pas à ma connaissance.

3 **Me JOHN MATHER:** Alors, qu'est-ce qui était
4 différent chez monsieur Wilson et les gens qui l'entouraient?

5 **Mme TAMARA LICH:** Vous voulez dire pourquoi je
6 leur ai fait confiance?

7 **Me JOHN MATHER:** Oui, une autre façon de dire la
8 même chose.

9 **Mme TAMARA LICH:** Je les ai trouvés authentiques.
10 Comme je l'ai dit, lorsque monsieur Wilson m'a expliqué les
11 raisons pour lesquelles... il était avocat, évidemment, il a été
12 envoyé pour nous aider, mais il avait également des craintes et
13 il craignait pour l'avenir de ses enfants également. Et
14 j'imagine qu'il a fallu que je lui fasse confiance et il ne m'a
15 pas donné de raison de ne pas lui faire confiance.

16 **Me JOHN MATHER:** Et puis le lendemain, vous étiez
17 à la conférence de presse avec monsieur Wilson?

18 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

19 **Me JOHN MATHER:** Et à la conférence de presse,
20 monsieur Wilson a parlé de vous comme étant l'étincelle qui a en
21 fait allumé le feu. Vous vous rappelez cela?

22 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

23 **Me JOHN MATHER:** Êtes-vous d'accord avec cette
24 description de vous faite par monsieur Wilson?

25 **Mme TAMARA LICH:** Comme je l'ai dit, je ne me suis
26 jamais vue de cette façon et je ne me vois pas comme ça même
27 aujourd'hui. Mais j'ai jugé que je faisais partie d'une équipe
28 étonnante.

1 **Me JOHN MATHER:** J'apprécie tout ce que vous avez
2 dit de monsieur Wilson et vous avez dit que ça vous a préoccupée
3 que monsieur Wilson ouvre la conférence de presse en vous
4 mettant sur la sellette ainsi?

5 **Mme TAMARA LICH:** Je n'y avais pas trop pensé,
6 honnêtement.

7 **Me JOHN MATHER:** Maintenant, je voudrais vous
8 poser des questions sur votre vie quotidienne à Ottawa lorsque
9 vous participiez au convoi. On a entendu la preuve et je vous ai
10 déjà entendu dire que, bon, c'était une période très occupée, il
11 se passait beaucoup de choses. Pouvez-vous donner à la
12 Commission une idée de ce que vous faisiez quotidiennement?

13 **Mme TAMARA LICH:** À mon arrivée, moi, je
14 participais à toutes sortes de réunions – et c'est flou
15 maintenant – et on blaguait à ce moment-là en disant qu'une
16 journée, c'était comme une semaine. On sentait comme si c'était
17 une semaine.

18 On avait des séances d'information le matin pour
19 planifier la journée. Et comme je l'ai dit, lorsqu'on a vu cette
20 situation décoller, notre première préoccupation, c'était la
21 sécurité des conducteurs du public et de tout le monde. On a
22 organisé beaucoup de séances d'information en parlant de la
23 nécessité de garder les voies d'urgence ouvertes. Et à notre
24 arrivée là, on a eu des problèmes avec Antifa, qui en fait était
25 en train d'asperger les voitures de graffitis et qui étaient en
26 train de dégonfler des pneus, alors on a organisé des capitaines
27 de blocs qui pouvaient surveiller la situation le soir pour
28 assurer notre sécurité par rapport aux anti-manifestants, aux

1 contre-manifestants.

2 **Me JOHN MATHER:** Vous avez assisté à beaucoup de
3 réunions. Et quoi d'autre?

4 **Mme TAMARA LICH:** Beaucoup de réunions le matin.
5 J'étais à l'hôtel Swiss et beaucoup de réunions au début,
6 honnêtement. J'ai essayé de sortir pour parler avec les gens. Le
7 premier dimanche, on est allés au culte et j'ai parlé avec les
8 mères des clans et monsieur Dichter.

9 **Me JOHN MATHER:** La Commission a entendu la preuve
10 où monsieur Marazzo se décrivait comme le responsable de la
11 logistique et monsieur Barber apparemment a passé beaucoup de
12 temps à interagir avec les camionneurs et à leur parler. Et
13 monsieur Dichter aujourd'hui a dit qu'il était responsable des
14 relations publiques et du message, et on prévoit que monsieur
15 Bulford va témoigner demain et dire qu'il était responsable de
16 la sécurité, entre autres fonctions.

17 Alors, aviez-vous des fonctions spécifiques?

18 **Mme TAMARA LICH:** La mère poule? <Rires> Non. À
19 mon arrivée là, il y avait beaucoup de réunions concernant les
20 finances et, comme je l'ai dit, on a fini par organiser ce
21 système de données [GiveSendGo], envoyer et passer à l'action.

22 Et je suis sortie pour adresser la parole à la
23 foule et je suis allée rencontrer des gens, et je suis allée à
24 Embrun et je suis allée voir les camionneurs sur la promenade et
25 j'ai passé du temps à... un bain de foule et à parler aux gens.

26 **Me JOHN MATHER:** Donc, dès que vos fonds étaient
27 gelés, bon, la gestion des finances était maintenant sans objet?

28 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

1 **Me JOHN MATHER:** Je vais vous poser des questions
2 sur des gens dont on a déjà parlé et des gens dont on a entendu
3 la preuve. J'ai parlé de monsieur Eros qui, d'après ce qu'on
4 comprend, était le comptable de la société sans but lucratif?

5 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

6 **Me JOHN MATHER:** Comment décrivez-vous votre
7 relation avec lui lorsque tu étais à Ottawa?

8 **Mme TAMARA LICH:** Il a été vraiment un sauveur. Je
9 serai éternellement reconnaissante envers ce monsieur parce
10 qu'il a tout laissé tomber pour venir à Ottawa pour nous aider
11 avec la comptabilité et le financement participatif et avec
12 l'équipe juridique. J'ai trouvé qu'il était merveilleux. J'ai
13 des compétences de base en comptabilité, donc sa venue m'a
14 beaucoup soulagée parce qu'il comprenait de quoi il parlait, il
15 connaissait la terminologie de la comptabilité.

16 **Me JOHN MATHER:** Et l'autre nom dont la Commission
17 a entendu parler, c'était Joseph Bourgault.

18 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

19 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous connaissiez... est-
20 ce que vous les connaissiez avant l'arrivée du convoi?

21 **Mme TAMARA LICH:** Non.

22 **Me JOHN MATHER:** Quand l'avez-vous rencontré pour
23 la première fois?

24 **Mme TAMARA LICH:** Je pense qu'on s'était arrêtés,
25 je dirais... bon, on s'est arrêtés en chemin, peut-être à Sault-
26 Sainte-Marie, je ne me rappelle plus, mais, en tout cas, on a eu
27 ce petit arrêt et je pense que c'est monsieur Barber qui m'a
28 présentée à monsieur Bourgault.

1 **Me JOHN MATHER:** Et lorsque la présentation a été
2 faite, est-ce que vous avez présumé que les deux se
3 connaissaient?

4 **Mme TAMARA LICH:** Je ne sais pas s'ils se
5 connaissaient, je ne puis dire.

6 **Me JOHN MATHER:** D'accord. Qu'avez-vous appris sur
7 monsieur Bourgault après l'avoir rencontré?

8 **Mme TAMARA LICH:** C'était une très bonne personne.
9 Il était là également pour exercer son droit démocratique et
10 exprimer ses préoccupations quant à ce qu'il croyait que le pays
11 vivait. C'était juste un bon chrétien patriotique.

12 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous avez appris des
13 choses sur ses antécédents?

14 **Mme TAMARA LICH:** Je savais qu'il était
15 propriétaire d'entreprise en Saskatchewan, une entreprise qui
16 réussit dans la vente d'équipement agricole.

17 **Me JOHN MATHER:** Et quel a été l'apport de
18 monsieur Bourgault à ce Convoi de la liberté?

19 **Mme TAMARA LICH:** Je pense qu'il a payé beaucoup
20 de chambres d'hôtel et je pense qu'il a en fait payé pour la
21 location de l'une des salles de conférence ou de deux salles de
22 conférence.

23 Évidemment, avec l'arrivée des avocats, mon mari
24 était sur le même vol et ça me préoccupait parce que lorsque
25 j'ai lancé le financement participatif, mon compte d'épargne
26 avait un déficit de 1,13 \$ et je me suis assurée d'éponger ce
27 déficit parce que je ne voulais pas qu'on me pose des questions
28 là-dessus.

1 Monsieur Bourgault a pris mon mari à part et lui
2 a offert de payer sa partie de ce qu'il avait dépensé pour le
3 vol.

4 **Me JOHN MATHER:** Et est-ce qu'il a fini par le
5 faire?

6 **Mme TAMARA LICH:** Non, [...].

7 **Me JOHN MATHER:** Alors, monsieur Eros a dit qu'à
8 un moment donné Ryan Olson vous a demandé 100 000 \$ pour
9 rembourser monsieur Bourgault pour les chambres d'hôtel pour
10 lesquelles il avait payé. Est-ce que vous vous rappelez cela?

11 **Mme TAMARA LICH:** Non.

12 **Me JOHN MATHER:** La prochaine personne, c'est
13 monsieur Bauder qui a témoigné avant vous.

14 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

15 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous connaissiez
16 monsieur Bauder avant le Convoi de la liberté 2022?

17 **Mme TAMARA LICH:** Je le connaissais. Je pense
18 qu'il a diffusé en direct pendant le convoi United We Roll. En
19 tout cas, il participait à un certain niveau. J'avais entendu
20 parler de lui, je ne le connaissais pas personnellement.

21 **Me JOHN MATHER:** Qu'est-ce que vous connaissiez
22 sur lui?

23 **Mme TAMARA LICH:** Rien, à part le fait qu'il
24 participait au convoi. Je pense qu'il avait une sorte de
25 baladodiffusion ou une émission diffusée en direct.

26 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous l'auriez
27 regardée?

28 **Mme TAMARA LICH:** Peut-être, brièvement, en

1 passant sur Facebook.

2 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous aviez... est-ce que
3 vous vous rappelez ce qu'il présentait lorsqu'il était...
4 lorsqu'il diffusait en direct?

5 **Mme TAMARA LICH:** Pas vraiment.

6 **Me JOHN MATHER:** Quand avez-vous appris que
7 monsieur Bauder participait au convoi?

8 **Mme TAMARA LICH:** Eh bien, comme je l'ai dit,
9 lorsque je parlais avec Chris, je ne sais plus si c'était le 13
10 ou le 14. J'ai parlé à monsieur Barber le 13 et je pense qu'ils
11 ont eu une réunion ce soir-là sur Zoom, donc c'était le 13 ou le
12 14.

13 **Me JOHN MATHER:** À un moment, avez-vous en fait
14 pris connaissance de l'existence d'un protocole d'entente?

15 **Mme TAMARA LICH:** Oui, je pense que c'était
16 plusieurs jours après. Je me rappelle en avoir entendu parler.
17 Je ne l'ai jamais lu. Je n'ai pas prêté attention à cela.

18 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que tu te rappelles ce
19 qu'on t'avait dit à propos dudit protocole d'entente?

20 **Mme TAMARA LICH:** Non, juste le fait que ça
21 existait.

22 **Me JOHN MATHER:** Est-ce qu'on vous avait parlé de
23 son contenu?

24 **Mme TAMARA LICH:** Non.

25 **Me JOHN MATHER:** Monsieur Wilson a témoigné et,
26 dans son résumé de témoignage, il a dit que les membres de la
27 Commission sont venus lui demander s'il y avait un mémorandum,
28 un protocole d'entente, ou bien si c'était légitime. Est-ce que

1 vous avez participé à cette conversation?

2 **Mme TAMARA LICH:** Peut-être, mais je ne me
3 rappelle plus.

4 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous avez interagi
5 avec monsieur Bauder pendant que vous étiez à Ottawa?

6 **Mme TAMARA LICH:** Je ne l'ai pas beaucoup vu dès
7 qu'on est arrivés à Ottawa, donc je pense que je l'ai croisé
8 peut-être à deux reprises. Si on s'est parlé, je pense que
9 c'était juste placoter et des salutations.

10 **Me JOHN MATHER:** Et on a entendu des témoignages
11 aujourd'hui de Benjamin Dichter qui a dit dans son témoignage
12 que, vous deux, vous vous étiez rencontrés en 2017 ou 2018.

13 **Mme TAMARA LICH:** Je pensais que c'était 2019,
14 mais ça aurait pu être une autre année, c'est possible.

15 **Me JOHN MATHER:** Et il a témoigné que quand vous
16 vous êtes rencontrés, après vous être rencontrés, vous êtes
17 restés en contacts réguliers.

18 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

19 **Me JOHN MATHER:** Comment décririez-vous la
20 relation entre vous et monsieur Dichter avant le convoi?

21 **Mme TAMARA LICH:** Je le considérais comme un ami.

22 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous le considérez
23 toujours comme un ami?

24 **Mme TAMARA LICH:** Je n'ai plus le droit de lui
25 parler.

26 **Me JOHN MATHER:** Monsieur Dichter a témoigné que
27 vous lui avez demandé de jouer un rôle au niveau des relations
28 publiques et de la messagerie.

1 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

2 **Me JOHN MATHER:** À part cela, avez-vous donné à
3 monsieur Dichter la permission d'afficher des messages sur votre
4 compte Twitter?

5 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

6 **Me JOHN MATHER:** Pourquoi lui avez-vous demandé de
7 vous aider avec votre compte Twitter?

8 **Mme TAMARA LICH:** Parce que je devenais très
9 occupée, je recevais des messages concernant le convoi, et
10 j'avais les mains pleines en essayant de focaliser sur la page
11 Facebook et en essayant d'aider le comité des messages aux
12 médias et en préparant notre départ pour Ottawa. Et j'ai trouvé
13 qu'il était excellent sur Twitter et j'ai jugé qu'il pouvait
14 m'aider à ce niveau-là juste pour passer le message sur le
15 progrès du convoi.

16 **Me JOHN MATHER:** Le prochain nom, c'est celui de
17 monsieur King. Si j'ai bien compris, tu as pris connaiss... tu as
18 connu monsieur King pendant le United We Roll parce que vous
19 voyiez ses messages?

20 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

21 **Me JOHN MATHER:** Et je m'excuse si je vous ai déjà
22 posé cette question, mais l'aviez-vous rencontré avant le
23 convoi?

24 **Mme TAMARA LICH:** Non.

25 **Me JOHN MATHER:** Quand l'avez-vous rencontré pour
26 la première fois?

27 **Mme TAMARA LICH:** J'y pensais hier soir. J'ai dû
28 le rencontrer pendant qu'on se dirigeait vers Ottawa, mais la

1 première fois que je l'ai rencontré, je me rappelle maintenant,
2 c'était à Winnipeg lorsqu'on discutait des craintes de Benjamin
3 concernant la vidéo qu'il avait vue ce matin-là et les balles
4 qui volaient. Je suis sûre que je l'ai rencontré avant cela,
5 mais je ne me rappelle plus. Mais je me rappelle de cette
6 conversation au bord de la route.

7 **Me JOHN MATHER:** D'accord. On va aborder cela sous
8 peu.

9 Quel était le rôle de monsieur King dans le
10 convoi avant cette conversation?

11 **Mme TAMARA LICH:** Je pense qu'il aidait au niveau
12 de la logistique vu son expérience précédente au sein de United
13 We Roll. Il avait de bonnes idées. Il prenait par exemple du
14 carburant et essayait d'aider à trouver du carburant, entre
15 autres activités.

16 **Me JOHN MATHER:** Alors, allons au document
17 COM00000902.

18 Entretemps, Madame Lich, ça, c'est un article de
19 nouvelles qui porte sur des textos entre vous et monsieur Barber
20 et ç'a été mentionné ce matin. Et avant d'arriver à ma question,
21 on vous a... l'avocat vous a avisée que vous n'avez plus droit à
22 vos textos?

23 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

24 **Me JOHN MATHER:** Qu'est-ce qui s'est passé?

25 **Mme TAMARA LICH:** Eh bien, j'étais en détention
26 pendant 19 jours et mon téléphone a été inondé de messages, et
27 après coup, j'ai appris qu'il y avait en fait une fonction sur
28 votre téléphone iPhone qui permettait d'effacer les messages

1 automatiquement après 30 jours, et ç'a été enclenché.

2 **Me JOHN MATHER:** Allons à la page 3 de cet
3 article.

4 Vous voyez là où ça dit « Le 22 janvier »?

5 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

6 **Me JOHN MATHER:** On dit que :

7 « Le 22 janvier, Lich a dit à Barber
8 qu'il leur fallait avoir une discussion
9 très franche avec King en soulevant des
10 allégations du passé le visant. »

11 Est-ce que vous vous rappelez ces préoccupations?

12 **Mme TAMARA LICH:** Eh bien, jusqu'alors, évidemment
13 j'avais suivi Pat à travers le convoi United We Roll, je le
14 connaissais de réputation également. Monsieur King, beaucoup de
15 gens l'aiment et beaucoup de gens ne l'aiment pas. Il est très
16 controversé. Je recevais des messages et des coups de fil de
17 beaucoup de gens qui craignaient parce qu'il était impliqué dans
18 ce convoi. Cette discussion franche, je crois, c'était dû au
19 fait que quelqu'un m'avait contactée et avait dit que monsieur
20 King avait menti qu'il avait été ancien combattant... qu'il était
21 ancien combattant. Ça, c'est une allégation très sérieuse. J'ai
22 jugé qu'il fallait en discuter avec lui et qu'il fallait une
23 discussion franche avec lui pour tirer tout cela au clair.

24 **Me JOHN MATHER:** Et qu'est-ce qui vous préoccupait
25 à ce moment-là?

26 **Mme TAMARA LICH:** En fait, il y avait des gens qui
27 ne participaient pas au convoi parce qu'on avait peur de lui à
28 cause de sa réputation. Je sais qu'il a dit beaucoup de choses

1 inflammatoires ou beaucoup de choses qui me préoccupaient et je
2 craignais que cela puisse nuire à ce qu'on essayait de réaliser
3 et que ça détourne l'attention de ce qu'on voulait faire.

4 **Me JOHN MATHER:** Alors, à ce moment-là, le
5 22 janvier, vous connaissiez déjà la réputation de monsieur King
6 pour les propos controversés, des déclarations qu'on pourrait
7 trouver racistes?

8 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

9 **Me JOHN MATHER:** D'accord. Avez-vous déjà été
10 offensée par des choses dites par monsieur King?

11 **Mme TAMARA LICH:** Je ne suis pas facile... je ne me
12 fâche pas facilement ou je ne m'offusque pas facilement.

13 **Me JOHN MATHER:** Mais vous reconnaissez que
14 certaines personnes pourraient s'offusquer des propos de
15 monsieur King et ça pourrait influen... nuire au convoi?

16 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

17 **Me JOHN MATHER:** Je pense que je vous ai entendu
18 dire – et corrigez-moi si j'ai tort – que vous receviez des
19 messages des gens qui se disaient un peu hésitants à l'idée de
20 participer au convoi à cause de la présence de monsieur King?

21 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

22 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous une idée du nombre de
23 messages à ce propos?

24 **Mme TAMARA LICH:** J'ai eu une conversation avec
25 mon député concernant sa participation. Je me rappelle cela, ça
26 le préoccupait. Cindy Parker était également préoccupée par sa
27 participation, elle l'a dit tout de suite. J'ignore combien de
28 messages portaient là-dessus, mais il y avait des gens également

1 qui participaient parce que Pat y était. Comme je l'ai dit, il
2 avait ses partisans.

3 **Me JOHN MATHER:** Et si on continue de lire, on dit
4 que malgré ces préoccupations, vous avez dit que le mouvement
5 avait besoin de lui. Et puis on vous cite ici où vous dites
6 qu'on... vous dites :

7 « On a besoin de lui. Je m'en fous de
8 son passé, on doit contrôler ses
9 propos, il doit arrêter de menacer de
10 lancer des boules de neige sur le
11 Parlement. »

12 Lorsque vous disiez que vous aviez besoin de lui,
13 c'était parce qu'il avait beaucoup de fidèles?

14 **Mme TAMARA LICH:** C'était le résultat d'une
15 conversation qu'on avait eue avec les capitaines de routes parce
16 qu'il était là depuis le début. Et je pense qu'il s'occupait de
17 l'hébergement à Sault-Sainte-Marie parce qu'il est de là. Ce
18 n'était pas nécessairement mon opinion que j'ai exprimée, je
19 mentionnais en fait... ou je résumais les conversations qu'on
20 avait où certaines personnes se disaient préoccupées et disaient
21 que s'il quittait, ses partisans quitteraient également.

22 Bon, lorsque j'ai dit que je m'en foutais de son
23 passé, eh bien, il a fallu que je me dise que toute personne qui
24 participait au convoi était motivée par des sentiments nobles et
25 comme je l'ai dit, lorsque j'ai parlé avec monsieur Barber et
26 que j'ai appris leur participation, je connaissais sa réputation
27 et je me suis dit que ce n'était pas bien de commencer à
28 critiquer les autres au début. Encore une fois, je me suis dit

1 qu'il fallait que je me dise que les gens qui adhéraient à ce
2 mouvement, c'était pour des bonne raisons, malgré leur passé.

3 **Me JOHN MATHER:** Et à ce moment-là est-ce que vous
4 étiez d'avis que monsieur King participait pour les bonnes
5 raisons?

6 **Mme TAMARA LICH:** Je trouve que c'est un Canadien
7 passionné.

8 **Me JOHN MATHER:** Donc, c'est oui?

9 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

10 **Me JOHN MATHER:** Alors, on dit ici que « il faut
11 qu'on contrôle ses dires ». À ce moment-là, est-ce que vous avez
12 essayé de contrôler ses dires?

13 **Mme TAMARA LICH:** Ben, c'est toute une bête et il
14 parle... il dit ce qu'il veut dire. Et là, je craignais...
15 franchement, il était un peu une tête brulée, à mon avis, et je
16 craignais qu'il ne dise des choses ou qu'il provoque la
17 controverse à travers ses propos. Et c'est pour cela que j'ai
18 dit on ne peut même pas se permettre de menacer de lancer des
19 boules de neige ou des balles de neige au Parlement parce qu'on
20 n'est pas là pour ça.

21 **Me JOHN MATHER:** Alors, nous, on comprend dans le
22 même texte qu'à un moment donné vous avez discuté avec monsieur
23 King et que vous lui avez demandé de ne pas venir à Ottawa.

24 **Mme TAMARA LICH:** C'est vrai.

25 **Me JOHN MATHER:** Et ça, c'était vers le
26 28 janvier?

27 **Mme TAMARA LICH:** C'était à Sudbury.

28 **Me JOHN MATHER:** Décrivez, donc, cette

1 conversation pour la Commission.

2 **Mme TAMARA LICH:** On est arrivés à Sudbury, je
3 pense accidentellement parce qu'on a fait... on s'est trompés de
4 sortie d'autoroute. Et puis on a marqué une pause et je me
5 rappelle que monsieur King est venu au camion et m'a dit : « Je
6 ne peux pas aller à Ottawa, je reçois des menaces de mort. » Et
7 j'ai dit : « Ben, justement, Pat, ne venez pas à Ottawa. » Et il
8 a fait un commentaire du genre « moi, j'ai organisé tout ça ».
9 J'ai dit : « Mais non, nous avons tous participé à
10 l'organisation du convoi. » Je paraphrase. J'ai dit que c'était
11 un effort d'équipe et qu'on a tous joué notre rôle là-dedans, et
12 puis il a dit qu'il a tout organisé et je lui ai dit : « Non,
13 c'est pas vrai. Ce mouvement, ça ne tourne pas autour de toi.
14 C'est pas mon mouvement. Il faut un peu vérifier... il faut
15 essayer de contrôler ton égo, et si tu te souciais de ce
16 mouvement, tu n'irais pas à Ottawa. »

17 **Me JOHN MATHER:** Et dans son témoignage hier,
18 monsieur King a refusé ce qu'on venait de dire. Il a dit que
19 vous ne lui avez pas dit de contrôler son égo. Quelle est ta
20 réaction à ce propos?

21 **Mme TAMARA LICH:** Peut-être qu'il a oublié.

22 **Me JOHN MATHER:** Donc, en fin de compte, comme on
23 le sait, monsieur King n'a pas suivi ton conseil et il est venu
24 à Ottawa. C'est ça?

25 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

26 **Me JOHN MATHER:** Et qu'avez-vous senti en
27 apprenant qu'il viendrait à Ottawa après tout?

28 **Mme TAMARA LICH:** J'avais d'autres chats à

1 fouetter, donc dès qu'on est arrivés à Ottawa, je pense que je
2 l'ai vu quatre, cinq fois peut-être. Je pense qu'après une
3 semaine à Ottawa. Il s'est passé beaucoup de choses en trois
4 semaines. Et la première fois que je l'ai croisé, c'était sur la
5 promenade de l'Outaouais lorsqu'on s'en allait, donc j'ai pas eu
6 beaucoup d'interaction avec lui à Ottawa.

7 **Me JOHN MATHER:** À ta connaissance, avant le
8 14 février, on va y arriver plus tard, mais avant le 14 février,
9 est-ce que Pat King a dit ou fait des choses qui vous ont
10 préoccupée?

11 **Mme TAMARA LICH:** J'ai entendu beaucoup de
12 rumeurs, mais j'avais déjà entendu beaucoup de rumeurs de toute
13 façon. Donc, encore une fois, j'avais d'autres chats à fouetter
14 et j'ai laissé les camionneurs et les capitaines de routes gérer
15 cet aspect de la situation.

16 **Me JOHN MATHER:** Alors, est-ce qu'on peut sortir
17 le document HRF0000[1346]? Page 51, je pense.

18 Encore une fois, juste pour vous donner le
19 contexte en attendant, je m'attends à ce que le document qu'on
20 va voir porte sur le code de conduite des camionneurs.

21 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Eh bien, je vais marquer une
23 courte pause de 5 minutes à ce moment-ci, juste pour s'étirer
24 les jambes, et puis on revient dans 5 minutes.

25 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is in recess for*
26 *5 minutes.* La Commission est levée pour 5 minutes.

27 --- L'audience est suspendue à 18:27

28 --- L'audience est reprise à 18:40

1 LA GREFFIÈRE: *Order. À l'ordre.*

2 *The Commission is reconvened. La Commission*
3 *reprend.*

4 AUCUNE INTERPRÉTATION [18.41.13 à 18.42.32]

5 COMMISSAIRE ROULEAU: [...]

6 Me JOHN MATHER: [...]

7 --- Mme TAMARA LICH (reprise):

8 --- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me JOHN MATHER (suite):

9 Me JOHN MATHER: [...]

10 Mme TAMARA LICH: [...]

11 Me JOHN MATHER: [...]

12 Mme TAMARA LICH: [...]

13 Me JOHN MATHER: [...]

14 Mme TAMARA LICH: [...]

15 Me JOHN MATHER: [...]

16 Mme TAMARA LICH: [...]

17 Me JOHN MATHER: [...]

18 Mme TAMARA LICH: [...] par courriel ou copies
19 imprimées, c'était sur [un site web].

20 Me JOHN MATHER: Est-ce qu'on a fait quelque chose
21 pour proactivement les distribuer aux gens qui étaient sur le
22 terrain à Ottawa?

23 Mme TAMARA LICH: On a imprimé beaucoup
24 d'exemplaires. On avait un grand espoir lorsqu'on a débuté,
25 alors donc on a imprimé pour que les capitaines de routes
26 puissent les amener aux camionneurs pour qu'ils puissent les
27 signer. On pensait que ce serait une façon simple de procéder,
28 mais à cause du niveau de participation que nous avons eu,

1 c'était très difficile.

2 Mais en fait, j'ai reçu beaucoup de ces codes de
3 conduite par courriel, donc ils se sont rendus à leur
4 destination.

5 **Me JOHN MATHER:** Je ne vous demande pas de chiffre
6 précis, mais avez-vous une idée?

7 **Mme TAMARA LICH:** Je ne suis pas certaine.
8 Beaucoup.

9 **Me JOHN MATHER:** On voit ici au point 3 :
10 « Faites preuve de respect. Chaque
11 personne a ses propres raisons de
12 participer à ce convoi et nous devons
13 respecter leurs raisons. »

14 Qu'est-ce que vous tentiez de saisir ici?

15 **Mme TAMARA LICH:** Bien, je crois qu'il faut faire
16 preuve de respect. Bon, moi, j'allais peut-être à Ottawa à cause
17 des vagues de vaccination et des ports de masques obligatoires,
18 mes raisons pour pouvoir lever ces obligations ne sont peut-être
19 pas les mêmes que pour d'autres personnes.

20 **Me JOHN MATHER:** À votre connaissance, y avait-il
21 des gens là qui voulaient faire autre chose que de mettre fin
22 aux obligations vaccinales?

23 **Mme TAMARA LICH:** Non.

24 **Me JOHN MATHER:** De toutes les personnes à qui
25 vous avez parlé, est-ce que quelqu'un avait suggéré qu'ils
26 avaient d'autres objectifs que de mettre fin aux obligations du
27 port du masque et des vaccinations?

28 **Mme TAMARA LICH:** Non, seulement le protocole

1 d'entente. Comme vous l'avez entendu aujourd'hui, je ne l'ai
2 même pas encore lu, mais à part ça, non.

3 **Me JOHN MATHER:** Et qu'est-ce que vous entendiez
4 par rapport au protocole d'entente?

5 **Mme TAMARA LICH:** Qu'est-ce que j'ai entendu...
6 bien, j'ai entendu que c'était un document qui devait être
7 présenté à la gouverneure générale. Je ne me rappelle pas de
8 tous les détails, c'est simplement un commentaire que j'ai
9 entendu en passant.

10 **Me JOHN MATHER:** Le point 4 :

11 « Ne pas faire la promotion de médias
12 nocifs. »

13 Qu'est-ce que vous entendez par « médias
14 nocifs »?

15 **Mme TAMARA LICH:** Bien, aucune rhétorique
16 haineuse. On ne voulait pas avoir de rhétorique clivante. Cela
17 revient au point 3, « Faites preuve de respect ». Chaque jour,
18 je sais que nous allions à Ottawa pour protester de manière
19 pacifique et pour exercer notre droit démocratique de nous
20 rassembler. Nous n'allions pas là pour créer des problèmes. J'ai
21 dit : « Si vous voyez quelqu'un qui arrive de façon menaçante ou
22 de manière agressive, prenez leur numéro d'immatriculation,
23 contactez la police ou contactez-nous puis on va les rapporter à
24 la police. » On ne voulait pas voir ce genre de comportement.
25 Ceci n'a jamais été l'objectif.

26 **Me JOHN MATHER:** Croyiez-vous qu'il pourrait peut-
27 être avoir eu des gens dans le convoi qui pourraient promouvoir
28 du contenu haineux?

1 **Mme TAMARA LICH:** C'était une inquiétude.
2 Lorsqu'on était en route, à un moment donné, je crois que
3 c'était à Thunder Bay ou en route vers Thunder Bay, je ne me
4 rappelle pas qui, mais quelqu'un m'avait contactée et pensait
5 qu'il y aurait des infiltrateurs, Antifa aurait infiltré le
6 convoi à partir de Winnipeg et qui aurait peut-être pu causer
7 des problèmes pour nous. Il y avait toujours ce type
8 d'informations qu'on recevait.

9 **Me JOHN MATHER:** À part des actions potentielles
10 d'Antifa, étiez-vous inquiétée par le fait que d'autres
11 personnes pourraient promouvoir du contenu haineux ou..

12 **Mme TAMARA LICH:** Non, pas vraiment. Tous les gens
13 à qui j'ai parlé, que j'ai vus, étaient tous là pour les mêmes
14 raisons.

15 **Me JOHN MATHER:** Aviez-vous considéré que les
16 organismes devraient intervenir parce qu'il y avait des
17 rapports de menaces, de harcèlement, de violence ou de
18 comportement haineux?

19 **Mme TAMARA LICH:** Donc, il y a eu une conversation
20 avec Benjamin qui m'a appelée ce matin lorsque.. c'était la
21 deuxième journée, et puis un gazouillis était venu de la part de
22 monsieur King qui parlait de balles. Bon, évidemment, ça nous
23 préoccupait. On s'est arrêtés puis on lui a parlé sur le bord de
24 la route. Il nous a dit que cela avait été sérieusement rédigé
25 (sic) par les médias. Bien, en tout cas, ça nous préoccupait.

26 **Me JOHN MATHER:** Vous rappelez-vous ce commentaire
27 à propos des balles? Il y a deux commentaires de monsieur King
28 où il mentionnait les balles. Une, ce serait que « Trudeau, tu

1 vas attraper une balle », et puis l'autre, ce serait « Tout va
2 se terminer par des tirs de balles »?

3 **Mme TAMARA LICH:** Non, je n'ai pas entendu de
4 commentaires à propos du premier ministre.

5 **Me JOHN MATHER:** Madame Lich, vous avez suivi
6 beaucoup de ces procédures, vous avez entendu beaucoup de
7 témoignages, vous avez entendu des gens qui se plaignaient à
8 propos des klaxons, qui disaient qu'il y avait de
9 l'intimidation, du harcèlement, un climat d'insécurité. Nous
10 avons entendu des témoignages de citoyens d'Ottawa qui disaient
11 qu'ils ne se sentaient pas en sécurité dans leur propre ville.
12 Avez-vous une réponse à offrir?

13 **Mme TAMARA LICH:** J'ai rencontré des centaines et
14 des centaines de résidents et résidentes d'Ottawa lorsque
15 j'étais ici qui me remerciaient, qui nous remerciaient, qui
16 disaient qu'on leur avait donné espoir. Les résidents d'Ottawa,
17 et même des employés du gouvernement fédéral qui amenaient des
18 dons de nourriture aux camionneurs, de [...], du carburant, des
19 couvertures... Tout le monde disait la même chose, tout le monde
20 me disait la même chose. Le mot que j'entendais le plus souvent
21 en venant ici et lorsque j'étais ici, c'était « espoir ».

22 **Me JOHN MATHER:** Plusieurs des protestataires qui
23 ont témoigné aujourd'hui ont communiqué un message semblable.
24 Ils ont parlé d'atmosphère aimante, positive qu'ils ont vécue
25 lors de la protestation. Niez-vous qu'il y ait eu des cas de
26 harcèlement ou d'intimidation ou de menaces? Niez-vous que ça se
27 soit passé?

28 **Mme TAMARA LICH:** Je n'en ai jamais vu. Je n'ai

1 jamais vu rien de tel. Je n'ai jamais vu ce genre de
2 comportement. Bon, il y avait toujours des rumeurs, mais moi
3 personnellement je n'ai jamais rien vu de tel.

4 J'ai également entendu que les Russes
5 intervenaient. On avait également entendu qu'on voulait brûler
6 un édifice. Il y avait beaucoup de désinformation.

7 Ma famille d'Edmonton m'a envoyé un texto me
8 demandant si j'allais bien, ils s'inquiétaient beaucoup pour ma
9 sécurité physique. « Vous vous inquiétez pour ma sécurité? Mais
10 non. Ça, c'est le plus gros festival d'amour auquel je n'ai
11 jamais participé. »

12 **Me JOHN MATHER:** Lorsque vous entendez les
13 citoyens d'Ottawa, pas tous, j'apprécie cela, mais lorsque vous
14 entendez certains d'entre eux et elles dire « je me sentais
15 harcelé, intimidé, pas en sécurité », les croyez-vous?

16 **Mme TAMARA LICH:** Je crois que c'est comme ça
17 qu'ils se sentaient. En fait, je n'ai jamais rien vu de tel. Je
18 l'ai déjà dit, la dernière chose que nous avons... que nous
19 voulions en venant ici, c'était de rendre les citoyens d'Ottawa
20 se sentir de cette façon. Vous savez, comme on y a fait allusion
21 dans notre lettre au maire, on n'avait aucune intention de nous
22 livrer à ce genre d'activités, on ne voulait pas créer ce genre
23 de perturbations. On a travaillé très fort. Les capitaines de
24 routes ont travaillé très fort pour garder les voies d'urgence
25 ouvertes, et puis l'injonction est arrivée. Donc, c'est très
26 difficile de s'assurer qu'on y adhérerait, que les gens y
27 adhèreraient.

28 Mais, non, on ne voulait pas que quelqu'un se

1 sente comme vous le décrivez.

2 **Me JOHN MATHER:** Une fois que l'injonction a été
3 décrétée, donc c'était une... est-ce que vous avez une opinion par
4 rapport au klaxonnage?

5 **Mme TAMARA LICH:** Ben, j'avais une perspective [...]
6 le klaxonnage. Même monsieur Barber a dit qu'après quelques
7 jours, c'était devenu un peu trop. Si on tentait de marcher sur
8 la rue, de tenter de parler à quelqu'un, c'était parfois
9 difficile.

10 **Me JOHN MATHER:** Encore une fois, je suis restée à l'hôtel ARC
11 pendant quelques jours, puis ensuite au Sheraton pendant
12 quelques jours, et au moins dans ma chambre, bon, peut-être que
13 j'étais trop préoccupée, mais je n'ai pas entendu beaucoup de
14 klaxonnage. Mais évidemment, on était sur la rue Slater et sur
15 la rue Albert.

16 **Me JOHN MATHER:** Vous voyiez-vous comme une
17 personne qui avait un certain niveau d'influence sur le convoi
18 et les protestataires?

19 **Mme TAMARA LICH:** J'avais l'impression que j'étais
20 respectée, que mon opinion était respectée par la plupart.

21 **Me JOHN MATHER:** Aviez-vous jamais songé, d'après
22 ce que vous avez dit là, vous commenciez à être agacée par les
23 klaxons, je suppose que vous aviez compris à un moment donné que
24 les klaxons créaient beaucoup de frustration chez les gens.

25 **Mme TAMARA LICH:** Oui, j'avais entendu cela.

26 **Me JOHN MATHER:** Aviez-vous songé à prendre des
27 mesures pour utiliser le respect dont vous jouissiez pour
28 réduire ou éliminer le klaxonnage avant l'injonction de la cour?

1 **Mme TAMARA LICH:** Le 4 février ou autour du
2 4 février, ma page Facebook a été fermée. C'était comme ça que
3 j'avais accès à la page du convoi pour afficher les vidéos. Mais
4 je n'y ai jamais pensé finalement parce que j'ai laissé ce genre
5 de choses là entre les mains des capitaines.

6 **Me JOHN MATHER:** Étant donné le respect que vous
7 pensiez que... dont vous jouissiez, et on a entendu beaucoup de
8 témoignages là-dessus, pensez-vous que de demander aux
9 capitaines d'agir en ce qui concerne le klaxonnage qu'ils vous
10 auraient écoutée?

11 **Mme TAMARA LICH:** Ben, ils le faisaient déjà, donc
12 ça n'a pas été nécessaire pour moi d'intervenir.

13 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous donné des instructions
14 aux capitaines de mettre fin au klaxonnage?

15 **Mme TAMARA LICH:** Je ne crois que je leur ai donné
16 de telles instructions, mais on en a parlé.

17 **Me JOHN MATHER:** Et quel a été le résultat?

18 **Mme TAMARA LICH:** Ben, je sais que monsieur Barber
19 aussi a parlé aux camionneurs, et monsieur Marazzo aussi, ils
20 ont tenté de les amener à ralentir... de ne pas klaxonner aussi
21 souvent ou du moins... ou même de cesser.

22 **Me JOHN MATHER:** Passons à un autre sujet
23 maintenant, et je m'excuse là, je change beaucoup de thème.

24 La Commission est au courant que, le 30 janvier,
25 vous avez participé à une conférence de presse avec messieurs
26 Barber et Dichter avant l'arrivée de monsieur Wilson. Vous savez
27 de quoi je parle?

28 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

1 **Me JOHN MATHER:** Vous avez mentionné plus tôt que
2 vous étiez mal à l'aise de participer à une conférence de presse
3 le 2. Mais pourquoi étiez-vous à l'aise de participer à cette
4 conférence de presse le 30 janvier?

5 **Mme TAMARA LICH:** Bien, je ne dirais pas que
6 j'étais à l'aise parce que j'étais même très nerveuse, mais
7 monsieur Barber et monsieur Dichter étaient des amis, on avait
8 pris la décision consciente à ce moment-là de ne pas inviter les
9 médias généralistes. Je croyais que les médias indépendants ne
10 seraient pas agressifs à mon égard.

11 **Me JOHN MATHER:** Et en ce qui concerne la
12 conférence « Reprendre notre liberté », est-ce que vous saviez
13 que les médias... qu'ils seraient là?

14 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

15 **Me JOHN MATHER:** Maintenant, la Commission a la
16 vidéo COM00000[850]. Je ne propose pas de l'afficher, je pense
17 que ça durerait jusqu'à la fin de la journée. À moins que vous
18 avez des objections, peut-être il y a des objections, je vais la
19 déposer en témoignage.

20 Donc, COM[895], page 10 de la transcription,
21 page 11 du PDF.

22 Si on peut dérouler un peu plus? Arrêtez ici.

23 Un reporter vous demande... bon, il vous dit que :

24 « Maxime Bernier a organisé un rallye
25 ici dans le centre-ville d'Ottawa.

26 Êtes-vous associés avec lui? Êtes-vous
27 contente du soutien qu'il a apporté au
28 convoi? Qu'est-ce que vous en pensez? »

1 Et vous avez répondu :

2 « Nous ne sommes pas associés à
3 monsieur Bernier. Nous avons voté en
4 tant qu'organisation, tous les
5 dirigeants de comités et les
6 organisateurs, et nous ne sommes pas
7 partisans. On a contacté... d'autres
8 personnes nous ont contactés pour
9 pouvoir parler, nous avons dit non.
10 C'est un mouvement de la base et aucun
11 politicien ne va nous représenter.
12 C'est la raison pour laquelle on est
13 dans ce gâchis. »

14 Vous rappelez-vous avoir dit cela?

15 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

16 **Me JOHN MATHER:** Pourquoi était-ce important pour
17 vous de conserver la nature non partisane du mouvement?

18 **Mme TAMARA LICH:** Au cours des premiers jours où
19 nous avons commencé l'organisation avant de partir, certains
20 politiciens m'ont contactée et ils voulaient pouvoir parler
21 devant nous. Et nous avons notre message, c'est le message
22 qu'on voulait communiquer puis on voulait s'en tenir à ce
23 message sans que ça devienne compliqué par les messages d'autres
24 politiciens.

25 Donc, à ce moment-là, très franchement, c'était
26 trois jours après l'organisation du convoi que je savais que mon
27 temps, mon moment avec le parti [Maverick] était terminé.

28 J'étais assise à ma table de cuisine, on avait

1 des clavardages avec les différentes capitaines de routes des
2 différents secteurs, et je clavardais avec l'équipe du Québec.
3 On nous a dit qu'il y avait 1 000 camionneurs qui étaient prêts
4 à venir nous appuyer.

5 J'ai eu une épiphanie. J'étais là en train de
6 clavarder ici, ensuite j'allais sur Google Translate sur
7 l'autre, et je parlais aux Québécois, moi, une Albertaine. J'ai
8 eu ce moment où j'ai pensé, mais cette division a été un
9 mensonge depuis le début. Ils sont comme nous. Et je ne voulais
10 pas voir le Canada divisé à ce moment-là.

11 Et j'ai démissionné de mon poste au Maverick
12 Party après deux ou trois jours après mon arrivée à Ottawa.

13 **Me JOHN MATHER:** Donc, si je comprends bien, vous
14 dites que d'avoir vu la nature pancanadienne du convoi vous a
15 amenée à ne plus être intéressée par la sécession de l'Alberta.

16 **Mme TAMARA LICH:** C'est exact.

17 **Me JOHN MATHER:** C'est toujours votre position?

18 **Mme TAMARA LICH:** Oui, tout à fait. Je vais même
19 apprendre le français.

20 **Me JOHN MATHER:** On a déjà mentionné que monsieur
21 Eros a eu une entrevue avec la Commission. Il nous a offert de
22 l'information. Une des choses que monsieur Eros a dites, c'est
23 qu'il avait suggéré à son entrevue qu'une fois que monsieur
24 Wilson et les autres avocats arriveraient autour du 3 février,
25 le mouvement souverainiste de l'Ouest a tenté de prendre le
26 contrôle. Est-ce que vous aviez une idée qu'il y avait une
27 influence des gens que vous auriez connus lorsque vous étiez au
28 parti Maverick Party?

1 **Mme TAMARA LICH:** Non, absolument pas.

2 **Me JOHN MATHER:** Le parti Maverick [...]

3 **Mme TAMARA LICH:** La seule personne que j'ai vue
4 qui en est sortie, c'était un monsieur qui avait été candidat du
5 Maverick Party, qui était un de mes amis. Son nom était Tariq.

6 **Me JOHN MATHER:** [...]

7 **Mme TAMARA LICH:** Pas à ma connaissance. Je ne me
8 rappelle pas tant des noms. Colin Krieger s'est également
9 présenté pour quelques jours.

10 **Me JOHN MATHER:** Alors, quand avez-vous pris
11 connaissance des manifestations et des barrages dans le Coutts
12 en Alberta?

13 **Mme TAMARA LICH:** Je ne suis même pas sûre. On
14 avait tellement des choses à surveiller. Je me rappelle avoir
15 entendu parler des frontières, ç'avait déjà fait les manchettes.
16 Ç'a été dans les nouvelles pendant des jours, je pense.

17 **Me JOHN MATHER:** Connaissiez-vous quiconque a
18 participé aux manifs là-bas et aux barrages?

19 **Mme TAMARA LICH:** En fait, c'est le chez-moi et je
20 sais... je connais deux de mes amis qui y étaient. Et, en fait, je
21 crois que mes parents ont apporté de la nourriture là-bas un
22 jour. À part cela, je ne sais plus.

23 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vos amis y étaient et
24 est-ce qu'ils ont participé aux barrages?

25 **Mme TAMARA LICH:** Non, pas à ma connaissance.

26 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous communiquiez avec
27 des amis dans le Coutts?

28 **Mme TAMARA LICH:** Je pense que l'un d'eux m'a

1 textée pour demander comment j'allais, parce que c'était un ami
2 à moi, et j'ai mentionné qu'il était là. À part ça, non.

3 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que tes amis ou quiconque
4 vous ont contactée pour demander de l'aide sur la façon
5 d'organiser leur manifestation?

6 **Mme TAMARA LICH:** Jamais.

7 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous connaissiez la
8 composition du groupe de manifestants à Coutts?

9 **Mme TAMARA LICH:** Non. Je n'avais pas le temps de
10 suivre de près les événements là-bas. Je savais tout simplement
11 qu'il se passait des manifestations là-bas.

12 **Me JOHN MATHER:** Quels étaient leurs objectifs,
13 d'après vous?

14 **Mme TAMARA LICH:** Je présume qu'ils étaient là
15 pour lutter ou manifester contre l'obligation de se vacciner
16 avant de traverser la frontière.

17 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vos amis vous ont dit
18 pourquoi ils sont là et vos parents vous ont dit pourquoi ils
19 étaient là?

20 **Mme TAMARA LICH:** Non.

21 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous communiqué avec
22 d'autres manifestants aux autres... dans les autres manifestations
23 qui avaient lieu à travers le Canada en même temps que la
24 manifestation d'Ottawa?

25 **Mme TAMARA LICH:** Non.

26 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous communiqué avec
27 quiconque à Surrey?

28 **Mme TAMARA LICH:** Non.

1 Me JOHN MATHER: Et à Emerson?

2 Mme TAMARA LICH: Non.

3 Me JOHN MATHER: À Windsor?

4 Mme TAMARA LICH: Non.

5 Me JOHN MATHER: Allons à HRF1294. Alors, allons
6 vers le bas.

7 Voici un courriel daté du 11 février 2022. C'est
8 caviardé, mais je pense que c'est un courriel qui vous a été
9 envoyé, n'est-ce pas?

10 Mme TAMARA LICH: Je recevais 15 000 courriels,
11 plus ou moins.

12 Me JOHN MATHER: Bon, allons vers le haut pour
13 contextualiser les choses.

14 Vous voyez là, deux jours plus tard, un message
15 par courriel envoyé le 13 février de Tamara. Il semble que vous
16 faites suivre ce courriel à quelqu'un qui s'appelle Danny?

17 Mme TAMARA LICH: Oui.

18 Me JOHN MATHER: Est-ce que vous avez des raisons
19 de croire que vous n'avez pas reçu le courriel en bas?

20 Mme TAMARA LICH: Je n'ai aucune raison d'y croire
21 parce qu'il y a beaucoup de choses que j'ai ratées.

22 Me JOHN MATHER: Allons plus bas.

23 Alors, on dit :

24 « Bon après-midi.

25 S'il vous plait, nous voulons de l'aide
26 pour contacter l'organisateur du convoi
27 d'Ottawa ou quelqu'un qui peut nous
28 aider parce que mon oncle essaie

1 désespérément d'organiser le convoi de
2 Windsor. À l'heure actuelle, personne
3 n'a le contrôle de la situation. On a
4 besoin d'aide, de directives de
5 l'organisation du convoi d'Ottawa. Nous
6 ne recherchons pas tant les fonds, mais
7 plutôt des directives et des liens avec
8 votre convoi. »

9 Descendons plus bas.

10 Je ne vais pas continuer de lire. C'est signé
11 Kathleen Thom et Kathleen Hogan. Est-ce que vous reconnaissez
12 cette personne?

13 **Mme TAMARA LICH:** Non.

14 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous vous rappelez
15 avoir reçu d'autres communications de madame Thom?

16 **Mme TAMARA LICH:** Non.

17 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que ça vous rafraichit la
18 mémoire un peu, à savoir si vous avez reçu des messages de
19 personnes similaires de Windsor ou d'autres endroits où il y
20 avait des manifestations?

21 **Mme TAMARA LICH:** Non. Comme je l'ai dit, il y a
22 beaucoup de courriels que je n'ai jamais pu lire, mais je ne me
23 rappelle pas avoir vu cela.

24 **Me JOHN MATHER:** Alors, je vais vous poser des
25 questions sur l'entente conclue avec le maire d'Ottawa
26 concernant le déménagement des camions. La Commission a entendu
27 beaucoup de preuves là-dessus, mais j'ai quelques questions pour
28 vous.

1 Quand avez-vous pris connaissance du fait qu'il
2 serait possible de discuter avec le maire d'Ottawa?

3 **Mme TAMARA LICH:** En fait, on a eu une rencontre
4 avec monsieur French, je pense le 11 février. À ce moment-là, il
5 ne m'a pas indiqué qui il représentait, je pense qu'il voulait
6 tout simplement entamer des négociations. Et je pense que
7 c'était le lendemain ou après que j'ai appris qu'il venait..
8 qu'il était là au nom du maire.

9 **Me JOHN MATHER:** Donc, vous dites que c'était le..

10 **Mme TAMARA LICH:** Je pense que c'était vendredi le
11 11 février.

12 **Me JOHN MATHER:** Et d'après ce qu'on a compris,
13 les lettres... l'échange de lettres entre vous et le maire,
14 c'était le 12 février, c'est ça?

15 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

16 **Me JOHN MATHER:** Donc, c'était très rapide.

17 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

18 **Me JOHN MATHER:** Pouvez-vous m'expliquer comment
19 cela s'est passé en ce court laps de temps?

20 **Mme TAMARA LICH:** Eh bien, comme je l'ai dit, on a
21 eu une rencontre avec monsieur French et certains de nos
22 capitaines de routes et des... ce sont des bénévoles. Ça, c'est
23 arrivé très vite parce qu'on voulait... je voyais cela comme une
24 première étape vers la sortie des camions du centre-ville
25 d'Ottawa pour que ces zones puissent ouvrir aux citoyens, aux
26 résidents. On parlait en fait de rétrécir l'empreinte. Et c'est
27 arrivé très vite.

28 Il faut comprendre qu'on avait... on était restés

1 là, on entrait dans la troisième semaine et on était fatigués,
2 on voulait rentrer chez nous. Donc, on cherchait un moyen de
3 commencer à dresser ou à adopter une stratégie de sortie. Notre
4 problème n'a jamais été au niveau de la Ville d'Ottawa, mais on
5 jugeait que c'était une première étape et que finalement
6 quelqu'un était prêt à s'asseoir pour nous écouter et dialoguer
7 avec nous.

8 **Me JOHN MATHER:** Donc, vous étiez ouverte à l'idée
9 de rétrécir l'empreinte de la manifestation en vue d'une
10 stratégie de sortie. Est-ce que vous aviez un calendrier de
11 temps pour durer à Ottawa?

12 **Mme TAMARA LICH:** Pas vraiment. Tout était fluide.
13 C'était... on vivait au jour le jour. Mon espoir était qu'on
14 ouvre... qu'on entame les communications avec le maire et qu'il
15 puisse voir qu'on n'était pas le genre de personnes dont on...
16 qu'on décrivait dans les médias et que peut-être cela ouvrirait
17 des portes vers des discussions avec des députés, et que
18 finalement quelqu'un au gouvernement fédéral pourrait prendre le
19 temps de s'asseoir pour nous écouter.

20 **Me JOHN MATHER:** Vous avez entendu monsieur
21 Dichter témoigner aujourd'hui?

22 **Mme TAMARA LICH:** En partie, oui.

23 **Me JOHN MATHER:** Monsieur Dichter dans sa preuve
24 en résumé disait qu'il ne voulait pas réduire l'empreinte et il
25 croyait que le déménagement sur la rue Wellington était une
26 mauvaise idée, que c'était une tentative par certains d'aider
27 les policiers à déloger les manifestants.

28 Est-ce une opinion que monsieur Dichter a

1 partagée avec vous?

2 **Mme TAMARA LICH:** Je ne me rappelle pas de cela.
3 Je ne me rappelle pas cette conversation, mais encore une fois,
4 il se passait beaucoup de choses.

5 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous vous rappelez si
6 quelqu'un au sein du conseil d'administration ou des gens à qui
7 vous parliez, s'il y avait des voix dissidentes de personnes qui
8 trouvaient que ça, ce n'était pas la bonne chose à faire?

9 **Mme TAMARA LICH:** En fait, on a discuté avec les
10 capitaines de routes avant le départ de cette lettre et puis on
11 s'est entendus. On avait l'ébauche de la lettre, je pense, et
12 monsieur Wilson et monsieur Chipiuk l'ont rédigée et envoyée par
13 courriel à tout le monde pour lecture et pour approbation. Et je
14 ne me rappelle pas si on s'y est opposé catégoriquement,
15 franchement. Je n'en suis pas sûre. Je ne crois pas.

16 **Me JOHN MATHER:** Monsieur Dichter a témoigné
17 aujourd'hui également en disant qu'après la sortie de la
18 nouvelle de l'entente, il a reçu peut-être 2 000 messages de
19 gens qui avaient des craintes et qui semblaient déçus ou fâchés.
20 Est-ce qu'il vous a communiqué cela?

21 **Mme TAMARA LICH:** Je ne me rappelle pas de cela.

22 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que tu te rappelles avoir
23 reçu de la rétroaction négative de quiconque après l'annonce de
24 l'entente le 13 février?

25 **Mme TAMARA LICH:** Je pense qu'il y avait des gens
26 qui se sentaient un peu perdus. Je me rappelle avoir appris que
27 certaines personnes se sentaient un peu perdues devant ce qui se
28 passait et je me rappelle avoir entendu quelque chose du genre

1 « Tamara négocie avec le maire derrière notre dos », ce qui
2 n'était pas vrai. Mais c'était juste une rumeur.

3 **Me JOHN MATHER:** Donc, est-ce que vous vous
4 rappelez quelqu'un de particulier qui aurait dit cela, que
5 « Tamara négociait derrière notre dos »?

6 **Mme TAMARA LICH:** Non. Je me rappelle juste
7 l'essentiel de ce que j'avais entendu.

8 **Me JOHN MATHER:** Donc, à part les capitaines de
9 routes et le conseil d'administration, est-ce qu'on a discuté
10 avec les manifestants avant de conclure l'entente?

11 **Mme TAMARA LICH:** On a imprimé de l'information
12 après avoir discuté en groupe et on est sortis, allés parler aux
13 camions de cela et pour expliquer pourquoi on jugeait que, ça,
14 c'était une très bonne idée.

15 J'ignore quelle a été l'expérience des capitaines
16 de route, mais je sais que je suis allée à 88, j'ai eu une très
17 bonne conversation avec un monsieur qui surveillait la situation
18 et il était tout à fait d'accord. Et j'ai parlé à d'autres
19 camions qui étaient sur place et ils étaient tous d'accord et
20 ils jugeaient que c'était une bonne idée.

21 **Me JOHN MATHER:** Nous avons entendu monsieur
22 Dichter aujourd'hui parler des gazouillis de son compte
23 personnel et de votre compte après l'annonce de l'entente dans
24 les médias. Quand avez-vous appris pour la première fois que
25 monsieur Dichter avait envoyé des gazouillis de son compte et de
26 votre compte Twitter pour dire qu'il n'y avait pas eu d'entente?

27 **Mme TAMARA LICH:** J'ai dû... je pense que c'était le
28 même soir. Je pense que j'étais à l'hôtel Swiss lorsque c'est

1 sorti, cette information. Je pense que c'est après coup que je
2 l'ai entendu. Ça a dû être le même soir, je présume.

3 **Me JOHN MATHER:** Quelle a été votre réaction?

4 **Mme TAMARA LICH:** J'ai été choquée, mais je savais
5 que monsieur Wilson... ils avaient vu cela tout de suite et je
6 pense qu'ils avaient vu cela sur son Twitter. Et je leur faisais
7 confiance pour s'en occuper.

8 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous jamais discuté de ces
9 gazouillis avec monsieur Dichter?

10 **Mme TAMARA LICH:** Je ne crois pas parce qu'il
11 s'est passé beaucoup de choses après. Lundi, c'était
12 l'invocation des mesures d'urgence et on a appris cela – chose
13 ironique – lorsqu'on allait rencontrer monsieur Brian Peckford.
14 Je ne me rappelle pas avoir discuté de cela avec lui. Mais ça
15 aurait pu... peut-être que c'est arrivé [...]

16 **Me JOHN MATHER:** Mais vu que c'était une grosse
17 affaire, je présume que vous ne vous rappelez pas de
18 conversations spécifiques avec lui, avec monsieur Dichter là-
19 dessus?

20 **Mme TAMARA LICH:** Non.

21 **Me JOHN MATHER:** Monsieur Champ a dit à un moment
22 donné hier qu'en plus des gazouillis qui ont été en fait
23 diffusés sur Facebook en direct disant que vous avez appuyé
24 l'entente conclue avec le maire.

25 **Mme TAMARA LICH:** Non, ça, ça ne me dit rien.

26 **Me JOHN MATHER:** Et étiez-vous là hier lors du
27 témoignage de monsieur King?

28 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

1 **Me JOHN MATHER:** Alors, vous auriez donc vu que la
2 Commission a montré une vidéo de monsieur King après l'annonce
3 de l'entente lorsqu'on a dit qu'il n'y avait pas d'entente. Il a
4 dit que c'était un mensonge et que c'était en fait une
5 fabrication, et il a dit à tout le monde d'attendre. Est-ce que
6 vous avez vu la vidéo à ce moment-là?

7 **Mme TAMARA LICH:** Non.

8 **Me JOHN MATHER:** Quand est-ce que vous avez vu la
9 vidéo pour la première fois?

10 **Mme TAMARA LICH:** Dans son intégralité, je pense
11 que c'était hier. J'en avais entendu parler, mais je pense
12 qu'hier c'était la première fois que je regardais toute la
13 vidéo, même si j'en avais regardé des bouts.

14 **Me JOHN MATHER:** Quelle a été votre réaction hier
15 en regardant toute la vidéo?

16 **Mme TAMARA LICH:** Eh bien, monsieur King ne
17 participait pas à nos rencontres, donc je n'ai vraiment pas de
18 réaction. Il ne participait pas à nos rencontres et, comme je
19 l'ai dit, mes interactions avec lui étaient très limitées. Donc
20 j'ignore s'il avait parlé à l'un des capitaines des routes ou si
21 quelqu'un d'autre lui avait dit ce qui se passait.

22 **Me JOHN MATHER:** Je présume qu'il ne vous a pas
23 contactée?

24 **Mme TAMARA LICH:** Non.

25 **Me JOHN MATHER:** Et est-ce que vous croyez que
26 monsieur King vous aurait... aurait dû vérifier auprès de vous
27 avant de dire que l'entente était un mensonge?

28 **Mme TAMARA LICH:** J'imagine que oui, mais je pense

1 qu'il n'en fait qu'à sa tête.

2 **Me JOHN MATHER:** Croyez-vous toujours que monsieur
3 King était de la manif pour les bonnes raisons?

4 **Mme TAMARA LICH:** Je ne l'ai jamais entendu parler
5 directement et dire des choses racistes. J'ai vu les vidéos qui
6 étaient en ligne et que vous avez jouées. Personnellement, je
7 n'ai jamais entendu de sa bouche des propos racistes
8 directement. Je pense qu'au fond de lui, il était là comme le
9 reste d'entre nous, pour exercer son droit démocratique de
10 manifester pacifiquement.

11 **Me JOHN MATHER:** Regrettez-vous la participation
12 de monsieur King au convoi?

13 **Mme TAMARA LICH:** J'ai beaucoup réfléchi à la
14 question et, en fait, il fait partie de cette histoire et je ne
15 peux pas avoir de regrets parce que c'est comme ça. Les choses
16 se sont déroulées comme on a vu. J'imagine qu'il a joué son rôle
17 là-dedans. Je ne sais pas. C'est toujours facile d'avoir l'air
18 intelligent après coup.

19 **Me JOHN MATHER:** Tout le monde dans cette salle
20 sait qu'on a invoqué la *Loi sur les mesures d'urgence* le
21 14 février 2022. Après le recours à cette loi, qu'avez-vous
22 compris de la possibilité de continuer de manifester dans la
23 zone rouge pacifiquement?

24 **Mme TAMARA LICH:** En fait, personne n'est jamais
25 venu me dire qu'on devait quitter les lieux.

26 **Me JOHN MATHER:** Avez-vous vu les dépliants qu'on
27 a montrés en preuve de la police d'Ottawa avertissant qu'il
28 fallait vider les lieux?

1 **Mme TAMARA LICH:** Oui, je les ai vus.

2 **Me JOHN MATHER:** Est-ce que vous vous rappelez
3 avoir vu des dépliants pareils à l'époque?

4 **Mme TAMARA LICH:** Quelqu'un m'a envoyé une prise
5 d'écran de l'un de ces dépliants. Je ne me rappelle pas avoir eu
6 une copie. J'ai trouvé cela bizarre. Ça fait un bon bout de
7 temps, mais je pense que c'était parce qu'il y avait des fautes
8 d'orthographe et ça n'avait été signé par personne. Et je ne
9 savais plus. À ce moment-là, je pense que je remettais en doute
10 la validité de tout ce que je voyais, franchement. C'était
11 assurément alarmant et... Sauf que personne n'est venu nous dire
12 « vous devez quitter les lieux dès maintenant ».

13 Quant à moi, nous, on manifestait pacifiquement
14 et on exerçait notre droit démocratique d'être là et de
15 manifester.

16 **Me JOHN MATHER:** Alors, si personne n'est venu
17 vous dire... vous demander de quitter, que pensez-vous de l'impact
18 du recours à la *Loi sur les mesures d'urgence*?

19 **Mme TAMARA LICH:** Eh bien, ça, c'était un monde
20 que j'ignorais. Je ne savais pas. Je me rappelle, je crois,
21 lorsque la Ville d'Ottawa a imposé des mesures d'urgence et
22 lorsque monsieur Ford a imposé... décrété un état d'urgence, et je
23 ne veux pas être cavalière, mais ce que j'ai vu de ces exemples-
24 là, c'était des petits groupes de policiers qui s'attroupaient
25 et qui affrontaient un groupe plus grand de manifestants. Donc,
26 je ne saisissais pas pleinement l'ampleur de la situation et ce
27 qu'on attendait de nous. C'était vraiment alarmant.

28 Je me rappelle que je devenais assez anxieuse

1 devant ce qui pouvait nous guetter.

2 **Me JOHN MATHER:** En tant que l'une des
3 organisatrices du mouvement, en tout cas en tant que personne
4 ayant été identifiée comme leader, avez-vous pris des mesures
5 pour comprendre ce que signifiait le recours à la *Loi sur les*
6 *mesures d'urgence* et l'incidence sur les manifestants et ceux
7 qui appuyaient votre convoi?

8 **Mme TAMARA LICH:** Comme je l'ai dit, on était en
9 route pour aller rencontrer monsieur Peckford lorsqu'on a appris
10 que monsieur Trudeau allait annoncer le recours à la *Loi sur les*
11 *mesures d'urgence* plus tard ce jour-là et monsieur Peckford a
12 dit que ce serait une bonne idée pour nous également de tenir
13 une conférence de presse là-dessus, ce qu'on a fait plus tard ce
14 jour-là avant la conférence de presse du premier ministre.

15 Et nous, on voulait continuer de manifester
16 pacifiquement. Mais je savais que les gens commençaient à
17 quitter, ce que j'ai encouragé. Et je pense que c'était la
18 veille de mon arrestation, certains des capitaines de routes et
19 des amis proches de notre organisation ont commencé à quitter et
20 j'ai encouragé cela.

21 J'étais préoccupée, je craignais ce qui pouvait
22 venir. On a appris que beaucoup de policiers s'en venaient et
23 évidemment je ne voulais pas que quiconque soit blessé ou
24 arrêté.

25 **Me JOHN MATHER:** À ce moment-là, est-ce que vous
26 étiez d'avis qu'il était temps de quitter Ottawa?

27 **Mme TAMARA LICH:** Assez proche.

28 **Me JOHN MATHER:** Vous avez déjà dit que vous avez

1 été arrêtée le 17 février.

2 **Mme TAMARA LICH:** Oui.

3 **Me JOHN MATHER:** Pouvez-vous dire à la Commission
4 ce que vous avez ressenti à ce moment-là.

5 **Mme TAMARA LICH:** Encore une fois, c'était
6 ironique parce que moi, je suis allée au monument à la guerre
7 pour assister à la cérémonie que les anciens combattants avaient
8 là chaque jour et j'ai passé l'après-midi à marcher dans la rue
9 avec un ancien combattant et Miranda, l'une des capitaines de
10 routes, et à parler aux gens.

11 Et je savais la veille – je suis sûre que vous
12 avez regardé la vidéo – que cette loi s'en venait ou ce recours
13 s'en venait ou qu'il y avait des chances que je sois arrêtée. Et
14 puis on est rentrés à l'hôtel et en 15 minutes, les téléphones
15 ont commencé à sonner et on a dit que monsieur Barber venait
16 d'être arrêté.

17 Monsieur Bulford et moi, on était au Swiss Hotel
18 avec monsieur Scubic et Monsieur Tiessen et on a discuté de ce
19 qu'il fallait faire et des prochaines étapes. Et on craignait
20 que si on commençait à arrêter les organisateurs, alors qu'ils
21 viendraient à l'hôtel. Et mon mari y était et la femme de
22 monsieur Bulford y était également. Et évidemment, c'était la
23 dernière chose que je voulais que mon mari voit. Nous ne
24 voulions pas cette activité à l'hôtel avec une femme qui avait
25 été si gentille envers nous et qui était en fait sur le point de
26 perdre son entreprise jusqu'à ce qu'on arrive.

27 Mais comme je l'ai dit dans ma vidéo, je n'avais
28 pas peur. Je croyais, et je crois toujours, qu'on a fait un

1 excellent travail en restant pacifiques, en défendant la police
2 et en demandant qu'on défende... qu'on respecte la police. Donc,
3 on a consciemment décidé de sortir et de demande à la police
4 s'ils nous cherchaient.

5 Nous avons marché jusqu'à la Colline du Parlement
6 et je crois que c'était sur la rue Metcalfe, et on s'est arrêtés
7 pour parler à certains agents. J'ignore leurs rangs. Il y avait
8 deux voitures de type Suburban avec des phares et on est allés
9 près de (sic) monsieur Bulford et on a demandé au monsieur si on
10 cherchait les organisateurs du convoi et qu'on était des
11 bénévoles. Et il nous a dit qu'on n'avait pas d'information là-
12 dessus.

13 Et puis j'ai (sic) demandé une deuxième fois ou
14 j'ai (sic) posé une autre question, et puis il a en fait fermé
15 ses vitres, et puis il a rebaisé ses vitres pour communiquer à
16 quelqu'un d'autre, pour dire non, mais en disant que si ça
17 changeait... et j'ai dit que si les choses changeaient, nous, on
18 serait sur la Colline. Et puis on est allés sur la Colline
19 pendant... ou on est restés une heure et demie ou deux heures, et
20 puis après on a décidé de rentrer dans nos chambres et puis on
21 s'est présentés à la police. Et ils ont dit que nous n'étions...
22 qu'ils ne nous cherchaient pas et nous sommes allés à l'hôtel
23 ARC pour nous réchauffer parce qu'il faisait froid ce soir-là,
24 et je crois que Sean restait là et voulait chercher quelque
25 chose, et on s'est réchauffés là-bas pendant 10 minutes et puis
26 on s'est dirigés vers l'hôtel Swiss.

27 Et puis en traversant la rue, il y avait de la
28 construction devant les édifices, donc ce n'était pas bien

1 éclairé, et en marchant, j'ai rencontré un autre couple qui se
2 dirigeait vers nous et la femme m'a embrassée et m'a remerciée,
3 et elle pleurait, et nous on était là et on parlait à ce couple.
4 Et subitement, trois Suburban, trois voitures de police de type
5 Suburban en fait sont descendues la rue rapidement et la
6 quatrième voiture s'est arrêtée près de nous. Et à ce moment-là,
7 j'étais sûre d'être sur le point d'être arrêtée.

8 **Me JOHN MATHER:** Quel a été l'effet de
9 l'arrestation sur votre vie?

10 **Mme TAMARA LICH:** J'ai perdu mon emploi, j'ai
11 perdu ma liberté de parole, j'ai perdu ma liberté de communiquer
12 avec mes amis, et ç'a été assez traumatisant parce qu'on venait
13 de vivre quelque chose de vraiment très profond et on n'a même
14 pas eu le temps de nous asseoir en groupe pour en discuter, et
15 pour discuter de ce qu'on avait vécu. On n'a pas eu cette
16 occasion-là, on nous l'a enlevée.

17 Je dois faire très attention à tout ce que je
18 fais et, comme vous le savez, on m'a arrêtée pour avoir en fait
19 brisé les conditions en assistant à un souper à Toronto. La
20 police est arrivée là où je restais la fin de semaine dernière
21 parce que quelqu'un m'avait vue à l'extérieur en train de fumer
22 une cigarette.

23 Et j'ai une fille, et je ne veux pas qu'elle soit
24 vue en ma compagnie parce que je crains. <Sanglots>

25 Je suis désolée.

26 **Me JOHN MATHER:** Prenez votre temps.

27 **Mme TAMARA LICH:** Je n'ai pas encore vu les
28 détails de l'accusation de méfait que j'aurais causé. Donc, ça a

1 bouleversé ma vie, c'est sûr. Je n'avais pas été arrêtée jusque-
2 là dans ma vie, et le processus juridique, je le trouve très
3 frustrant. Mon procès n'aura lieu que l'année prochaine et je
4 dois en fait subir ces conditions jusque-là.

5 Mais je vais m'en tirer, je vais me débrouiller.
6 J'ai fait tout ce que je pouvais en mon pouvoir et je pense que
7 ça a marché. Et encore une fois, moi, j'ai demandé qu'on
8 manifeste pacifiquement, dans le respect de la police et des
9 autres. Et j'ai vu beaucoup de ces drapeaux et j'appuie la
10 liberté de parole de tout le monde, mais c'est pas quelque chose
11 qui résonne en moi. Et j'ai vu et entendu des gens qui étaient
12 fâchés avec les médias traditionnels.

13 J'ai fait ma vidéo parce que, même si on est très
14 fâchés avec... ou à cause du leader... avec le leadership ou le
15 manque de leadership que nous avons vu, le discours qui divise,
16 la division entre les vaccinés et les non vaccinés venant des
17 élus et des fonctionnaires, visant leurs propres concitoyens, et
18 j'ai vu ces drapeaux un jour et je me suis dit, il faut que
19 j'aille sur un podium pour faire un discours. J'ai jugé qu'il
20 fallait que j'aille là-bas et que je dise que...

21 Monsieur Trudeau a trois enfants, moi aussi, j'en
22 ai trois enfants, et mes enfants en se levant le matin doivent
23 faire ces choses sur les réseaux sociaux également. Lorsque j'ai
24 été arrêtée, ma fille de 19 ans, elle s'est arrêtée et a lu un
25 article où on disait que je m'étais pendue en prison? Elle a
26 19 ans.

27 **Me JOHN MATHER:** Merci, Madame Lich. Voilà toutes
28 mes questions.

1 **Mme TAMARA LICH:** Merci à vous également.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Eh bien, nous allons lever
3 la réunion pour la journée. Alors, on reviendra demain matin à
4 9 h 30.

5 Vous avez une question, oui?

6 **Me BRENDAN MILLER:** Une requête. Comme vous le
7 savez, la témoin va bientôt être contre-interrogée. Nous
8 aimerions la permission de pouvoir communiquer avec la témoin.
9 Nous habitons tous dans le même immeuble..

10 **COMMISSAIRE ROULEAU:** [Pardon?]

11 **Me BRENDAN MILLER:** Nous aimerions la permission
12 de pouvoir communiquer avec la témoin, bien qu'elle est toujours
13 sous serment. Nous habitons tous dans le même bloc appartements.
14 Alors, je crois que vous avez donné cette permission à l'avocat
15 du chef Sloly, on voudrait avoir la même prérogative, si
16 possible.

17 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Je ne crois pas qu'il y a
18 aucune permission d'accordée. Ce que nous avons mentionné,
19 c'était que la règle ne nous empêche pas de parler à la témoin
20 aussi longtemps que vous ne parlez pas de la preuve ou du
21 témoignage. Ça, c'est ma compréhension, je comprends les règles.

22 Vous n'avez pas besoin de ma permission, à moins
23 que vous vouliez lui parler de son témoignage, alors là, c'est
24 autre chose.

25 **Me BRENDAN MILLER:** Non, Monsieur, mais comme on
26 aurait la soirée, on envisagerait la possibilité de continuer à
27 la préparer pour le contre-interrogatoire, mais si ce n'est pas
28 permis, on ne le fera pas.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Non, ceci n'est pas envisagé
2 par les règles.

3 Quelqu'un d'autre voudrait ajouter quelque...

4 **Me TOM CURRY:** Si cela peut vous aider, Monsieur
5 le Commissaire, je ne suis pas exactement certain qui pourrait
6 faciliter notre approche envers le chef Sloly, mais je crois que
7 la règle, c'est que le témoignage d'un témoin jusqu'à maintenant
8 n'est pas sujet à discussion, mais je crois que mon ami pourrait
9 lui parler des questions qu'il a l'intention de poser. Je crois
10 que c'est comme ça qu'on a réglé la question avec... lorsque le
11 chef... l'avoc... nos amis du SPO qui avaient soulevé cette
12 question.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Oui. Les avocats doivent
14 être conscients des règles, c'est la même règle qui s'applique
15 dans les cours et les tribunaux. On ne peut pas parler d'un
16 contre-interrogatoire sur un témoignage, mais on peut préparer
17 les choses. Ça, c'est différent. Évidemment, la ligne de
18 démarcation, eh bien, on compte sur les avocats pour la
19 respecter. Je suis certain que c'était [...] en Alberta. Plus ou
20 moins.

21 **Me BRENDAN MILLER:** Oui.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU:** Nous sommes tous encore un
23 seul pays.

24 Donc, jusqu'à 9 h 30 demain matin.

25 **LA GREFFIÈRE:** *The Commission is adjourned.* La
26 Commission est ajournée.

27 --- L'audience est ajournée à 19:32

28

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

C E R T I F I C A T I O N

I, Wendy Clements, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an accurate transcription of my notes/records to the best of my skill and ability, and I so swear.

Je, Wendy Clements, une sténographe officielle, certifie que les pages ci-hauts sont une transcription conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes capacités, et je le jure.



Wendy Clements